Le Nouvelliste

75e année, No 55
Trois-Rivières
Jeudi
5 janvier 1995
Dépositaire:
60¢
plus taxes

Météo

Ensoleillé
Maximum de moins 13
Demain: nuageux
Détail, page 2

Aujourd'hui

Réforme sociale 3

La Conférence des évêques catholiques estime que la réforme fédérale des programmes sociaux ne doit pas se faire sur le dos des plus démunis.

Premier navire 3

C'est un minéralier, le Nand Swasti, battant pavillon indien et transportant de l'alumine pour le compte de l'ABI, qui est le premier navire à accoster au port de Bécancour en 1995.

Info-jeunes 9



En matière de disques ou cassettes, les jeunes savent ce qu'ils veulent. Dès que leurs idoles lancent sur le marché un nouveau produit, ils se le procurent peu importe le prix.

Taux d'intérêt 11

La prochaine vague d'augmentation des taux d'intérêt a été repoussée mercredi grâce à un regain de valeur du dollar et une baisse plus importante que prévue du taux d'escompte.

Ventes au détail 11

Pour la première fois depuis près de trois ans, les grands magasins à rayons ont connu de bonnes ventes durant la période cruciale des Fêtes. Même si la plupart des détaillants s'apprêtent à mettre à pied des milliers de travailleurs saisonniers, les grands magasins s'attendent de faire de bonnes affaires en 1995.

Casse-Noisette 22



Le grand classique, *«Casse-Noisette et le Roi des rats»*, sera présenté à Trois-Rivières samedi par la compagnie Sursaut de Sherbrooke, qui a monté le spectacle en collaboration avec le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.

Sommaire

Adoption-Émotions:	20
Annonces classées:	23 à 26
Arts et spectacles:	22
Bandes dessinées:	20
De tout pour tous	21
Économie:	10 et 11
Éditorial:	6
Feuilleton:	24
Horoscope:	20
Info-Jeunes:	9
Mots croisés:	20
Nécrologie:	27
Sports:	15 à 18

Sourire

À la porte d'une librairie: «Personne n'a jamais rendu un livre sous prétexte qu'il ne faisait pas.»

TIL'DEN Inter rent
LOCATION AUTOS ET CAMIONS
375-6263



Présentement en maison de transition à Hull

Lortie veut une autre chance

Montréal (PC)

L'ex-caporal Denis Lortie, l'auteur de la fusillade qui a fait trois morts et 13 blessés le 8 mai 1984 à l'Assemblée nationale, estime qu'il a droit à une seconde chance.

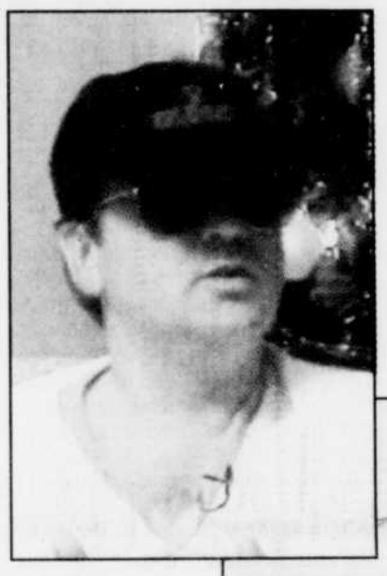
Lortie, 36 ans, bénéficie d'une liberté conditionnelle après avoir purgé 10 ans de sa sentence d'emprisonnement à vie. Il soutient être en pleine possession de ses moyens et ne craint pas une rechute.

«Même mieux qu'en 1984. J'aimerais ça avoir le bagage que j'ai aujourd'hui et retourner en 83. Peut-être une année avant. Ça aurait évité bien des choses», a-t-il confié lors d'un entretien diffusé sur le Réseau de l'Informtation (RDI), hier.

À ceux qui pensent qu'un individu aussi dangereux ne devrait pas être remis en liberté, Denis Lortie répond qu'il a subi toutes sortes de traitement au cours de ses 10 dernières années en prison pour l'aider à réintégrer la société. «J'ai les outils que je n'avais pas dans le passé», affirme-t-il. L'ancien militaire se demande à quoi tout cela aurait servi si on lui refusait un second départ.

Il estime qu'il peut éviter une rechute. L'homme renfermé qu'il était lors des événements tragiques de 1984 a changé. «Je ne suis pas le même bonhomme qu'en 1984, dit-il. Le bonhomme de 1984 est enfermé dans son coin. Intérieurement, c'est une bombe à retardement. Tandis qu'aujourd'hui, je ne garde plus intérieurement comme je faisais avant ça. Aujourd'hui, que j'aime quelque chose je vais le dire, oui j'aime ça. Que je déteste quelque chose je vais te le dire. Je suis capable de répondre, je suis capable de faire face à ça. Je n'étais pas capable avant.»

Il convient cependant qu'il sera difficile pour lui de réintégrer le marché du travail. «C'est aussi l'employeur qui va dire, moi je ne peux pas t'engager, t'as une grosse image en arrière de toi. Je vais le comprendre et le respecter pour cette décision-là. Mais ce n'est pas m'apporter de l'aide. Ça m'apporte quoi: vivre aux crochets de la société, ce que je peux pas faire.»



Mais ce passage vers la réinsertion sociale, il le trouve très lourd à assumer, surtout avec toute cette meute de journalistes à ses trousses depuis qu'il est arrivé à la maison de transition de Hull.

Lors de l'interview télévisée, il portait des verres fumés et une casquette, une façon pour lui de se forger une nouvelle intimité. «Je me réintègre dans la société. Pour moi, j'ai droit à mon intimité, dit-il. C'est pour cela la casquette et les lunettes fumées, cacher une partie de moi-même, pour dire que je recommence dans la société, que je ne deviennes pas un fardeau de la société, que je ne vive pas aux crochets de la société.»

Le Denis Lortie de 1984 était «une personne complètement «déconnectée' de la réalité», affirme l'ex-caporal. L'orchestration de la fusillade à l'Assemblée nationale était pour lui, en quelque sorte, une façon de se suicider. «J'ai tout fait en conséquence de me faire tuer. Je n'étais plus capable, j'avais peur de moi-même», relate-t-il.

Il croit être capable de vivre heureux aujourd'hui, mais les remords resteront toujours présents. «C'est

Lortie, page 2



(Photo - PC)
Denis Lortie estime qu'il a droit à une deuxième chance, lui qui a purgé 10 ans de sa sentence à vie. Depuis quelques temps, il habite une maison de transition à Hull.

Autres textes en page 2

Agressions et attouchements sexuels sur des mineurs

Coupable, Jean-François Duhaime écope d'une sentence de 15 mois de prison

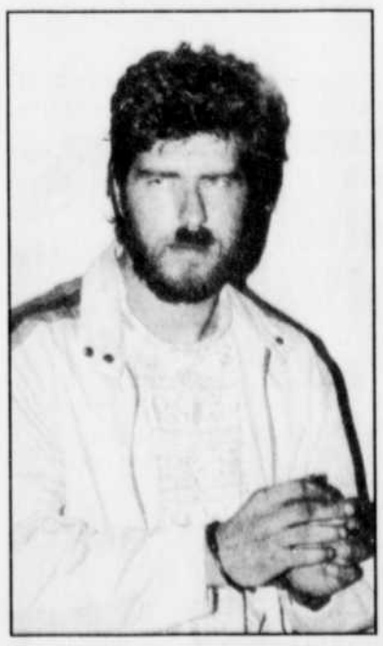
Stéphan Ratelle
Shawinigan

Jean-François Duhaime, cet ex-animateur du mouvement scout de Shawinigan-Sud, a plaidé coupable hier, au palais de justice de Shawinigan, sur cinq chefs d'accusations d'agressions et d'attouchements sexuels sur des mineurs.

Le juge Guy Lambert lui a imposé une peine de 15 mois de prison. Après avoir purgé sa sentence, Duhaime devra également entreprendre une thérapie pour régler son problème à caractère sexuel.

Les faits qui sont reprochés à Duhaime ont été commis contre de jeunes Louveteaux, entre le 3 et le 9 juillet 1994, lors d'un camp de vacances à Saint-Louis-de-France; durant la fin de semaine de la Classique de canots à Shawinigan ainsi qu'au printemps 1994 à Hérouxville.

Tous les enfants agressés par Duhaime étaient âgés de moins de 14 ans. Duhaime a notamment admis avoir massé les cuisses et les parties génitales de trois enfants le 3 juillet dernier pendant le camp de vacances. L'accusé couchait dans la même tente que les victimes.



Jean-François Duhaime devra se soumettre à une thérapie une fois qu'il aura purgé les 15 mois de prison que le juge Guy Lambert lui a imposés hier au palais de justice de Shawinigan.

Il a également admis avoir entraîné deux autres enfants dans son camion pendant la Classique internationale de canots en leur offrant des bonbons. Il a avoué avoir flatté le pénis et les cuisses des deux victimes. Duhaime aurait toutefois cessé immédiatement ces gestes lorsque les victimes ont constaté que l'accusé allait un peu trop loin.

Jean-François Duhaime était détenu depuis le 29 septembre relativement à cette affaire.

Dans son plaidoyer, le procureur de la couronne, Me Pierre Boutin, a rappelé que Duhaime se trouvait alors en situation d'autorité. Il a également mentionné que l'accusé avait plaidé coupable à des accusations de contacts sexuels et d'agression sexuelle en 1990.

De son coté, Me Maryse Brouillette, avocate de Duhaime, a fait état du passé trouble de Jean-François Duhaime, lui qui fut abusé pendant son enfance.

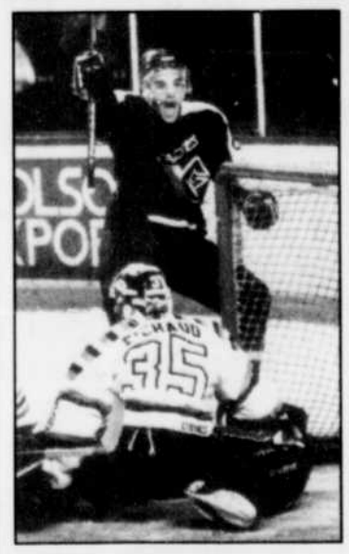
Selon une évaluation sexologique, l'accusé souffre d'un grave problème de pédophilie homosexuelle. Selon ce rapport, lorsque Duhaime fait face à des situations émotionnelles qui sont éprouvantes, il est porté à abuser les enfants. Or, Duhaime se relève actuellement d'un divorce.

Me Brouillette suggérait une peine d'emprisonnement de 14 mois de prison assortie d'une thérapie pour régler son problème. Le procureur de la couronne proposait 15 mois d'emprisonnement.

Le juge Guy Lambert, de la cour du Québec, a rendu une sentence qu'il juge «raisonnable» dans les circonstances.

Dès qu'il terminera de purger sa sentence de 15 mois, Duhaime devra se présenter dans une clinique de thérapie. Il lui sera également interdit de se trouver seul avec des mineurs de moins de 14 ans.

À sa sortie de cour, Jean-François Duhaime a calmement remercié le juge Guy Lambert. •



1er gain des Cataractes en 95

- page 15

Pensée

La vertu est aussi un art. C'est pourquoi elle possède deux sortes de disciples: ceux qui la pratiquent et ceux qui l'admirent.

Nikon
Une vision de l'avenir
jean petit opticien
455, rue des Forges
Trois-Rivières
375-2635

MÉTÉO

TROIS-RIVIÈRES — COEUR-DU-QUÉBEC
Aujourd'hui
Maximum: **-13** Minimum: **-23**
Ensoleillé suivi d'un ennuagement en après-midi
Demain:
Maximum: **-7**
Minimum: **-16**

RÉSERVOIR GOUIN
Maximum: **-15**
Minimum: **-30**
Ennuagement suivi de faible neige

LA TUQUE
Maximum: **-18**
Minimum: **-27**
Ensoleillé très froid

MONTRÉAL
Maximum: **-12**
Minimum: **-21**
Ensoleillé le matin ñuages et faible neige

QUÉBEC
Maximum: **-14**
Minimum: **-24**
Ensoleillé avec passages nuageux

LE SOLEIL
(heure normale de l'Est)
Lever:.....07 h 33
Coucher:.....16 h 18
Durée du jour: .....08 h 45

LA LUNE
8 jan. 16 jan. 24 jan. 30 jan.

VILLÉGIATURES
Acapulco **25** ciel voilé **33**
Barbade **25** qq nuages **29**
Bermudes **19** couvert **22**
Daytona Beach **11** nuageux **16**
La Havane **16** qq nuages **30**
Honolulu **24** qq nuages **28**
Las Vegas **4** couvert **8**
Los Angeles **12** couvert **15**
Mexico City **9** ciel voilé **20**
Miami Beach **19** nuageux **27**
Myrtle Beach **1** qq nuages **16**
Nassau **20** qq nuages **28**
Palm Springs **8** couvert **17**
Reno **6** beau **3**
Tampa **13** pluie légère **21**
Trinidad **23** qq nuages **31**
W. Palm Beach **18** nuageux **26**

MARÉES
(heure normale de l'Est)
Batiscan et La Pérade
basse: 08 h 49
haute: 12 h 51
basse: 20 h 49
haute: 01 h 01
Champlain
basse: 09 h 50
haute: 13 h 30
basse: 21 h 50
haute: 01 h 40
Trois-Rivières
basse: 10 h 19
haute: 15 h 09
basse: 22 h 19
haute: 03 h 19

52 ANS DE PÊCHE
CAPITALE MONDIALE DU POISSON DES CHENAUX
COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE ORGANISATEUR DE PÊCHE
ou (418) 325-2475

POISSONS DES CHENAUX SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
CENTRE DE PÊCHE J.-P. HIVON
Pourvoyeur et "outfitter" depuis 45 ans
CHALETS À LOUER
SITUÉS ENTRE LES 2 PONTS
Descente no 6
OUVERT JOUR ET NUIT
TARIF FAMILIAL LE DIMANCHE
(418) 325-2100 sans frais de Trois-Rivières (418) 325-3153

Denis Lortie a su esquiver les journalistes hier soir

La ruse a eu l'effet souhaité

Hull (PC)

■ Denis Lortie a fait un pied de nez, hier soir, aux journalistes, qui eux, faisaient le pied de grue devant la maison de transition où l'ex-caporal passera les six prochains mois.

Sur le coup de 20 h, Denis Lortie est arrivé en trombe à la maison Roger-Larche du 146, rue Berri, à Hull. Tout porte à croire qu'il venait de quitter la résidence de son amie de coeur, à Gatineau.

En vitesse, il est descendu d'une mini-fourgonnette, suivie d'une camionnette dans l'autre voie et dont la mission était sans doute de créer une sorte d'écran entre les gens de la presse et Lortie. En l'espace de quelques secondes, les deux véhicules sont disparus en direction du boulevard Saint-Joseph.

Bien orchestrée, l'arrivée a permis à Denis Lortie de se faufiler à l'intérieur de l'immeuble par la porte de la rue Sherbrooke. Dès son arrivée, on a fermé les stores dans les fenêtres de la résidence. Scribes et photographes sont restés bouche



(Photo - PC)

Denis Lortie a su esquiver les journalistes qui faisaient le pied de grue devant la maison de transition de Hull hier dans l'espoir de lui soutirer une entrevue.

bée. C'est l'habillement qui a laissé croire en sa présence: verres fumés, casquette et foulard, qu'il a portés d'ailleurs lors d'une entrevue télévisée, hier midi.

Ce centre résidentiel communautaire pour ex-détenus a littéralement été assiégé par une douzaine de journalistes et caméramen qui ont attendu patiemment l'homme de 36 ans, le responsable de la tuerie de l'Assemblée nationale, survenue le 8 mai 1984. Cette fusillade a fait trois morts et 13 blessés.

Le nouveau Réseau de l'information (RDI) était sur place, tout comme les autres médias nationaux et locaux, tant la presse écrite qu'électronique. Malgré le froid intense, certains sont demeurés sur place pendant des heures, jusqu'à 14 heures consécutives dans le cas d'un journaliste de la radio.

Pourtant, vers 9 h 30, un porte-parole des Services correctionnels a indiqué aux journalistes sur place que Denis Lortie ne se présenterait que tard en soirée. Les Services correctionnels canadiens lui donnaient jusqu'à 23 heures pour se rendre à cette résidence où il séjournera en semi-liberté conditionnelle jusqu'en juillet.

De la maison de transition, une douzaine d'ex-détenus ont regardé ce qui pourrait être décrit comme une jungle médiatique. Devant eux, une dizaine de véhicules, dont quelques taxis, étaient garés à l'angle des rues Berri et Sherbrooke. À leur rentrée au centre, les pensionnaires étaient épiés par les représentants de la presse qui ne devaient surtout pas rater l'occasion de voir Denis Lortie.

Des curieux, en voiture surtout, ont défilé à maintes reprises dans l'espoir de témoigner de l'arrivée de celui qui a purgé une peine d'emprisonnement de 10 ans.

Au dépanneur Ti-Jean, à quelques pas de là, Lortie était au coeur des conversations. À la blague, le propriétaire Jean Ménard a déclaré à ses clients que Lortie était devenu plus populaire que lui.

D'autres, comme Marcel Monette, de la rue Labelle, s'inquiètent de la présence de l'ex-militaire dans son quartier. «Cela ne tient pas debout, amener un gars comme cela ici». Selon lui, plusieurs résidants du secteur partagent son opinion mais ont peur de s'exprimer. ●

Selon les psychologues consultés

Le risque de récidive est faible

Montréal (PC)

■ Malgré une personnalité obsessive-compulsive, Denis Lortie ne souffrirait d'aucune maladie psychiatrique majeure, indique le rapport de la Commission nationale des libérations conditionnelles sanctionnant la remise en semi-liberté de l'auteur de la fusillade de l'Assemblée nationale.

Le rapport de 17 pages contient des extraits d'avis concordant, soumis à la Commission nationale des libérations conditionnelles par quatre psychiatres, une psychologue et l'équipe de gestion de cas de Denis Lortie.

La décision accordant la semi-liberté à Lortie a été rendue le 28 novembre 1994.

Le Journal de Montréal a obtenu hier le document après avoir fait la veille une demande d'accès au registre des décisions de la Commission.

Les professionnels sollicités s'accordent pour dire que l'intrusion de Denis Lortie à l'Assemblée nationale était due à un épisode au cours duquel il avait souffert d'une perte aigJue du sens de la réalité.

«Les différents experts consultés dans votre dossier (celui de Lortie) s'entendent généralement pour établir un diagnostic de personnalité obsessive-compulsive alors qu'aucune pathologie majeure, telle psychose ou trouble affectif majeur ou trouble de personnalité de nature anti-sociale, narcissique ou «borderline» n'est décelée.»

Opinions

«...il ne fait pas de doute, écrit le Dr A. Thibault, en mai 1992, que l'impact de son délit a non seulement laissé une empreinte tangible dans son vécu intérieur mais qu'en outre M. Lortie a été amené par la suite à apprendre à communiquer davantage, à s'extérioriser et ultimement à mieux composer avec ses tensions.» Un peu moins d'un an plus tard, en mars 1993, le Dr J. Lesage a dit que Denis Lortie avait «développé une connaissance de lui-même qui va lui permettre de connaître les signes précurseurs de son agressivité et qu'il (avait) développé une capacité de l'exprimer de façon appropriée.»

Le Dr P. Gagné, lui, a indiqué, le 13 juillet 1993: «Actuellement, M. Lortie ne m'apparaît pas représenter un danger soit pour lui-même soit pour les autres.»

Dans la dernière évaluation présentée dans le document de la Commission et effectuée le 19 août 1994, A. Therrien, psychologue, écrit: «Nous croyons que les conditions dans lesquelles ce geste (fusillade de l'Assemblée nationale) a été perpétré ne sont plus présentes aujourd'hui et le risque que le sujet se retrouve dans une même situation psychique et contextuelle est faible.»

Tous les experts ont cependant suggéré que Denis Lortie soit suivi par un professionnel après sa semi-libération conditionnelle.

Bonne conduite

Dans sa décision, la Comission nationale des libérations conditionnelles souligne la bonne conduite de Denis Lortie en prison et sa participation active et volontaire à plusieurs programmes. Elle note aussi que Lortie s'est conformé à la lettre aux directives imposées lors de ses permissions depuis 1992.

La demi-liberté conditionnelle de Denis Lortie est assortie de conditions. Il ne peut entrer en contact avec ses victimes ou leurs familles. Il lui est interdit de communiquer directement ou indirectement avec son ex-épouse et leurs enfants. Lortie ne peut accéder à l'Assemblée nationale ou aux terrains adjacents et doit se soumettre à un suivi psychologique.

À noter que le document obtenu de la Commission des libérations conditionnelles est une copie de celui reçu par Denis Lortie après sa demande de libération. ●

Terminé, l'anonymat

Hull (PC)

■ Jusqu'à ces derniers jours, une résidence parmi tant d'autres, le 146, rue Berri à Hull, fait la manchette depuis que Le Droit a rendu public le fait que l'ex-caporal Denis Lortie, auteur de la fusillade du 8 mai 1984 à l'Assemblée nationale du Québec, y passera les six prochains mois.

Pourtant, l'agence sociale spécialisée de l'Outaouais existe depuis 1970 et la résidence du 146, rue Berri, connue sous le nom de maison Roger-Larche, accueille des pensionnaires depuis une dizaine d'années. L'agence opère également une seconde maison de transition sur le boulevard Gréber a Gatineau, face au poste de police de la Sûreté Gatineau-Métro.

L'établissement offre un programme visant à amener les résidents à s'assumer, à prendre leurs responsabilités et à s'intégrer à la communauté aussi bien au plan écononique qu'en termes d'emploi et de relations avec les autres. ●

Lortie...

(Suite de la page 1)

un geste que j'ai commis et je ne peux pas l'effacer. Il faut que je compose avec ça pour le reste de mes jours.»

Denis Lortie passera les six prochains mois dans une maison de transition de la rue Berri, à Hull, où son arrivée a suscité des commentaires qui vont de l'inquiétude à la simple curiosité. Il a quitté le pénitencier de Ste-Anne-des-Plaines le 21 décembre dernier.

La présence des journalistes dans le quartier a aussi perturbé quelque peu les habitudes des résidants du secteur. «Les gens n'en parlent pas beaucoup. Ils parlent surtout des journalistes qui les interrogent», déclare Jean Ménard, le propriétaire du dépanneur Ti-Jean, situé à quelques mètres de là. ●

Deux rescapés

Brompton (PC)

■ La tragédie du lac Brompton se sera donc soldé par le sauvetage miraculeux de deux des quatre disparus. Les plongeurs de la SQ ont aussi découvert en fin d'après-midi hier le corps de l'une des quatre personnes portées disparues.

«On s'en allait sur le lac et on a vu s'enliser la motoneige devant nous», a raconté Lucie Bernier, de Valcourt. «J'ai pu débarquer de notre motoneige la première. Christian a dû se défaire du cordon de sécurité qui le reliait à notre machine qui s'enlisait aussi. On a entendu un cri venant des deux autres et après, plus rien...» ●

6 / 49

21-22-24-31-33-34
Complémentaire: 41

Extra: 027648

La Quotidienne

1-7-5
1-4-7-2

VOTRE DON VA LOIN
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Faits et méfaits

Il attend son procès pour facultés affaiblies

■ Alma (PC) — Un automobiliste de Laval, Guy Bolduc, 29 ans, a dû déposer 500 $ en argent et renoncer à son permis de conduire et à l'alcool, hier, à Alma, pour reprendre sa liberté provisoire en attendant d'être jugé pour facultés affaiblies ayant causé la mort de Raymonde Maltais, de Sainte-Monique, au Lac-Saint-Jean.

Selon la poursuite, une voiture conduite par Bolduc est entrée en collision avec un autre véhicule, samedi dernier, à l'entrée du village de Sainte-Monique-de-Honfleur.

Mme Maltais, 41 ans, qui était passagère dans ce dernier véhicule, a été tuée, tandis que son conjoint, Réjean Brisson, a été gravement blessé.

Détenu à Chicoutimi depuis son arrestation sur les lieux de l'accident, Bolduc a été conduit, hier, au palais de justice d'Alma, où il a comparu devant le juge Rosaire Larouche, de la cour du Québec.

En plus d'une accusation de facultés affaiblies ayant causé la mort, Bolduc est également accusé de facultés affaiblies ayant causé des lésions corporelles à Réjean Brisson.

La cause a été fixée au 10 février pour communication de la preuve.

Affaire Barnabé: procès le 10 avril

■ Montréal (PC) — Le procès des cinq policiers accusés d'avoir brutalisé Richard Barnabé durera un mois et il commencera le 10 avril, devant un jury de la cour supérieure.

C'est la date sur laquelle se sont entendus le nouveau représentant du procureur général, Me Jean Lortie, de Québec, et les trois avocats de la défense, Mes Sophie Bourque, Pierre Dupras et Ronald Picard.

La juge Claire Barrette-Joncas, qui présidait l'ouverture des assises criminelles de la Cour supérieure, hier, a également fixé une conférence préparatoire pour le 2 février, au cours de laquelle les avocats tâcheront de prévoir le déroulement du procès afin de faire en sorte qu'il avance le plus rondement possible.

Outre Me Lortie, Me Martin Chabot, de la Beauce, a été nommé pour remplacer les deux avocats au dossier jusqu'à la semaine dernière.

Mes Sabin Ouellette et Denis Dionne ont été remplacés la semaine dernière, après avoir fait des commentaires sur l'affaire au quotidien Le Devoir.

Les nouveaux avocats prendront quelques semaines pour se familiariser avec l'affaire, mais il n'était pas question de tenir le procès avant le mois de mars même avant l'incident de la semaine dernière, dit-on.

Me Lortie, dans le contexte actuel, a préféré s'abstenir de toute déclaration aux médias en sortant de la salle d'audience, hier.

Les policiers Manon Cadotte, 24 ans, Pierre Bergeron, 40 ans, Michel Vadeboncoeur, 24 ans, Louis Samson, 31 ans, et André Lapointe, 30 ans, font face à trois chefs d'accusation: voies de fait graves, voies de fait causant des lésions corporelles et infliction illégale de lésions corporelles à Richard Barnabé. Ils sont tous suspendus depuis un an.

Barnabé, un chauffeur de taxi de 40 ans, repose dans un coma irréversible depuis qu'il est sorti de la cellule du poste 44 de la CUM, le 14 decembre 1993.

Il avait été arrêté quelques heures auparavant.

Une ordonnance de non-publication frappe toute la preuve qui a été présentée à l'enquête préliminaire, et qui sera soumise aux 12 citoyens qui jugeront les policiers.

Christian Mistral en liberté

■ Montréal (PC) — L'écrivain Christian Mistral a réussi à sortir de prison avant Noël, en avouant avoir battu une femme.

Mistral (de son vrai nom Christian Roy), 30 ans, pensait recouvrer sa liberté, le 15 décembre, en s'avouant coupable de voies de fait dans son plus récent dossier, au palais de justice de Montréal.

Il a été condamné à une journée de prison pour cette infraction, dont les faits remontent au 28 novembre 1994.

Mais, en étant accusé encore une fois (la troisième en un an et demi), sa liberté provisoire dans son autre affaire (inscrite le 27 septembre 1994) a été annulée.

Le romancier vedette était menacé de passer les Fêtes en prison, car son procès dans cet autre dossier était prévu pour le 28 avril 1995.

Mistral s'est donc à nouveau présenté devant un juge, le 22 décembre, afin de «régler» ce dossier.

Il a reconnu avoir battu une examie deux fois (voies de fait simples) au mois de septembre.

Le juge Claude Vaillancourt, de la Cour du Québec, tenant compte du fait que l'écrivain est détenu préventivement depuis le 29 novembre, ne l'a condamné qu'à une autre journée de prison.

L'auteur de chansons et de romans (Vamp, Vautour) a encore une fois reçu une ordonnance de probation, de deux ans cette fois-ci. Elle l'oblige à «garder la paix» et à avoir une bonne conduite. ●

SESSION D'INSCRIPTIONS
La santé, le bien-être vous intéressent
CENTRE PROFESSIONNEL DE FORMATION EN MÉDECINE ALTERNATIVE
SESSION HIVER 1995
FORMATION DÉBUTANT EN JANVIER 1995

Massothérapie	28 janvier
Naturothérapie	7-14 janvier
Alimentation	18 janvier
Hygiène de l'oreille	7 janvier
Hygiène des pieds	février
Conseiller herboriste	26 janvier
Réflexologie	13 février
Digito-électro-puncture	18 mars
Drainage lymphatique	février
Initiation numérologie	7 février

COURS RECONNU PAR L'O.N.Q. ACCRÉDITÉS POUR FINS D'IMPÔTS.
CENTRE DE THÉRAPIES ET VENTE DE PRODUITS NATURELS
Club de Santé "Fleur de Prunier"
CENTRE DE SANTÉ
Pauline Gagnon
466 A, Bonaventure, Trois-Rivières (Québec) G9A 2B4
Téléphone: (819) 374-1651
Télécopieur: (819) 371-2430

SOLDE ANNUEL DE JANVIER
RABAIS RABAIS RABAIS RABAIS
SUR UNIFORMES
Grandeurs 2 à 52
Hommes et femmes
BOUTIQUE FRIMOUSSE
606, rue Bonaventure, Trois-Rivières
374-4958
Stationnement à l'arrière du magasin

CE MATIN À LA FRÉQUENCE 1220 AM
IL Y A DU NOUVEAU
DÈS 11h
YVON PICOTTE
ANIME LIBRE-ÉCHANGE
536-0122
cksm 1220
L'ALTERNATIVE AM AU CENTRE-MAURICIE

Le Nand Swasti à Bécancour

Premier navire de l'année 1995

Roger Levasseur
Bécancour

■ C'est un minéralier transportant 39 000 tonnes métriques d'alumine pour le compte de l'Aluminerie de Bécancour inc. qui, en accostant au port de Bécancour à 14 h hier, a mérité l'honneur d'être le premier de l'année 1995.

Les autorités portuaires étaient sur place pour souhaiter la bienvenue au capitaine du Nand Swasti.

Le pdg de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, M. Pierre Clouâtre, a cependant indiqué qu'aucune autre manifestation spéciale marquerait l'arrivée du premier navire de 1995, compte tenu du climat d'austérité qui prévaut à la Société du parc de Bécancour comme ailleurs.

À cause de la rigueur des hivers québécois, la SPIPB a toutefois tenu à souligner le rôle exceptionnel que jouent les divers intervenants, soit la Garde côtière canadienne qui assure la navigabilité du fleuve Saint-Laurent ainsi que de ses trois installations portuaires, et les pilotes du Saint-Laurent central ainsi que Trois-Rivières Remorqueurs ltée et ses pilotes qui assurent les arrivées et départs des navires.

Le Nand Swasti bat pavillon indien, ayant été enregistré à Bombay. Il mesure 183 mètres de long et 31 de large et son poids en lourd est de 41 450 tonnes métriques.

Légère amélioration

«71 navires ont mouillé au port de Bécancour au cours de l'année 1994, comparativement à 65 l'année précédente.

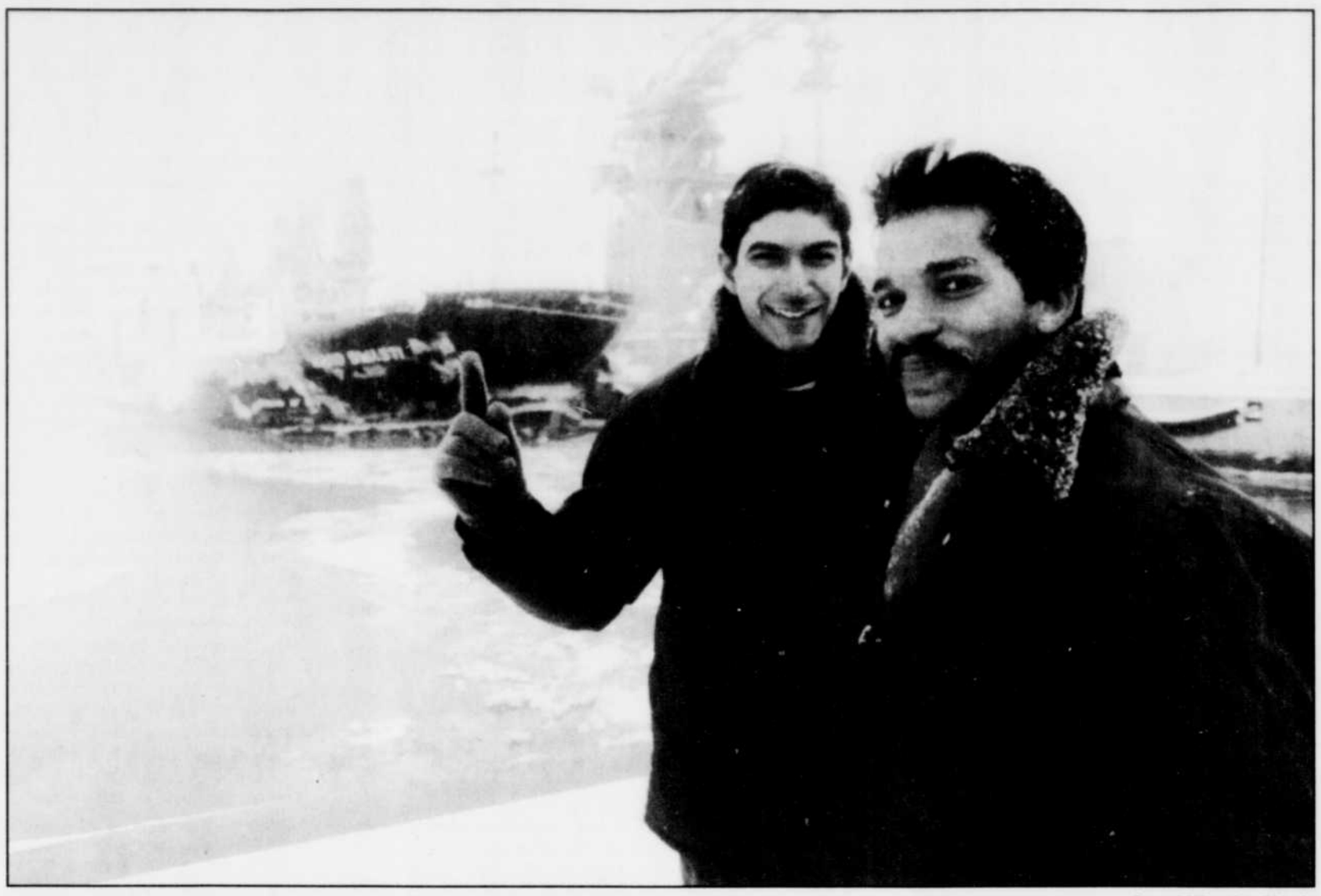
Les marchandises manutentionnées ont totalisé 1 329 245 tonnes métriques, comparativement à 1 318 865 tonnes en 1993.

On remarque une légère augmentation pour le nombre de navires et aussi pour la marchandise manutentionnée, ce qui en soit est une bonne nouvelle qui peut nous faire penser que les activités reprendront à la hausse au cours de 1995», a brièvement commenté le pdg Clouâtre.

La majeure partie des opérations du parc industriel de Bécancour est destinée aux entreprises du parc. L'Aluminerie de Bécancour a de nouveau été le plus grand utilisateur des installations portuaires avec 807 550 tonnes métriques, une baisse cependant de 30 000 tonnes en comparaison de 1993.

SKW Canada a connu en 1994 une aumentation de 60 000 tonnes avec un total de 126 010 tonnes métriques, ICI Canada, une hausse de près de 20 000 avec 105 042 et Norsk Hydro Canada, une augmentation de 35 000 tonnes avec un total de 91 027 en 1994.

À noter que pour la première année, Petresa Canada a utilisé les installations portuaires de Bécancour, pour 308 tonnes métriques. ●



(Image-Média: Alain Bédard)

Deux des matelots du Nand Swasti, V.T. Prasad Sarma et Guarav Bansal, étaient bien heureux d'être de l'équipage du premier navire à accoster au port de Bécancour en 1995.

La semaine prochaine, ce sera au tour du port de Trois-Rivières

Trois-Rivières (MA)

■ À Trois-Rivières, tout indique que c'est un bateau chargé d'alumine qui sera le premier navire étranger à faire son entrée au port en 1995.

Du moins, était-il le seul dans la course en date d'hier.

M. Réjean Nadeau, de Ports Canada, a mentionné que cé bateau était attendu pour le début de la semaine prochaine. Il a cependant dit tout ignorer de son nom, de sa provenance et des autres détails entourant son arrivée.

En plus d'être de l'étranger, le premier navire à faire son entrée au port de Trois-Rivières doit s'en venir directement à Trois-Rivières pour faire du transbordement sans s'arrêter dans un autre port canadien.

L'an dernier, le premier bateau à accoster avait fait son entrée au port local le 6 janvier par un froid très vif. Il s'agissait d'un bateau australien, chargé de 50 000 tonnes d'alumine, soit le Rubin Prosper. Le capitaine Gene Ortaliz avait reçu une oeuvre de l'artiste Serge Brunoni. ●

Câblodistribution

Le CRTC inondé de plaintes de clients furieux

Toronto (PC)

■ Le CRTC est inondé de plaintes de Canadiens furieux de la façon dont les câblodistributeurs leur ont facturé un bloc de nouvelles chaînes de télévision.

«Ils téléphonent, ils se plaignent, ils veulent savoir ce qui se passe», a expliqué mercredi M. Michel Blais, directeur du service des plaintes au bureau montréalais du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

M. Blais estime que le CRTC a reçu 2500 appels de plaintes depuis le 12 décembre dernier; 600 autres Canadiens mécontents ont écrit à l'organisme fédéral.

Le CRTC rapporte que la plupart des plaintes concernent la facturation «par défaut», une stratégie de mise en marché qui consiste à facturer un service à moins que le consommateur ne l'annule formellement.

D'autres téléspectateurs se plaignent que les nouvelles chaînes sont liées à des chaînes existantes, ce qui oblige les abonnés du câble à abandonner des canaux comme TSN ou CNN s'ils ne souhaitent pas recevoir le nouveau bloc.

Depuis l'apparition des nouvelles chaînes, le premier janvier, les plaintes ont aussi inondé les câblodistributeurs.

Un téléspectateur de Vancouver poursuit le câblodistributeur Rogers devant les tribunaux, et un député fédéral ontarien fait circuler une pétition demandant au CRTC de réexaminer la méthode de facturation des câblodistributeurs.

M. Blais, du CRTC, reconnaît qu'il n'existe aucun règlement du CRTC concernant la facturation.

La pratique est officiellement interdite au Québec mais les câblodistributeurs ont trouvé une échappatoire qui leur permet d'appliquer une méthode similaire, a indiqué un porte-parole du gouvernement.

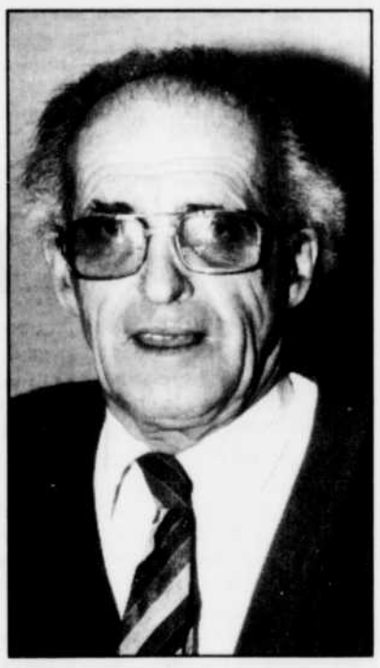
Selon les règlements du CRTC, explique M. Blais, les câblodistributeurs qui fournissent un service non sollicité doivent d'abord:

— prévenir le consommateur que le service est facultatif, et les informer du moment où la facturation entrera en vigueur automatiquement;

— offrir le service gratuitement pendant une période d'un mois;

— renseigner le client sur la façon de se «désabonner».

Les câblodistributeurs offrent les sept nouvelles chaines gratuitement pendant le mois de janvier. La facturation débutera en février. ●



Le maire de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, Jean-Jacques Duval.

À Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet

Le maire Duval se montre optimiste

Roger Levasseur
Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet

■ Selon le maire Jean-Jacques Duval, la municipalité de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet a connu une excellente année en 1994 et celle qui débute devrait connaître les mêmes succès. Le premier magistrat a plusieurs raisons d'être optimiste.

Ainsi, sa municipalité a connu une performance digne de mention au chapitre de la construction avec 265 permis émis pour une valeur totale déclarée de de près de 6 millions $, soit 1,5 million $ de plus qu'en 1993. Pour les constructions neuves, il y a eu 53 permis l'an dernier dont 31 pour des unifamiliales, ce qui représente en tout un montant de 4 758 000 $. En 1993, il y avait eu 39 permis pour des constructions nouvelles pour une valeur de 3 354 500 $. «Nous maintenons notre même programme d'incitation en 1995, soit la remise de 100% de la taxe foncière pour la première et la deuxième année et 50% pour la troisième, ce qui fait que notre population devrait connaître une bonne croissance, encore cette année», a indiqué le maire Duval.

Dans les principaux projets, la municipalité terminera l'aménagement du parc de l'Anse du Port, ce printemps. On installera six panneaux d'interprétation, des services sanitaires et on améliorera la voie d'accès. «Nous avons été surpris de voir l'achalandage à notre nouvel équipement touristique. Certains dimanches d'automne, on a noté entre 600 et 700 visiteurs. Au départ, quelques citoyens étaient contre le projet, mais aujourd'hui ces mêmes personnes s'en occupent comme si c'était à eux», a fait remarquer le maire. Cet aménagement qui comprend deux sentiers sur pilotis de 3150 pieds de longueur au total a coûté 500 000 $, dont la moitié est venue en subventions. Le maire précise que dans la partie de la municipalité, il y a eu le coût d'achat du terrain de 206 acres et que des montants pourront être récupérés dans l'avenir.

Saint-Jean-Baptiste projette de terminer les travaux de 500 000 $ entrepris sur la partie est du fleuve. Grâce au programme Infrastructures Canada-Québec, on pense pouvoir changer l'aqueduc sur la route des 60 jusqu'au parc de l'Anse du Port.

À la fin de décembre, le conseil a adopté un budget de 1 587 329 $ comparativement à 1 433 365 $ pour 1994. La taxe foncière passe de 0,624 $ du 100 $ à 0,63 $, celle de la police, de 0,0962 $ à 0,0959 $, celle de l'eau de 170 $ à 187,50 $ et celle de l'égout de 57 $ à 51 $. La taxe des vidanges est réduite. Il y a une nouvelle taxe de 0,043 $ du 100 $ pour le financement des six mois en 1995 des travaux à l'usine de filtration de Nicolet. ●

Qu'ils soient pour ou contre la souveraineté

Boulet souhaite que tous s'expriment

Marcel Aubry
Trois-Rivières

■ Le nouveau président de la Commission régionale itinérante de la Mauricie-Bois-Francs-Drummond, M. Gilles Boulet, souhaite vivement que tous les gens qui ont quelque chose à dire à propos de l'avant-projet de loi déposé par le gouvernement, qu'ils soient pour ou contre la souveraineté du Québec, se rendent devant cette commission et aillent le dire.

Au lendemain de sa nomination, hier, M. Boulet a indiqué au *Nouvelliste* qu'il avait accepté sans trop d'hésitation la proposition du premier ministre parce qu'il pensait qu'il était important d'accepter ce rôle mais aussi, parce qu'il aime beaucoup la région et que c'est une démarche qui, à ses yeux, est profondément démocratique.

Avant de prendre cette responsabilité, M. Boulet a dit avoir posé une seule question au chef du gouvernement. Il voulait savoir si, dans l'esprit de M. Parizeau, le rôle de président en était un tout à fait indépendant des options et des opinions politiques. Il a tout de suite été rassuré lorsque M. Parizeau lui a immédiatement répondu: «Certainement monsieur.»

La brève conversation téléphonique entre les deux hommes a eu lieu vers la fin de l'avant-midi, mardi, soit quelques heures seulement avant que le premier ministre ne rende publics les noms des nouveaux présidents de commissions. Auparavant, M. Boulet avait reçu un premier appel téléphonique, un peu avant Noël, du député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale et délégué régional, M. Guy Julien. Celui-ci lui avait alors demandé s'il accepterait d'être membre de la commission. Après avoir pris une journée de réflexion, il avait répondu OUI.

M. Boulet admet que l'hypothèse posée dans l'avant-projet de loi est que «le Québec est un pays souverain». Mais que ce soit cette hypothèse ou encore: «Voulez-vous qu'on se sépare du Canada?» ou bien: «Voulez-vous qu'on reste dans le Canada?», tout cela revient un peu au même, selon lui. L'important, à son avis, c'est que tout le monde puisse exprimer son opinion, soit en faveur de ce qui leur est proposé, soit contre ce qui leur est proposé, soit en demandant des changements à ce qui leur est proposé.

«Je souhaite que tous ceux qui ont quelque chose à dire, qu'ils soient pour, qu'ils soient contre ou qu'ils soient entre les deux, viennent nous le dire», a insisté le président, en soulignant qu'une fois que la démarche sera terminée, il sera trop tard pour dire s'ils sont pour ou s'ils sont contre la proposition qui leur est faite. Selon lui, c'est lorsque la commission ira rencontrer les gens qu'il sera opportun que tous ceux qui ont quelque chose à dire aillent le dire.

Quant au Parti libéral du Québec, même s'il a annoncé qu'il ne participerait pas à la consultation préréférendaire en tant que parti politique, M. Boulet souhaite vivement que les individus qui supportent la même idéologie se manifestent devant la commission en tant qu'individus.

M. Boulet a mentionné qu'il n'était membre d'aucun parti politique actuellement et qu'il ne l'avait pas été non plus dans le passé. Et aux journalistes qui lui demandent comment il a voté lors des référendums de 1980 et de 1992, il se contente de répondre que «c'est personnel».

Encore hier, M. Boulet avait assez peu de détails sur tout ce qui entourera son rôle de président. M. Parizeau lui a tout simplement dit à ce sujet qu'il lui faudrait organiser les détails au plan régional. C'est pourquoi, dès hier matin, il entrait en communication avec M. Julien à ce sujet. Les deux hommes s'assoiront ensemble prochainement afin d'établir toute la logistique du procédé, de former la Commission, de déterminer le calendrier des activités et les lieux des rencontres qui se tiendront à compter de février.

L'ex-recteur fondateur de l'UQTR ne croit pas que sa nouvelle fonction puisse affecter son travail de directeur général du Musée des arts et traditions populaires. Il tient cependant à préciser que c'est en tant qu'individu qu'il a été sollicité et que c'est aussi en tant qu'individu qu'il a accepté le poste de président. Il assure qu'il ne négligera pas ses autres fonctions pour autant. ●

RÉSULTATS loto-québec

Poule aux Oeufs d'or MC

Tirage du **94-01-04**

1er numéro		2e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
169818	10 000 $	719558	10 000 $
69818	1 000 $	19558	1 000 $
9818	100 $	9558	100 $
818	10 $	558	10 $
18	5 $	58	5 $
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
16981	1 000 $	71955	1 000 $
1698	100 $	7195	100 $
169	10 $	719	10 $
16	5 $	19	5 $

3e numéro		4e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
572349	10 000 $	401153	100 000 $
72349	1 000 $	01153	1 000 $
2349	100 $	1153	100 $
349	10 $	153	10 $
49	5 $	53	5 $
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
57234	1 000 $	40115	1 000 $
5723	100 $	4011	100 $
572	10 $	401	10 $
57	5 $	40	5 $

Banco

2	26	30	31	32
34	38	40	43	47
49	51	53	55	60
62	63	64	65	68

Tirage du 94-01-04

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Harcèlement, menaces, méfaits

Carl Lesieur ne pourra recouvrer sa liberté

Linda Corbo
Trois-Rivières

■ Carl Lesieur, un résidant de Cap-de-la-Madeleine de 31 ans, devra demeurer derrière les barreaux dans l'attente de la suite de ses procédures judiciaires relativement à diverses causes de harcèlement, menaces de mort et méfaits.

Le juge Narcisse Proulx de la cour du Québec en a décidé ainsi hier à la lumière des antécédents judiciaires dont Lesieur dispose depuis 1982, ponctués de vols, de fraudes et de méfaits. Une feuille de route lourde, désarmante et accablante, a d'ailleurs précisé le magistrat, d'autant plus que deux autres causes sont encore en attente au palais de justice de Trois-Rivières, et une dernière à Shawinigan pour attouchements sexuels cette fois.

Dans la cause entendue hier, Lesieur est cette fois accusé de menaces à l'endroit du fils de ses ex-employeurs, de vandalisme et de harcèlement envers ces derniers et de divers vols et méfaits. D'autres plaintes de locataires devraient suivre, dont une de menaces de voies de fait.

Depuis janvier 1994, Carl Lesieur veillait à l'entretien de blocs appartement de la rue Notre-Dame à Cap-de-le-Madeleine appartenant à M. et Mme Paillé, résidants de Louiseville. À la propriété de ces derniers, du vandalisme aurait été pratiqué sur un tracteur et des outils auraient disparus. Les menaces de mort étaient quant à elle dirigées vers le fils des propriétaires, un policier de la CUM à Montréal.

En défense, l'avocat Richard Trottier a plaidé le fait que son client a déjà entrepris des recours au civil pour réclamer des sommes non payées de la part de ses anciens employeurs. Me Trottier a aussi fait valoir l'obtention du nouvel emploi de son client pour le compte de «Parkinson Mauricie» où celui-ci veillait à l'entretien ménager des foyers de bénéficiaires. À cet endroit, il appert toutefois que M. Lesieur aurait été engagé sous fausse représentation, soit en taisant les vols commis par le passé.

Malgré la volonté de M. Lesieur de déménager chez un ami pour la durée des procédures, le procureur de la Couronne, Me Yvon Lefebvre s'est objecté à sa remise en liberté. C'est cette suggestion que le juge a préféré retenir, précisant que le haut degré d'instabilité dans le comportement du prévenu ne lui donnait aucunement confiance. ●

Gens branchés,
le tout dernier cri
dans le monde de la mode,
tous les vendredis dans
Le Nouvelliste
le journal qui s'IMPOSE

DON DE 2000$ DE LA COMPAGNIE BELL À ALBATROS 04 ET SOCIÉTÉ DU CANCER



Dernièrement, Madame Alice Dionne de la compagnie Bell, procédait à la remise de 2 chèques de 1 000$ chacun, pour soutenir des organismes humanitaires. Assistaient à la remise des dons: de gauche à droite, Madame Lucille Lemaire, de la Maison Albatros, Madame Alice Dionne, de Bell Canada et Madame Luce Girard, agente de développement de la Société du cancer.

(Publicité)

Palais de justice

Linda Corbo
Trois-Rivières

Attouchements

■ Un homme de 73 ans de Louiseville s'est présenté hier au palais de justice de Trois-Rivières sans avocat pour plaider coupable aux accusations qui reposaient contre lui.

L'homme est accusé d'avoir incité deux fillettes de moins de quatorze ans et une adolescente à le masturber moyennant des sommes d'argent. Les gestes commis se seraient produits entre septembre 1993 et mai 1994 et impliqueraient ses petites-filles.

En prenant connaissance du dossier et de la gravité des accusations, le juge Narcisse Proulx de la cour du Québec a fortement conseillé au septuagénaire d'avoir recours aux services d'un avocat, suggestion qu'il a finalement retenue.

Étant donné l'âge de son client, Me René Vallerand a pour sa part demandé la confection d'un rapport présentence avant de poursuivre les procédures fixées au 6 avril.

Une nuit qui lui coûtera cinq mois

■ Mario Joly, 28 ans, a écopé de cinq mois de prison pour avoir proféré des menaces de mort à un homme et une femme. Dans la nuit du 28 au 29 décembre, dans un état d'ébriété avancé, le jeune homme avait pris le téléphone pour procéder à cet exercice de défoulement.

Joly était déjà sous le coup d'une probation de trois ans pour des voies de faits causées en 1993. En août 1994, il avait ajouté à sa feuille de route en réitérant des voies de fait, gestes qui l'avaient mis à l'écart de la société pour quatre mois.

Dans les circonstances, le juge Narcisse Proulx a opté cette fois pour un emprisonnement de plus longue durée auquel il a ajouté une période de probation de deux ans et une interdiction de rentrer en communication avec les deux victimes.

Vol d'une remorqueuse

■ Stéphane Richard, 21 ans, a écopé hier de deux ans de pénitencier pour le vol d'une remorqueuse d'une valeur de quelque 15 000 $ effectué à Sainte-Eulalie le matin du 26 décembre. Lui et son comparse, Mario Bélanger, ont commis ce geste sous l'influence de la drogue et se sont fait prendre en flagrant délit par le propriétaire.

Richard avait déjà écopé d'une peine de 15 mois de prison pour une infraction du même genre en septembre 1994 et brisait du coup une probation. Ses antécédents judiciaires, ponctués de plusieurs accusations de vols et de bris de promesses de toutes sortes, n'étaient pas de nature à éveiller la clémence du juge Narcisse Proulx qui a plutôt opté pour la dissuasion en lui indiquant le pénitencier.

Richard avait demandé par l'entremise de son avocat d'être incarcéré dans l'institution provinciale de Waterloo où il pourrait apprendre un métier mais sa requête n'a pas été entendue.

Mario Bélanger reviendra de son côté devant le tribunal vendredi.

Loin des pharmacies Jean-Coutu

■ Patrick Roy, un homme de 29 ans de Trois-Rivières, devra se tenir loin des deux pharmacies Jean-Coutu de la ville, du moins jusqu'au 31 janvier alors qu'on décidera de son sort pour les gestes commis le 31 décembre à la succursale de la rue Royale. En cet après-midi de la veille du jour de l'An, il avait été pris pour un vol à l'étalage et s'en était pris à son tour à un agent de sécurité. Sa liberté provisoire lui a été accordée par le juge Gilles Bergeron de la cour du Québec lundi, moyennant un engagement de 500 $.

Une facture de 50 $

■ Deux jeunes hommes, l'un de Trois-Rivières-Ouest et l'autre de Saint-Étienne-des-Grès devront tous deux payer une amende respective de 50 $ pour introduction par effraction et méfaits dans des chalets à proximité du boulevard Saint-Jean. Devant le délabrement des bâtisses et croyant ces lieux abandonnés, les deux comparses avaient entrepris de s'y installer le 27 octobre dernier.

Stéphan Ratelle
Shawinigan

Pellerin libéré

■ Après l'avoir vertement sermonné, le juge Guy Lambert, de la cour du Québec, a remis en liberté Claude Pellerin, cet individu accusé d'avoir dévalé, au volant d'une voiture, l'une des pentes de la station de ski Mont relais Saint-Mathieu.

«Un peu plus de plomb dans la tête ne vous ferait pas de tort», a indiqué le juge Lambert, qualifiant le geste du jeune homme de «cave». Le juge a toutefois accepté la requête de l'avocat de la défense, Me Sylvie Bourassa, de relâcher l'individu de 21 ans afin qu'il poursuive ses études. Claude Pellerin, de Shawinigan, étudie actuellement en marketing de l'automobile en Ontario.

Éprouvé, le père de l'accusé est venu garantir que son fils garderait une bonne conduite et qu'il fallait le libérer afin que celui-ci ne perde pas une année scolaire. Le père a même demandé au juge que ce dernier retire le permis de conduire de son garçon afin de lui donner une leçon.

Claude Pellerin devra se présenter en cour le 9 février prochain. Il fera face à des accusations de bris d'engagement, de voies de fait et de conduite dangereuse.

Les faits qui lui sont reprochés ont été commis le 29 décembre dernier. Pellerin aurait alors dévalé une pente de ski à Saint-Mathieu-du-Parc au volant d'une Honda civic blanche.

En état d'ébriété

■ Paul Domaine fils de Saint-Jean-des-Piles saura aujourd'hui s'il peut recouvrer sa liberté en attente de son procès, relativement à un accident survenu à Saint-Georges-de-Champlain.

Le 23 décembre dernier, l'individu de 22 ans aurait heurté une fille de 13 ans. L'adolescente souffre d'une fracture double du bassin et d'une fracture de la rotule.

Domaine sera accusé de conduite en état d'ébriété causant des lésions corporelles. Il conduisait sa voiture depuis près d'un an sans détenir de permis de conduire.

Le jeune homme a avoué avoir consommé plusieurs boissons alcooliques de midi jusqu'à peu de temps avant l'accident. Cet accident est survenu vers 16h50. Domaine aurait été incapable d'éviter la jeune fille qui traversait la rue. Il aurait ensuite paniqué, préférant s'enfuir. Ce n'est que près d'une semaine plus tard que des agents de la Sûreté du Québec ont intercepté l'individu.

Clémence du juge

■ Michel Charest, un individu de Saint-Tite, a bénéficié de la clémence du juge. Il a été condamné à 700 $ d'amende ou six mois de prison après avoir été reconnu coupable sous deux chefs d'accusation relativement à un accident survenu le 8 octobre 1993.

Après avoir été impliqué dans un accident de voiture à Hérouxville, l'individu a filé à son domicile de Saint-Tite plutôt que de demeurer sur les lieux.

Intercepté à son domicile par les policiers, Charest a refusé de souffler dans l'alcootest. «Vous avez un pied dans la prison», lui a signalé le juge Guy Lambert. Si vous conduisez, même à jeun, vous irez en prison.»

Charest a été reconnu coupable, de 1983 à 1991, à trois accusations de conduite avec les facultés affaiblies.

Ferron est libre

■ Marc Ferron de Saint-Roch-de-Mékinac a bénéficié du doute de présomption d'innocence. Le juge Guy Lambert de la cour du Québec l'a libéré inconditionnellement d'une accusation de voies de fait contre son ancienne amie de coeur.

Cette dernière avait porté plainte relativement à une bousculade survenue le 23 décembre 1993 à l'ancien domicile de Ferron à Saint-Roch-de-Mékinac.

Ferron n'aurait pas accepté, selon la version de la victime, qu'elle retourne avec son ancien «chum». Au cours d'un soirée, il l'aurait bousculé, lui arrachant notamment une boucle d'oreille.

«Si j'avais à choisir, je prendrais la version de madame. Mais en raison d'un doute raisonnable, je dois prononcer l'acquittement», a indiqué le juge Guy Lambert.

Spot 55

■ Deux causes différentes ont été entendues par le juge Guy Lambert, relativement à des bagarres au Spot 55 de Shawinigan.

Marc Cloutier a, d'une part, été reconnu coupable de s'être livré à des voies de fait lors d'une bagarre, le 15 janvier dernier.

De son côté, un autre individu sans antécédent judiciaire, devra verser 50 $ au centre Roland-Bertrand, en relation avec une bagarre avec le portier survenue le 31 janvier 1994. Il a été libéré sans condition.

Le portier, également accusé de voies de fait et de lésions, reviendra devant la cour le 9 février prochain.

Dans le dossier de Marc Cloutier, ce dernier a également été reconnu coupable de conduite en état d'ébriété dans une autre affaire. Il s'agit de sa troisième cause de facultés affaiblies en l'espace de quatre mois. ●

Faits et méfaits

Des fouilles difficiles

■ Trois-Rivières (GV) — Il semble que le service des enquêtes du poste de Sécurité publique de Trois-Rivières n'ait pas fini de rencontrer les difficultés pour éclaircir les circonstances entourant l'incendie de la rue Williams, survenu tôt mardi.

Les flammes ont ravagé l'immeuble qui abritait jadis l'épicerie de quartier. Le bâtiment était inhabité depuis cinq ans. La Banque Nationale en assurait la supervision.

Selon le capitaine Pierre Descôteaux, responsable des enquêtes au poste de Sécurité publique, le passage du détective chargé du dossier n'a pas encore permis d'identifier la cause exacte de ce sinistre. Les soupçons sont toutefois portés vers une source électrique qui se trouverait au plafond, tout près de l'endroit où le foyer d'incendie a été identifié, au deuxième étage.

En effet, même si la bâtisse demeurait inoccupée depuis cinq ans, le service électrique n'avait pas été débranché. On voulait ainsi s'assurer que rien ne gèlerait à l'intérieur. Par contre, toutes les portes étaient verrouillées.

Les policiers n'ont trouvé aucune trace d'entrée par effraction. Avec le froid qui sévit et les chutes de neige enregistrées depuis cet incendie, il va sans dire que la recherche d'indices susceptibles d'écarter tout doute possible sur l'origine du feu s'annonce difficile.

Vaste opération

■ Drummondville (GV) — Une quinzaine de policiers de la Sûreté du Québec ont participé à une poursuite qui s'est étendue durant toute la matinée, hier, après un vol par effraction perpétré à Saint-Bonaventure par trois individus de Montréal.

L'histoire débute au cours de la nuit de mardi à mercredi, alors que les suspects volent un véhicule de type Econoline sur le boulevard Lemire, à Drummondville. Par la suite, le trio se dirige à Saint-Bonaventure, au commerce Mini-Mécanique (Réparation Pilon), situé au 629, route 143.

Les malfaiteurs réussissent à paralyser le système d'alarme de l'endroit, puis s'introduisent tout bonnement à l'intérieur. Ils s'emparent de divers articles, notamment des scies à chaîne, des génératrices et des outils de jardinage électriques. La valeur de la marchandise dérobée est évaluée à 15 000 $.

Après leurs méfaits, les suspects se sont dirigés à nouveau vers Drummondville, vraisemblablement pour reprendre possession de leur véhicule. Toutefois, des voisins du commerce ont tout vu et ont immédiatement communiqué avec le propriétaire. Le poste de la SQ de Drummondville a également été avisé, vers 4 h 30.

En se dirigeant vers son établissement, le propriétaire a reconnu, au loin, le véhicule des voleurs qui lui avait été décrit. Il a donc mis sa voiture de travers sur la route, afin d'arrêter les suspects. Mais ces derniers ont bifurqué vers l'entrée privée située au 40, route 143, à la limite de Saint-Majorique, où ils ont abandonné le véhicule et le matériel volés.

Les policiers se sont rapidement lancés à la poursuite des malfaiteurs, qui avaient pris la poudre d'escampette à pied, vers un boisé. Vers 7 h, un premier individu a été arrêté. Mais les policiers se sont aperçus que ses deux complices avaient pris des directions opposées.

Ne sachant pas si les deux autres individus étaient armés, les forces de l'ordre ont décidé d'entourer le boisé. Des policiers de Drummondville, Tracy, Saint-Hyacinthe et de l'unité d'urgence de Trois-Rivières ont participé à cette opération.

Vers 11 h 30, les deux lascars ont finalement été localisés, grâce à un hélicoptère dépêché de Québec.

Les trois jeunes hommes ont comparu en fin de journée hier, au palais de justice de Drummondville. Ainsi, Martin Saint-Onge, 24 ans; Stéphane Dubois, 27 ans, et Yves Ducharme, 24 ans, tous les trois de Montréal, doivent répondre à des accusations d'introduction par effraction, vol et vol de véhicule. Ils ont été remis en liberté sous condition, et reviendront devant un juge de la Cour du Québec pour leur comparution formelle, le 2 février.

400 000 $ de dettes

■ Cap-de-la-Madeleine (GV) — Le syndic Jacques Roy, responsable du dossier de la faillite du Café Europa de Cap-de-la-Madeleine, mentionne que ce restaurant des Galeries du Cap avait accumulé des dettes de 433 000 $ lorsque la décision de mettre la clé dans la porte a été prise.

Depuis le 3 janvier, le syndic Roy & Associés de Trois-Rivières administre l'établissement. Selon M. Roy, il devenait évident que le restaurant ne pouvait rencontrer son seuil de rentabilité, puisque le propriétaire, M. Raymond Boisvert, perdait de l'argent à chaque semaine. ●

MESSAGE

AUX ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

Dans le but de favoriser la main-d'oeuvre étudiante régionale, Hydro-Québec région Mauricie désire informer tous les étudiant(e)s de niveau universitaire qu'elle procédera à l'embauchage de guides-animateurs dans le cadre du programme estival de visites de centrales.

LIEU DE TRAVAIL

- **CENTRALE NUCLÉAIRE GENTILLY 2**
- **CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE SHAWINIGAN 2 ET CENTRE DE L'INTERPRÉTATION DE L'INDUSTRIE DE SHAWINIGAN**
- **CENTRE D'INFORMATION DE GRONDINES**

Les étudiants de la région intéressés à poser leur candidature sur ces postes pourront le faire en s'adressant auprès de **leur bureau de placement pour étudiants de leur université respective** au Québec.

Les postes seront affichés sur les campus universitaires au bureau de placement pour étudiants **du 23 janvier au 10 février 1995.** Les exigences de l'emploi ainsi que les responsabilités des guides-animateurs seront disponibles sur le tableau d'affichage des universités. Les formulaires doivent être retournés aux différents bureaux de placement des universités respectives.

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes



AVENTURE
ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

MEILLEURS PRIX GARANTIS*

LIVRAISON GRATUITE

MÊME LE DIMANCHE!
Détails en magasin

NE PAYEZ RIEN AVANT
OCTOBRE 95
AUCUN DÉPÔT, AUCUN INTÉRÊT, AUCUN PAIEMENT, MÊME SUR LES TAXES!

PAS DE FRAIS CACHÉS! | PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION!

SUR PRODUITS SÉLECTIONNÉS. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. DÉTAILS EN MAGASIN

HÂTEZ-VOUS ET VENEZ PROFITER DE LA SUPER
LIQUIDACTION

JUSQU'À 80% DE RABAIS! TÉLÉVISEURS | MAGNÉTOSCOPES VHS | CAMÉSCOPES | SYSTÈMES AUDIO | RADIOS | ÉLECTRO-MÉNAGERS | ORDINATEUR | SONY | HITACHI | SANYO | Panasonic | JVC | RCA | Packard Bell | AST | IBM — LES MEILLEURES MARQUES!

TÉLÉVISEUR

SANYO



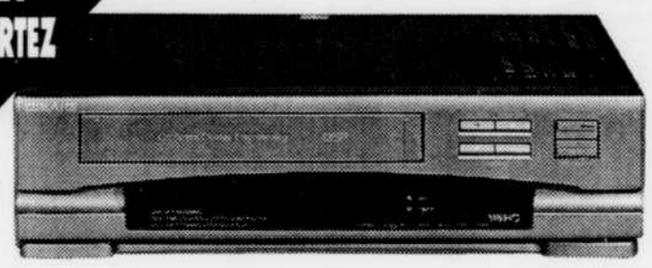
26"/25" COULEUR
- Affichage à l'écran
- Télécommande
- Entrée audio/vidéo

499.00

HITACHI TOSHIBA MITSUBISHI | SONY Panasonic GA00 | SANYO RCA JVC

MAGNÉTOSCOPE VHS

PAYEZ ET EMPORTEZ — MARQUE RECONNUE



MAGNÉTOSCOPE 2 TÊTES
- Programmation à l'écran
- Syntonisation 181 canaux
- Entrées et sorties audio/vidéo
- Télécommande 26 fonctions

189.00

HITACHI TOSHIBA MITSUBISHI | SONY Panasonic GA00 | SANYO RCA JVC

CAMÉSCOPE

JVC



VHSC

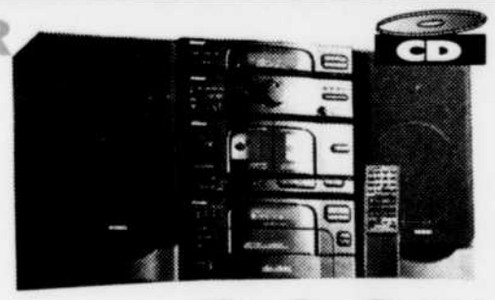
CAMÉSCOPE VHS
- QuickRec
- Retour instantané
- Zoom électrique x3
- Ecran d'état LCD

599.00

HITACHI Canon | SONY Panasonic | SANYO JVC

SYSTÈME AUDIO

FISHER



MINI-CHÂINE STÉRÉO D'ÉTAGÈRE À LECTEUR DE CD
- Télécommande 22 touches
- Amplificateur 20 watts par canal
- Synthétiseur numérique à quartz
- Chargement frontal pour CD
- Convertisseur N/A 1 bit

399.00

PIONEER Technics MISSION | KENWOOD | JBL | aiwa | JVC SONY Cerwin-Vega!

RADIO

SONY



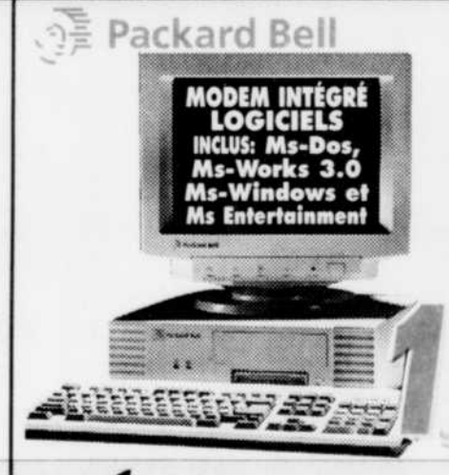
RADIOCASSETTE AM/FM EN 3 PIÈCES
- Haut-parleurs détachables à 2 voies
- Accentuation des graves
- Correcteur graphique à 4 segments
- Microphone intégré

99.99

SONY | JVC | SANYO aiwa | Panasonic

ORDINATEUR

Packard Bell — RABAIS 200$



LEGEND 220
- Processeur 486sx33Mhz
- 4Mo de mémoire
- Disque rigide de 210Mo
- Lecteur 3.5" HD
- Clavier et souris
- Contrôleur vidéo "LocalBus"

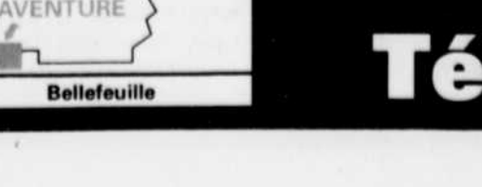
MONITEUR EN SUS

1099.00 Rég.: 1299.00

NEC AST

MICRO-ONDES

Danby



MICRO-ONDES
- 0.6 Pi. CU. • Puissance 550 watts
- Control mécanique

99.99

MOFFAT | MAYTAG | White-Westinghouse | Danby

TÉLÉPHONE

SANYO



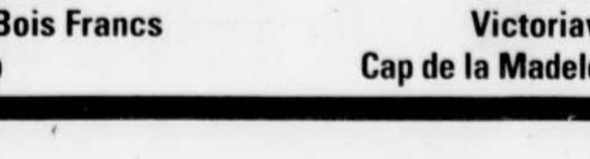
SANS FIL avec SUPER-COMPANDER II
- Accès 10 canaux
- Antenne de caoutchouc
- Mémoire 10 numéros
- Mode attente une semaine

119.99

nt northern telecom | SANYO | SONY | Panasonic

RADIO D'AUTO

ALPINE



RADIO D'AUTO AVEC PANNEAU FRONTAL DÉTACHABLE
- Préréglages 24 stations
- Lecteur de cassette
- Horloge

249.00

ALPINE | SONY | JVC | PIONEER | MEI

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock dans la même région.

SUPERMAGASIN — PLUS DE 80 POINTS DE VENTE AU QUÉBEC

Carrefour Trois-Rivières-Ouest

4520, boul. Royal
Trois-Rivières-Ouest
Tél.: 691-4520

Boutiques de la région

• Centre commercial Les Rivières	Trois-Rivières
• Les Promenades	Drummondville
• Plaza de la Mauricie	Shawinigan
• Carrefour des Bois Francs	Victoriaville
• Galeries du Cap	Cap de la Madeleine

Le Nouvelliste

Trois-Rivières
Jeudi 5 janvier 1995

Éditorial

Le cas Lortie ne laisse pas indifférent

Ginette Gagnon

Au terme d'une longue saga judiciaire, l'ex-caporal Denis Lortie avait écopé de l'emprisonnement à perpétuité pour la fusillade meurtrière survenue à l'Assemblée nationale le 8 mai 1984. Il jouit depuis, hier, et pour six mois, d'une semi-liberté qui ne fait pas l'unanimité et qui ravive autant le débat sur les libérations conditionnelles que sur la problématique de la santé mentale.

Denis Lortie avait droit à une libération conditionnelle, le 8 mai dernier, soit dix ans après la tragédie de l'Assemblée nationale. La Commission des libérations conditionnelles la lui a refusée, tout comme elle a alors dit non, après étude de son cas, à une expérience de semi-liberté en maison de transition. Sept mois plus tard, on lui accorde cette semi-liberté. Pourquoi cette hésitation avant le feu vert?

Cela est bien déroutant pour monsieur tout-le-monde qui n'est pas spécialiste en évaluation psychiatrique et psychologique et qui, bien sûr, n'a pas accès au dossier de Denis Lortie.

Il faut s'en remettre à l'expertise des spécialistes et, même parmi eux, il n'y a pas unanimité comme l'a fait valoir le Dr Pierre Mailloux de Trois-Rivières qui se questionne ouvertement sur les motifs qui ont guidé la Commission des libérations conditionnelles dans sa décision. Les malaises physiques, nous semble-t-il encore une fois, restent bien plus faciles à cibler que les désordres mentaux.

Ce qu'on constate, depuis deux jours, c'est que la nouvelle de la réinsertion sociale balisée de Denis Lortie a fait beaucoup jaser, mais n'a pas soulevé un front uni d'indignation dans la population. C'est même étonnant.

Les Québécois ont été fortement ébranlés par l'affaire Lortie, par le massacre à l'École Polytechnique et par la tuerie déclenchée par le professeur Valéry Fabrikant à l'Université Concordia. Ces actions de violence gratuite nous remuent et nous déconcertent. On voudrait comprendre. On voudrait surtout pouvoir prévenir de tels débordements. On a besoin de se faire rassurer.

La relative tolérance manifestée par plusieurs à l'endroit du cas de Denis Lortie est d'autant plus étonnante qu'on a vu ressurgir, ces dernières années, un mouvement de pendule vers la droite. La population se fait de plus en plus intolérante à la violence, elle réclame plus de sévérité des tribunaux, moins de clémence pour les jeunes contrevenants, un resserrement du système des libérations conditionnelles, une circulation plus contrôlée des armes à feu.

Mais plusieurs sont prêts à donner une chance à Denis Lortie. À Hull, où il vivra dans les six mois à venir, sa venue n'a pas suscité de panique. Plusieurs citoyens hullois interrogés sur la question semblent faire confiance à ceux qui l'ont évalué au centre de détention et qui jugent qu'il ne représente plus une menace pour la société.

Eu égard à la tapageuse publicité dont toute l'affaire Lortie a été entourée, il n'aurait pas été superflu que la Commission des libérations conditionnelles s'explique publiquement sur une décision aussi sensible.

Si Denis Lortie, comme elle l'affirme, est prêt à fonctionner normalement en société, il aura besoin de beaucoup de compréhension dans son environnement. Une information éclairée et pertinente reste le meilleur moyen de faire échec aux craintes et aux préjugés. •

Wal-Mart n'a pas fait de miracles

Bernard Champoux

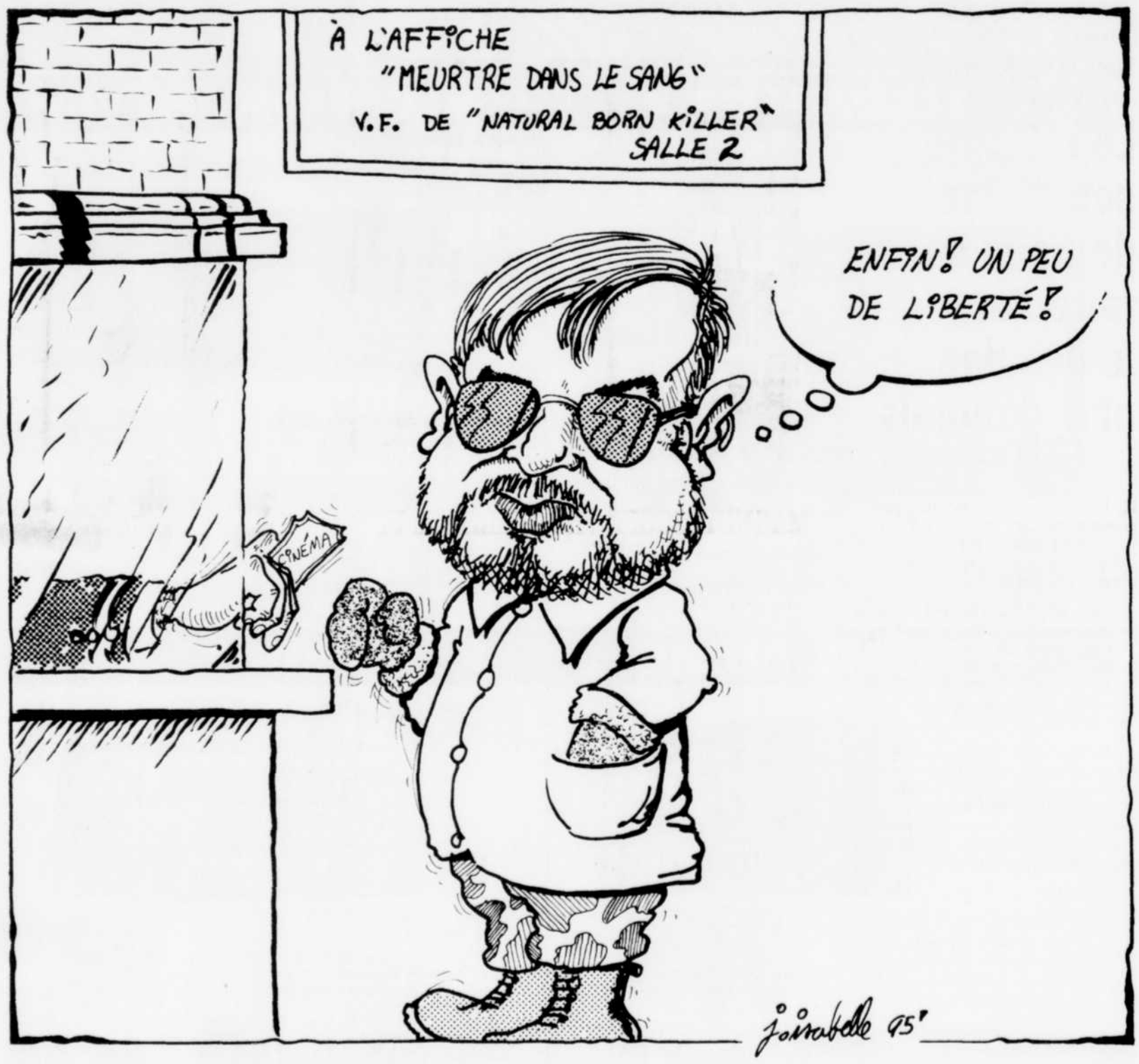
Quand une compagnie de l'envergure de Wal-Mart se prépare à effectuer des mises à pied massives dans ses 123 magasins à travers le pays, on peut s'interroger sur la viabilité de cette entreprise au Québec, juste au moment où les ventes au détail sont en progression constante.

On ne connaît pas le bilan financier des autres magasins de Wal-Mart, mais chez nous, il est clair que cette compagnie américaine n'a pas répondu aux attentes des consommateurs qui voyaient arriver dans les anciens Woolco, du Carrefour de Trois-Rivières-Ouest et des Galeries du Cap, un champion des bas prix, un «killer» comme on dit dans le jargon des affaires.

L'effervescence des premiers jours a vite fait place à une certaine déception. Les prix imbattables tant espérés n'étaient pas tout à fait ceux annoncés et les marchandises en étalage n'avaient pas l'attrait tant promis. Il faut dire cependant que la plupart des compétiteurs de Wal-Mart avaient vu venir le coup et s'étaient préparés à affronter le géant américain. C'est le cas notamment des magasins Zellers.

Chez Wal-Mart, on explique que les licenciements ne toucheront que les employés surnuméraires — 2700 au Canada dont 800 au Québec — et qu'aucun emploi permanent n'est en jeu. On ajoute même que l'évolution des ventes depuis l'automne et durant la période des Fêtes a été conforme aux objectifs.

Entre-temps, comme c'est le cas dans tous les autres commerces au détail, Wal-Mart va devoir affronter deux mois particulièrement difficiles — janvier et février — où, traditionnellement, les ventes connaissent une forte baisse. C'est seulement à partir de là qu'on pourra mieux évaluer si les promesses faites aux employés seront respectées. •



Votre opinion

Manque de respect à l'endroit de la clientèle

Lettre adressée à Mme Hélène D. Dubuc, Cogeco Câble, Trois-Rivières

■ Récemment les compagnies de câblodistribution faisaient connaître leur position suite à l'addition de nouveaux canaux. La décision prise par votre compagnie a manifesté une fois de plus le peu de considération que vous avez pour votre clientèle.

Si on ne tient compte que du profit que votre compagnie peut retirer de l'ajout de nouveaux canaux, vous êtes des champions. Ce que vous faites est probablement légal, pour ce qui du sens moral mais là...? Votre choix manifeste plus le mercantilisme qui vous anime que le souci de bien servir votre clientèle.

J'ai deux reproches à faire à votre habile stratégie de marketing. D'abord, la seule façon de conserver les postes que nous avons déjà et qui nous satisfont, c'est d'ajouter le «package» que nous ne désirons pas nécessairement et de payer environ 50 $ de plus par année. Si nous n'acceptons pas votre offre, vous avez choisi d'enlever des postes très écoutés par la jeune clientèle. Puisque le maintien des seuls postes présentement disponibles n'est pas possible, j'ai donc le choix de payer 50 $ de plus ou de diminuer les services offerts à ma famille. En plus de la pression publicitaire, vous comptez sur la pression des membres de nos familles. C'est habile il faut l'avouer. Ça mérite un prix orange pour la conception et un prix citron pour le respect du client.

D'autre part, vous allez nous les offrir pendant deux mois gratuitement (merci!) et nous les facturer à partir de mars si nous oublions de vous informer que nous n'en voulons pas. Ce dernier point est sûrement à la limite de la légalité. Si c'est légal et payant pourquoi vous en priver? Il y aura sûrement quelques distraits qui, payant leur abonnement par prélèvement direct à la banque, ne s'en apercevront pas immédiatement et c'est d'autant de plus de gagner pour vous. Et le client lui? Excusez-moi! Le payeur lui dans tout ça?

Je vais peut-être devenir une des nombreuses victimes de votre brillante stratégie, votre situation de monopole ne nous laisse pas beaucoup de choix. Je souligne que Vidéotron a offert des choix beaucoup plus respectueux de sa clientèle, je ne peux quand même pas déménager pour avoir ce choix.

Sur le journal du 8 décembre, je lisais que vous craignez l'entrée de jeu de certains concurrents via les lignes téléphoniques. Si vous le déplorez, moi, je le souhaite. Comptez-vous chanceux d'être en situation de monopole. Si jamais la technologie et la réglementation permettent la concurrence dans le service de la câblodistribution, soyez assurée que si vous gardez la même attitude, je serai l'un des premiers clients que vous perdrez et ce sera sans regret.

En attendant je demeure votre malheureuse victime. J'incite tous ceux qui partagent mon opinion à vous le manifester aussi clairement que je le fais. Lorsqu'il y aura plus de gens qui diront leur insatisfaction, vous et les compagnies de votre acabit prendrez peut-être des décisions qui respecteront ceux grâce à qui vous existez.

Sur le journal du 9 décembre, je vous entends dire que vous ne pouvez pas plaire à tout le monde. Vous voulez probablement dire que vous ne pouvez pas plaire à votre compagnie et à vos clients en même temps. Vous avez donc choisi ce qui est le plus important pour vous. Je peux vous dire que, dans mon entourage, en majorité les gens auraient aimé pouvoir conserver ce qu'ils ont présentement, et ça vous vous êtes bien gardé de nous l'offrir parce qu'au lieu du 80% espéré vous auriez eu un 30 ou 40% peut-être. Ça ce n'est pas payant.

Et dire que Nostradamus l'avait prédit: «En cette fin de siècle les puissants de l'empire imposeront leur loi aux petits qui, impuissants, attendront que la concurrence apporte la délivrance.» (Nostradamus, version maison.)

Henri Caron
Trois-Rivières

Ce triste show de fin d'année

■ On apprend que Stéphane Laporte a le contrat des deux prochains Bye-bye... Misère de misère! Après le débillant show de samedi dernier, je croyais que son cas était réglé. J'espérais que Radio-Canada qui avait remis en question cette sublime quétainerie, allait finalement avoir raison de notre ridicule obstination.

Comment peut-on accepter de payer aussi cher(?) cinquante-deux artistes payés au *minimum*(?) dans une brochette de sketchs dérisoire et vide?

Comment accepter qu'on nous serve l'insignifiance consommée et qu'on applaudisse? J'ose croire que l'assistance hilarante que l'on nous montrait n'était qu'un trucage technique, je ne peux imaginer qu'avec *un QI un tant soit peu élevé*...

Se trouvera-t-il quelqu'un ayant assez de fierté pour mettre fin à cette parodie de crétinisme canaille? Sommes-nous à ce point débiles pour nous paumer devant des sketchs d'une navrante platitude?

S'il nous faut absolument conserver cette tradition, pourquoi ne pas lancer un concours dans les écoles élémentaires du Québec? Ou bien aller chercher quelqu'un de drôle et subtil. Ne serait-ce que pour nous prouver que nous ne sommes pas aussi caves et de démontrer qu'en dehors de notre vocabulaire humoristique traditionnel, il y a de l'intelligence à faire rire.

Yvette Hélie
Louiseville

Le Nouvelliste
Fondé le 30 octobre 1920
1920, Bellefeuille
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376-2501
Télécopieur: (819) 376-0946

Président et éditeur: Gilbert Brunet

Rédaction:
Rédacteur en chef: Bernard Champoux
Directeur de l'information: André Poitras
Chef des nouvelles: J. André Dionne

Publicité:
Directrice: Ginette Panneton
Annonces locales: André Garceau
Annonces classées: Justin Biron
Centre-Mauricie: Lyvon Milette

Tirage:
Directeur: Mario Poirier
Production:
Directeur: Jean-Guy Bissonnette
Finances et administration:
Directeur: Lucien Daigle

Ressources humaines:
J.-René Ferron
Imprimé à TROffset
Directeur: Fernand Sylvain

MEMBRE DE ABC
Envoi de publication enregistrement no. 0746

Chrétien en voyage de golf en Floride

Ottawa (PC)

■ La plus grande discrétion entoure les vacances du premier ministre Jean Chrétien en Floride.

M. Chrétien et son épouse Aline ont quitté le Canada lundi pour une semaine de golf. Le premier ministre doit être de retour à son bureau lundi prochain.

Habituellement, le lieu de séjour et les activités du premier ministre sont rendus publics. Mais à son bureau, on se refuse à dire où il se trouve exactement. «Il s'agit d'une semaine de vacances, a expliqué son conseiller en communications, Peter Donolo. Les Canadiens savent qu'il travaille dur, et je ne crois pas qu'ils lui en veuillent.»

M. Chrétien a pris l'habitude de ne pas révéler l'endroit où il passe ses vacances. Ainsi, l'an passé, son bureau s'était abstenu de dire où il avait séjourné en deux occasions différentes, lors d'une excursion de golf en Floride d'abord, puis d'un voyage dans les Antilles. ●

Pour les policiers d'origine haïtienne formés au Canada

L'heure du grand départ va bientôt sonner

Ottawa (PC)

■ Haïti attend «d'un jour à l'autre» les policiers d'origine haïtienne formés au Canada et les militaires canadiens qui participeront à la reconstruction du pays à la suite du retour au pouvoir du président Jean-Bertrand Aristide.

«Cela (leur arrivée en Haïti) se fera incessamment. S'il y a un petit retard d'un jour ou d'une semaine, c'est simplement parce que nous devons faire face à des problèmes énormes que nos amis au Canada, de la presse et du monde entier ne peuvent imaginer», a déclaré à la Presse Canadienne, hier, l'ambassadeur d'Haïti au Canada, Emmanuel Ambroise.

En tout, le Canada formera une centaine de policiers devant servir en Haïti. Hier, 22 d'entre eux ont obtenu leur diplôme au cours d'une cérémonie solennelle au Collège de la Gendarmerie royale du Canada, à Régina. Les autres cadets auront terminé leur formation de trois mois d'ici à la fin de janvier. Ces agents de la paix attendront ensuite que le président Aristide leur fasse signe de se rendre à Port-au-Prince.

M. Ambroise a dit juger «importante» la contribution du Canada qui a offert de former des policiers devant faire respecter la loi en Haïti. «Cela représente une aide considérable. Il faut noter que le Canada est le pays qui a aidé Haïti avec le maximum de bonne volonté et le maximum d'efficacité», a opiné l'ambassadeur, précisant par ailleurs qu'une école de police a ouvert ses portes hier en Haïti.



(Photo - AP)

Les cadettes Jackson Victoria, Deyalus Elza, Estine Baggan et Durand Rosali manifestent joyeusement après avoir reçu leur diplôme au Collège de la Gendarmerie royale du Canada, à Regina. Elles n'attendent que le feu vert du président Jean-Bertrand Aristide pour aller servir comme policières dans leur pays.

Quant aux quelque 600 militaires canadiens qui doivent se rendre également en Haïti, le Canada attend tout simplement que l'ONU organise sa mission de paix.

«Nous attendons toujours une demande officielle de la part des Nations unies», a indiqué la capitaine Guylaine Coderre, porte-parole de la Défense nationale. Les militaires canadiens, qui viennent des quatre coins du pays, se sont entraînés pendant deux semaines en octobre à la base militaire de Farnham, en Montérégie. ●

Selon la Conférence des évêques catholiques

La réforme sociale ne doit pas se faire sur le dos des plus démunis

Ottawa (PC)

■ La réforme fédérale des programmes sociaux ne doit pas être réalisée aux dépens des plus démunis, prévient la Conférence des évêques catholiques du Canada.

«S'il faut réduire le déficit, ne faisons pas porter le fardeau par les plus mal pris, ceux qui profitent le moins de nos structures économiques actuelles» préviennent les évêques dans un message pastoral diffusé mercredi.

La réforme des politiques sociales canadiennes ne doit pas être motivée d'abord par la lutte contre le déficit, insistent les évêques. Les programmes doivent mieux servir ceux et celles qui en ont le plus besoin, disent-ils.

Le message des évêques constitue leur contribution à l'actuel débat sur la réforme des programmes sociaux, comme l'assurance-chômage et l'aide sociale. Mais il arrive un peu tard dans le processus, ce qui pourrait en atténuer l'impact.

Un comité de parlementaires chargés de réviser les politiques sociales a déjà mis fin à ses audiences publiques et devrait remettre ses recommandations au ministre des Ressources humaines Lloyd Axworthy le mois prochain.

M. Axworthy a dévoilé en octobre dernier un document de travail qui exposait les options possibles pour le réaménagement du système de sécurité sociale canadien.

Mais les évêques affirment que bien avant que ce document ne soit rendu public, le ministre Axworthy et celui des Finances, Paul Martin, avaient orienté tout le processus de réforme sur la réduction des dépenses de quelques milliards de dollars, argent qui serait ensuite affecté à la réduction du déficit.

«Les pauvres auront-ils à craindre plus que les autres les résultats de la réforme des programmes sociaux? Les exigences du secteur financier auront-elles préséance sur les droits des travailleurs pris au piège d'emplois précaires et mal payés, ou sur les droits de jeunes qui se débattent pour payer leurs études?»

L'endettement fédéral actuel, ajoutent les évêques, est le résultat de l'échec de politiques économiques, pas des dépenses sociales.

Ils souhaitent que le gouvernement fédéral développe une stratégie pour créer des emplois à temps plein, au lieu de se contenter de changements techniques aux programmes sociaux existants. Ils préconisent aussi des politiques sociales et fiscales mieux adaptées à la situation économique actuelle, pouvant contribuer à réduire l'écart entre les riches et les pauvres. ●

RIEN À PAYER AVANT LE 12 JANVIER 1996* SUR TOUTE LA MARCHANDISE

LA VENTE DU MILLION
TOUT EST RÉDUIT !
COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN
AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

MAGNÉTOSCOPE VHS STÉRÉO HI-FI (140127)
Autoalignement digital
4 têtes stéréo hi-fi
Télécommande multimarque
359,95
GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre
4 TÊTES STÉRÉO HI-FI

RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO (137878)
27 po visible
Son ambiophonique
Décodeur pour malentendant
Entrées et sorties audio/vidéo
Sortie audio variable
Télécommande multimarque
599,95
GARANTIE: 36 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre
29 po STÉRÉO

CAMÉSCOPE 8 mm RCA (147151)
Objectif à zoom motorisé 12:1
Viseur Sports
Système d'autofocalisation à gamme étendue
Enregistrement sous 2 lux
Tête d'effacement mobile
Modes d'enregistrement AE à sélection de scène
Insertion de l'heure et la date
Traitement de signal numérique
Titreur 2 lignes sur 1 page
799,95
GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre

ÉCRAN GÉANT (139212)
Son SEQ ambiophonique
Image sur image
Télécommande multimarque
Panneau audio-vidéo à 18 prises
Programmation à l'écran
800 lignes de définition
Entrée S VHS
2299,95
GARANTIE: 36 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre
46 po STÉRÉO

JVC CAMÉSCOPE (143860)
Compact VHS
Compact VHS
Quickrec (5 s rec.)
Retour instantané
Réglage de blanc
Zoom électrique 3 (f.4-12 mm)
Datage automatique
Compatible VHS
549,95
GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre
RABAIS DE 50$

MEUBLE INCLUS

JVC 900967
CHAÎNE STÉRÉO 220 WATTS
Ampli-récepteur à microprocesseur et télécommande 2 x 110 watts
Changeur DC automatique de 5 disques
Platine double cassette à commande entièrement logique
Enceintes acoustiques à 3 voies
Meuble audio inclus
999,95
GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre

Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

** Des gagnants à tous les 2500 acheteurs. La possibilité de paraître à la télévision avec Danielle Rainville pour gagner de 1000$ à 10 000$ en bons d'achats chez Ameublements Tanguay. Règlements en magasin.

AMEUBLEMENTS TANGUAY ÉLECTRONIQUE

GAGNEZ DE 1000 $ À 10 000 $ **

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !

2200, DES RÉCOLLETS (COIN JEAN-XXIII) TROIS-RIVIÈRES 373-1111/1-800-465-2200

RIEN À PAYER AVANT LE 12 JANVIER 1996* SUR TOUTE LA MARCHANDISE

LA VENTE DU MILLION TOUT EST RÉDUIT !

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN

AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

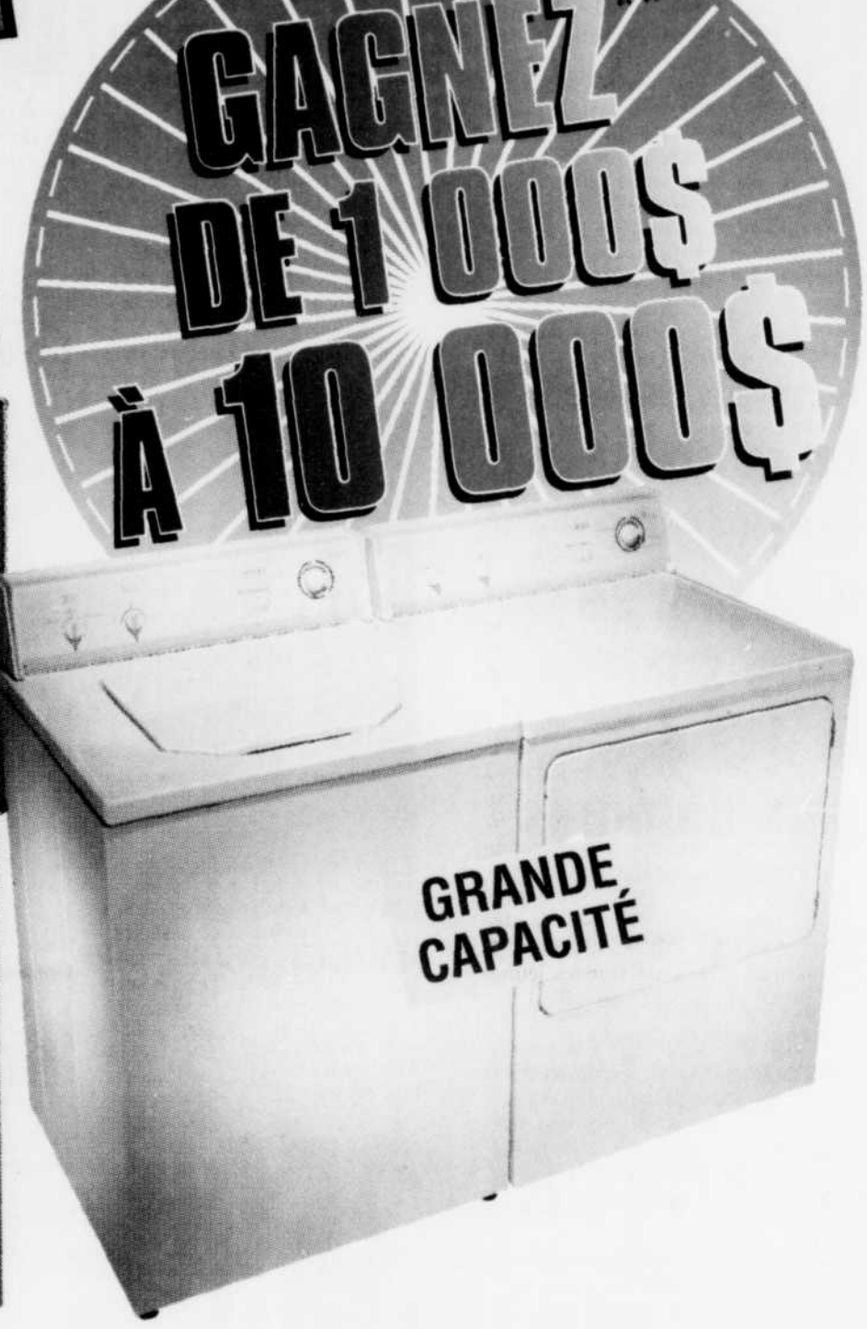
** Des gagnants à tous les 2 500 acheteurs. La possibilité de paraître à la télévision avec Danielle Rainville pour gagner de 1 000$ à 10 000$ en bons d'achats chez Ameublements Tanguay. Règlements en magasin.

GAGNEZ** DE 1 000$ À 10 000$

18 pi. cu.







CUISINIÈRE (140822)
- Four à nettoyage facile
- Blanc sur blanc ou noir

McCLARY

519.95

RÉFRIGÉRATEUR (122878)
- Capacité totale: 18 pi. cu.
- 2 clayettes pleine longueur ajustables
- 1 clayette dans le congélateur
- 2 bacs à légumes
- Disponible: poignée blanche ou noire

McCLARY

729.95

LAVEUSE (139060)
- 3 niveaux d'eau
- 3 choix de température
- Lavage/rinçage
- 5 programmes
- Distributeur de javellisant
- Disponible en blanc

McCLARY

499.95

SÉCHEUSE (139058)
- 4 programmes
- 3 choix de température
- Filtre facile d'accès

McCLARY

319.95

SERVICE APRÈS-VENTE EXCLUSIF

Lorsque le client prend possession de ses électroménagers, il bénéficie d'un service après-vente exclusif: déballage et mise en place, contrôle de qualité, service après-vente à domicile par des techniciens professionnels, garantie prolongée disponible.

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

AMEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE DE 12h à 17h

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

2200, DES RÉCOLLETS (COIN JEAN-XXIII) TROIS-RIVIÈRES 373-1111/1-800-465-2200

Le Nouvelliste

Trois-Rivières
Jeudi 5 janvier 1995

Info-jeunes

Achat de disques par les jeunes

Le plus tôt, peu importe le prix

Roland Paillé
Trois-Rivières

En matière de disques (ou cassettes), les jeunes savent ce qu'ils veulent. En majorité, dès que leurs idoles lancent sur le marché un nouveau produit, ils se le procurent, peu importe le prix.

C'est ce que révèle une petite enquête (nullement scientifique) réalisée par le journal, hier, auprès de la clientèle des 12-20 ans des deux principaux disquaires trifluviens, soit Archambault musique et HMV, au centre commercial Les Rivières.

Harry Tam, gérant du magasin situé aux Rivières, estime entre 30 et 50 $ le montant mensuel moyen que les jeunes dépensent en achat de musique. «C'est sûr qu'il y en a qui vont débourser 100 $, mais il y en a d'autres qui vont dépenser 10 $», fait savoir le jeune homme. Pour Vicky Kachafanas, d'Archambault musique, la moyenne est d'au moins un disque par semaine par jeune client.

L'argent provient, soit d'allocation hebdomadaire consentie par les parents, d'emplois de fin de semaine ou d'été, ou de prêts et/ou bourses. «De ce temps-ci, beaucoup de jeunes ont des jobs, et ils travaillent plus jeunes aussi», fait remarquer Vicky. Celle-ci observe aussi que plus le jeune vieillit, plus il achète plus de disques, parce qu'il a plus d'argent.

Qu'est-ce qui les attire? Un peu de tout: du rock, du rap, du heavy metal, l'alternatif. Pour être (un peu) sarcastique, disons à peu près n'importe quoi sauf Alain Morisod.

Le bouche à oreille influence beaucoup les jeunes dans leur sélection. Mais ils sont aussi beaucoup à l'écoute de la tendance que leur proposent MusiquePlus et la radio. «Aussitôt qu'une chanson commence à être bien populaire, ils se précipitent sur l'album. Peu importe le prix, peu importe le reste du disque», souligne Vicky. On ne sera donc pas surpris de voir les jeunes se procurer un disque attendu dès sa sortie.

Âgé de 16 ans, Benoit Lauzon s'offre en moyenne une cassette aux deux semaines (soit deux douzaines par année). Un emploi d'été lui rapporte un revenu qu'il répartit sur le reste de l'année de manière à pouvoir acheter ses disques préférés. «J'épargne assez pour défrayer mes achats, jusqu'à l'été suivant», note-t-il.

Friand de musique, il surveille davantage les nouvelles parutions. «J'achète les cassettes lors de leur mise en vente. «Les nouveautés surtout», confie-t-il.

En revanche, certains prendront leur mal en patience, en espérant que le prix conviendra plus à leurs moyens. Marc-André Bergeron, 15 ans, se procure une quinzaine de cassettes par année, avec l'argent de poche et les cadeaux qu'il reçoit à Noël et à sa fête. Plutôt que d'acheter une cassette à sa sortie, il attend que le prix baisse, contrairement à Christine Longchamps qui préfère ne pas risquer de voir les tablettes des marchands se vider. «Si tu ne l'achètes pas tout de suite, il va disparaître et tu ne l'auras pas», fait-elle savoir.

Aîné parmi les jeunes interviewés hier, Normand Paulhus, 22 ans achète environ 40-50 disques par an. Étudiant au cégep, les disques sont le principal luxe qu'il s'offre, grâce à un petit job qui l'occupe les fins de semaine. S'il magasine pour le meilleur prix, il n'attendra toutefois pas des semaines pour voir s'il deviendra moins cher. «Je vais l'acheter tout de suite», précise-t-il.

Et il y a ceux qui profitent des achats de leurs frères et soeurs, et les autres qui copient une cassette ou un disque compact emprunté à un ami. ●



(Image-Média: Patrick Beauchamp)
Agathe Gagnon et Julie Lacroix, toutes âgées de 20 ans, sont de la majorité des jeunes. Elles achètent leurs disques et cassettes lorsqu'ils sont lancés sur le marché. Si les rabais sont leur premier choix, elles n'hésiteront pas à payer le gros prix pour avoir le nouveau produit.

L'éducation physique... une affaire de gars?

Ottawa (PC)

En général, les filles qui suivent des cours d'éducation physique se sentent moins importantes, moins bonnes, moins écoutées et plus seules ou isolées que les garçons inscrits aux mêmes cours.

C'est ce qui ressort d'une étude nationale réalisée pour le compte du Réseau national action éducation femme, portant sur l'équité dans les cours d'éducation physique chez les jeunes francophones.

Les deux recherchistes, Hélène Dallaire et Geneviève Rail, soutiennent qu'il y a du chemin à faire avant d'atteindre l'équité en éducation physique.

«Les différences sont problématiques si le but visé est de créer un climat équitable où les filles pourraient trouver autant de satisfaction dans leur cours que les garçons», précisent-elles dans leur rapport.

Au printemps dernier, 2000 questionnaires ont été envoyés à des élèves de 2e et 4e secondaire de 22 écoles canadiennes qui suivent des cours d'éducation physique. Les professeurs ont également été sondés.

C'est la première étude du genre à être réalisée et déjà certaines écoles ont posé des actions concrètes, indique Mme Rail.

Première conclusion: 70 pour cent des garçons poursuivent leurs cours d'éducation physique après le secondaire 2, comparativement à seulement 30 pour cent des filles.

«Il y a réellement des problèmes. Les filles se découragent, ne se sentent pas aussi compétentes que les garçons. Ce n'est pas seulement la façon dont les cours sont donnés ou leur contenu mais tout l'environnement, comme la famille, dans lequel évolue les filles qui est en cause», soutient Mme Rail.

Parmi les jeunes qui aiment faire de l'éducation physique (64 pour cent au total), on retrouve 73 pour cent de garçons et 56 pour cent de filles.

Par ailleurs, une forte majorité de jeunes garçons et filles est en faveur des cours d'éducation physique mixtes (83 pour cent), alors que les professeurs sont moins à l'aise avec ce concept. Soixante-deux pour cent disent avoir peu ou pas été préparés à enseigner dans des groupes mixtes.

Les filles sont d'accord avec des cours mixtes, mais à certaines conditions. Il faut que les sports soient moins axés sur la compétition et plus sur la participation, que les garçons n'adoptent pas des attitudes de supériorité, qu'elles aient l'opportunité de se sentir compétentes et que les règlements ne les briment pas trop.

Pour les garçons, faire de l'activité physique avec les filles, c'est avant tout avoir la chance de les rencontrer, de démontrer qu'ils sont supérieurs.

Toutefois, les jeunes soutiennent à 71 pour cent qu'ils préfèrent faire de l'éducation physique avec des gars ou des filles qui sont du même niveau d'habileté qu'eux. ●

Les Jeunes Entreprises à La Tuque

Leur défi: produire 5500 copies d'un bottin téléphonique

André Mercier
La Tuque

Le programme Jeunes Entreprises, qui permet aux étudiants de se familiariser avec le monde des affaires, tout en permettant la création temporaire d'une entreprises visant la création d'un produit et sa vente, en est à sa quatrième année d'existence.

Cette année, les étudiants produiront un bottin téléphonique qui sera imprimé à 5500 exemplaires. Un défi considérable pour ces jeunes sous la responsabilité de l'enseignant Gilles Boisclair. «Cette année, nous avons créé un produit qui vise une grande clientèle», d'expliquer le président de Tel-Paje, Dominic Gagné, lors de la présentation du bottin aux membres de la Chambre de commerce du haut Saint-Maurice.

Le bottin téléphonique, qui couvrira toute la région du haut Saint-Maurice, incluant la municipalité de Parent, comprendra la liste de noms classés par ordre alphabétique, par adresse et par ordre numérique. Le bottin offrira également une liste des codes postaux et une carte de la ville de La Tuque.

Le vice-président à la production, François Duchesneau, a de quoi s'arracher les cheveux sur la tête. C'est lui qui doit veiller à l'achat des 250 000 feuilles de papier régulier, des 100 000 feuilles de couleur, tout en s'assurant l'usage d'une boudineuse et d'une photocopieuse, avec tous les problèmes relatifs aux achats, dont une hausse excessive du prix du papier, avant même d'avoir commencé.

Avec un premier prototype terminé, les membres des Jeunes Entreprises estiment, selon Martin Fournier, que leur chiffre d'affaires atteindra 18 000 $. La vente des bottins sera confiée en sous-traitance au conseil étudiant de l'école secondaire Félix-Leclerc, qui écoulera la marchandise en février.



(Photo ABS - Alain Berthiaume)
Quelques dirigeants du conseil d'administration des Jeunes Entreprises (JE) de l'école secondaire Félix-Leclerc, ont récemment présenté leur produit, un bottin téléphonique, aux membres de la Chambre de commerce du haut Saint-Maurice. Dans l'ordre, Dominic Gagné, président, François Duchesneau, vice-président à la production, Mme Julie Pelletier, présidente de la Chambre de commerce et Martin Fournier, vice-président à l'administration.

Il est important de mentionner que les personnes ayant des corrections à apporter à leur adresse ou leur numéro de téléphone, pourront le faire en contactant les responsables du projet. ●

Le baiser

C'est plus qu'un simple geste

Cap-de-la-Madeleine

Le baiser en Occident consiste à se dévorer, se déguster et à savourer l'être aimé. Celui qui fait accélérer le pouls, brûler des calories demeure un phénomène méconnu par la plupart des gens.

Bien que son origine provienne du mot latin *Basiare*, il y a en outre l'histoire du geste ainsi que les experts de cette forme d'art qui ne parlent pas tous le même «langue-âge».

Par exemple, à l'âge de pierre, l'homme des cavernes léchait le visage de ses semblables pour assouvir son besoin de sel.

On dit aussi que l'origine proviendrait plutôt de la technique pratiquée par les mères pour sevrer leurs nourrissons.

Mais, le baiser est avant tout une façon de communiquer entre les personnes impliquées dans cet acte démonstratif. On peut accepter ou refuser ce moyen de communication, mais dans l'un ou l'autre des cas, le message sera tout de même transmis.

2000 ans de bisous

Dans le livre sacré qu'est la bible, beaucoup de passages sont réservés au baiser, même à celui qui ne s'adresse pas à Dieu.

Bien que certains pays ne donnent pas le même sens amoureux au baiser, plusieurs amants restent indifférents, car, selon les moeurs, on les obligeait à se faire couper les deux oreilles pour la femme alors que l'homme perdait sa lèvre supérieure.

Lors d'une simple bise, il se transmet environ 250 millions de microbes. C'est en 1940, que les Américains ont découvert l'existence de ces bactéries.

Baiser-ciné

En 1896, le grand écran vécut un scandale. Le premier baiser fut interprété par May Irvin et John C. Rice.

Lors d'un film, la durée de l'accolade n'était que de trois secondes et occupait 2,5 mètres de pellicule. De plus, les comédiens prennent maintenant des assurances avant de tourner une scène de baiser et cela, depuis l'apparition du virus du sida.

Les efforts physiques

Demain matin, au lieu de courir votre 500 mètres, embrassez plutôt votre partenaire et vous perdrez environ douze calories. De plus, votre pouls passera de 75 à 150 pulsations. Le baiser mobilise 39 muscles dont 17 dans la langue seulement...

Attention! Le baiser peut aussi bien devenir une drogue pour ses fervents adeptes, car le cerveau amoureux produit des antidouleurs qui entrainent l'euphorie et diminue les besoins vitaux. On comprend donc l'expression «Vivre d'amour et d'eau fraîche».

Que pense Madame et Monsieur tout le monde du baiser. Madame a peur que le baiser mène au lit tandis que Monsieur a peur que le baiser établisse une relation entre lui et sa partenaire. Bien sûr, les lèvres sur les yeux ont une signification plus sexuelle que sur l'oreille qui est plus sensuelle. À vous de juger, madame et monsieur!

Mais par-dessus tout, le baiser c'est comme un point rose qu'on met sur l'i du verbe aimer; une façon d'un peu se respirer le coeur et de se goûter l'âme au bord des lèvres. Est-ce que cela ne donne pas le goût de s'embrasser!?!... Mais, méfiez-vous des microbes. (Source: revue Femmes Plus). ●

Isabelle Zewski
Karine Pépin
Académie Les Estacades

Montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.

—A et B—

ABC Cm	900	1.500	1.500	1.500	—0.050
ABC Tel	2000	2.700	2.650	2.650	—0.200
ABS	200	4.100	4.100	4.100	+ 0.100
Acr Res	3000	4.300	4.300	4.300	—0.050
Addi Proc	28468	19.375	19.125	19.250	
Agnico E	5500	13.750	13.500	13.500	—0.500
Agnitek	2500	3.450	3.400	3.450	+ 0.150
Air Canda	13003	8.375	8.250	8.375	
AirCan.wt	5800	2.650	2.600	2.600	
Alta energ	9111	18.000	17.625	17.875	
Alta N Gs	500	15.000	15.000	15.000	—0.250
Algan Alu	19825	16.500	16.250	16.500	+ 0.375
Algh.CT a	1000	4.900	4.900	4.900	+ 0.100
Alliance	2500	17.625	16.750	17.000	—1.375
AllForest	2099	24.750	24.750	24.750	+ 0.250
Amb Bamic	129740	26.500	26.625	26.875	—1.375
Amsco	3500	1.050	1.000	1.050	+ 0.050
Amsa. A	11300	2.350	2.250	2.350	+ 0.010
Ashton wt	17000	0.100	0.100	0.100	+ 0.020
tAstral A	1000	16.500	16.500	16.500	
tAtco I	2600	16.500	16.375	16.500	+ 0.125
Audrey	2000	7.000	7.000	7.000	+ 0.500
Auff	3000	17.250	17.250	17.250	
Avtcorp	14174	0.250	0.250	0.250	—0.010
Avenor	500	27.500	27.500	27.500	—0.125
Aventure	1600	5.625	5.500	5.500	—0.125
BC GAS	1700	13.750	13.625	13.625	+ 0.125
BC Telec	12044	24.625	24.375	24.375	—0.250
BCE wt	6000	1.250	1.250	1.250	
BCE Inc	39241	45.750	45.250	45.500	
Bg.com A	4700	13.750	13.375	13.500	—0.375
BMTC a	50200	6.125	6.000	6.125	—0.125
Bq.Laur	6000	19.500	19.250	19.250	—0.250
Bq.Nau srB	500	25.500	25.500	25.500	+ 0.250
Bq.Laur wt	6700	0.250	0.250	0.250	
Bque Nat	60033	9.500	9.250	9.250	—0.250
Bq.Na sr11	100	24.625	24.625	24.625	
Bq.Nat.sr9	100	26.375	26.375	26.375	—0.125
Bq.Ne.sr12	1000	24.875	24.875	24.875	+ 0.125
Bq.Royale	200010	27.875	27.875	27.875	+ 0.125
Bq.Rv.srJ	2500	25.000	25.000	25.000	+ 0.125
BqRy 1.45	1800	19.875	19.750	19.875	+ 0.125
Bq.Rv.srF	700	28.000	28.000	28.000	+ 0.500
Bq.Rv.srH	1700	28.125	28.000	28.125	+ 0.125
Bq.T —D	116764	21.125	20.750	21.000	—0.125
B.TD SrH	1775	24.750	24.625	24.625	—0.375
B.Imp sr11	400	26.875	26.875	26.875	—0.125
B.Imp sr8	1350	26.375	26.375	26.375	—0.250
Bq.C.Imp	21196	33.625	33.125	33.500	—0.250
Bque Mtl	141821	26.125	25.750	25.875	—0.250
BMO Sr1	600	26.125	26.125	26.125	+ 0.250
Bq.N Ecos	386226	26.625	25.000	26.125	—0.500
B NE Sr6	1000	26.375	25.250	26.125	—0.250
B NE Sr7	500	22.000	22.000	22.000	
B NE sr1	700	22.000	22.000	22.000	—0.125
Barlington	40000	4.750	4.750	4.750	
Beau Can	11960	1.970	1.910	1.910	—0.060
Bellwest	500	1.700	1.700	1.700	+ 0.050
Bestar	1000	1.350	1.350	1.350	
Biochem	96230	18.000	17.625	17.875	+ 0.125
Biomira	5300	5.500	5.375	5.500	+ 0.250
Bioniere	9335	2.200	2.200	2.200	—0.200
Bombr. A	16952	24.875	24.625	24.625	—0.125
Bomb. B	457116	24.750	24.625	25.000	
Bomb. Sr1	300	25.250	25.250	25.250	+ 0.500
Borjaix A	750	0.410	0.410	0.410	+ 0.040
Brascan A	2700	20.250	20.125	20.125	—0.125
Bruncor	1300	24.500	24.500	24.500	+ 0.125

—C—

C—MAC	4600	2.950	2.850	2.900	—0.050
CAE Inc.	34400	7.375	7.250	7.375	
tCCL In.B	2000	10.000	10.000	10.000	+ 0.125
tCFCF Inc	2950	11.750	11.750	11.750	+ 0.625
CGC Inc.	4050	9.500	8.875	9.500	
tCGI Gr A	700	6.500	6.450	6.500	
CS Res.	1000	6.625	6.625	6.625	
CT Fin.	1300	19.250	19.125	19.125	—0.125
Call—Net	1000	5.875	5.875	5.875	+ 0.125
tCall—N.B	3500	6.000	5.875	6.000	+ 0.625
Cambior	101100	15.500	14.625	14.625	—0.010
Cambio.wt	4500	2.100	1.750	1.900	—0.350
Cambridg	1600	12.500	12.375	12.375	+ 0.375
Camdev	28	4.800	4.800	4.800	
Cameco	30	30.500	30.500	30.500	
Camp. Res	98000	0.950	0.930	0.940	—0.010
Can Marn	200	13.625	13.625	13.625	—0.375
Can.Tung.	3000	1.710	1.710	1.710	—0.040
Cdn Oxy	62282	31.875	31.625	31.625	—0.500
CP Ltd	66667	20.875	20.500	20.500	—0.500
tC Tire A	3000	12.500	12.375	12.375	—0.125
tC Utilit.A	300	24.125	24.125	24.125	
tCmnac.A	31250	4.150	3.850	4.100	+ 0.250
Cangene	1000	7.150	7.150	7.150	—0.050
Canstar	149562	26.750	26.625	26.750	+ 0.125
Cantrex	1000	4.050	3.950	4.050	+ 0.050
Cara Oper	500	3.350	3.350	3.350	+ 0.050
Cascades	6025	7.375	7.250	7.375	+ 0.125
Casc.sr.1	700	22.750	22.500	22.500	—0.250
Casc.wt.a	5700	1.650	1.500	1.500	+ 0.050
Cas.Paper	176265	5.125	5.000	5.000	—0.250
Celanese	500	24.125	24.125	24.125	—0.250
Chauvco	42800	18.750	18.750	18.750	—0.250
Cinar	5700	6.750	6.625	6.625	+ 0.125
Cinram	2000	6.625	6.625	6.625	+ 0.375
tClearnt.a	500	10.750	10.750	10.750	—3.500
Co—Steel	1100	28.375	28.250	28.250	—0.500
tCog.Cabl	2393	8.875	8.750	8.750	—0.125
tCogeco	721	7.625	7.500	7.625	
Cancom	600	7.000	7.000	7.000	+ 0.250
Comptime	700	0.780	0.780	0.780	—0.020
tConsoltex	1000	4.150	4.000	4.000	—0.250
Cons.Gas	700	16.750	16.750	16.750	+ 0.125
tCPCI A	4900	1.450	1.400	1.450	
tCPG pr A	1000	25.250	25.250	25.250	
tCorby B	300	33.750	33.750	33.750	—0.500
Cott	24728	14.875	14.375	14.625	+ 0.250

—D a F—

Datamark	900	1.850	1.850	1.850	
tDenisn.B	1400	0.080	0.080	0.080	—0.010
Desj.pr A	233	15.000	15.000	15.000	
tDesjar A	1649	5.500	5.500	5.500	+ 0.125
Dofas.2.60	200	31.250	31.250	31.250	
Domco	340	19.625	19.500	19.500	—0.125
Domtex	48535	8.000	7.875	8.000	+ 0.250
Domtar	229640	9.500	9.375	9.375	
Domt.SrB	400	15.125	15.125	15.125	—0.125
tDonohu.a	10988	15.500	15.125	15.375	+ 0.250
Donohue.b	100	15.625	15.625	15.625	+ 0.250
tDorel B	8000	7.750	7.625	7.750	+ 0.125
tDrimx.a	650	1.240	1.200	1.200	—0.040
Dufresn	1000	0.340	0.340	0.340	+ 0.040
tDundeB.a	515	9.500	9.500	9.500	—0.250
DundeB.b	500	9.750	9.750	9.750	—0.625
tDviex Ltd	13400	0.700	0.690	0.690	—0.010
Dicon	2000	10.750	10.750	10.750	
Dian	1000	7.500	7.500	7.500	—0.125
tDoalBu	22	0.950	0.950	0.950	
tExtndic.a	9000	9.750	9.750	9.750	+ 0.125
Extndl.sr1	250	24.125	24.125	24.125	
FCA Inter	500	4.050	4.050	4.050	—0.050
FPI Ltd	22000	7.375	7.125	7.250	+ 0.125
Falconbrdg	5805	24.125	23.875	23.875	—0.500
Fl. Desj.st	100	13.000	13.000	13.000	+ 1.500
Finning	82800	19.500	19.500	19.500	—0.375
Flet Cap a	3700	17.500	17.375	17.500	
Flet.Inv2b	3400	27.000	27.000	27.000	+ 0.500
ForesbecA	4200	1.200	1.150	1.200	+ 0.100
tForex	1400	14.875	14.875	14.875	
Forex Pr	8000	3.550	3.500	3.500	
Fortis Inc	3000	25.625	25.625	25.625	
Forzani	1000	9.125	9.125	9.125	—0.125
tFourSxas	500	16.125	16.125	16.125	+ 0.250

—G—

tGtc.tra.A	1900	7.750	7.750	7.750	—0.250
GTC.tra.B	6100	8.000	7.875	8.000	—0.625
Genec.sr1	225	9.750	9.750	9.750	
tGlacp A	500	7.250	7.250	7.250	—0.125
tGlacp.a	86810	0.950	0.800	0.930	+ 0.030
G.W.Jfeco	3800	22.125	21.750	21.750	—0.625
G.W.Jf7.45	500	25.000	25.000	25.000	
Grilli A	200	4.000	4.000	4.000	
Grilli B	500	4.750	4.750	4.750	
Gulf Res	3000	4.450	4.450	4.450	—0.050

—H a J—

Hawker	150	20.250	20.250	20.250	
Hees Int	6800	12.250	12.000	12.000	
Hemlo	26065	13.375	13.125	13.125	—0.250
Heroux	400	2.250	2.250	2.250	—0.050
Hollin Inc	25	12.750	12.750	12.750	
Horsham	4000	24.750	24.750	24.750	—0.500
H Bay Co	400	24.250	24.250	24.250	—0.500
Hypothekr	17000	0.220	0.220	0.220	—0.010
IGI Res	100	12.500	12.500	12.500	—0.500
IPL Energ	6840	28.625	28.625	28.625	
IPL Inc	700	5.250	5.250	5.250	
Ideal Mtl	5000	2.000	2.000	2.000	
Imasco Ltd	42500	39.500	39.375	39.375	
Imper.Oil	4301	46.250	46.250	46.250	+ 0.125
Impr.Opr	5100	36.750	36.500	36.500	+ 0.750
Inco Ltd	1000	34.750	34.750	34.750	+ 0.125
Int Key	11500	0.900	0.900	0.900	—0.050
Intrawest	1000	15.125	15.125	15.125	—0.375
Inv Grp	5300	17.000	16.875	16.875	—0.375
Ivaco sr1	900	22.875	22.875	22.875	
Jannock	610	16.125	16.000	16.000	—0.125
tJean Ct. A	3225	6.500	6.125	6.500	+ 0.250
Jordan	1258	8.500	8.250	8.250	—0.375

—K a M—

Kaufal B	1900	5.500	5.250	5.500	
tLGS Inc.	3900	1.050	0.950	1.050	+ 0.040
LSI Lpg	17200	3.300	3.250	3.300	—0.100
Labatt	5075	19.125	19.000	19.125	
Lac Minr a	267	25.500	25.500	25.500	—0.250
tLadbk B	5888	21.250	21.250	21.250	
tLasVer A	2100	2.650	2.500	2.500	—0.150
Las Ver B	1000	2.800	2.800	2.800	+ 0.100
LasVer wt	400	0.900	0.900	0.900	
Leader	500	1.200	1.200	1.200	+ 0.200
Leroux A	1000	7.000	6.750	7.000	+ 0.125
tLeroux B	24800	4.950	4.500	4.500	
Loewen	125088	35.750	35.500	35.500	—1.375
Log.G Inf	1000	4.500	4.500	4.500	
Londn Inv	2500	22.500	22.500	22.500	—0.250
Londn SrA	200	18.500	18.500	18.500	
Londn7.25	2400	24.750	24.500	24.625	—0.125
M Corp	100	7.250	7.250	7.250	
MPAC	27900	0.960	0.850	0.950	
MSV	6000	2.100	2.100	2.100	
Maax	7750	10.500	10.375	10.500	
McM Bidi	8065	11.750	11.625	11.625	—0.125
Mackenzie	2400	9.000	8.875	8.875	
Macsyn	2200	9.375	9.375	9.375	
tMaggna A	27000	56.250	56.000	56.000	+ 1.250
tMalette	4150	11.750	11.375	11.375	—0.500
Malett.Que	500	2.900	2.900	2.900	
Manoffm	1000	6.125	6.125	6.125	
Maple Leaf	5206	12.750	12.125	12.750	+ 0.500
tMarid Tel	4308	22.500	22.250	22.500	+ 0.250
Mark.Res	200	2.750	2.750	2.750	—0.050
Marleau	1800	2.800	2.750	2.750	—0.050
Matrox	2300	0.780	0.780	0.780	
Mazarin	32750	0.270	0.250	0.260	+ 0.020
Metall	3000	12.000	12.000	12.000	+ 0.125
Methanex	23462	19.875	19.750	19.875	
tMetroP A	400	11.500	11.500	11.500	
Mdnd.wal	710	7.625	7.375	7.625	
Mnsr.Corp	6010	5.000	4.950	4.950	—0.000
tMolson A	10738	20.000	19.625	20.000	+ 0.375
Molson B	500	19.750	19.500	19.750	+ 0.250
Monter A	2548	3.340	3.340	3.340	
Moore	1700	26.375	26.000	26.375	+ 0.125
Morrison	164200	7.000	7.000	7.000	

—N a Q—

Nation.sea	5200	2.000	2.000	2.000	
Nor Fond	8000	11.500	11.125	11.500	+ 0.375
Noranda	12610	26.000	25.625	25.625	—0.625
Norcen	1000	16.500	16.500	16.500	—0.250
Nor Tel	10700	46.250	46.000	46.250	—0.250
NovaCorp	48038	13.250	13.125	13.250	+ 0.125
N.S.Power	96455	11.125	11.000	11.125	
Novic	1100	4.500	4.450	4.500	
Scot En.ti	400	9.500	9.500	9.500	+ 0.125
Orlo A	500	3.900	3.900	3.900	
OrexCorp	1500	13.000	12.875	12.875	—0.250
Osha A	1000	16.375	16.375	16.375	
Pancdn Pr	10100	40.000	40.000	40.000	—0.250
Park Med	12200	2.300	2.300	2.300	—0.050
Pegasus	9500	15.000	14.750	14.750	—0.500
Petro Can	1100	11.375	11.250	11.250	
PhoenixLS	5250	5.625	5.500	5.625	
Pla Dome	69725	28.750	27.750	27.750	—1.625
Placer Pan	1000	7.000	7.000	7.000	—0.250
PCS Inc	1000	47.000	47.000	47.000	—0.010
tPowr Cr	35696	19.375	19.250	19.250	—0.125
Power Fin	50016	28.250	28.250	28.250	—0.250
Premier a	300	7.750	7.750	7.750	
Pr Choix a	16000	11.500	11.125	11.500	+ 0.500
Provigo	9900	5.000	4.900	5.000	
Provigo pA	200	23.000	23.000	23.000	
QUNO	300	26.125	26.125	26.125	—0.125
Que Tel	745	18.500	18.500	18.500	+ 0.250
QuebecorA	2295	17.250	17.250	17.250	—0.500
tQuebecB	61700	17.375	17.125	17.250	

—R et S—

RPM Tec	4000	1.250	1.200	1.250	+ 0.100
Ranny Riv	1000	12.625	12.625	12.625	—0.125
RangerOil	8000	8.250	8.250	8.250	—0.125
Rangaire	99922	22.000	21.750	21.750	—0.250
Regal	1000	9.750	9.750	9.750	+ 0.750
Richel wt	1000	0.810	0.810	0.810	+ 0.010
Richmont	2800	3.700	3.650	3.650	—0.150
Rio Algom	3800	26.500	26.125	26.125	—0.375
tRCanTel b	500	40.500	40.500	40.500	+ 0.500
tRogerC.B	3005	18.500	18.250	18.250	—0.375
Rolland	500	7.250	7.250	7.250	+ 0.375
Royal Air	4300	4.450	4.450	4.450	+ 0.050
Royal Sygr	4900	4.750	4.750	4.750	
RNC A	2000	22.750	22.750	22.750	+ 0.250
SR telecom	3725	13.000	12.750	12.750	
tSt.Laur a	5000	0.990	0.990	0.990	
San Fra A	1200	4.300	4.300	4.300	
San Fr B	1500	4.350	4.350	4.350	—0.050
Saturn S	500	4.900	4.900	4.900	+ 0.100
Seagrm	7800	9.000	9.000	9.000	—0.125
Scot.paper	962	13.000	13.000	13.000	—0.125

Seagram	27860	41.500	41.125	41.375	
Sears Can	550	7.750	7.750	7.750	—0.250
Shell Can	650	43.000	42.750	43.000	+ 0.250
Shermag	1500	1.650	1.650	1.650	
Shrmax	2400	0.880	0.880	0.880	
Sico	1000	10.000	9.875	10.000	
S—Beaud.	3800	4.150	4.150	4.150	
Sintra	25	1.350	1.350	1.350	
tSocanavA	3000	0.720	0.710	0.720	+ 0.020
Sodisco	9000	0.750	0.750	0.750	+ 0.050
Southam	2500	19.750	19.750	19.750	+ 0.500
Spar Aer	1899	10.500	9.875	10.375	+ 0.250
StLaurent	1600	17.375	17.375	17.375	—0.125
Stelco A	15700	8.250	8.125	8.125	—0.125
Stratm.A	500	1.400	1.400	1.400	+ 0.100
Suncor	1100	31.875	31.875	31.875	+ 0.250

—T a Z—

TVX Gold	314600	8.750	8.500	8.500	—0.500
Talisman	13600	24.500	23.750	23.750	—0.250
tTeck B	1000	25.000	25.000	25.000	—0.250
Tel Mt B	10	1.500	1.500	1.500	
tTelpobell%	300	46.375	46.375	46.375	+ 0.375
Telegiobe	221700	19.250	19.000	19.000	—0.250
Telus	22266	16.000	15.750	16.000	+ 0.375
Tembec A	53544	12.250	12.250	12.250	—0.125
tTeck B	1000	25.000	25.000	25.000	—0.250
tTelSurh	100	1.150	1.150	1.150	
tTonstr B	560	23.125	23.125	23.125	+ 0.250
Total	500	2.000	2.000	2.000	
Total Pete	100	17.125	17.125	17.125	—0.125
tTrAlta Co.	4442	14.500	14.375	14.500	+ 0.375
tTrCan Pl	9800	17.375	17.250	17.375	+ 0.375
tTrCanSrB	1000	17.375	17.375	17.375	+ 0.250
Transalt	8150	2.800	2.700	2.700	—0.100
Tridel Ent	500	1.080	1.080	1.080	+ 0.070
Trimac	5000	13.000	13.000	13.000	+ 0.250
Trimark	330	42.000	41.750	41.750	—0.010
Trizec	4178	9.500	9.375	9.500	—0.125
Trizec.wta	1780	2.300	2.250	2.250	—0.010
tUAP.In A	5775	14.500	14.250	14.250	
Uni—Selct	2400	9.500	9.250	9.500	
Un.Domin	52100	27.000	26.875	27.000	
Un.Wstforn	7538	11.250	11.250	11.250	—0.250
Unov. Info	800	3.300	3.100	3.300	—0.100
VU Houtte	3000	12.500	12.500	12.500	—0.250
tVicorainte	50442	12.625	12.000	12.000	+ 0.250
Westcoast	9652	22.250	22.000	22.250	+ 0.125
WestStar	2875	15.875	15.750	15.875	—0.125
tWise A	13900	23.000	21.000	21.000	
29—20	1600	10.875	10.875	10.875	—0.125

Total Sales : 5.427.826

US Funds

Bq.Rv srK	4117	24.125	24.000	24.000	
Bq.Rv srI	3625	25.750	25.625	25.625	—0.375
B.TD SrG	800	22.000	22.000	22.000	—0.250
B.Imp.sr10	2100	26.000	26.875	26.875	—0.250
BMO sr2	6875	25.000	24.875	24.875	+ 0.125

Total Sales :16.817

Debentures (in 000's)

cLeroux 8%	2	1.010	1.000	1.000	—0.060
cV Hout 8%	1	1.060	1.060	1.060	

Total Sales :14.500

Derivative Securities

PEAC and SPEC

Bq.Rv Pc	1000	24.750	24.750	24.750	
Bq.Rv Sp	1000	3.400	3.400	3.400	—0.200
Bq.Mtl Sp	1000	3.450	3.450	3.450	—0.450
B.NE Pc	2300	22.500	22.500	22.500	—0.375

Total Sales : 5.300

Partially Paid Securities

Abit. Pr.r	443700	9.500	9.375	9.375	—0.125
Labatt.r	7000	11.125	11.000	11.125	—0.125
McMil.r	1000	12.000	12.000	12.000	+ 0.125
Methnx.r	6375	15.625	15.125	15.125	

Total Sales : 458.075

Trust Units

EnpFnd.G	9200	4.400	4.400	4.400	
New.Alta	1900	9.500	9.375	9.500	—0.125
Pengr.Gas	600	10.625	10.625	10.625	
Westr I U	1400	6.875	6.750	6.875	—0.125

Total Sales :13.100

Partnership Units

Gaz Metro	5780	12.125	12.000	12.125	

Total Sales : 5.780

Junior

Abco.prA	200	1.220	1.220	1.220	
Acabit	20000	0.190	0.190	0.190	+ 0.010
Armistc	88800	0.010	0.010	0.010	+ 0.010
Aurizon	9825	0.950	0.940	0.940	—0.040
Auntec.A	7194	0.090	0.090	0.090	—0.010
Barexor	33000	0.100	0.080	0.100	+ 0.030
Bresea	8000	1.450	1.400	1.400	
Brex	15000	0.090	0.090	0.090	+ 0.020
CanGold	5660	0.450	0.450	0.450	
Coleraine	60100	0.250	0.240	0.250	+ 0.040
Con Abit.	8240	0.300	0.260	0.260	+ 0.020
Con Gas	69695	0.250	0.210	0.250	+ 0.040
Dynacor	10000	0.380	0.370	0.370	+ 0.060
Ecuador	13000	0.260	0.250	0.250	+ 0.010
Ecuador	192900	0.840	0.700	0.760	—0.060
Garde A	4000	0.200	0.200	0.200	—0.050
GeoNova	11000	0.400	0.390	0.400	+ 0.030
Gothic	7380	0.710	0.600	0.600	—0.090
Icon	1500	0.520	0.500	0.500	—0.050
Int. Rock	10000	0.700	0.700	0.700	
Intermon	25000	0.160	0.160	0.160	+ 0.020
JAG Min	5000	0.200	0.200	0.200	
Kinbauri	20000	0.125	0.125	0.125	+ 0.025
Lexam	10900	0.150	0.150	0.150	
Lithos	23000	0.380	0.350	0.380	+ 0.040
Lixor	30000	0.150	0.150	0.150	—0.030
Loubel	25000	0.250	0.250	0.250	—0.010
Louvem	40500	0.420	0.410	0.410	—0.040
Menora	10000	0.170	0.170	0.170	
Messeg	19275	0.035	0.035	0.035	+ 0.000
M.DuNd	7500	0.270	0.270	0.270	
Mirandor	31050	0.100	0.080	0.080	
Mispec	13000	0.280	0.280	0.280	+ 0.010
Orb ex A	52000	0.150	0.130	0.150	
Orex exp	9500	0.230	0.230	0.230	+ 0.040
Orleans	4000	1.400	1.400	1.400	
Radisson	71240	0.600	0.560	0.580	—0.020
St.Genev	117500	0.500	0.500	0.500	+ 0.010
Sulliden	2000	0.060	0.060	0.060	
Tandem	2500	0.300	0.300	0.300	+ 0.050
Tormin	2000	1.770	1.770	1.770	+ 0.070
Vior	20000	0.250	0.220	0.250	+ 0.020
Virginia	10000	0.560	0.560	0.560	+ 0.080
William	3000	0.850	0.850	0.850	—0.050

Total Sales : 1.471.012

Total Market : 7.397.910

Toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.

—A et B—

A Buck cv2	14500	3.550	3.550	3.550	—0.050
AGFM B f	6500	16.625	16.500	16.625	—0.125
AIT adv	500	8.875	8.875	8.875	
AT plastics	2500	12.000	11.500	12.000	+ 0.250
ATI tech	7100	7.000	6.875	6.875	—0.125
ATS Auto	5100	7.500	7.250	7.250	—0.250
Aber Res o	3700	8.125	7.950	7.950	—0.500
Abti Proc	6445916	19.375	19.125	19.250	—0.125
Acugen A o	54168	4.750	4.450	4.450	—0.250
Acklands	9200	11.500	11.500	11.500	—0.250
ACME mtl	525	26.000	25.500	25.500	—0.125
Adex mng o	5000	0.190	0.180	0.190	+ 0.020
Adrian o	18400	4.000	4.000	4.000	—0.050
Adv Grvs o	19500	1.550	1.330	1.510	+ 0.180
Advantx o	7867	0.470	0.470	0.470	+ 0.020
Adventure	5800	0.525	0.500	0.500	—0.020
Agnico E	208558	16.875	16.250	13.500	—0.225
Agra Ind A	4900	7.000	7.000	7.000	+ 0.250
Agra B f	6130	7.000	6.750	7.000	+ 0.250
Aim safety o	32485	12.750	11.250	12.500	+ 1.500
Ainsworth	2900	14.125	14.000	14.000	
Air Canada	16375	8.375	8.250	8.250	—0.125
Air Can w	8000	2.550	2.500	2.500	—0.050
Airboss o	7500	3.000	3.000	3.000	—0.100
Akita A f o	500	3.750	3.750	3.750	—0.100
Alt

Économie

Comptables Généraux Licenciés
LeBrun Michaud
Fortin Bélanger

L'augmentation des taux repoussée

Rob Carrick
Ottawa (PC)

■ La prochaine vague d'augmentations des taux d'intérêt a été repoussée mercredi, grâce à un regain de valeur du dollar et une baisse plus importante que prévu du taux d'escompte.

Des économistes s'attendent toujours à ce que les taux grimpent au cours du premier semestre de 1995, mais pas avant la prochaine dévaluation du dollar canadien, ou une hausse des taux aux États-Unis.

Le dollar a été malmené la semaine dernière, descendant à des niveaux qu'il n'avait pratiquement pas connus depuis huit ans, mais la devise a repris du terrain hier, passant à 71,32 cents US, soit une hausse de 20 centièmes de cent.

Cela a permis à la Banque du Canada d'abaisser son taux directeur, qui est passé hier de 7,43 pour cent à 7,12 pour cent après neuf hausses consécutives.

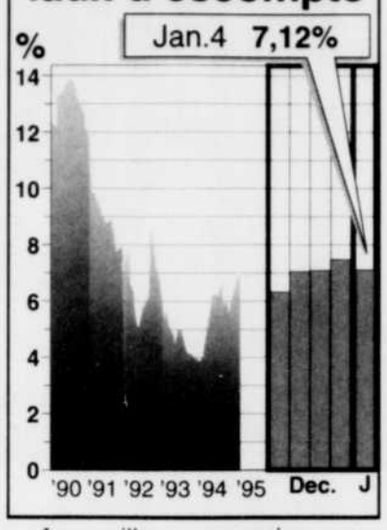
«La baisse du taux d'escompte est une bonne chose parce que même s'il n'avait que légèrement remonté, cela aurait ajouté de la pression à la hausse sur le taux préférentiel», a commenté M. Joshua Mendelsohn, économiste en chef à la CIBC. Le taux préférentiel est présentement de 8 pour cent, résultat de deux hausses d'un demi-point de pourcentage au début du mois de décembre.

M. Mendelsohn a estimé que le taux pourrait grimper d'un plein point de pourcentage au cours des trois à six prochains mois.

À la Banque de Montréal, M. Tom Alton, responsable de la division des hypothèques, estimait que les propriétaires de maison sont probablement les premières victimes de l'incertitude entourant les taux d'intérêt.

Les taux d'intérêt de prêts hypothécaires d'un an ont déjà atteint 9,50 pour cent - contre 5,50 pour cent un an plus tôt, ce qui, pour une hypothèque de 100 000 $, équivaut à 250 $ de mensualités additionnelles.

Taux d'escompte



La meilleure protection reste l'hypothèque à court terme, conseille-t-il. De cette façon, le propriétaire dispose de la flexibilité nécessaire pour profiter de la baisse des taux attendue pendant la deuxième moitié de l'année.

Il juge déraisonnable d'emprunter pour cinq ans, au taux actuel de 10,50 pour cent, à moins d'être un nouveau propriétaire désireux de s'assurer d'une certaine stabilité budgétaire.

Les économistes croient que les taux vont augmenter à la fin de janvier, quand la Réserve fédérale américaine relèvera ses taux pour mater l'inflation.

Le Canada doit suivre le mouvement des taux d'intérêt s'il veut continuer d'attirer les investisseurs étrangers intéressés aux obligations permettant aux gouvernements fédéral et provinciaux de financer leurs opérations.

Les taux pourraient aussi grimper si le dollar se met à fléchir de façon persistante.

Selon M. Mendelsohn, le prochain budget fédéral, attendu en février, s'il impressionne favorablement les marchés financiers, pourrait faire remonter le dollar et ouvrir la porte à une baisse des taux d'intérêt. ●

Hausse des ventes au détail

L'optimisme règne pour 1995

John Davidson
Montréal (PC)

■ Pour la première fois depuis près de trois ans, les grands magasins à rayons ont connu de bonnes ventes durant la période cruciale des Fêtes.

Et même si la plupart des détaillants s'apprêtent à mettre à pied des milliers de travailleurs saisonniers, maintenant que la période des Fêtes est passée, les grands magasins comme Eaton, La Baie, Sears et Canadian Tire s'attendent à réaliser de bonnes ventes en 1995.

«Les 12 prochains mois seront très bons pour les détaillants canadiens», a indiqué hier le consultant en marketing Len Kubas.

«L'an dernier, nous avons connu une hausse des ventes au détail de 6,2 pour cent par rapport à 1993, et nous nous attendons à une augmentation de 6,5 pour cent cette année - et autant que la confiance des consommateurs continuera à progresser.»

Selon M. Kubas, les grandes chaînes de magasins à rayons vont mettre à pied des milliers de travailleurs temporaires parce que les ventes sont réduites en janvier, février et mars.

Mais il s'agit là de la nature des choses en affaires, et ces travailleurs saisonniers savaient dès leur embauche que leur emploi était précaire, a-t-il expliqué.

«Une compagnie comme Wal-Mart, par exemple, a embauché 15 pour cent d'effectif supplémentaire pour les seuls mois de novembre et décembre, parce qu'on ouvrait 122 magasins à travers le pays», a indiqué M. Kubas. «On devra maintenant se débarrasser de ce coussin.»

M. Art Good, directeur national des services de détail chez Ernst and Young, prédit lui aussi une bonne année 1995, avec une hausse de 5 pour cent par rapport à 1994.

Mais M. Good pose deux bémols: cette hausse pourrait être minimisée par une flambée des taux d'intérêt ou par une perte de confiance des consommateurs à cause de l'incertitude entourant le référendum sur la souveraineté du Québec.

«Les consommateurs sont encore un peu inquiets de l'économie canadienne et ces deux événements pourraient avoir un effet négatif sur leur niveau de confiance, affectant du même coup les ventes au détail», estime M. Good.

Quant aux détaillants eux-mêmes, ils sont plutôt prudents quand vient le temps de formuler leurs prévisions pour 1995, même s'ils admettent avoir réalisé de bons résultats pendant la période des Fêtes.

«Nos ventes à Noël ont connu une hausse de 11 pour cent par rapport à 1993, ce qui est de bonne augure pour tout l'exercice 1995», a indiqué M. Alan Goddard, vice-président chez Canadian Tire. ●

Les offres présentées aux Atikamekws et Montagnais

Inquiétude dans l'industrie forestière

André Mercier
La Tuque

■ Les récentes offres déposées par le gouvernement du Québec auprès des nations atikamekw et montagnaise, en marge des négociations entourant les revendications territoriales de ces deux peuples autochtones, inquiètent au plus haut point l'industrie forestière. Selon le président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ), M. Gaston Déry, ces offres ont été faites sans consultation auprès des membres de cette industrie, qui génère des revenus annuels de 11,7 milliards de dollars.

Le front commun, qui regroupe aussi les membres de l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ), représente 75 000 travailleurs de l'industrie forestière et papetière au Québec, qui oeuvrent dans 350 usines de sciage et 60 usines de transformation, composant 15% de l'activité manufacturière et 25% des exportations du Québec.

«Le gouvernement du Québec a déposé une offre sans consulter l'industrie forestière. On ne veut pas être assis à la table de négociations, on veut être consultés», a expliqué M. Déry, soulignant que les membres de l'industrie forestière sont très peu au courant du contenu réel des offres faites aux autoctones.

Le président de l'AMBSQ se dit étonné de constater que le gouvernement promet, dans ses offres, un approvisionnement de 186 000 mètres cubes de bois aux Atikamekws et Montagnais. «Alors que nos membres se font refuser de tels approvisionnements et sont en manque», explique-t-il.

En ce qui a trait au territoire de 10 000 kilomètres carrés qui serait concédé aux autochtones dans le cadre de cette offre globale de Québec, M. Déry craint que les Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) soient affectés par cette entente. «L'entente n'est pas limitative et peut toucher aux CAAF», a-t-il souligné.

Expliquant que la politique du nouveau gouvernement Parizeau étant de donner plus de pouvoirs aux régions, M. Déry estime que l'industrie locale est, pour plusieurs régions, l'industrie forestière.

«De plus, l'approvisionnement en matière ligneuse est souvent la seule garantie financière dont on dispose dans le domaine de l'industrie forestière» d'expliquer celui-ci. ●

Alcan Aluminium en vient à un accord pour la vente de Metal Goods

Montréal (PC)

■ Alcan Aluminium Limitée a annoncé mercredi qu'elle avait conclu un accord pour la vente de Metal Goods, son entreprise américaine de distribution de métaux, à une société de Minneapolis, Rio Algom Inc., filiale en propriété exclusive de la société canadienne Rio Algom Limited.

Metal Goods, établie à St. Louis, est une division d'Alcan Aluminum Corporation, filiale américaine d'Alcan, qui exploite aux États-Unis un réseau de 39 établissements de vente et de distribution d'acier inoxydable, d'aluminium, de laiton, de cuivre et d'alliages de nickel sous diverses formes.

La division, qui emploie environ 650 personnes, a affiché en 1994 un chiffre d'affaires dépassant 480 millions $ US.

Rio Algom Limited, société ouverte ayant son siège social à Toronto, exerce ses activités dans le secteur minier en Amérique du Nord et du Sud, ainsi que dans le secteur de la distribution des métaux au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Alcan Aluminium Limitée, dont le siège social se trouve à Montréal, est l'un des principaux producteurs mondiaux d'aluminium primaire et le plus grand producteur de produits laminés en aluminium.

La Société est établie dans une vingtaine de pays et compte près de 40 000 employés. ●

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	
▼	2013,71 -17,57
TSE-300	
▼	4154,53 -31,34
Dow Jones	
▲	3857,48 +19,17
Dollar canadien (US Cents)	
▲	71,32 +0,20
Or (New York-US$)	
▼	374,00 -5,60

CE MATIN À LA FRÉQUENCE 1220 AM
IL Y A DU NOUVEAU
LYNN MASSE
L'ÉCHAPPÉE BELLE
DE 9h À 11h
cksm 1220
L'ALTERNATIVE AM AU CENTRE-MAURICIE

Liberti d'action



• SEULEMENT 65¢ LA MINUTE POUR LES APPELS LOCAUX.
• APPELS LOCAUX TOUJOURS GRATUITS LE WEEK-END.
• APPELS LOCAUX GRATUITS EN SOIRÉE POUR 10$ PAR MOIS.*
• ET LE TÉLÉPHONE VOUS APPARTIENT!

Plan Liberti d'un an seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Frais annuels d'accès au réseau en sus après le 31 décembre 1994. L'appareil peut différer du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. *Disponible seulement sur le Plan Liberti.

REYNOLDS RADIO inc.
CENTRE CELLULAIRE PLUS
2750, Sidbec Nord,
Trois-Rivières-Ouest (819) 376-6849
AGENT AUTORISÉ
4933, boul. Royal
Shawinigan (819) 539-1992

Bell Mobilité
Enfin libre

RDI
L'information continue
Exclusivement sur le câble

18 h 30 Lundi au vendredi



Au travail !
Explorez le monde de l'emploi en compagnie de Nancy Sabourin.

19 h 30 Lundi au vendredi



Capital actions
Le magazine des affaires et de l'économie avec Claude Beauchamp.

Une décision à la Ponce Pilate

Le Vatican s'élève contre l'exécution d'un Américain

Cité du Vatican (Reuter)

■ L'organe du Vatican, L'Osservatore Romano, a condamné mercredi l'exécution de l'Américain Jesse Dewayne Jacobs et reproche à la Cour suprême des États-Unis de ne pas avoir autorisé le condamné à bénéficier d'un nouveau procès.

Jacobs, 44 ans, a été exécuté mercredi au Texas par injection mortelle pour un meurtre commis en 1986, bien que le procureur chargé de l'affaire ait déclaré qu'il n'était peut-être pas le véritable auteur du crime.

Dans un article titré «Une grave défaite pour la justice», Gino Concetti, théologien dont les points de vue sont jugés proches de ceux de Jean-Paul II, estime que cette «exécution est non seulement incroyable, mais monstrueuse et absurde».

Il s'agissait de la première exécution au Texas en 1995 et de la 86e dans cet État depuis 1982.

Jacobs a été exécuté quelques heures après le rejet de son recours en appel par la Cour suprême des États-Unis et par le gouverneur du Texas, Ann Richards. Gino Concetti compare la décision de la Cour suprême à celle de Ponce Pilate, à l'époque duquel le Christ fut condamné à la crucifixion.

«La Cour a préféré la méthode de Ponce Pilate, qui s'est tout simplement lavé les mains après le jugement de l'affaire», écrit Gino Concetti.

Jesse Dewayne Jacobs avait été condamné à mort pour l'enlèvement et le meurtre d'Etta Ann Urdiales, ancienne épouse du petit ami de sa soeur.

Il avait avoué dans un premier temps le meurtre d'Etta Ann Urdiales, précisant que sa soeur lui avait offert 500 $ pour commettre ce crime afin de régler un différend sur la garde d'enfant entre la victime et son ex-mari.

Jesse Dewayne Jacobs était par la suite revenu sur ses aveux, en expliquant qu'il était bien présent mais que le meurtre avait été commis par sa soeur. ●



(Photo - PC)

Un soldat des Nations unies fait le guet devant un abri, dans des conditions climatiques laissant à désirer à cause du blizzard, dans la nouvelle zone démilitarisée du mont Igman.

Combats violents malgré la trêve

Sarajevo (Reuter)

■ La poursuite des combats dans l'enclave musulmane de Bihac a continué à peser mercredi sur l'application de la trêve en Bosnie, où de nouvelles tensions sont apparues entre belligérants.

L'Onu a fait état de combats violents dans la poche de Bihac, notamment autour de Velika Kladusa, dans le nord de l'enclave, où les Serbes de Croatie pilonnent les positions musulmanes avec les rebelles musulmans de Fikret Abdic.

Des combats se sont également déroulés à Bosanska Krupa, à la limite orientale de l'enclave, où l'infanterie serbo-bosniaque appuyée par des blindés a lancé une offensive.

La trêve semble tenir dans le reste du pays. Fikret Abdic et ses alliés serbo-croates se sont engagés verbalement à la respecter, mais les responsables des Nations unies sont de plus en plus persuadés qu'un accord séparé de cessez-le-feu dans l'enclave s'impose pour que Bihac ne «déteigne» pas sur le reste de la Bosnie.

«Il faut un accord séparé concernant Bihac. C'est exactement ce que nous essayons de faire», a dit Alexandre Ivanko, porte-parole des Nations unies.

Après plusieurs jours où la bonne volonté des uns et de autres semblait évidente, les signes de blocage se sont multipliés mercredi sur l'ensemble du territoire bosniaque.

Les Musulmans et les Serbo-bosniaques trainent les pieds pour échanger des officiers de liaison. Les Serbes, en violation de la trêve de quatre mois entrée en vigueur dimanche, continuent de contrarier les déplacements des convois de l'Onu. ●

Autre accrochage armé à Gaza

Eretz, Gaza (Reuter)

■ Un nouvel accrochage armé a opposé mercredi matin à Gaza soldats israéliens et policiers palestiniens, alimentant la tension déjà palpable entre les deux partenaires à la table de négociation du Caire.

L'incident, qui a eu lieu non loin du point de passage de Eretz entre la zone autonome de Gaza et l'État hébreu, là où des soldats israéliens avaient tué trois policiers palestiniens lundi soir, a fait au moins deux blessés parmi les Palestiniens, dont un civil, blessé à la main.

Le passage d'Eretz, qui a été depuis lundi soir le théâtre d'une multiplication d'incidents, a été bouclé par Tsahal après l'accrochage de la matinée, ont précisé des témoins.

Il n'a pas été possible d'identifier les responsables de l'attaque de mercredi — pas plus que cela n'avait été possible les jours précédents — ou de déterminer si une tierce partie était impliquée.

Les commandants israéliens voient derrière l'accrochage mortel de lundi soir la main de provocateurs anti-israéliens, qui ont ouvert le feu d'un verger proche avant de prendre la fuite.

À Damas, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), hostile a l'accord de paix israélo-palestinien de 1993, exhorte la police palestinienne à se soulever et à retourner ses armes contre Israël. Il fait valoir que la mort des trois policiers illustre la «fragilité de l'accord qui ne protège même pas la police palestinienne».

La recrudescence de la violence et la colère suscitée par l'extension d'une colonie de peuplement juive de Givat Tamar, en Cisjordanie, abandonnée sur ordre du gouvernement au profit d'un autre site sur une autre colline d'Ephrat, ont porté un coup sérieux au processus de paix. La réunion du comité de liaison israélo-palestinien mardi au Caire s'est achevée mardi au Caire après sept heures de discussions stériles. ●

Le sud de l'Italie paralysé par la neige

Rome (AP)

■ Depuis deux jours, des tempêtes de neige paralysent le sud de l'Italie et la Sicile. Elle ont fait indirectement un mort, un jeune scout âgé de 12 ans tué par l'effondrement du toit de l'école désaffectée dans laquelle sa troupe s'était réfugiée. Cinq autres scouts ont été blessés.

Un millier de pompiers ont dû intervenir pour secourir les populations dans le sud et le centre du pays, les plus touchées par le mauvais temps, selon l'agence ANSA.

Des villes entières ont été privées d'électricité et la circulation est devenue impossible. Les températures sont tombées à moins 25 degrés.

Environ 200 personnes ont été coincées mardi soir dans un train bloqué par la neige entre Naples et Bari.

Elles ont été secourues mercredi et ont pu rallier Foggia à bord de véhicules de l'armée et des pompiers. ●



Là où le plaisir n'a pas de fin...

Le retour des poulamons...

Chaque année, le petit poisson de Noël est fidèlement de retour à Sainte-Anne-de-la-Pérade pour le plus grand plaisir des pêcheurs, des familles et des fêteurs.

Le village de pêche annuel sur la glace de la rivière Sainte-Anne est là pour une 52e saison. Une vingtaine de pourvoyeurs ont préparé environ 525 chalets de pêche et quelques 75 000 amateurs devraient profiter des activités de la Capitale mondiale du poulamon. La tradition se poursuit de plus belle.

UNE PÊCHE PLUSIEURS FOIS CENTENAIRE

Les premiers habitants de la région, les indiens Attikamèques, connaissaient déjà ces petits poissons de rivières depuis de nombreuses générations. Les poulamons (nom qui vient directement de la langue amérindienne Micmaque), sont une quasi exclusivité des trois chenaux qui marquent l'entrée de la rivière Saint-Maurice.

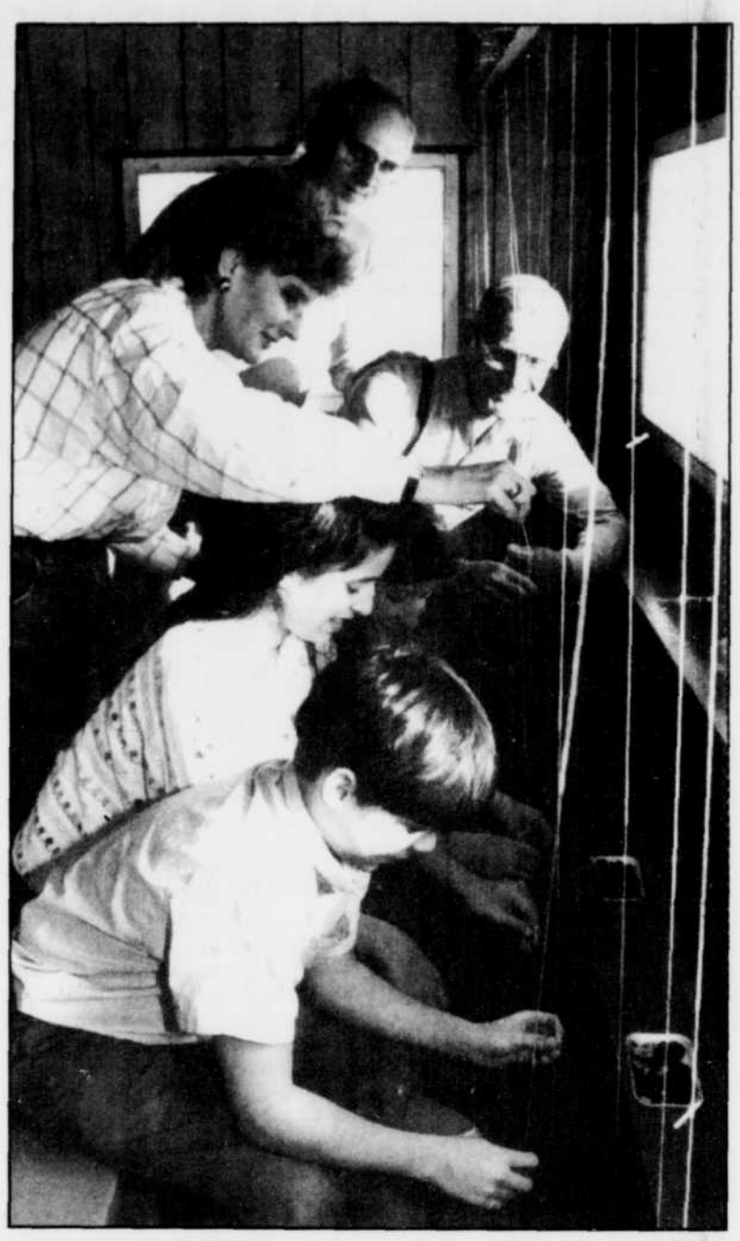
Le Révérend Père Lejeune, dans «Relations des Jésuites», rapporte qu'en 1836, les habitants de la région capturaient à la ligne ces petits poissons appelés à cette époque «Poissons de Noël».

Ce n'est qu'en 1938 que les Péradiens constatèrent la présence de ces poissons dans leur rivière et qu'ils commencèrent à installer des cabanes sur la glace.

Depuis ce temps, la commercialisation de ce sport n'a cessé de s'accroître sur la seule frayère du poulamon.

UN POISSON TRÈS VORACE

Si le poisson des chenaux choisit la rivière Sainte-Anne, c'est à cause du fond de sable et des rapides en amont qui oxygènent l'eau. De plus, la formation de frasil (neige cristalisée en suspension dans l'eau) serait aussi très importante pour eux. Ils s'y retrouvent



AVIS

AMATEURS DE POISSONS DES CHENAUX! LE CHEF CHARLEMAGNE

des années 80, anciennement du restaurant l'Escale, fait maintenant partie de l'équipe de la salle à manger du Pêcheur (face au bureau de poste).
Un seul vrai nom spécialisé dans le poisson, le CHEF CHARLEMAGNE.

Réservations appréciées.

LE RESTAURANT DU CENTRE
330, boul. Lanaudière
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Tél.: (418) 325-2720
(sans frais de Trois-Rivières)

POISSONS DES CHENAUX
LE CENTRE DE PÊCHE GUY MARCEAU & FILLES
CHALETS DE PÊCHE À LOUER
OUVERT 24 HEURES
- Près de la Fraye
- Entrée 4, près du pont de l'autoroute

TARIF FAMILIAL LE DIMANCHE
(418) 325-2187

BONNE PÊCHE et bienvenue à Sainte-Anne-de-la-Pérade



METRO
SUPERMARCHÉ CLOUTIER LA PÉRADE INC.
185, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade
Tél.: 325-2233

Restaurant-Bar L'Escale



661, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade
Tél.: 418-325-3001

LES SPÉCIALISTES DU POISSON DES CHENAUX

TABLES D'HÔTE POUR POISSONS DES CHENAUX
LA MEILLEURE PLACE

Une invitation de la nouvelle direction à venir, cet hiver, déguster un délicieux repas de POISSONS DES CHENAUX.

SALLES DE RÉCEPTIONS
pour vos occasions spéciales!
Notre chef se fera un plaisir de vous préparer vos mets préférés.
PLUS QU'UNE TRADITION, UNE ESCALE

NOUVEAU **SUPER CLUB VIDÉO**
Maintenant ouvert 7 jours/7

POISSONS DES CHENAUX SAINTE-ANNE-DE-LA-PERADE
CENTRE DE PÊCHE J.-P. HIVON
Pourvoyeur et "outfitter" depuis 45 ans
CHALETS À LOUER
SITUÉS ENTRE LES 2 PONTS
Descente no 6



OUVERT JOUR ET NUIT
TARIF FAMILIAL LE DIMANCHE
(418) 325-2100 sans frais de Trois-Rivières (418) 325-3153

POISSONS DES CHENAUX
Surveillez l'émission Chasse et pêche Max à RDS avec Jean Pagé
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Le pionnier de la rivière Sainte-Anne
ROBERT MAILHOT
75 CHALETS À LOUER
2 CHALETS POUR 20 PERSONNES
Situé entre les deux ponts dans le meilleur secteur de la Sainte-Anne.



POUR RÉSERVATION:
(418) 325-2217

BONS SUCCÈS
TRICOT GODIN INC.
PIERRE GODIN, président
LAURIER GODIN, gérant
SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Bonne pêche et tous les voeux de saison aux organisateurs.

Caisse Populaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade



Guichet Automatique desjardins

Siège social
182, Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-la-Pérade
(Québec) G0X 2J0
Téléphone: (418) 325-2822
Télécopieur: (418) 325-2756

Roger Tremblay
Directeur général

L'incroyable force de la coopération.

Ste-Anne de la Pérade Capitale mondiale du petit poisson des chenaux

PUBLI-REPORTAGE

les petits délices annuels des amateurs

donc par millions entre le 15 décembre et le 15 février pour déposer leurs oeufs dans la rivière. La longévité du poulamon est de huit ans et une femelle adulte peut laisser 46 000 oeufs dans la frayère.

Contrairement à de nombreuses espèces anadromes, c'est à dire qui naissent et se reproduisent en eau douce mais passent une partie de leur vie en eau salée, les poissons des chenaux se nourrissent même pendant le frai. C'est cette particularité qui fait la joie annuelle de tant d'amateurs.

Les poulamons sont des poissons très voraces. Pour les faire mordre à l'hameçon, pas besoin de talent exceptionnel. Il suffit de garder les appâts (le foie de lard) bien saignants et de toujours garder la ligne à trois quarts de pouce du fond. Petits et grands y arrivent facilement et la pêche est abondante.

Même la friture des prises peut se faire sur place. Les meilleures recettes sont le poisson roulé dans la farine et rôti dans le beurre ou encore la bouillotte que les pêcheurs peuvent déguster la journée même.

Un loisir peu dispendieux et une sécurité à toute épreuve.



UNE AMBIANCE DE FÊTE

L'Association des Pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne a créé, au fil des années, une tradition populaire fort joyeuse. En plus de la pêche, il y a l'ambiance de fête qui règne sur la rivière.

Les chalets, dotés de tous les services, illuminés sur la rivière, constituent déjà une vision féerique. Un tramway permet de faire une visite complète du site. On y retrouve des patinoires, des sentiers de ski de fond, même un centre d'artisanat. Au son de la musique joyeuse qui égaie le village, on peut également jouir d'une promenade en traîneau.

L'ambiance de fête permanente réserve toujours des surprises agréables.

Cette année, marquera le retour d'une compétition importante dans la Capitale du poulamon. Il s'agit de la compétition provinciale de sculpture sur neige qui se déroulera les 7 et 8 janvier. Une dizaine d'équipes de sculpteurs rivaliseront de talent dans des blocs de 8' x 8' x 10'. Cet événement réserve toujours des images impressionnantes, c'est une bonne occasion pour apporter votre appareil-photo.

TOUT EST COMPRIS À PRIX ABORDABLE

La pêche au poulamon, raison première de votre visite à Sainte-Anne-de-la-Pérade, est la pêche familiale par excellence. Elle offre une sécurité à toute épreuve dans un village pourvu de tous les services. La technique s'apprend par tous, grands et petits, en cinq minutes. Ce n'est vraiment pas sorcier.

La pêche aux petits poissons des chenaux demeure l'un des sports les moins dispendieux au Québec. Il en coûte 15$ par personne pour taquiner le poulamon durant 10 heures, du lundi au vendredi, ce qui représente un coût minime de 1.50$ de l'heure.

Le tarif de fin de semaine sera de 18$ par personne, pour 10 heures. Dans ces prix, tout est compris: chalet de pêche chauffé, éclairé, appâts, lignes et divers services. En plus, l'ambiance de fête, la joie et l'amitié sont de mise.

Cette année, plus que jamais, les poulamons vous attendent sous la glace de la rivière Sainte-Anne. Ne laissez pas passer leur rendez-vous!

Sainte-Anne-de-la-Pérade
Centre de pêche Des Chenaux
JUNEAU et SIMARD enr.
Descente #4
Bureau #34
PRIX FAMILIAL
DIMANCHE
Réservez tôt
(418) 325-2142
(418) 325-2868

Centre de pêche Marchand & Fils



70 CHALETS À VOTRE DISPOSITION
DE 4 À 25 PERSONNES

SERVICE COURTOIS
24 HEURES PAR JOUR

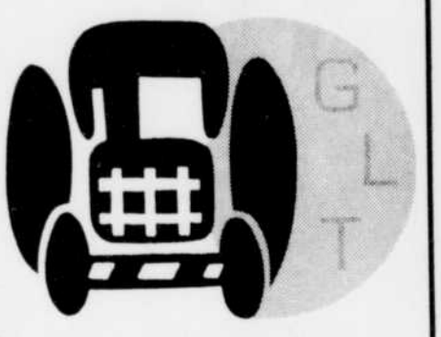
TARIFS RÉDUITS SUR SEMAINE
TARIF FAMILIAL LE DIMANCHE

- **GRATUIT:** lignes, appâts, crevettes disponibles, guide, éclairage, toilettes chauffées et bien entretenues.
- RESTAURANT SUR PLACE POUR VOUS ACCOMMODER
- GRANDE PATINOIRE ÉCLAIRÉE
- ATTENTION SPÉCIALE AUX GROUPES

SITUÉ PRÈS DE LA FRAYÈRE

INFORMATION ET RÉSERVATION: (418) 325-2778
SUIVEZ LES INDICATIONS - ENTRÉE NO 5 JUSQU'AU CENTRE DE PÊCHE

«BONNE PÊCHE À TOUS»



Le groupe
LAFRENIÈRE TRACTEURS

AGCO ALLIS
Kubota KUBOTA CANADA LTEE
938, de Lanaudière, C.P. 215
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Qué.) GOX 2JO
Tél. bur: (418) 325-2446 Télécopieur: (418) 325-2455

Café La Pérade



BONNE PÊCHE À TOUS
RÉSERVATION SPÉCIALE POUR GROUPES
BIENVENUE CHEZ NOUS!
- Restaurant • Salle à manger
- Bar salon • Licence complète

OUVERT 24 HEURES

Venez déguster un repas aux petits poissons des chenaux
- Les meilleurs en ville
- Service de traiteur
- Buffets chauds ou froids

9 unités de motel modernes
Salle de réceptions

Café La Pérade
Restaurant
(418) 325-9909
Motel
(418) 325-2993
Réservations sans frais de Trois-Rivières
Jean-Pierre Morel
propriétaire
ROUTE 138 EST, SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
UNIS DANS LA FOI

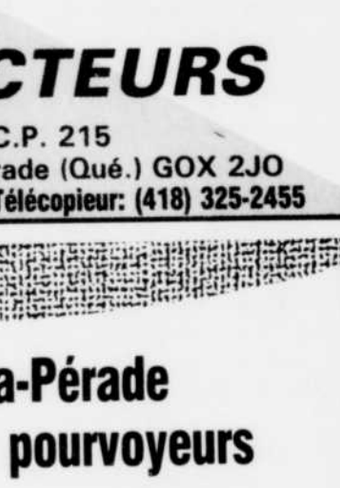
La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade souhaite un franc succès à tous les pourvoyeurs

À tous ceux et celles qui visitent le village de pêche au poulamon, la plus cordiale bienvenue... et un agréable séjour.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

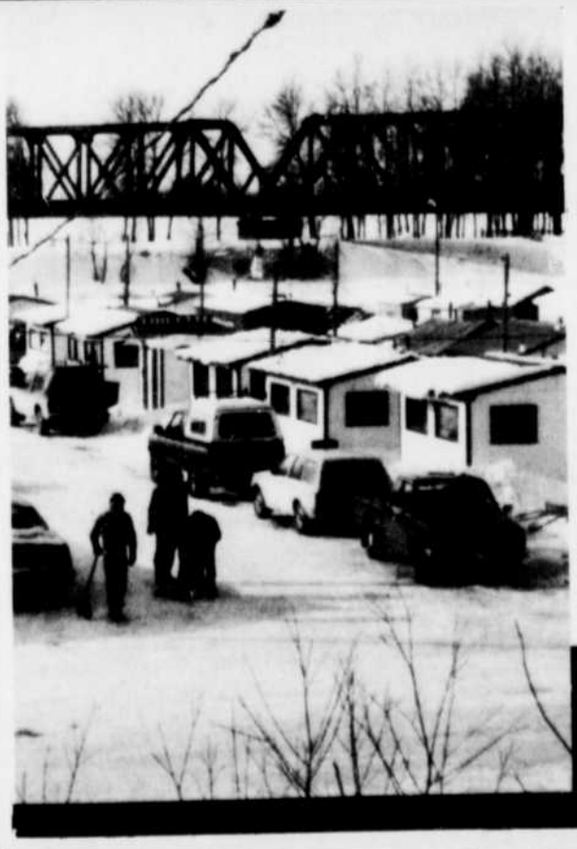
CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

M. Yvan Rompré
Mme Gilberte Faucher
M. René Magny
M. André Deschênes
Mme Carmen Douville
M. Jean Lemay
M. René Roy, secrétaire-trésorier
Mme Lyse Gervais, secrétaire adjointe



M. Gilles Devault
maire

Coeur-du-Québec



SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
CAPITALE MONDIALE
DU PETIT POISSON DES CHENAUX



LÀ OÙ LE PLAISIR N'A PAS DE FIN...

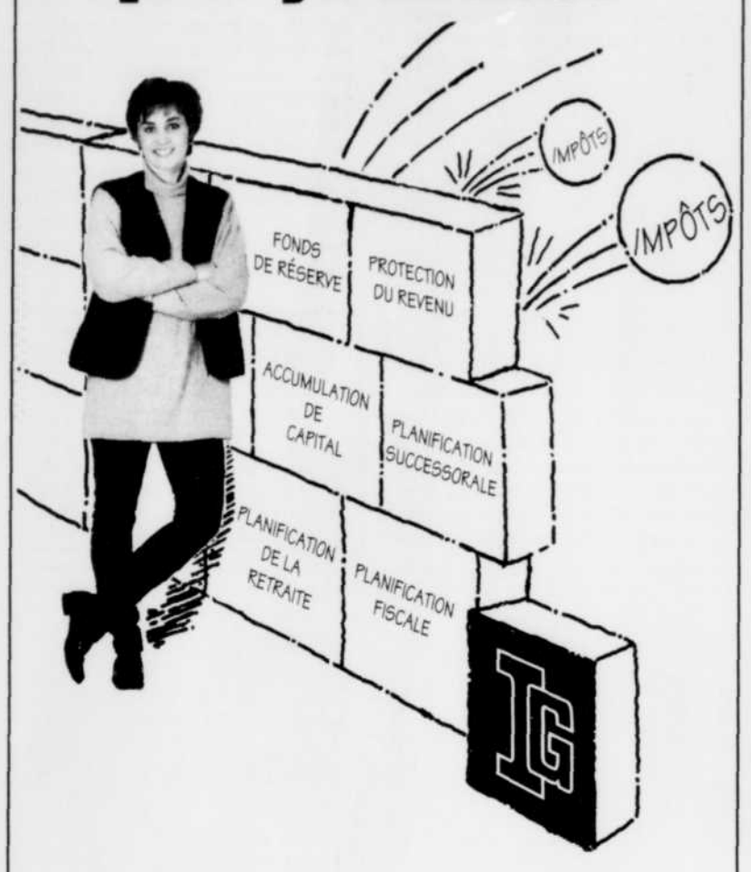
DU 26 DÉCEMBRE AU 15 FÉVRIER

pour information : 418-325-2475

Cet hiver à vous de vous en profiter!

LE GROUPE PÉTROLIER OLCO
Le Nouvelliste
cksm 1220
CIGB 102,3 RADIO
Laurentide
CHEM
Caisse populaire Ste-Anne-de-la-Pérade
Café La Pérade Restaurant Motel

«L'union fait la force. Avec Investors, c'est plus vrai que jamais.»



«Avant de discuter de finances avec Investors, j'avais des REER à gauche et à droite, des obligations d'épargne de toutes les couleurs et je perdais un temps et un argent fous à courir d'une institution à l'autre.
Maintenant, avec le service de planification financière d'Investors, je sais vraiment où je m'en vais.»

— Sylvie Bernier

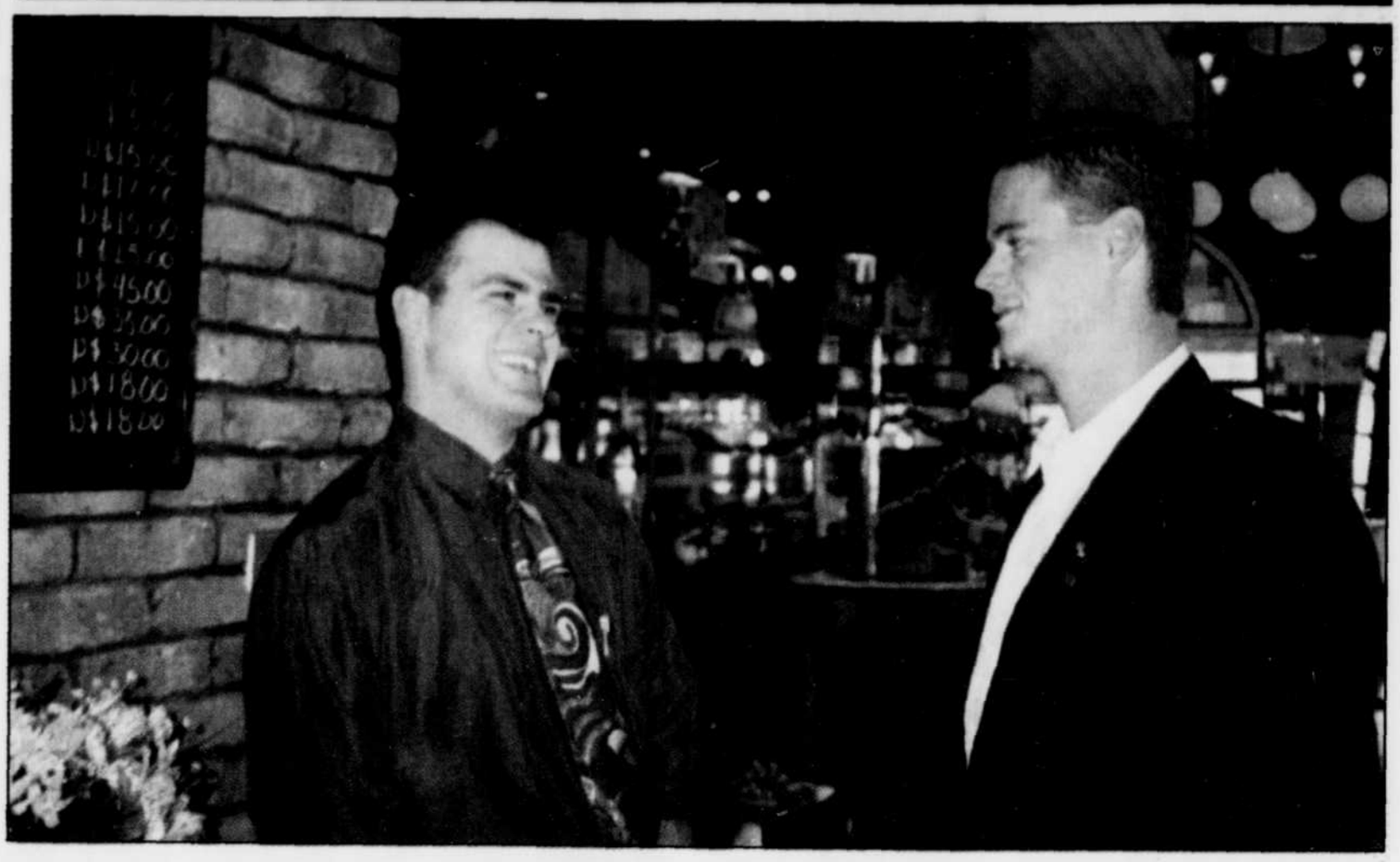
Acheter des REER, c'est bien mais il y a encore mieux!
Pour économiser le maximum d'impôt dès maintenant et dans les années à venir, il n'y a rien de mieux que d'appliquer une stratégie financière globale dès aujourd'hui. Le plus tôt vous discuterez de votre situation financière avec un représentant d'Investors sera le mieux.
Pour obtenir plus de renseignements et pour connaître le bureau Investors le plus près de chez vous, composez sans tarder le numéro de téléphone ci-dessous.

Groupe Investors
Une société de la Corporation Financière Power
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

Faites dès aujourd'hui le téléphone le plus payant de votre vie !

1 800 644-7707

Les Québécois au Mexique



(Photo - PC)

Les Montréalais Ioannis Karageorgopoulos et Philippe Jolicoeur doivent passer le plus clair de leur temps au Matisse, un bar-restaurant de Puebla qui ne désemplit pas les vendredis soirs. Le problème, c'est que cela les empêche de travailler sur d'autres projets commerciaux.

Ce n'est pas le chemin le plus court pour devenir millionnaire

Marie Tison
Puebla, Mexique (PC)

■ Les Québécois qui font affaire au Mexique chantent tous le même refrain: il y a des possibilités extraordinaires, mais ce n'est pas facile, ça prend du temps et ça coûte cher!

«Ce n'est pas le chemin le plus court pour devenir millionnaire», s'est exclamé un jeune entrepreneur de 27 ans, Philippe Jolicoeur.

Avec son oncle, il a ouvert il y a deux ans un restaurant-bar à Puebla, une ville de plus d'un million d'habitants à une centaine de kilomètres à l'est de Mexico.

«Je n'ai jamais souffert comme lorsque je suis arrivé ici», a-t-il soutenu, expliquant qu'il s'était retrouvé loin de sa famille et qu'il avait dû s'habituer à une mentalité très différente.

Originaire de Montréal, M. Jolicoeur a travaillé pendant 10 ans dans le domaine de la restauration pour payer ses études en marketing. Puis, son oncle, déjà impliqué dans la restauration à Puebla, lui a fait une offre difficile à refuser: l'aider à ouvrir un nouveau restaurant haut de gamme.

Les premiers mois ont été fantastiques: «Le Matisse» était plein, les affaires marchaient bien, M. Jolicoeur a fait venir un de ses collègues de Montréal pour l'aider, Ioannis Karageorgopoulos. Puis, l'administration municipale a changé, et la nouvelle équipe a fermé le restaurant pour une série de raisons.

«J'ai trouvé cela injuste, a déclaré M. Jolicoeur. Il y a encore beaucoup de favoritisme ici.»

Le restaurant a fini par réouvrir, et M. Jolicoeur s'est trouvé un partenaire mexicain prêt à acheter les parts de son oncle, et à faire affaire avec les autorités locales.

Même si le salaire de base des Mexicains est peu élevé, les coûts d'opération au Mexique sont quand même élevés, a soutenu le jeune restaurateur. Il faut plus de personnel pour faire le même travail qu'au Québec, il y a beaucoup d'avantages sociaux à payer, les lois protègent énormément les travailleurs, les patrons doivent être constamment sur place, et il y a un problème de vol de nourriture.

«Le «pas cher» finit par coûter cher», a lancé M. Jolicoeur.

Coût de la vie

M. Gratien Thériault est impliqué dans un domaine totalement différent, l'agriculture, mais il a aussi déploré le coût élevé de la vie au Mexique.

Les appartements sont dispendieux, les voitures sont de 50 à 100 pour cent plus chères qu'au Québec, a-t-il affirmé.

Une terre agricole peut coûter plus de trois fois plus cher à Puebla qu'à Saint-Hyacinthe. Un puits artésien, qui coûterait 8000 $ CAN au Québec, coûte 100 000 $ CAN au Mexique.

M. Thériault est originaire de Causapscal, dans la vallée de la Matapédia. Après avoir étudié en technique agricole à La Pocatière, il a obtenu des stages à l'étranger par le biais de l'Association internationale des jeunes agriculteurs. Il est revenu au Québec travailler pour une filiale de la Coopérative fédérée dans le domaine des animaux de reproduction. Il a obtenu quelques contrats en Amérique latine, puis il allait entreprendre des études en économie rurale à l'Université Laval lorsque Génétiporc l'a contacté pour un projet d'exportation de porcs de reproduction au Mexique.

Il devait rester trois mois au Mexique. Il y est depuis trois ans.

«Je considérais que pour implanter une compagnie à long terme, il fallait être sur place», a-t-il expliqué.

M. Thériault constitue une exception: la plupart des entreprises québécoises au Mexique font affaire avec des représentants ou des distributeurs mexicains. Il n'ont pas d'employés québécois sur place.

M. Guy Trudeau, par exemple, un entrepreneur de la région de Saint-Hyacinthe qui exporte des vaches laitières au Mexique, fait affaire avec différents agents au Mexique.

Ingénieurs

Roche et Associés, une importante firme d'ingénieurs-conseil impliqués dans dans le domaine de la foresterie et des mines, opère avec des partenaires mexicains.

Les Tourbes Fafard ont trouvé une façon originale d'opérer. M. Guy Fafard a expliqué que son entreprise s'était associée aux Serres Harnois et à diverses entreprises complémentaires du domaine de l'horticulture et de l'agriculture pour partager les coûts d'un représentant à Querétaro, à près de 200 kilomètres au nord-ouest de Mexico.

Il s'agit d'un Mexicain qui a étudié quelques années au Québec, et qui connaît donc bien les deux cultures.

Les grosses entreprises comme Bombardier, Northern Telecom et Canam Manac ont toutefois des bureaux au Mexique.

Le conseiller commercial de la délégation du Québec à Mexico, M. Marc-André Turcotte, a déclaré qu'encore plus de PME québécoises pourraient faire affaire au Mexique.

Il a affirmé qu'il ne fallait pas attaquer de face les grandes entreprises multinationales, mais les prendre de vitesse, et développer des créneaux particuliers.

«Le marché mexicain recouvre en fait deux marchés de près de 300 millions d'habitants: les Etats-Unis au nord, et l'Amérique latine au sud, a-t-il fait valoir. Nous ne sommes pas assez agressifs.»

M. Thériault a déclaré qu'il fallait du temps pour pénétrer le marché mexicain et que souvent, les Québécois ne persistaient pas.

Philippe Jolicoeur, lui, a dit espérer passer toute sa vie au Mexique, en dépit des difficultés, pour profiter des grandes possibilités du pays.

«Tout le monde se plaint, mais nous restons», a ironisé M. Thériault. ●

AVENTURE ELECTRONIQUE
DES MILLIONS À LIQUIDER!
SUPER LIQUIDACTION
MEILLEURS PRIX GARANTIS*
ÉLECTROMÉNAGERS MOFFAT



ENSEMBLE 4 MORCEAUX
• Laveuse • Sécheuse • Réfrigérateur • Cuisinière

PLAN DE MISE DE CÔTÉ ET FINANCEMENT DISPONIBLE
Détails en magasin.

LIVRAISON GRATUITE
MÊME LE DIMANCHE!
Détails en magasin.

1999,00 SEULEMENT

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock dans la même région.

CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST
4520 Boul. Royal
Trois-Rivières-Ouest.
691-4520

LIVRAISON GRATUITE
Détails en magasin

PLUS 5 BOUTIQUES POUR VOUS SERVIR
• Centre commercial Les Rivières, Trois-Rivières
• Les Promenades, Drummondville
• Plaza de la Mauricie, Shawinigan
• Carrefour des Bois Francs, Victoriaville
• Galeries du Cap, Cap de la Madeleine

Le Nouvelliste

Trois-Rivières
Jeudi 5 janvier 1995

Sports

Cinquième victoire consécutive pour les Cataractes

Défensive, opportunisme et constance

Stéphan Frappier
Shawinigan

Les Cataractes de Shawinigan seraient-ils devenus invincibles depuis l'arrivée de Jean Pronovost derrière le banc? Chose certaine, rien ne semble les arrêter.

Pas même les Saguenéens de Chicoutimi et Éric Fichaud qui, à l'instar des Shawiniganais, ont connu tout un mois de décembre en remportant sept de leurs dix rencontres. Cependant, en défaisant la formation du Saguenay par la marque de 3-2, hier à l'aréna Jacques-Plante, les Cataractes ont confirmé qu'ils étaient bien l'équipe de l'heure dans la Ligue junior majeur du Québec.

En un peu plus d'un mois, l'entraîneur Jean Pronovost semble avoir littéralement avoir transformé la formation shawiniganaise. Par contre, ce dernier refuse de prendre tout le mérite de cette série de succès. «Les joueurs jouent parfaitement le système de jeu défensif que je leur demande d'appliquer. Avec l'excellente attaque que nous possédons, il suffit seulement d'être opportuniste et constant. Et ça fonctionne très bien jusqu'à maintenant.»

En effet, les Cataractes ont été opportunistes, hier, devant les quelque 2067 spectateurs qui s'étaient déplacés dans l'espérance de voir leur équipe favorite remporter une cinquième victoire consécutive, et ils n'ont pas été déçus.

En fait, le match s'est joué en première période. Profitant de l'indiscipline de l'adversaire, en particulier d'Alain Nasreddine, qui a passé pas moins de 11 minutes au cachot au cours de l'affrontement, Patrick Carignan (22e) et Matthieu Descôteaux (3e) ont donné l'avance aux Cataractes. Pour Carignan, il s'agissait d'un 12e match de suite avec au moins un point.

En début de deuxième période, alors que les visiteurs bénéficiaient d'un avantage numérique, Alain jr Savage (39e) a cassé les reins des Saguenéens en marquant un filet en désavantage numérique. Avec trois confortables buts d'avance, les Cataractes semblaient voguer vers la victoire.

?

Gros match défensif

Le reste de la rencontre se résume en un seul mot: défensive. Évitant d'être pris à contre-pied dans leur territoire, les Shawiniganais se sont contentés de repousser constamment le club adverse en zone neutre. Grâce à ce système, ils n'ont accordé que 20 lancers alors qu'ils en dirigeaient 26 vers Éric Fichaud.



(Photomédia - Sylvain Mayer)

David Bahl manifeste sa joie après que les Cataractes eurent pris l'avance en première période.

«Les gars ont bien suivi le plan de match. Il fallait surveiller Samuel Groleau et Alexei Lojkin tout en essayant de profiter des chances de marquer contre Éric Fichaud», a indiqué Pronovost, visiblement fier du travail des siens.

Même l'entraîneur adverse, Gaston Drapeau, a salué l'excellent travail défensif des Cataractes. «Ils ont connu un très fort match en défensive, contrairement à nous qui avons donné deux buts gratuits», a souligné Drapeau, déçu de la tournure des événements.

Cependant, le vent a bien failli tourner lorsque Sylvain Daigle, le gardien des Cataractes qui a été nommé joueur défensif de la dernière semaine dans la LHJMQ, a accordé un but facile sur un lancer inoffensif d'Alexei Lojkin en toute fin de deuxième période. «Ça peut arriver à tout le monde un mauvais but et avec le bon boulot qu'il fait devant le filet depuis un certain temps, je ne peux pas lui faire de reproches», a commenté l'entraîneur shawiniganais.

Quoi qu'il en soit, il était déjà trop tard pour les Saguenéens. Malgré un but de Jaysen Barbeau, à mi-chemin en deuxième période, les Cataractes ont finalement réussi à amasser deux points de plus au classement. ●

Ligue de hockey junior majeur du Québec

Une deuxième concession dans les Maritimes

Moncton,
Nouveau-Brunswick (PC)

La Ligue junior majeur du Québec aura une deuxième concession dans les provinces maritimes la saison prochaine.

Le conseil municipal de Moncton a rejeté à l'unanimité un projet de la brasserie Labatt pour ramener une concession de la Ligue américaine et a accepté une offre des promoteurs d'un projet d'expansion de la ligue québécoise au Nouveau-Brunswick.

L'équipe sera la propriété du coureur automobile torontois John Graham et de l'homme d'affaires de Moncton, Greg Turner.

Le directeur général des Flyers de Philadelphie, Bobby Clarke, aura également quelques parts dans l'entreprise et servira de conseiller à Graham.

Graham, qui agira comme président de l'équipe, a dit qu'il s'attend à embaucher un entraîneur et un directeur général d'ici le 15 février.

Il a mentionné que l'équipe devra attirer en moyenne 2800 spectateurs par match pour faire ses frais.

Le club de Moncton se joindra donc aux Mooseheads de Halifax comme équipe des Maritimes. L'équipe de la Nouvelle-Écosse a entrepris ses activités cette année.

Le maire, Léopold Belliveau, a dit que le conseil municipal croyait que l'offre de Labatt ne garantissait en rien à la ville qu'elle allait avoir une concession dans la Ligue américaine l'an prochain.

Labatt refuse

Le conseil municipal a demandé à Labatt de verser une garantie de 75 000 $ en retour d'une prolongation de 90 jours. Si aucune équipe n'était en place d'ici 90 jours, Labatt perdrait son argent.

Labatt a refusé de déposer le montant.

Un porte-parole de la brasserie a dit que la compagnie a été choquée de la demande de la ville et qu'elle n'avait pas eu suffisamment de temps pour étudier la demande.

Avant cette saison, Moncton a eu une concession dans la Ligue américaine pendant 16 ans. ●

Ligue nationale de football

Steve Young choisi le joueur le plus utile

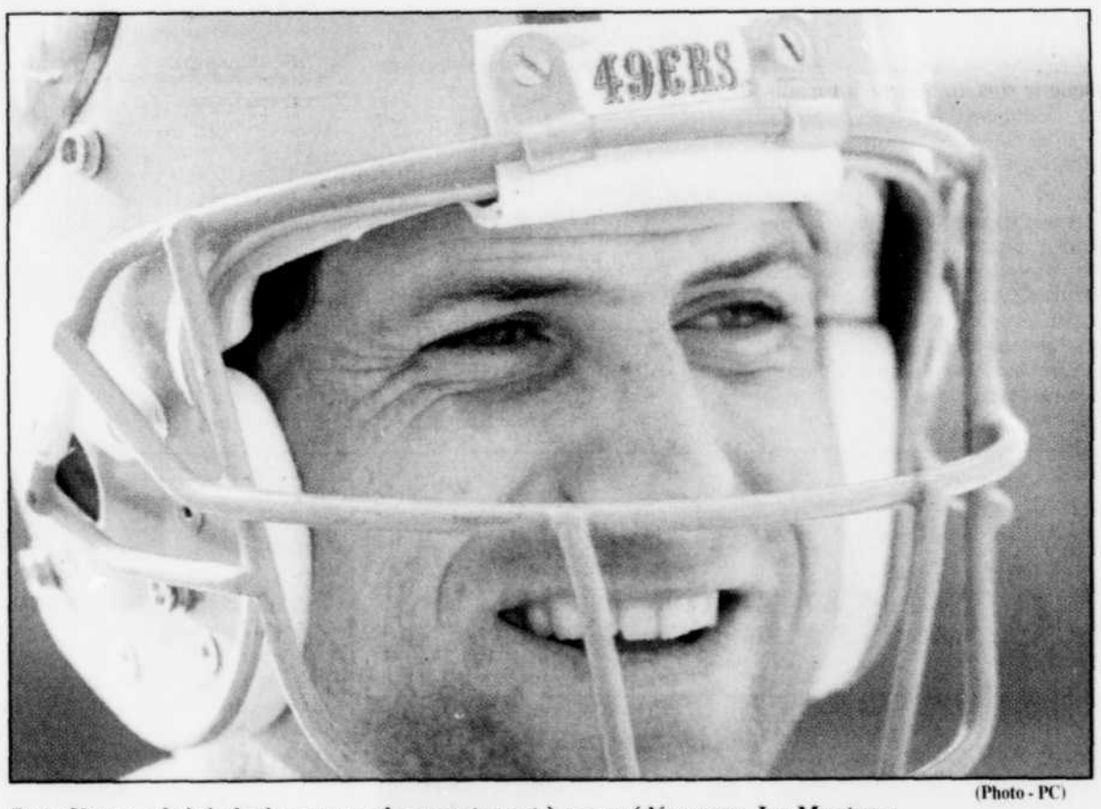
New York (AP)

Steve Young n'a pas seulement surpassé Joe Montana en 1994, il s'est surpassé lui-même.

Le quart-arrière des 49ers de San Francisco a été choisi le joueur le plus utile à son équipe dans la Ligue nationale de football par l'agence Associated Press, qui a sondé 98 journalistes et commentateurs. Il a mérité cet honneur après avoir connu sa meilleure saison en 10 ans de carrière, brisant au passage les records de Montana de la meilleure cote d'évaluation pour un passeur ainsi que les records d'équipe pour le nombre de touchés par la passe et le pourcentage de passes réussies.

C'est la deuxième fois en trois ans que Young est choisi le joueur le plus utile, Montana ayant mérité le même honneur à l'issue des saisons 1989 et 1990.

«Quand on parle du joueur le plus utile à son équipe, c'est supposé arriver une fois dans une carrière. Alors, deux fois, ouf! C'est chaque fois spécial», a déclaré Young, qui a complété 324 de ses 461 passes, soit 70,3 pour cent, pour des gains de de 3969 verges, 35 touchés et seulement 10 interceptions. Sa cote d'évaluation a été de 112,8, 22,1 points de mieux que le deuxième paseur le plus efficace, Brett Favre, des Packers de Green Bay.



(Photo - PC)

Steve Young a brisé plusieurs records appartenant à son prédécesseur, Joe Montana.

«J'ai l'impression d'avoir établi ce qui semble mon niveau de jeu et c'est comme si on me disait maintenant: OK, tu dois faire mieux encore. Alors les attentes deviennent de plus en plus élevées, et c'est pourquoi je pense que c'est un grand honneur cette année; les attentes étaient tellement élevées».

Young a mené les 49ers au sommet du classement général de la NFL, avec une fiche de 13-3, et leur supériorité a été évidente lors du vote puisque, outre Young, nommé 74 fois, le receveur de passes Jerry Rice et le demi défensif Deion Sanders se sont classés derrière le porteur de ballon Barry Sanders, des Lions de Detroit, qui a reçu 22 votes.

Les deux Sanders ont été nommés joueur défensif et offensif de l'année. Barry a aussi été le seul choix unanime sur les équipes d'étoiles du Pro Bowl, après avoir gagné 1883 verges au sol.

Le seul autre joueur des 49ers à avoir été chosi le joueur le plus utile à son équipe a été un autre quart, John Brodie, en 1970. Emmitt Snmith, des Cowboys de Dallas, a été le choix de l'an dernier.

Amélioration constante

Pendant des années, ses critiques ont dit que Young avait simplement hérité d'une grande équipe et profité de ce que Montana et l'entraîneur Bill Walsh avaient mis en place. Mais ses statistiques ont montré une amélioration à chacune de ses quatre saisons avec les Giants, spécialement depuis deux ans que Montana joue à Kansas City.

Young n'a toujours pas de bague de championnat et tant que ce ne sera pas le cas, il sait que les comparaisons défavorables avec Montana vont continuer. Mais il pense que les chiffres parlent d'eux-mêmes en sa faveur.

«Je crois honnêtement que c'est le cas, mais les légendes au football sont faites de championnats», dit-il. ●

Les joueurs font une nouvelle proposition

L'avenir de la saison se jouera samedi

(PC et AP)

L'avenir de la saison de la Ligue nationale de hockey devrait être connu, samedi.

Le commissaire de la LNH, Gary Bettman, a annoncé, hier, la tenue d'une réunion des gouverneurs du circuit pour le 7 janvier. Ces derniers voteront alors sur la nouvelle proposition de l'Association des joueurs qui leur a été soumise, hier soir.

Selon l'agence Associated Press, la proposition serait axée sur l'autonomie et l'arbitrage salarial, mais ne ferait aucune concession sur une quelconque forme de taxe de luxe, la pierre d'achoppement des négociations jusqu'ici.

L'acceptation de ce contrat de travail signifierait qu'un calendrier de 50 parties serait retenu. La saison débuterait le 16 janvier. Un rejet de l'offre ne signifierait pas nécessairement une annulation de la saison, même si les chances d'un règlement seraient très minces.

Il y a déjà eu un précédent.

Lors de la grève de 1992, un porte-parole de la LNH avait annoncé l'annulation de la saison. Les négociations avaient pourtant repris, tout comme le calendrier.

Si Bettman approuve l'offre, un vote de 14-12 sera nécessaire de la part des 26 équipes pour l'entériner. Si le commissaire n'approuve pas l'entente proposée par l'AJLNH, seulement sept votes suffiront pour la rejeter du revers de la main.

L'annonce de la réunion des gouverneurs a été la dernière touche d'une journée difficile à Chicago, où l'on en était à une quatrième journée consécutive de négociations.

Bettman a communiqué deux fois avec le patron du syndicat, Bob Goodenow. Une première fois pour discuter des trois points majeurs en litige, la seconde pour l'informer de la tenue de la réunion des gouverneurs.

À Toronto, des membres du comité exécutif de l'Association des joueurs a passé une bonne partie de la journée à ses bureaux.

«C'est (la proposition) notre meilleure offre», a déclaré un membre sous le couvert de l'anonymat.» Il semblerait toutefois que les dirigeants de la LNH ne soient guère enthousiastes quant à cette récente proposition. ●

CE MATIN À LA FRÉQUENCE 1220 AM
IL Y A DU NOUVEAU
MICHEL LORRAIN
ANIME
BONJOUR CHAMPION
DE 6h À 9h
cksm 1220
L'ALTERNATIVE AM AU CENTRE-MAURICIE

TOURNOI 19e MIDGET PROVINCIAL OPTIMISTE
En collaboration avec
cksm 1220
Le Nouvelliste
CE SOIR

16h	IBERVILLE	- SAINT-LOUIS-DE-FRANCE	B
17h30	MONTRÉAL	- SHERBROOKE	B
19h	MONT-LAURIER	- NORD-MAURICIE	BB
20h30	ASBESTOS	- CENTRE-MAURICIE	BB

Tirage laissez-passer descente en tube à la station de SKI VAL-MAURICIE SHAWINIGAN-SUD

DISTRIBUTEUR DE CES PRODUITS
Diana
BON MATIN
GAILURON

YVON PEDNEAULT



Le procès de Bettman et Goodenow se fait en coulisses

L'échec lamentable de deux têtes fortes

(Collaboration spéciale)
Montréal

■ La Ligue nationale de hockey, du moins les propriétaires, verse un salaire annuel de 1 million $ à Gary Bettman. Je vous dis 1 million $ et il faut ajouter un compte de dépense illimité.

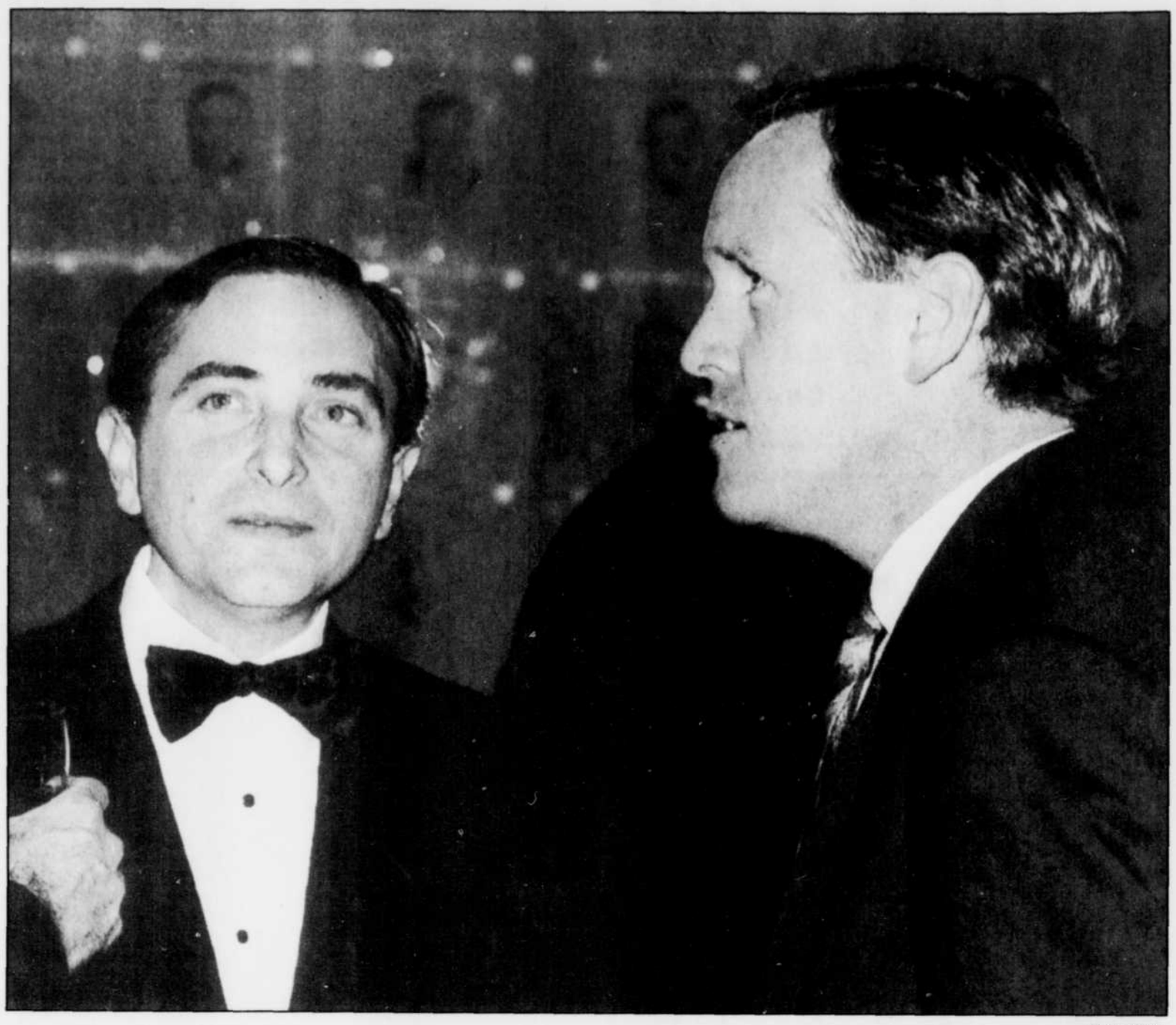
Ses responsabilités?
a) voir à assurer de nouveaux revenus;
b) voir à la bonne marche des projets d'expansion;
c) voir à ce que la Ligue nationale augmente sa popularité, surtout aux États-Unis;
d) voir à ce qu'il y ait une bonne relation entre les propriétaires et les joueurs;
e) voir à ce que la santé financière de la ligue soit à son plus haut niveau.

Bob Goodenow ne fait pas autant d'argent que le commissaire du hockey mais il se débrouille très bien. L'inflation ou la crise économique ne le dérange pas du tout.

Il a gardé sa citoyenneté américaine et le budget Martin du mois prochain ne l'affectera pas. Depuis le début du conflit, Goodenow ne touche aucun dollar, dixit Guy Carbonneau. «Je peux te le confirmer parce que c'est moi qui signe son chèque de paie.»

Goodenow doit cependant gagner entre 500 000 $ et 700 000 $ et lui aussi possède un compte de dépense illimité.

Ses responsabilités?
a) voir aux intérêts de l'Association des joueurs de la Ligue nationale;
b) voir à ce que l'AJLNH trouve de nouvelles sources de revenus;
c) voir à ce que les joueurs possèdent une solide caisse de retraite;
d) impliquer les anciens joueurs dans l'AJLNH;
e) assurer les joueurs d'une solide convention de travail.



(Photo - PC)

Gary Bettman et Bob Goodenow ne se sont pas parlés depuis le 6 décembre, ce qui dénote un manque de sérieux évident.

Du bon boulot

On peut dire que les deux hommes ont fait progresser leur organisation. Les réalisations de Bettman?
a) deux nouvelles formations: Anaheim et Floride, deux équipes appartenant à des grandes entreprises américaines: Disney et Bluckbuster Video;
b) de nouveaux contrats de télévision: CBS et SRC: 27 millions $ par saison. ESPN: 30 millions $ par saison. Fox: 155 millions $ par saison.
c) arrivée d'importants commanditaires, notamment Anheiser Bush.
d) restructuration des effectifs de la ligue, employés etc.
e) entente avec la Fédération internationale de hockey sur glace.

Mais, dans son mandat, Bettman assure les propriétaires qu'il va mettre de l'ordre dans les finances avec une convention collective blindée.

Jusqu'à maintenant, Bettman a échoué.

Dans le cas de Goodenow, lui aussi a atteint des objectifs importants:
a) augmentation de la caisse de retraite des joueurs;
b) augmentation des revenus de l'AJLNH, grâce à l'entente intervenue en 1992;
c) une plus grande visibilité pour l'AJLNH;
d) depuis trois ans, les salaires ont augmenté dans une proportion de 50%;
e) L'AJLNH s'est associée à des commanditaires majeurs.

Goodenow a aussi le mandat de protéger les intérêts des joueurs dans la présente négociation et de leur procurer une convention collective blindée.

Malgré toutes ces réalisations, et Dieu sait qu'elles sont impressionnantes, Goodenow et Bettman n'ont pas réussi le plus important: celle d'éviter un conflit de travail et surtout d'avoir raté un rendez-vous important, celui d'accroître la popularité du hockey pendant la grève du baseball.

Inquiétude

Est-il besoin de préciser, qu'en coulisses, on fait le procès des deux hommes. Les propriétaires disent qu'ils entretiennent une confiance aveugle en Bettman. Les joueurs affirment qu'ils appuient à 100% les démarches de Goodenow.

C'est justement cette confiance aveugle qui fait que le conflit aura de la difficulté à se régler avant la date limite.

Les plus optimistes se rangent maintenant du côté de ceux qui vivent d'espoir. «Autant j'étais optimiste, il y a quelques jours, je croyais même que les camps d'entraînement s'ébranleraient le 29 décembre, autant, aujourd'hui, je suis perdu. Je ne sais plus vraiment ce qui va survenir», déclare Serge Savard.

Même Ronald Corey a perdu de son enthousiasme.

Bref, on entretient des inquiétudes. De sérieuses inquiétudes. Déjà le conflit est rendu trop loin, et les stratégies les plus savantes dressées par les deux groupes ne tiennent plus. Ce qu'il y a de tragique dans cette histoire, c'est que les deux têtes fortes, les deux joueurs les plus importants, refusent de laisser leur orgueil de côté.

Et nous voilà rendu au point que quatre avocats doivent s'enfermer dans une salle, à Chicago, pour dépoussiérer le dossier et pour chercher de nouvelles solutions.‡ Pendant ce temps, Bettman, à New York, et Goodenow, à Toronto, ont l'oreille appuyée sur le téléphone et donnent leurs directives.

Ridicule.

Que Bettman et Goodenow ne s'aiment pas la face, ils ont un mandat clair. Ils ont des responsabilités. Celui de mettre sur papier une convention collective qui améliorera le sort d'un sport en période de crise.

Jusqu'à maintenant, les deux hommes ont lamentablement échoué. Les propriétaires et les joueurs ne méritent pas des félicitations en laissant ces deux hommes décider de leur avenir. Il y a longtemps que les deux groupes auraient dû s'imposer et forcer les deux coqs à se retrouver à la table des négociations.

Imaginez un instant. Voilà deux hommes grassement payés qui ne se parlent pas depuis le 6 décembre et pourtant, l'enjeu, c'est l'avenir du hockey de la Ligue nationale. Il n'y a qu'une façon de qualifier ces deux Américains: irresponsables!

Dans un premier temps, les deux hommes ne veulent pas se parler. Dans un deuxième temps, on se moque du public. Je vous invite à faire un petit calcul. Gary Bettman soutient que la saison sera annulée si jamais il n'y a pas de hockey le 16 janvier.

Une date limite qui ne dérange aucunement Bob Goodenow qui a avisé les joueurs que le commissaire «bluffait». Question: Comment un homme peut-il bluffer quand il le dit publiquement que la date limite est le 16 janvier?

Bob, revenons à notre petit calcul.

Nous sommes le jeudi 5 janvier. Donc à 11 jours de la date limite. Considérant qu'il faudra un camp d'entraînement de deux semaines avant le début de la saison, déjà, il est trop tard. Évidemment, on peut jouer sur la durée du camp d'entraînement. En temps normal, il faut quatre jours avant qu'on dispute un match pré-saison.

Alors pourquoi serait-ce différent en janvier? Si, par ailleurs, le lundi 9 janvier, aucun accord n'est intervenu, Bettman devrait alors mettre ses culottes et annuler la saison.

De toute façon, comment peut-on s'entendre quand Bettman veut imposer une taxe punitive et que Goodenow souligne: «Si on veut imposer une taxe punitive, il est inutile de se parler.»

Et c'est exactement ce qui se passe. Des irresponsables! ●

La gardienne de but évolue en Autriche

Rhéaume fait parler d'elle en Europe

Terry Scott
Montréal (PC)

■ Après avoir conquis l'Amérique, Manon Rhéaume s'attaque à l'Europe.

La gardienne de but de Lac Beauport a conduit mardi une équipe de la ligue d'élite autrichienne à un gain de 5-4 sur une formation de Zurich, une des meilleures de la Ligue nationale de Suisse.

Rhéaume passe la semaine en Autriche, prêtée par le Thunder de Las Vegas, de la Ligue internationale, dont elle est le gardien numéro trois.

«Le deuxième gardien autrichien est actuellement au championnat mondial junior et nous avons pensé que c'était une bonne occasion pour Manon d'acquérir de l'expérience européenne», a confié son conseiller Steve Bartlett.

«De toute évidence, comme troisième gardien à Las Vegas, elle va toujours devoir se battre pour du temps de glace. Manon veut jouer le plus possible. Son but est de continuer à s'améliorer et d'être dans la meilleure condition physique possible».

Rhéaume, 22 ans, a fait l'histoire le 23 septembre 1992 quand elle a protégé le filet du Lightning de Tampa Bay pendant une période lors d'un match pré-saison contre les Blues de St.Louis.

Elle a depuis servi de gardien réserviste à différentes équipes des ligues mineures, apparaissant cette saison dans deux matchs du Thunder. Sa dernière sortie a été pour une équipe de Tallahassee, dans la Ligue de la Floride, quand elle a accordé quatre buts en une période.

Elle a eu des ulcères d'estomac en novembre mais Bartlett affirme qu'elle se porte bien maintenant.



(Photo - PC)

Manon Rhéaume a été prêtée par le Thunder de Las Vegas à une formation de l'Autriche.

Elle a presque raté sa chance de jouer en Autriche mardi après avoir été atteinte à un genou par une rondelle lors de la période d'échauffement d'un match disputé la veille.

«Le genou a enflé et a saigné, mais elle voulait jouer desespérément», a confié Bartlett, pour qui les ulcères de Rhéaume peuvent être reliés au stress.

«Elle n'a pas l'occasion de jouer très souvent et quand elle joue, c'est magnifié plusieurs fois par rapport à d'autres réservistes. «Pour être franc, je pense qu'il y a des fois où elle voudrait seulement se glisser dans le trou d'un mur afin d'être laissée plus tranquille».

Dans une entrevue accordée au St.Petersburg Times, Rhéaume déclarait récemment: «Des gens pensent que je joue au hockey seulement pour la publicité. Ils n'ont pas idée à quel point je m'entraîne fort et j'aime le sport».

Elle a ajouté que sa vie sociale était pratiquement inexistante: «Je me sens parfois très seule», a-t-elle avoué.

Bartlett a indiqué qu'un des objectifs majeurs de sa protégée est de participer aux Jeux d'hiver de 1998 au Japon, où le hockey féminin sera discipline olympique.

«Elle est très, très impliquée», a dit Bartlett. «Si elle va jamais devenir un grand gardien peut être discutable, mais elle mérite beaucoup de crédit pour continuellement travailler à devenir la meilleure possible». ●

En bref

Arrestation d'un joueur des Packers

■ Green Bay (AP) - Le maraudeur George Teague, des Packers de Gren Bay, a été arrêté par la police pour avoir utilisé une arme à feu dimanche dernier. C'est le deuxième joueur des Packers arrêté pour une accusation semblable en une semaine.

Aaron Taylor, le premier choix au repêchage des Packers l'année dernière et actuellement sur la liste des blessés, a été arrêté pour avoir tiré des coups de feu en l'air la veille du jour de l'An.

Teague, selon les policiers, a tiré huit coups de feu à l'arrière de son domicile. Six autres coups de feu auraient été tirés depuis l'avant de sa résidence. Il prétend ne rien savoir de l'incident.

Il a recouvré sa liberté moyennant un cautionnement de 500 $ et devra comparaître prochainement devant les tribunaux.

Non à la Chine

■ Melbourne (AP) — Les meilleurs nageurs australiens ont signé une pétition qui demande le retrait de la Chine de toutes les compétitions internationales en raison des cas de dopage de plus en plus évidents de la part de ses athlètes.

La pétition, qui a circulé sur le site des championnats Victorian présentement en cours en Australie, appuie la position de l'Association des entraîneurs australiens de natation qui demande un ban de quatre ans de la Chine «en raison des preuves irréfutables de dopage systématique dans ce pays.»

Parmi ceux qui ont déjà apposé leur signature sur la pétition, on note les ex-champions olympiques Duncan Armstrong et Jon Seiben, les médaillés olympiques Rob Woodhouse, Graeme Brewer, Max Metzker, Karen Phillips, Mark Stockwell, Glenn Beringen et Jenny Turrall.

Un tel ban ne peut être imposé que par la Fédération internationale de natation. Si ce ban était mis en vigueur, les nageurs chinois ne pourraient participer aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996 et aux championnats du monde de natation en 1998.

Une douzaine de nageurs et nageuses de la Chine ont été convaincus de dopage au cours des deux dernières années.

Deux trous d'un coup

■ Hong Kong (PC) - Une golfeuse japonaise avec un handicap de 24 a réussi deux trous d'un coup au cours de la même ronde.

Sonya Osugi a d'abord réussi l'exploit au huitième trou, d'une distance de 118 verges, avec son fer numéro six.

Puis, au 17e trou, elle a franchi 86 verges avec son fer numéro sept, réalisant le rêve de tout golfeur pour une deuxième fois.

Les chances de réussir un trou d'un coup sont de 43 000 contre une.

Sanctions à Kennedy?

■ Winnipeg (PC) - Les Jets de Winnipeg ont fait savoir qu'ils laisseront à la Ligue nationale le soin d'imposer des sanctions disciplinaires à l'endroit de Sheldon Kennedy.

Celui-ci est accusé de possession de marijuana, après avoir été arrêté par la GRC tôt, le jour de l'An, lors d'un contrôle routier.

Il doit comparaître à nouveau vendredi. ●

Elle se joint au club Winstonnets de Toronto

C'est le grand départ pour Ève-Marie Poulin

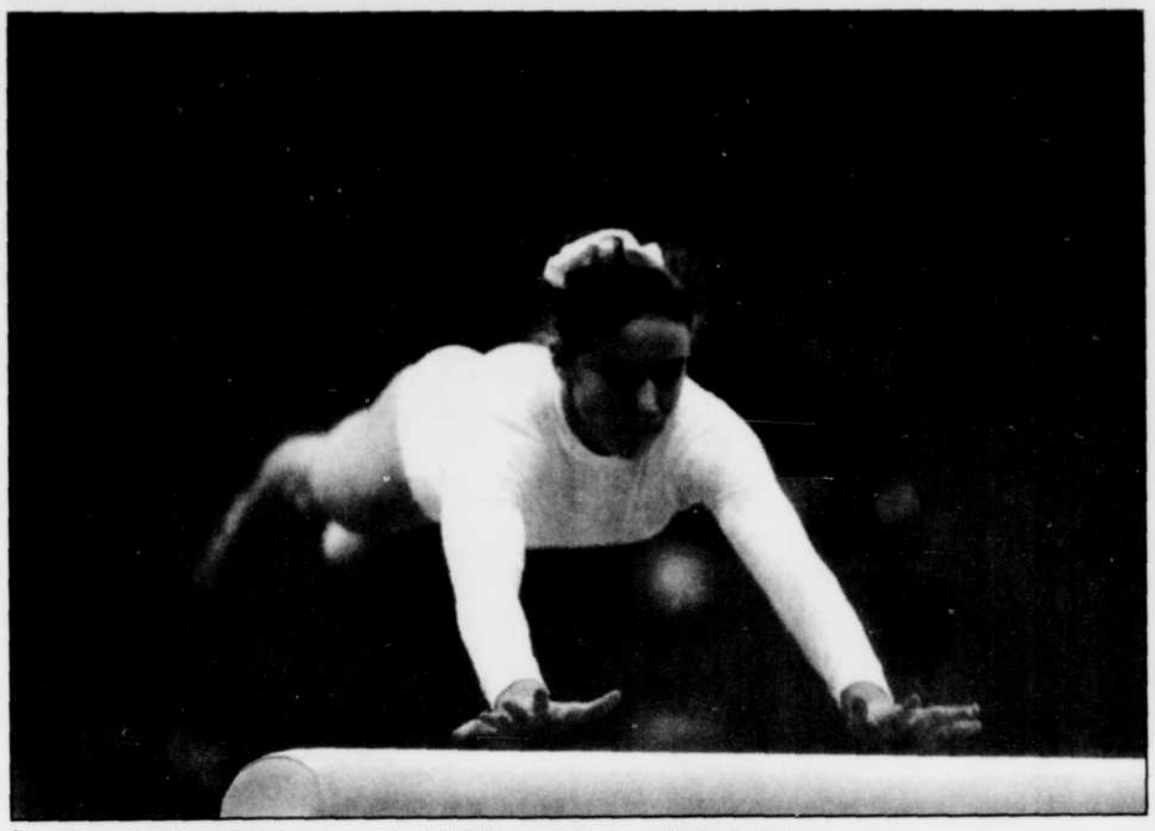
Ann Boisvert
Trois-Rivières

■ La gymnaste Ève-Marie Poulin plie bagages aujourd'hui. Elle quitte le Québec vers l'Ontario où elle se joint à compter de vendredi, au club Winstonnets de Toronto.

Leonid Grakovsky et Debbie Vidmar sont maintenant responsables de la préparation de la jeune Madelinoise qui entreprend le dernier droit avant la sélection pour les Jeux olympiques de 1996, à Atlanta, dans moins de 24 mois.

La jeune Poulin a mis officiellement un terme à son association avec le monde de la gymnastique québécoise avant les Fêtes. Elle a quitté son école de Saint-Léonard, ramassé ses effets personnels chez les Beaulieu, la famille de Pointe-aux-Trembles chez qui elle habitait depuis un an et demi, et remercié les entraîneurs du club Gym Richelieu avec qui elle a poursuivi un entraînement transitoire en décembre.

En octobre, on se souviendra que la gymnaste de Cap-de-la-Madeleine avait rompu définitivement tous ses liens avec le club Gymnix, de Montréal, à la suite d'un différend philosophique de longue haleine.



Ève-Marie Poulin s'entraînera avec le club Winstonnets à partir de demain.

Son départ pour Toronto est prévu vers 11h ce matin. Avec sa soeur Véronique et sa mère Claire, Ève-Marie prévoit mettre sept heures avant de franchir la porte des Brunet, Louise et Marc-André, sa nouvelle famille.

«Ça a été plus difficile de partir de Montréal avant les Fêtes. J'ai pleuré toute la journée le 24 décembre», a raconté la jeune fille, de toute évidence très bien remise de ses émotions. «J'ai tellement vécu de choses en dedans de moi...», a-t-elle confié. «Je me sentais un peu perdue pendant les vacances.»

À quelques heures de son départ hier, la jeune Poulin donnait l'impression d'être bien ressaisie. «J'ai reçu des cartes de Noël des filles de Winstonnets. Je me sens attendue là-bas», a-t-elle lancé.

Ève-Marie Poulin doit une partie de son enthousiasme à la complicité toute récente qui s'est installée entre elle et le kayakiste Maxime Larose, de Cap-de-la-Madeleine. Les deux athlètes élites se fréquentent depuis le début du mois de décembre. Ève-Marie Poulin ne le cache pas, elle est amoureuse.

Le hasard a favorisé les deux tourtereaux. Maxime Larose part pour la Floride bientôt. Un camp d'entraînement de plusieurs semaines qui se terminera dans le bassin du club de canotage de Mississauga en avril. Maxime a accepté l'invitation du club de canotage de l'endroit pour la prochaine saison. «C'est à une trentaine de minutes d'où je vais habiter!», livre l'adolescente, nerveusement.

À Toronto, les Brunet sont des francophones, Québécois de souche. Ils ont deux filles, une de 13 ans, qui pratique la gymnastique, et une plus vieille, de 15 ans, qui fait du ballet. La maman Louise est enseignante à l'école française où Ève-Marie va poursuivre ses études.

En principe, la sélection pour les Jeux pan-américains, le 11 février prochain, devrait être la prochaine compétition d'Ève-Marie Poulin. «Je vais devoir retourner à la base et corriger des petites choses au début avec Winstonnets. Je ne sais pas comment je vais réagir à la routine», a confié Poulin. «Je suis partie de Gymnix pour ne pas avoir de rancune. Ce serait une erreur de me motiver avec ça. Sauf que, dans les moments difficiles, je vais utiliser ces souvenirs.» ●

Au baseball, la solution de rechange prend forme

New York (AP)

■ Pendant qu'on a présenté un nouveau projet de loi au Congrès pour tenter d'enlever au baseball majeur ses privilèges concernant les lois anti-monopole, les dirigeants du baseball ont commencé à jeter les plans pour utiliser des joueurs de remplacement.

«Ils tentent de mettre sur pied un programme ordonné,» a dit Chuck O'Connor, avocat de la partie patronale.

O'Connor a dit que le comité des opérations, composé de 10 membres, devait discuter de l'élargissement des alignements pour faire place aux joueurs de remplacement, des allocations journalières aux camps d'entraînement, des examens médicaux et des changements aux payes de séparation.

O'Connor a dit que ces propositions seront présentées aux joueurs en grève, comme le veulent les lois fédérales du travail.



(Photo - PC)

Le directeur du syndicat des joueurs, Donald Fehr.

«Traditionnellement, les syndicats ne veulent même pas en discuter, a-t-il dit. Mais je pense que le plus tôt on le fera, mieux ce sera pour tout le monde.»

Le commissaire Bud Selig a dit que les prix des billets au camp d'entraînement seront déterminés par les équipes et non pas par le comité.

Les camps doivent ouvrir le 16 février et la plupart des équipes s'attendent à être à l'oeuvre à cette date.

Les Blue Jays de Toronto ont mentionné par ailleurs qu'ils utiliseraient des joueurs de remplacement au camp d'entraînement, même s'ils ne pourront le faire à domicile.

«Nous avons un calendrier pour le camp et nous devrons le respecter, a dit le directeur général Gord Ash. Il vaut mieux se préparer tout de suite plutôt que d'attendre au 1er mars. Nous devons trouver des joueurs pour disputer à tout le moins les matches hors-concours.»

O'Connor a mentionné par ailleurs que les joueurs de remplacement ne seraient pas crédités pour les jours de service passés dans les ligues majeures.

«Un joueur de remplacement ne peut acquérir de séniorité», a dit O'Connor.

Il a parlé des changements suivants pour le camp: Les joueurs toucheraient 188,50 $ par semaine pour la durée du camp et un boni de 34 $ s'ils ne demeurent pas à l'hôtel de l'équipe. Ils toucheront une allocation de repas de 53,50 $, comparativement à 60,50 $ pour la saison régulière.

Par ailleurs on a parlé de baseball à l'ouverture de la session au Congrès. Le séanateur Patrick Moynihan et le représentant Michael Bilirakis ont présenté un projet de loi qui enlèverait au baseball ses privilèges quant aux lois anti-monopole.

Le directeur du syndicat, Donald Fehr, a passé la journée à Washington et a rencontré le Secrétaire au Travail Robert Reich.

«Ce que nous avons sur les bras est une bande de gens qui croient pouvoir diriger un cartel, a dit Fehr. Quand cela se produit, on obtient des résultats qui ne favorisent que les gens du cartel.»

Selig a mentionné que cette histoire de cartel ne changerait rien de toute façon.

«Cela ne règle en rien notre problème de base, a dit Selig. En fait, il nous faut nous présenter à la table et régler le conflit. Toute cette histoire de loi anti-monopole est de la mythologie.» ●

Encyclopédie électronique du hockey

Guy Robillard
Montréal (PC)

■ Pour une soixantaine de dollars, taxes incluses, vous pouvez maintenant tout savoir, ou presque, sur le hockey de la Ligue nationale, de 1917 jusqu'à nos jours.

Le premier CD-ROM d'informations sur le sujet, Inside Hockey, qu'on présente comme «L'Encyclopédie électronique du hockey», a été conçu au Québec, plus précisément à Outremont, par la firme CEDROM-SNi, en collaboration avec l'hebdomadaire The Hockey News, qui appartient également à une firme montréalaise, le Groupe Trans-Continental (GTC).

Et il s'agit d'une véritable bible, susceptible de faire le bonheur des amateurs, jeunes ou vieux.

Ce CD-ROM ne comprend pas seulement toutes les statistiques inimaginables de la LNH ayant été conservées, mais également quelque 700 photos, aussi récentes que celle de Wendel Clark dans l'uniforme des Nordiques, et des textes, originaux ou pris dans The Hockey News, sur les individus ou sujets les plus importants.

Les statistiques de base, recensements de plus de 5000 joueurs et 240 entraîneurs, classements, records, trophées, histoire complète de la LNH, repêchages, équipes d'étoiles, etc. ont été généralement prises dans le guide de presse officiel de la Ligue nationale, qui a vendu ses droits. Mais la magie de l'ordinateur a permis de les multiplier par toutes sortes de recoupements.

Par exemple, à partir de la liste par ordre alphabétique des joueurs retraités, Inside Hockey classe tous ces joueurs qui ont disputé ne serait-ce qu'un match dans la LNH par ordres de compteurs, buts, assistances ou points totaux, voire par minutes de punitions. De même, les classements annuels peuvent être analysés de différentes façons, en suivant une équipe donnée, selon le meilleur pourcentage de victoires, etc.

On y trouve un très beau graphique qui permet de suivre sur une seule image l'évolution des noms et des logos des 32 concessions qui ont fait partie de la LNH depuis sa création. Le logo change à mesure qu'on déplace la souris au fil des ans.

10 ans et plus

La présentation visuelle est très agréable et le CD-ROM est facile à consulter: «Je dirais qu'un enfant de 10 ans familier avec un ordinateur va y trouver du plaisir», assure le concepteur principal, André Lafond.

Le CD-ROM Inside Hockey n'est disponible qu'en anglais, mais Lafond estime qu'au lieu de critiquer, on devrait se réjouir que la première production du genre ait été confiée à une entreprise québécoise. Le marché visé est l'Amérique du Nord et comme toutes les données de base étaient en anglais, il en aurait coûté une petite fortune pour en faire la traduction.

Vendu au prix de 54,95 $ et compatible avec tout appareil IBM de qualité, le CD-ROM est plus cher que le guide annuel de la LNH, qui coûte 19,95 $. Mais, explique Lafond, ce simple disque contient l'information disponible dans les 11 guides du genre sur le marché depuis 1984, et d'autres depuis 1979, auxquelles s'ajoutent photos, textes et statistiques complémentaires.

Le CD-ROM constitue le marché de l'avenir dans l'informatique et n'est essentiellement rien d'autre qu'un support sur laquelle on peut stocker énormément plus de matériel, incluant des photos, voire du film. Il peut s'ajuster à un ordinateur régulier pour quelque 300 $.

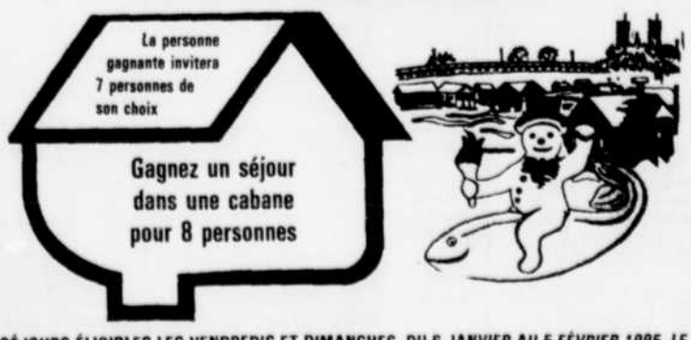
Le CD-ROM Inside Hockey, qui ne contient pas de matériel vidéo contrairement à d'autres en raison des droits des télédiffuseurs apparemment trop onéreux, est disponible dans de nombreux magasins spécialisés. ●

GAGNANTS D'UN TIRAGE EFFECTUÉ LE 22 DÉCEMBRE 1994 PAR LE GRAND PRIX PLAYER'S LTÉE DE TROIS-RIVIÈRES AUPRÈS DE SES ABONNÉS



Madame Johanne Lachance de Trois-Rivières s'est mérité une paire de billets Privilège V.I.P. d'une valeur de 700$, lui permettant d'assister à l'événement qui se tiendra les 4, 5 et 6 août 1995. Également, Monsieur Gilles Breton de Cap-de-la-Madeleine s'est mérité un magnifique blouson à l'effigie de l'équipe de course Player's Ltée d'une valeur de 330$.
Nous les voyons sur la photo en compagnie de Monsieur Léon Méthot, président-directeur général du Grand Prix Player's Ltée de Trois-Rivières.
(Publicité)

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
ALLEZ À LA PÊCHE AUX PETITS POISSONS DES CHENAUX AVEC LE NOUVELLISTE



SÉJOURS ÉLIGIBLES LES VENDREDIS ET DIMANCHES, DU 6 JANVIER AU 5 FÉVRIER 1995. LE TIRAGE SE FERA CHAQUE MARDI PRÉCÉDANT LES SÉJOURS ATTRIBUÉS! POUR PARTICIPER, REMPLISSEZ LE COUPON CI-BAS ET FAITES-LE PARVENIR À: CONCOURS POISSONS DES CHENAUX, LE NOUVELLISTE, 1920, RUE BELLEFEUILLE, TROIS-RIVIÈRES G9A 3Y2

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
TÉL.: _____

URGENCE SANTÉ



LES DUOS HAWAII SPA
À COMPTER DE
19,95 $
PAR PERSONNE, PAR MOIS, SANS PAIEMENT INITIAL. ABONNEMENT 1 AN MINIMUM.

FINIS LES ABUS DES FÊTES. VIVE LA FORME PHYSIQUE!

Vous n'avez qu'à convaincre votre conjoint(e) ou ami(e) et le tour est joué! Profitez de notre offre spéciale de «remise en forme» du nouvel an et commencez votre programme personnalisé de conditionnement physique dès maintenant.

FAITES VITE, CETTE OFFRE PREND FIN LE 31 JANVIER 1995...
BONNE ANNÉE... ET BONNE SANTÉ!

HAWAII spa Nautilus

Conditionnement sérieux
Atmosphère sympathique

4000, boul. Royal, Trois-Rivières
375-4979

LAH

Ligue américaine de hockey

Section Atlantique

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
I.P.E.	41	19	19	3	158	148	41
St. John's	39	18	19	2	136	134	38
Saint John	38	16	17	5	133	140	37
Fredericton	38	16	19	3	121	135	35
Cap-Breton	37	10	23	4	124	158	24

Section Nord

Portland	37	21	8	8	156	105	50
Albany	36	20	8	8	127	92	48
Providence	39	19	13	7	147	130	45
Adirondack	39	17	16	6	139	142	40
Springfield	38	13	18	7	125	144	33
Worcester	39	11	20	8	109	151	30

Section Sud

Binghamton	38	21	12	5	142	114	47
Syracuse	37	17	15	5	148	132	39
Cornwall	38	16	16	6	125	127	38
Rochester	40	15	20	5	147	159	35
Hershey	32	10	16	6	111	137	26

Lundi, 2 janvier
I.P.E. à Saint-John 2
Cap-Breton 4 Worcester 4

Mardi, 3 janvier
Fredericton 2 St. John's 4

Mercredi, 4 janvier
Saint John 3 I.P.E. 5
Fredericton 0 St. John's 3
Albany 5 Cornwall 1
Syracuse 5 Springfield 5
Cap-Breton 5 Worcester 8

Vendredi, 6 janvier
Saint John à St. John's
Cornwall à Portland
Cap-Breton à Providence
I.P.E. à Rochester
Springfield à Albany
Adirondack à Binghamton
Worcester à Syracuse

LHJMQ

Ligue de hockey junior majeur du Québec

Section Robert-Lebel

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Hull	46	29	16	1	228	181	59
Laval	43	27	15	1	185	149	55
St-Jean	44	21	18	5	164	182	47
Granby	44	20	20	4	214	180	44
St-Hyacinthe	42	16	23	3	155	183	35
Val d'Or	45	10	33	2	147	238	22

Section Frank-Dilio

Beauport	44	27	14	3	191	124	57
Sherbrooke	42	26	14	2	174	132	54
Shawinigan	46	24	21	1	215	186	49
Chicoutimi	42	18	22	2	155	159	38
Drummondville	44	17	24	3	146	174	37
Halifax	46	16	25	5	169	211	37
Victoriaville	40	16	22	2	164	208	34

Mardi, 3 janvier
Beauport 5 Halifax 2
Hull 6 Val d'Or 4

Mercredi, 4 janvier
Beauport 3 Halifax 5
Val d'Or 5 Hull 9
Chicoutimi 2 Shawinigan 3

Jeudi, 5 janvier
Victoriaville à Drummondville, 20h

Vendredi, 6 janvier
Hull à Laval, 19h30
Drummondville à Chicoutimi, 20h
St-Hyacinthe à Granby, 20h
Shawinigan à Victoriaville, 20h

Samedi, 7 janvier
Sherbrooke à Beauport, 13h30
Val d'Or à Halifax, 19h

LES MENEURS

	Mj	B	P	Pts
Carignan, Patrick Sha	45	22	70	92
Bordeleau, Sébastien Hul	42	36	48	84
Matte, Christian Gra	38	36	43	79
Savage, Alain Jr Sha	46	39	38	77
Ménard, Martin Hul	45	37	39	76
Brière, Daniel Dru	44	36	40	76
Blackned, Brant Hal	46	33	35	68
Aubin, Serge Gra	33	21	45	66
McKay, Michael Hul	46	21	45	66
Brûlé, Steve StJ	42	29	35	64
Chartier, Frédéric Lav	43	26	35	61
Evola, Yanick Sha	46	18	38	56
Paradis, Carl Sha	40	22	32	54
Gratton, Benoit Lav	42	22	32	54
Dubé, Christian She	41	18	36	54

LHU

Ligue universitaire de hockey

Section Est

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	P
UQTR	11	8	0	3	59	32	19
Concordia	12	7	3	2	43	42	16
Ottawa	11	6	3	2	47	31	14
McGill	12	5	6	1	53	47	11

Section Mid-Est

Guelph	12	7	2	3	50	31	17
Toronto	12	3	4	5	36	41	11
Queen's	13	3	8	2	41	53	8
RMC	13	0	11	2	25	69	2

Section Mid-Ouest

Brock	13	7	5	1	62	47	15
York	13	6	6	1	54	47	13
Laurentian	13	4	9	0	36	62	8
Ryerson	13	4	9	0	29	65	8

Section Ouest

Western	12	8	3	1	57	35	17
Laurier	11	8	3	0	52	34	16
Waterloo	11	5	4	2	46	39	12
Windsor	12	2	7	3	34	50	7

Vendredi, 6 janvier
UQTR à RMC
Guelph à Toronto
York à Brock

Samedi, 7 janvier
UQTR à Queen's

Midget AAA

Ligue de hockey midget AAA

Section Est

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
Ste-Foy	34	25	4	5	173	101	55
Richelieu	34	24	10	0	165	112	48
Jonquière	31	19	10	2	135	114	40
Estacades	35	20	15	0	135	135	40
Magog	32	12	19	1	99	120	25

Section Ouest

Régents LLL	32	17	13	2	132	125	36
Abi.-Témis	32	14	15	3	118	136	31
Lac St-Louis	32	14	17	1	131	147	29
Mtl-Bourassa	34	12	21	1	101	150	25
Gatineau	30	6	23	1	87	136	13

Mardi, 20 décembre
Régents LLL 2 Lac St-Louis 6

Vendredi, 23 décembre
Mtl-Bourassa 0 Cap-de-la-Madeleine 4
Ste-Foy 8 Richelieu 4
Abitibi-Témiscamingue à Gatineau, 21h30

Vendredi, 6 janvier
Magog à Gatineau, 20h
Régents LLL à Richelieu, 20h

Samedi, 7 janvier
Abitibi-Témiscamingue à Jonquière, 14h
Ste-Foy à Lac St-Louis, 14h

Dimanche, 8 janvier
Abitibi-Témiscamingue à Jonquière, 13h
Régents LLL à Gatineau, 14h
Richelieu à Ste-Foy, 14h

Mercredi, 11 janvier
Lac St-Louis à Régents LLL, 19h30

Hockey senior

Ligue senior de la Mauricie

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
La Tuque	16	12	4	0	92	66	24
Pont-Rouge	18	8	7	3	99	87	19
Louiseville	18	8	8	2	77	96	18
Nicolet	16	6	10	0	71	90	12

DF: un point pour une défaite en fusillade

Dimanche, 11 décembre
Pont-Rouge 3 La Tuque 5

Vendredi, 16 décembre
Pont-Rouge 4 Louiseville 5
Nicolet 5 La Tuque 4
Congé des Fêtes

LES MENEURS

	B	P	Pts
M. Desisle, P.Rouge	22	17	39
S.Parent, La Tuque	13	23	36
L. Marineau, La Tuque	16	17	33
M. Renaud, Louis	9	20	29
Y. Généreux, Nic.	7	19	26
S. Sévigny, La Tuque	7	19	26
S. Lavallière, La Tuque	14	10	24
F. Vermette, Louis	14	10	24
S. Cloutier, P.Rouge	7	15	22

LES GARDIENS

	Mj	Bc	Bl	Moy
M. Hébert, La Tuque	14	47	1	3.56
C. Morrisset, P.Rouge	9	36	0	4.20
D. Desbiens, Louis	17	86	0	5.15
P. Letendre, Nicolet	7	38	0	5.70

Ligue senior majeur du Québec

CLASSEMENT

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
Verdun	18	12	3	3	117	74	27
Laurentides	19	12	6	1	110	86	25
Sorel	19	12	7	0	85	80	24
Waterloo	20	9	9	2	91	117	20
Acton Vale	20	3	18	0	81	128	6

Mercredi, 28 décembre
Acton Vale 1 Waterloo 6

Samedi, 7 janvier
Verdun vs Sorel, 14h
Laurentides vs Waterloo, 20h

Dimanche, 8 janvier
Acton Vale vs Laurentides, 19h30
Sorel vs Verdun, 19h30

Hockey collégial

Ligue collégial majeur

SECTION EST

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
Lévis-Lauzon	19	18	0	1	164	41	37
Chicoutimi	20	10	10	1	102	104	21
Jonquière	19	10	9	0	95	91	20
Laflèche	**17**	**7**	**10**	**1**	**87**	**62**	**15**
La Pocatière	19	6	13	1	68	122	13

SECTION OUEST

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
St-Laurent	17	15	2	0	90	51	30
Col Français	16	10	6	0	93	72	20
Lennoxville	15	7	8	1	57	79	15
Col Mil Royal	18	6	12	1	68	95	13
John Abbott	18	5	13	2	74	105	12
Dawson	16	3	13	3	63	119	9

DF: un point pour une défaite en fusillade

Vendredi, 9 décembre
Dawson 2 St-Laurent 5
Chicoutimi 3 Lévis-Lauzon 4

Dimanche, 11 décembre
La Pocatière 8 Chicoutimi 3
Lévis-Lauzon 5 Jonquière 2
(Relâche jusqu'au 9 janvier 1995)

Hockey junior

Championnat mondial de hockey junior

Tournoi à la ronde

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
x-Canada	**7**	**7**	**0**	**0**	**49**	**22**	**14**
Russie	7	5	2	0	36	24	10
Suède	7	4	2	1	35	21	9
Finlande	7	3	3	1	29	26	7
Rép. tchèque	7	3	4	0	43	26	6
E.-U.	7	3	4	0	28	33	6
Allemagne	7	1	6	0	17	55	2
Ukraine	7	1	6	0	12	42	2

x: médaille d'or

Dimanche, 1er janvier
Canada 6 Finlande 4
Russie 6 Suède 4
Rép. tchèque 10 Ukraine 1
E.-U. 5 Allemagne 3

Lundi, 2 janvier
Canada 8 Russie 5
Suède 3 Finlande 3
Rép. tchèque 14 Allemagne 3
E.-U. 2 Ukraine 3

Mercredi, 4 janvier
Finlande 2 Russie 6
E.-U. 7 Rép. tchèque 5
Allemagne 6 Ukraine 2
Suède 3 Canada 4

LES MENEURS
(Parties d'hier non comprises)

	B	A	Pts
Murray, Can	**6**	**8**	**14**
Allison, Can	**2**	**11**	**13**
McCabe, Can	**3**	**8**	**11**
Marha, R.T.	5	5	10
Charifianov, Rus	4	6	10
Eriksson, Suè	3	7	10
Dazé, Can	**7**	**2**	**9**
Daigle, Can	**2**	**7**	**9**
Varada, R.T.	5	3	8
Cajanek, R.T.	3	5	8
Prospal, R.T.	1	7	8
Nutikka, Fin	6	1	7
Friesen, Can	**5**	**2**	**7**
Soderberg, Suè	5	2	7
Kudrna, R.T.	4	3	7
Smyth, Can	**2**	**5**	**7**
Svartvadet, Suè	2	5	7
Haggerty, E.-U.	1	6	7
Timonen, Fin	1	6	7
Vychedkevitch, Rus	1	6	7
Koroliouk, Rus	5	1	6
Melyakow, Rus	5	1	6
Davidsson, Suè	4	2	6
Nedved, R.T.	4	2	6
Deadmarsh, E.-U.	3	3	6
Rivers, Can	**3**	**3**	**6**
Miettinen, Fin	2	4	6
O'Neill, Can	**2**	**4**	**6**
Serikow, All	2	4	6
Sundstrom, Suè	2	4	6

Hockey junior

Canada 4
Suède 3

Première période
1. Canada, Harvey 6 (Redden, Daigle) 9:25
2. Canada, Allison 3 (Murray, McCabe) 10:34 (an)
3. Canada, Pederson 2 (Botterill) 13:12
4. Suède, Soderberg 6 (Tarnstrom, Karlsson) 17:00

Pénalités — Sundstrom Suè 10:07, Allan Can 18:50.

Deuxième période
Aucun but.

Pénalités — Sorochan Can 10:59, Johansson Suè 19:32.

Troisième période
5. Canada, Dazé 8 (Allison) 0:08 (an)
6. Suède, Sundstrom 4 (Svartvadet, Andersson-Junkka) 17:48
7. Suède, Strom 2 (Andersson-Junkka, Mattson) 18:24

Pénalités — Eriksson Suè (double min.) 14:38.

Tirs au but			
Suède	8	6	7—21
Canada	10	7	8—25

Gardiens — Suède: Forsberg; Canada: Cloutier.
Avantages numériques (buts-occasions) — Suède: 0-2; Canada: 2-4.
Arbitre — Gerhard Muller.
Juges de lignes — Alexandr Poliakov, Oleg Luskan.
Assistance — 6613.

LNF

Ligue nationale de football

Conférence américaine

Section Est

	G	P	N	Pp	Pc	Moy
x-Miami	10	6	0	389	327	.625
y-N.-Ang.	10	6	0	351	312	.625
Indianap	8	8	0	307	320	.500
Buffalo	7	9	0	340	356	.438
NY Jets	6	10	0	264	320	.375

Section Centrale

x-Pitts	12	4	0	316	234	.750
y-Cleve	11	5	0	340	204	.688
Cinci	3	13	0	276	406	.188
Houston	2	14	0	226	352	.125

Section Ouest

x-S.Diego	11	5	0	381	306	.688
y-Kan City	9	7	0	319	298	.563
LA Raiders	9	7	0	303	327	.563
Denver	7	9	0	347	396	.438
Seattle	6	10	0	287	323	.375

Conférence de l'Ouest

Section Est

x-Dallas	12	4	0	414	248	.750
NY Giants	9	7	0	279	305	.563
Anzona	8	8	0	235	267	.500
Phila	7	9	0	308	308	.438
Wash	3	13	0	320	412	.188

Section Centrale

x-Minn	10	6	0	356	314	.625
y-Detroit	9	7	0	357	342	.563
y-Grn Bay	9	7	0	382	287	.563
y-Chicago	9	7	0	271	307	.560
Tampa Bay	6	10	0	251	351	.375

Section Ouest

x-San Fran	13	3	0	505	296	.813
N.-Orléans	7	9	0	348	407	.438
Atlanta	7	9	0	313	389	.438
LA Rams	4	12	0	286	365	.250

x: champions de section.

y: assurés d'une participation dans les séries.

FIN DE LA SAISON REGULIERE

Éliminatoires

Meilleurs deuxièmes

Samedi, 31 décembre
Detroit 12 Green Bay 16
Kansas City 17 Miami 27

Dimanche, 1er janvier
N.-Angleterre 13 Cleveland 20
Chicago 35 Minnesota 18

Championnats de section

Samedi, 7 janvier
Cleveland, Kansas City ou N.-Angleterre à Pittsburgh, 12h30.
Chicago, Detroit, Green Bay ou Minnesota à San Francisco, 16h00.

Dimanche, 8 janvier
Detroit, Green Bay ou Minnesota à Dallas, 12h30.
Cleveland, Miami ou N.-Angleterre à San Diego, 16h00.

Dimanche, 15 janvier
CAF et CNF Championnat

Dimanche, 29 janvier
Super Bowl à Miami

Dimanche, 5 février
Pro Bowl à Honolulu

LHJM Ontario

Ligue de hockey junior de l'Ontario

Section Est

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
North Bay	41	25	15	1	178	147	51
Kingston	38	22	12	4	165	133	48
Oshawa	37	20	13	4	160	141	44
Belleville	39	18	18	3	172	166	39
Peterboro	36	15	18	3	154	169	33
Ottawa	34	11	19	4	106	130	26

Section Centrale

Guelph	35	25	9	1	175	111	51
Sudbury	39	22	12	5	179	131	49
Niag Falls	36	11	20	5	131	169	27
Kitchener	36	11	21	4	132	155	26
Owen Sound	37	11	22	4	130	163	26

Section Ouest

Windsor	35	24	9	2	173	119	50
Detroit	38	21	14	3	164	142	45
London	37	14	21	2	139	165	30
S.S. Marie	40	10	26	4	123	206	24
Sarnia	35	10	22	3	120	157	23

Lundi, 2 janvier
Kingston 7 Oshawa 4
Detroit 6 S.S. Marie 1
London 2 Windsor 9

Mardi, 3 janvier
Oshawa 2 North Bay 0
Kitchener 1 Sudbury 7

Jeudi, 5 janvier
Sarnia à Detroit
S.S. Marie à Peterborough

Vendredi, 6 janvier
Owen Sound à Guelph
S.S. Marie à Kingston
Peterborough à Kitchener
Niagara Falls à London
North Bay à Oshawa
Belleville à Ottawa
Detroit à Sarnia
Windsor à Sudbury

Russie 6
Finlande 2

Première période
1. Finlande, Timonen 2 (Karalahti) 11:07
2. Finlande, Aalto 2 16:17
3. Russie, Klevakin 2 (Kharlamov) 18:33 (dn)

Pénalités — Rajamaki Fin (double min.), Melyakow Rus 4:44, Kiprusoff (servie par Nutikka) 6:16, Epantchinsev Rus (inc.) 11:24, Zavaroukhine Rus 16:52.

Deuxième période
4. Russie, Melyskow 6 (Zavaroukhine) 5:55

5. Russie, Koroliouk 6 (Morozov) 15:36 (an)

Pénalités — Makiaho Fin 6:16, Vychedkevitch Rus 9:59, Karalahti Fin 14:27, Goussev Rus, Russie banc (servie par Klevakin) 17:37.

Troisième période
6. Russie, Koroliouk 7 (Yachmenev, Morozov) 3:49
7. Russie, Koroliouk 8 (Yachmenev) 17:38 (fd)
8. Russie, Morozov 3 (Koroliouk) 18:16 (an) (fd)

Pénalités — Koroliouk Rus 1:13, Koroliouk Rus 8:30, Batyrchine Rus 15:15, Karalahti Fin 16:56.

Tirs au but			
Finlande	11	8	12—31
Russie	8	8	4—20

Gardiens — Finlande: Kiprusoff; Russie: Tarasov.
Avantages numériques (buts occasions) — Finlande: 0-7; Russie: 2-5.
Arbitre — Mike Schmitt. **Juges de lignes** — Darren Gibbs, Ulf Ronnmark.
Assistance — 5096.

États-Unis 7
Rép. tchèque 5

Première période
1. Rép. tchèque, Prospal (Nedved) 5:49
2. Etats-Unis, Battaglia (Deadmarsh, Park) 7:16
3. Rép. tchèque, Kroupa (Marha, Nedved) 18:01
4. Rép. tchèque, Malik (Kroupa) 19:16 (an)

Pénalités — Nedved Tchè 3:10, Kudrna Tchè, Crowley EU 8:18, Mitc 10:33, Cajanek Tchè, Berard EU 12:38, Kudrna Tchè 13:38, Malik Tchè 14:11, Zidlicky Tchè, Cajanek Tchè, Berard EU (inc. de partie, maj.), Grier EU 17:21, Buzek Tchè, Wilson EU (double min.) 18:03.

Deuxième période
5. Etats-Unis, Hilton 2 (Quint, Tompkins) 1:51 (an)
6. Etats-Unis, Deadmarsh 4 (Battaglia, Quint) 6:15 (dn)
7. Etats-Unis, Bates 5 (Langenbrunner) 7:03
8. Etats-Unis, Kelleher 2 (Grier, Fitzpatrick) 7:27
9. Rép. tchèque, Varada 6 (Kudrna, Blazek) 10:28
10. Etats-Unis, Deadmarsh 5 (Battaglia) 12:47
11. Rép. tchèque, Prospal 3 (Varada, Buzek) 15:20

Pénalités — Park EU 4:48, Fitzpatrick EU 7:57, Hrdina Tchè, Deadma 15:45, Kroupa Tchè 16:39, Fitzpatrick EU 19:20.

Troisième période
12. Etats-Unis, Deadmarsh (Crowley, Park) 19:38.

Pénalités — Nedved Tchè 3:56, Berg EU 5:41, Hedjuk Tchè 9:52, Pr Tchè 18:27.

Tirs au but			
Rép. tchèque	14	7	11—32
Etats-Unis	9	14	12—35

Gardiens — Rép. tchèque: Marik, Nestak; Etats-Unis: Grahame.
Avantages numériques (buts-occasions) — Tchè: 2-9; EU: 1-5.

Allemagne 6
Ukraine 2

Première période
1. Allemagne, Valenta 2 (Serikow) 3:45
2. Allemagne, Hecht 4 (Serikow) 12:46 (an)

Pénalités — Bernatsky Ukr 10:44, Shevtchenko Ukr 11:42.

euxième période
3. Allemagne, Wieland (Keller) 1:44
4. Allemagne, Valenta (Hecht, Serikow) 5:37 (an)
5. Allemagne, Valenta (Serikow, Hausler) 15:55
6. Ukraine, Chubenko (Bernatsky) 16:39
7. Ukraine, Tsirkunov (Karnaukh, Kharchenko) 16:56

Pénalités — Hecht All 3:21, Bernatsky Ukr 3:59, Mann All 10:16, Ukra banc (servie par Kharchenko) 19:55.

Troisième période
8. Allemagne, Hecht 5 (Serikow, Valental 19:35

Pénalités — Mann All 2:12, Lazarenko Ukr, Karnaukh Ukr 3:23, Boos Al 17:38.

Tirs au but			
Allemagne	12	13	6—31
Ukraine	3	5	4—12

Gardiens — Allemagne: Hausler; Ukraine: Karpenko.
Avantages numériques (buts-occasions) — Allemagne: 2-5; Ukraine: 0-3.
Arbitre — Meyer.
Assistance — 1000.

LHJMQ

Chicoutimi 2
Cataractes 3

Première période
1. Shawinigan, Patrick Carignan (22) (Robidas S., Daigle S.) 8:03 (an)
2. Shawinigan, Mathieu Descôteaux (3) (Evola Y., Paradis C.) 16:50

Pénalités - Nasreddine Chi 6:21, Bety Chi 6:56, Nasreddine Chi 8:2 Savage Sha 8:28, Savage Sha 8:28, Barbeau Chi 12:29, Bessette Sha 19:55.

Deuxième période
3. Shawinigan, Alain Jr Savage (39) 0:45 (dn)
4. Chicoutimi, Alexei Lojkin (23) (Savard D., Harvey S.) 14:50

Pénalités - Agarkov Sha 2:30, Nasreddine Chi 8:57, Brosseau Sha 10:5 Lacombe Chi majeure 14:06, Hamel Chi mauvaise conduite 14:06, Descôteaux Sh a majeure 14:06, Evola Sha 16:12.

Troisième période
5. Chicoutimi, Jaysen Barbeau (2) (Veilleux H., Groleau S.) 12:24

Pénalités - Nasreddine Chi majeure 9:29, Morneau Sha majeure 9:29, C Chi 20:00, Brosseau Sha 20:00.

Gardiens - Chicoutimi, Eric Fichaud; Shawinigan, Sylvain Daigle.

Tirs au but			
Chicoutimi	9	7	4-20
Shawinigan	13	7	5-25

Arbitre - Jean Hould.
Assistance - 2067.

Val d'Or 5
Hull 9

Première période
1. Hull, Martin Ménard (37) (Bordeleau S., McKay M.) 3:55 (an)
2. Hull, Jonathan Delisle (14) (Nemecek J., Groleau J.) 5:25
3. Hull, Michael McKay (20) (Bordeleau S.) 10:32
4. Val d'Or, Claude St-Cyr (9) (Roy S., Archambault F.) 14:00 (an)
5. Hull, Ls-Philippe Charbonneau (12) (Bird J., Ménard M.) 15:04

Pénalités - MacKenzie Hul 0:23, Drainville VdO 3:03, Cloutier Hul 8: MacKenzie Hul 12:03, Delisle Hul 12:49, Chiasson VdO majeure 15:44, Worrell Hul majeure 15:44, Beaudoin Hul 15:50, Létourneau VdO 16:06, Coveny Hul 17:29.

Deuxième période
6. Hull, Jonathan Delisle (15) (Rodrigue A., Bird J.) 4:26
7. Hull, Michael McKay (21) (Bordeleau S.) 6:18
8. Hull, Peter Worrell (1) (Rodrigue A., Bird J.) 10:32

Pénalités - Charland Hul 0:33, Larivée VdO 1:39, Charbonneau Hul 6 Grégoire VdO 11:54, Grand-Pierre VdO 16:40.

Troisième période
9. Val d'Or, Yannick Gaucher (3) (Roy S., Archambault F.) 1:19
10. Hull, Ls-Philippe Charbonneau (12) 2:09
11. Val d'Or, Yannick Gaucher (4) (Roy S., Grégoire M.) 2:30
12. Val d'Or, François Archambault (12) (Gaucher Y., Roy S.) 2:51
13. Hull, Jamie Bird (9) (Trudel J., Bordeleau S.) 5:40
14. Val d'Or, Daniel Bienvenue (19) (Chiasson D., Neveu C.) 19:23

Pénalités - Carpentier VdO 5:40, Coveny Hul 5:40, Ménard Hul 6:53, Charbonneau Hul 17:49, Grand-Pierre VdO majeure 19:41, Worrell Hul majeure 19:41, Worrell Hul mauvaise conduite 19:41, Bienvenue VdO majeure 19:44, Farmer Hul majeure 19:44, Archambault VdO majeure 19:50, Carpentier VdO mauvaise conduite 19:50, Charbonneau Hul 19:50, Charbonneau Hul majeure 19:50, Groleau Hul mauvaise conduite 19:50.

Gardiens - Val-d'Or, Francis Larivée, Hugo Hamelin; Hull, José Thé Neil Savary.

Tirs au but			
Val-d'Or	10	5	10-25
Hull	12	14	14-40

Arbitre - Sylvain Bibeau.
Assistance - 3175.

Beauport 3
Halifax 5

Première période
1. Halifax, Stéphane Larocque (20) (Blackned B., Houde E.) 10:28
2. Beauport, Eric Bélanger (9) (Tremblay V.) 18:47 (dn)

Pénalités - Tremblay Bea 0:27, Thériault Bea 10:51, Payette Hal 13 Montreuil Bea 18:43.

Deuxième période
3. Halifax, Mario Dumoulin (16) (Houde E. Blackned B.) 3:34
4. Beauport, Louis Bédard (12) (Tremblay Y. Montreuil E.) 14:05
5. Halifax, Eric Houde (11) (Larocque S.) 16:09 (dn)
6. Halifax, Chris Cahoon (4) (Houde E. Dumoulin M.) 17:39

Pénalités - McIntyre Bea 1:46, McIntyre Bea 1:46, Villeneuve Hal 1:4 Villeneuve Hal 1:46, Brown Hal 5:28, Pyke Hal 8:37, Tremblay Bea 11:34, Cahoon Hal 15:28.

Troisième période
7. Halifax, Brant Blackned (33) (Larocque S., Houde E.) 5:39
8. Beauport, Marc Chouinard (12) (Provencher J., Laflamme C.) 11:45

Pénalités - Côté Bea 1:28, Larocque Hal 1:28, Vézina Bea 4:06, Bea 4:45, Villeneuve Hal 7:46, Côté Bea 17:11, Côté Bea 17:11, Villeneuve Hal 17:11, Thériault Bea 17:50, Thériault Bea mauvaise conduite 17:50.

Gardiens - Beauport, Steve Vézina; Halifax, Jean-Sébastien Giguère

Tirs au but			
Beauport	6	19	9-34
Halifax	9	4	11-24

Arbitre - Luc Lachapelle.
Assistance - 2760.

Hockey amateur

Ligue Les Associés

(en date du 4 janvier 1995)

DIVISION B

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Schtroumpfs	15	11	1	3	76	39	25
R. Gentilly	14	7	6	1	58	49	15
J.G. Débois.	14	6	5	3	73	79	15
Prédateurs	14	6	6	2	58	57	14
Ste-Sophie	16	5	6	3	68	67	13
St-Grégoire	15	5	7	3	57	71	13
Ste-Eulalie	14	2	9	3	36	64	7

LES COMPTEURS

	B	A	pts
M. Paris, J.G.	14	19	33
S. Garceau, Pre	15	14	29
S. Caron, Ric.	18	11	29
M. Blanchette, Sch	12	15	27
D. Martel, Ric	12	14	26
P. Parr, Lio	14	12	26
Y. Thibodeau, SCH	13	11	23
D. Dubord, Sch	14	9	23
C. Soucy, J.G.	6	17	23
P. Lemay, J.G.	9	12	21

DIVISION C

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
IGA St-Pie	16	12	2	2	84	48	26
Redhawks	17	10	6	1	66	63	21
Khimic Lob	16	10	5	1	60	42	21
Bar Puzzle	16	10	6	0	65	69	20
Bar Parisville	16	9	6	1	59	45	19
Fortierville	17	8	8	1	77	79	17
Demers Ex.	17

Informations générales

Pour la première fois en 40 ans

Un Républicain speaker du Congrès

Washington (Reuter)

■ Le Républicain de Georgie Newt Gingrich a été élu speaker de la Chambre des représentants, hier à l'entrée en fonction du Congrès issu des élections à mi-mandat, cet automne.

Ainsi un républicain accède à ce poste pour la première fois en 40 ans. Il devient le troisième personnage de l'État fédéral, après le président et le vice-président.

Les Républicains, on le sait, ont obtenu une large majorité au Congrès lors des élections de novembre.

Sitôt élu, il a déclaré que ce nouveau Congrès sera le plus actif depuis celui qui, en 1933 sous Franklin Roosevelt, avait lancé de grandes réformes sociales en pleine dépression économique.

«Cela va être la période la plus active depuis 1933», a dit Newt Gingrich du rythme rapide de réformes que lui, les sénateurs et représentants républicains comptent imposer au 104e congrès des États-Unis.

Dans un discours de conciliation avec lot d'éloges aux rivaux démocrates et de promesses de coopération, Newt Gingrich a repris les principaux points de la politique de réforme contenue dans son «contrat» avec l'électorat, qui le 1er novembre a mené son parti à la majorité aux deux chambres du Congrès.

Il a assuré de ne pas renier son engagement à réduire les impôts et à augmenter les dépenses de défense. Selon lui, le Congrès doit viser deux buts essentiels: un budget équilibré d'ici l'an 2002 et en finir avec les projets d'État providence actuellement dans l'air.

«C'est un moment historique. Je me sens totalement comblé», a-t-il dit dans un discours d'une bonne demi-heure, ajoutant que le Congrès incarne les libertés démocratiques bien plus que la présidence des États-Unis.

«Si les présidents sont importants, ils incarnent dans les faits une monarchie élective. Cette chambre ainsi que l'autre (Sénat) sont les endroits où il faut défendre la liberté; telle est la tradition que, j'espère, nous perpétuerons lorsque nous nous mettrons au travail», a-t-il poursuivi. ●



(Photo - AP)

Le speaker nouvellement élu de la Chambre des représentants Newt Gringrich, Républicain de la Georgie, tend la main à un membre du groupe des Power Rangers, venus divertir les enfants des membres du Congrès lors de la cérémonie d'investiture.

L'Ordre du Canada à Clark et Turner

Ottawa (PC)

■ Les ex-premiers ministres Joe Clark et John Turner, la comédienne Marjolaine Hébert, le juge Alan B. Gold et le Prix Nobel Michael Smith sont au nombre des récipiendaires de l'Ordre du Canada, dont la liste a été annoncée mercredi.

MM. Clark et Turner, qui ont occupé quelques mois seulement le poste de premier ministre, seront nommés Compagnons de l'Ordre du Canada - la plus haute distinction - tout comme Michael Smith, un scientifique de l'Université de Colombie-Britannique qui a reçu le Prix Nobel de chimie en 1993. La comédienne Marjolaine Hébert et le juge Alan Gold ont été nommés Officiers de l'Ordre, la deuxième plus importante décoration, alors que le couturier Jean-Claude Poitras deviendra Membre.

Le gouverneur général Ray Hnatyshyn a annoncé ces nominations hier, un des derniers gestes qu'il aura posé avant de quitter ses fonctions, le mois prochain. L'Ordre du Canada vise à souligner les réalisations remarquables de Canadiens dans divers secteurs de la société.

Parmi les autres récipiendaires de l'Ordre, signalons l'ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick George Stanley, qui avait aussi conçu le drapeau unifolié, l'animateur Laurier Lapierre, le président de Northern Telecom, Jean Monty, Éric Kierans, ancien ministre sous Trudeau et Lesage, le journaliste Joe Schlesinger, de la CBC, et l'industriel ontarien Yves Landry, de Windsor.

Voici quelques autres récipiendaires:

Officiers: Pierre Bois, Pierrefonds (santé, administration); Harold Greenberg, Montréal (médias); Jeannine Guillevin Wood, Saint-Laurent (affaires); Alan Macnaughton, Montréal (fonction publique); Pierre Sévigny, Montréal (fonction publique). Adrien Cormier, Cocagne, N.-B. (droit).

Membres: Hervé Belzile, Repentigny (affaires); Micheline Bouchard, Saint-Bruno (génie); Jacqueline Boutet, Montréal (affaires); Eugène Bussière, Deux-Montagnes (éducation); Jean Couture, Québec (santé, éducation); Richard Cruess, Montréal (santé, administration); Iwan Edwards, Lachine (musique); Alfred Hamel, Saint-Félicien (affaires); Jean Hamelin, Sainte-Foy (histoire); Hélène Papachristidis Holden, Dorval (littérature); Laszlo Kato, Montréal (santé, recherche); Yvette Loiselle, Outremont (bénévolat); Edith Strauss, Montréal (philanthropie). Le révérend Louis Quinn, République dominicaine (services sociaux). ●

Même si Manning réussissait à obtenir un nombre égal de sièges aux Communes

Le Bloc demeurerait l'Opposition officielle

Joël Bellavance
Ottawa (PC)

■ Le Bloc québécois pourrait conserver son statut d'Opposition officielle à la Chambre des communes même si le Parti réformiste réussissait à obtenir un nombre égal de sièges, si l'on se fie à un récent précédent établi au Nouveau-Brunswick.

À l'Assemblée législative de cette province, les deux partis d'opposition, le COR et le Parti conservateur, disposent chacun de six sièges depuis que les conservateurs ont remporté une élection partielle en septembre dernier.

La présidente de l'Assemblée législative, Shirley Dysart, a dû trancher à savoir qui formait l'Opposition officielle face aux libéraux de Frank McKenna, statut qui revenait au COR depuis les dernières élections provinciales.

Mme Dysart, qui a rendu sa décision à la fin des travaux parlementaires, le 16 décembre dernier, a statué que le COR, un parti antibilinguisme, doit continuer à agir comme Opposition officielle étant donné qu'il s'acquitte déjà de cette tâche depuis le dernier scrutin

À Ottawa, ce précédent pourrait être utilisé par le président de la Chambre des communes, Gilbert Parent, si jamais le Parti réformiste faisait élire d'autres députés et était ex aequo avec le Bloc québécois.

Un porte-parole de M. Parent, Heather Bradley, a indiqué à la Presse Canadienne que le président étudierait tous les précédents qui existent à ce sujet, mais il ne serait tenu d'en suivre aucun en particulier.

«Cette question n'est que de la spéculation à l'heure actuelle. Au fédéral, il n'existe aucun précédent et le président examinera donc la question en temps et lieu», a-t-elle déclaré.

À l'heure actuelle, le Bloc québécois dirigé par Lucien Bouchard détient 53 sièges aux Communes, soit seulement un de plus que le Parti réformiste de Preston Manning.

Ce dernier piaffe d'impatience de supplanter Lucien Bouchard comme chef de l'Opposition officielle depuis le dernier scrutin fédéral. Il espère y arriver en remportant des élections partielles.

Trois élections partielles auront d'ailleurs lieu le 13 février dans les circonscriptions de Brôme-Missisquoi, Saint-Henri-Westmount et Ottawa-Vanier.

Arrachée aux conservateurs par le Bloc québécois au dernier scrutin, Brôme-Missisquoi est devenue vacante à la suite du décès du député Gaston Péloquin dans un accident de voiture, le 1er septembre dernier.

Les comtés de Saint-Henri-Westmount et d'Ottawa-Vanier, deux bastions libéraux, sont devenus vacants après que le premier ministre Jean Chrétien eut fait de David Berger son conseiller en matière de financement de la petite entreprise et qu'il eut nommé Jean-Robert Gauthier au Sénat.

Dans Saint-Henri-Westmount, l'ancienne ministre provinciale Lucienne Robillard sera la candidate des libéraux de Jean Chrétien. Dans Ottawa-Vanier, le choix du candidat aura lieu lundi prochain.

Mais c'est dans le comté de Brôme-Missisquoi où la lutte sera la plus féroce.

L'ex-ministre péquiste Jean-François Bertrand, qui est le fils de l'ancien premier ministre québécois Jean-Jacques Bertrand, sera candidat bloquiste. Le Parti libéral choisira quant à lui son poulain le 8 janvier. Denis Paradis, le frère du député libéral à l'Assemblée nationale Pierre Paradis, est sur les rangs. De son côté, Jean Charest annoncera ce matin, à Magog, que Guy Leaver défendra les couleurs du Parti conservateur.

Le Parti réformiste profitera de l'élection partielle dans Brome-Missisquoi afin de faire son entrée sur la scène politique au Québec. Au dernier scrutin, aucun candidat réformiste n'avait sollicité l'appui des électeurs dans la Belle Province.

M. Manning a également indiqué qu'un candidat portera les couleurs de son parti dans Ottawa-Vanier. ●

Tout en réaffirmant son option souverainiste

La FTQ peaufine un projet de société pour le Québec

Montréal (PC)

■ La direction de la FTQ a réaffirmé hier son option souverainiste, et annoncé sa résolution de peaufiner un projet de société pour le Québec en cette année référendaire, projet dans lequel la question du chômage se pose en priorité.

Au cours d'une conférence de presse donnée au siège social du boulevard Crémazie, le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, M. Clément Godbout, a rappelé qu'il y avait des inconvénients inhérents au doublage des gouvernements et au blocage des projets d'affaires. «Nous payons la note pour tout cela.»

«On veut un Québec souverain pas seulement pour avoir plus d'ambassades ou moins de fautes de français dans nos conventions collectives! On veut un projet de société, quelque chose d'intéressant pour le monde, de quoi manger, de quoi se donner une dignité et une qualité de vie, sans les continuels débats et chicanes constitutionnelles qui nous coûtent une fortune...»

M. Godbout rappelle qu'il y a au Québec 880 000 personnes disponibles pour le travail mais «sur le chômage ou le bien-être».



(Photo - PC)

M. Clément Godbout

La FTQ s'engage à faire sa part dans la création d'emplois, notamment via son Fonds de solidarité, «moteur de création d'emplois, et qui se dirige vers les deux milliards de dollars».

«Mais un des outils pour atteindre l'objectif du plein emploi, c'est la souveraineté du Québec.»

Bilan de 1994

Dans le bilan qu'elle fait de l'année 94, la direction de la FTQ se réjouit de la mise en route du chantier de la rivière Sainte-Marguerite, sur la Côte-Nord. Elle désapprouve néanmoins le retard du projet Eastmain de la Baie James et la mise de côté de Grande-Baleine, projets qui auraient été générateurs d'emplois. Elle regrette pour les mêmes raisons la mise en veilleuse de Soligaz, qui soutiendrait toute une industrie pétrochimique au Québec, et le projet de train à grande vitesse Québec-Windsor. «Ces projets avortés se traduisent par pauvreté et chômage», souligne M. Godbout.

Formation professionnelle

La FTQ estime qu'il faut revaloriser la formation professionnelle, de façon à offrir des débouchés concrets et valorisants pour les jeunes.

La centrale prône également la réduction du temps de travail pour ceux qui en ont assez de faire 70 heures par semaine. «Au Canada, huit pour cent des heures travaillées le sont à temps supplémentaire, souligne M. Henri Massé, secrétaire général de la FTQ. Réduire cela de moitié équivaudrait à créer 80 000 emplois, soit environ 20 000 pour le Québec.»

La FTQ reconnaît la nécessité de vaincre le déficit fédéral et de procéder à une réforme de l'assurance-chômage et de l'aide sociale. Mais cela doit aller de pair avec une stratégie de développement de l'emploi, «ce qui n'est pas du tout le cas avec la réforme du ministre Axworthy».

Un des problèmes de la dette canadienne, c'est qu'elle est financée à 40 pour cent par des partenaires extérieurs, disent les experts. M. Godbout suggère de rapatrier une partie de cette dette via les caisses de retraite, les REÉR, etc.

«Une chance inouïe»

«Le maintien du fédéralisme nous empêche de faire certaines affaires et d'établir des stratégies économiques et sociales. Mais le référendum nous donne une chance inouïe de changer ce système. La souveraineté nous donnerait les moyens de construire nous-mêmes nos programmes sociaux et nos stratégies d'emplois.»

À ceux qui prédisent une mésentente avec le reste du Canada, une fois le Québec séparé, M. Godbout oppose avec fierté son expérience vécue au sein de la FTQ. «Depuis deux ans, nous avons réussi une souveraineté-association avec le CTC, le Congrès du travail du Canada.» Le CTC regroupe deux millions de membres à travers le Canada, dont ceux de la FTQ.

«Nous faisons toujours partie du CTC, mais maintenant la FTQ représente directement le CTC au Québec, et elle est toujours co-représentée avec le CTC dans les grands débats publics et auprès des centrales internationales. L'entente est cordiale et la méfiance a disparu.»

Enfin, M. Godbout affirme que la direction de la FTQ n'oubliera pas ses 30 000 membres qui oeuvrent au gouvernement fédéral ou dans des entreprises fédérales, membres qui risquent de se retrouver au chômage advenant la souveraineté du Québec.

40 pour cent des syndiqués

La FTQ est la plus grande centrale syndicale québécoise, regroupant 40 pour cent des travailleurs syndiqués de la province, soit 450 000 membres. Ces derniers sont souverainistes dans une proportion de 70 pour cent, selon les derniers sondages internes de la FTQ. La direction de la FTQ compte rafraîchir ces données au cours du congrès du 21 février prochain.

Comment s'explique cette tendance plus marquée que celle de la société en général en faveur de la souveraineté? «Les personnes syndiquées craignent moins que les autres de prendre position, explique M. Godbout. Par ailleurs, on peut attribuer ce résultat à l'efficacité de nos campagnes d'information.» ●

Jeux et enjeux

Adoption-Émotions

3 janvier 1968

■ **Recherche sa mère.** Lieu: CH Sainte-Marie de Trois-Rivières; heure: 17 h 40; poids: 6½ livres; taille: 19 pouces; baptisée le: 9 janvier 1968; nom fictif: Marie-Nancy-Paryse.

Ma mère avait 18 ans; 5'; 100 livres; yeux bruns foncés; cheveux bruns; 7e année de scolarité à 14 ans; ouvrière dans le domaine de la couture; région 04 Rive-Sud; milieu rural.

Mon père avait 18 ans; 5'5"; yeux pers; cheveux blonds; scolarité primaire; journalier.

Julie

4 janvier 1957

■ **Recherche sa mère.** Lieu: CH Sainte-Marie de Trois-Rivières; heure: 15 h 15; poids: 5 livres 14 onces; baptisé le: 5 janvier 1957; nom fictif: Joseph-Maurice; pseudo de la mère: Anita.

Ma mère avait 23 ans; 5'3"; 135 livres; yeux gris; cheveux châtains; 7e année de scolarité. À ma naissance, elle était accompagnée de sa soeur; région 04 Rive-Nord; milieu rural; origine italienne du côté de ma mère.

Mon père avait 27 ans; 6'; cheveux blonds; chauffeur de camion.

Gilles

4 janvier 1970

■ **Recherche ses parents, frères et soeurs.** Lieu: possiblement née à Grand-Mère et transférée à Sainte-Marie; poids: 6 livres 12 onces; taille: 19½ pouces; baptisée le: 14 janvier 1970; nom fictif: Marie-Josée Plamondon.

Ma mère avait 41 ans; 5'3"; yeux et cheveux bruns.

Mon père avait 41 ans; 5'8"; yeux verts.

J'étais le quatrième enfant laissé à l'adoption par les mêmes parents.

Nancy

6 janvier 1954

■ **Recherche sa mère.** Lieu: CH Miséricorde de Montréal; heure: 21 h 40; poids: 7 livres 13 onces; baptisée le: 8 janvier 1954; nom fictif: Carole Tanguay; pseudo de la mère: Christine.

Ma mère avait 25 ans; 5'2"; 120 livres; yeux bleus; cheveux bruns; 9e année de scolarité; service domestique; région 01; famille de quatre frères et quatre soeurs; problèmes de rhumatisme articulaire; célibataire.

Mon père avait 28 ans; 5'11"; 168 livres; yeux bleus; cheveux bruns; orphelin d'une famille de sept frères et huit soeurs; célibataire; bûcheron et ouvrier. Il a reconnu sa paternité.

Josette

20 février 1969

■ **Recherche sa mère.** Lieu: Drummondville; poids: 7 livres 1 once; taille: 21 pouces; baptisé le: 10 mars 1969; nom fictif: André; date de placement à l'adoption: 7 juillet 1969; date de l'adoption légale: 19 juin 1970; date de consentement à l'adoption: 26 février 1969.

Ma mère avait 23 ans; 120 livres; 5'3"; célibataire; cheveux noirs; yeux bruns; catholique; 6e année de scolarité; sans emploi; région 04 Rive-Sud; milieu urbain. Provient d'une famille moyenne nombreuse; elle a travaillé dans des maisons privées à plusieurs reprises. Sa mère avait une santé fragile. Pendant la grossesse elle a demeuré avec mon père et se sont séparés pour une question de mésentente.

Mon père avait 21 ans; 5'8"; 168 livres; cheveux noirs; yeux bruns; catholique; chômeur en 1969.

Ghislain

20 mai 1971

■ **Recherche sa mère.** Lieu: CH de Granby, pouponnière de Saint-Hyacinthe; poids: 8 livres 5 onces; taille: 20½ pouces; nom fictif: Patricia; date de consentement à l'adoption: 21 mai 1971; date de placement à l'adoption: 18 août 1971; date de l'adoption légale: 25 avril 1972.

Ma mère avait 32 ans; 102 livres; 4'11"; cheveux châtains; yeux pers; catholique; mariée et séparée; canadienne-française; 6e année de scolarité; travaillait dans une maison privée. Son père souffrait de maladie mentale et peut-être d'épilepsie. Au moment de ma naissance elle était dépressive; a eu une vie difficile; violence sous toutes formes dans la famille. Son père avait fait une embolie cérébrale lorsqu'elle avait 16 ans. Sa mère avait 54 ans; au foyer; haute pression. Ma mère était l'aînée d'une famille de 13 enfants.

Mon père avait 30 ans; 5'7"; 157 livres; cheveux bruns; yeux bleus; canadien-français; marié; 7e année de scolarité; camionneur; informé de ma naissance mais ne veut pas prendre sa responsabilité.

Josée

30 juillet 1955

■ **Recherche ses parents.** Lieu: CH Miséricorde de Montréal et transférée à l'Orphelinat de Chicoutimi le 17 août 1955; heure: 17 h 10; poids: 6 livres 10 onces; taille: 18 pouces; baptisée le: 1er août 1955; nom fictif: Marie-Ginette L'Heureux; date de consentement à l'adoption: 5 août 1955; date de placement à l'adoption: 17 septembre 1955; date de l'adoption légale: 10 décembre 1956.

Ma mère avait 23 ans; 5'3"; 118 livres; yeux bleus; cheveux noirs; 6e année de scolarité à 13 ans; ouvrière dans une manufacture. Ses parents étaient décédés et elle avait un frère et une soeur.

Mon père avait 29 ans; 5'8"; 185 livres; yeux bruns; cheveux bruns; ouvrier; famille issue de quatre enfants.

Ginette

■ S'il y a concordance, contacter Francine au 228-5742. Pour autres informations: 373-1625; 375-8434; 538-9459 ou 228-5742. Donnez-vous la chance d'une belle retrouvaille en écrivant à ce courrier: Adoption-Émotions, 220, rue Loranger, Louiseville, J5V 2Y2. C'est gratuit et confidentiel.

SVP: envoyez une photocopie de votre phase I et une enveloppe affranchie car je suis bénévole.

Il est très important de m'aviser si vous avez retrouvé et faire votre changement d'adresse. ●

Votre horoscope

BÉLIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Il faut être plus expansif. On ne vous isole pas. Votre chance est évidente. Conservez votre naturel. Vous devez aller jusqu'au bout. L'autre sexe vous cause un problème.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Les coeurs s'emballent souvent pour des riens. Regardez avant de sauter. Voyage projeté. Votre optimisme se communique. Tout passe et tout change. Vous êtes entre deux feux.

GÉMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Un malheur n'arrive jamais seul. Vous essayez d'égayer l'atmosphère. Vous manifestez un grand désir. Une ressemblance vous frappe. On vous surprend dans l'intimité. Vous vous assimilez bien.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Votre ambition est bien légitime. Vous êtes perdu dans la foule. Ne laissez pas diminuer votre prestige. Une figure vous glace. Dirigez bien votre embarcation. Des informations vous étonnent.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Vos pérégrinations vous conduisent loin. Une personne veut vous rencontrer. Ne soyez pas intolérant. Vous ne pouvez vous dédire. Incident charmant. Vous faites un coup heureux.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Vous savez profiter d'un avantage. On demande votre consentement. Il faut beaucoup de fermeté. Vous avez réponse à tout. Question épineuse. On admire votre allant. Léger contretemps. On vous tend la main.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Les sexes s'entendent parfaitement. Agréable surprise. La vie a ses satisfactions. Un revenant apparaît. Vous faites fi des commérages.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Tout s'enchaîne. Vous engagez des pourparlers. Impossible de vous expliquer un raisonnement. Votre pensée vagabonde. Un incident vous favorise. L'amour, toujours l'amour. Ne gâchez rien par votre négligence.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Une consolation survient à l'improviste. Votre originalité est admirable. Incident joyeux. Vous déclinez une offre. On ne peut être partout à la fois. Une perspective s'embellit.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Une inclination se développe. Vous détenez la carte majeure. Un ralliement sert vos fins. Le passé n'est pas le présent. Votre succès s'accentue rapidement.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Vous mettez à profit une idée ingénieuse. Les possibilités sont nombreuses. Vous avez l'allure d'un conquérant. Il faut maîtriser votre pensée. Fiez-vous à votre bonne étoile.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Un problème surgit. Ne vous aventurez pas trop loin. Grande nouvelle. Vous obtenez ce que vous désirez. L'autre sexe s'intéresse à vous. Vous proposez une alternative intelligente.

Mot mystère

1542 7 lettres Le mot clé: Vertébrés ovipares

N	E	B	M	O	L	A	P	C	A	C	A	O	U	I
I	P	M	U	E	K	I	I	I	O	E	A	A	E	E
L	O	T	M	S	P	C	D	G	N	Q	E	L	G	B
O	U	U	R	I	E	I	O	N	L	S	L	O	A	M
C	L	C	T	E	N	D	E	R	I	E	O	R	M	O
P	A	P	E	D	V	P	N	O	D	Z	G	N	A	L
I	R	N	O	B	N	L	G	N	R	E	I	E	R	O
T	D	N	A	O	R	T	O	L	A	N	N	M	A	C
O	E	U	F	R	E	R	G	C	I	N	O	G	E	I
R	N	O	L	L	I	S	I	O	N	U	D	L	Y	R
R	S	F	F	H	L	B	C	B	E	D	L	O	X	C
E	P	A	O	N	L	L	U	T	I	E	I	U	U	A
I	I	C	C	E	O	O	T	T	D	S	E	N	L	E
P	C	I	P	R	R	E	V	U	O	R	E	A	D	T
O	G	R	I	V	E	U	J	N	F	R	E	T	S	E

aigle, barge, bec, biset, buse, butor, cacaoui, calao, canari, cigogne, circaète, colin, colombe, colvert, coq, cygne, dinde, dindon, draine, freux, fou, geai, grive, hirondelle, hocco, judelle, lori, lulu, mouette, nandou, oeuf, oiseau, oisillon, oison, ortolan, paon, palombe, pape, penne, piaf, pic, pierrot, pinson, pipit, plume, poularde, ramage, rémiz, rets, rock, rollier, sacre, tenderie, vol

Solution du problème précédent: papier

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



MANDRAKE



LE FANTÔME



JULIE



Mots croisés

NO 2605

HORIZONTALEMENT

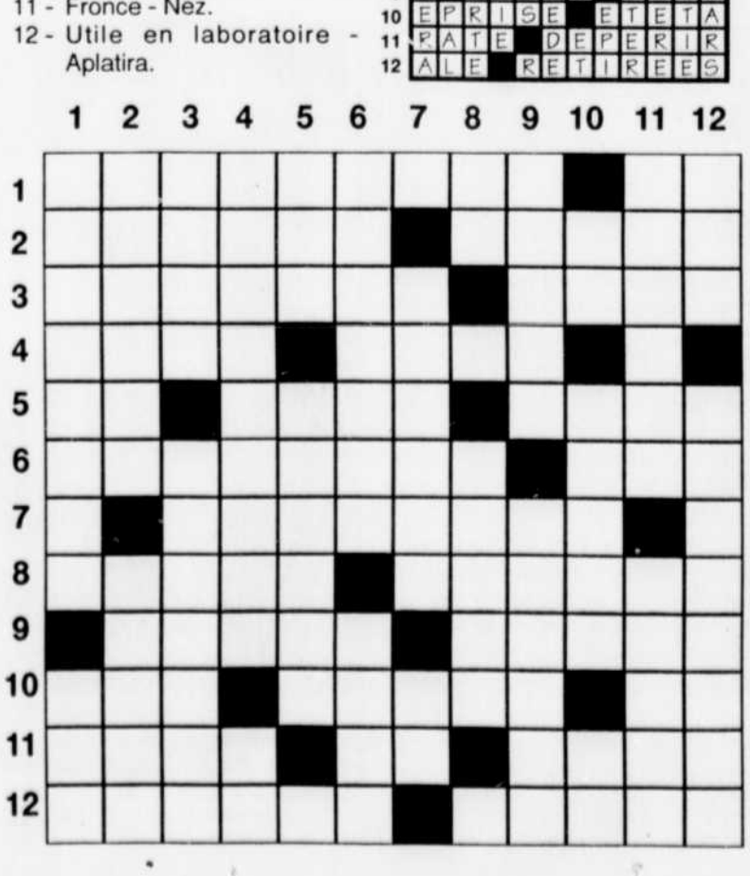
1 - Broutille - Platine.
2 - Écimer - Débarrasse un oeuf de sa coquille.
3 - Trou formé dans le sol par l'explosion d'une bombe - Déteste.
4 - Héritier direct - C'est un cri.
5 - Actinium - Beurré (fam.) - Se marie (se).
6 - Enveloppe souple enveloppant un organe - Homme.
7 - Petit singe arboricole d'Amérique tropicale.
8 - Fusil - Prescrivit d'une manière absolue.
9 - Danseuses de music-hall - Intentas.
10 - Plante potagère à bulbe - Clairsemé - Note.
11 - Aperçu - Deux - Connecter.
12 - Retour violent des vagues sur elles-mêmes - Posture de yoga.

VERTICALEMENT

1 - C'est une sauce - Atmosphère.
2 - Inhumain - Bouclier merveilleux de Zeus et d'Athéna.
3 - Oiseau - Qu'on peut enlever ou changer de position (pl.).
4 - Allouer - Sièges.
5 - Cheville - Cirre.
6 - Rôderas - Grande lavande.
7 - Altéré par l'air - Bradype.
8 - Laize - Canard dont le duvet est très recherché.
9 - Fiasco - Le damas et le calicot en sont.
10 - Fl. de France - Linge bénit couvrant le coude et les épaules du prêtre pendant l'office - Sodium.
11 - Fronce - Nez.
12 - Utile en laboratoire - Aplatira.

SOLUTION DU PROBLÈME D-2604

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	S	S	O	U	P	I	■	C	L	U	B
2	P	O	U	S	S	E	N	T	■	I	N	O
3	P	U	■	E	U	T	E	R	P	E	■	S
4	A	C	I	E	R	■	F	U	I	R	A	S
5	R	O	I	■	E	N	F	E	R	■	C	E
6	E	U	■	S	■	P	A	L	O	T	■	S
7	I	P	E	C	A	■	B	L	U	E	S	■
8	L	E	C	O	N	■	L	E	E	■	E	S
9	L	■	A	L	I	C	E	■	T	A	N	T
10	E	P	R	I	S	E	■	E	T	E	T	A
11	P	A	T	E	■	D	E	P	E	R	I	R
12	A	L	E	■	R	E	T	I	R	E	E	S



Le Nouvelliste

Trois-Rivières
Jeudi 5 janvier 1995

De tout pour tous



Les membres de l'Association des retraité(e)s du Centre hospitalier Cooke de Trois-Rivières se réunissaient au Sieur de Laviolette à l'occasion de leur repas des Fêtes. Ci-dessus, de gauche à droite: MM. Roger Milot, trésorier; Damien Charest, directeur; Mmes Geneviève Gélinas, secrétaire; Antoinette Veilleux, directrice; MM. Jacques Champagne, président; soeur Jeannette Poisson, fs, directrice; M. l'abbé Gabriel Dubé, conseiller moral; Mme Jacqueline Côté, directrice; MM. Gilles Lebel, directeur général du CH Cooke; et René Héroux, directeur des services administratifs.

Femmes de retour sur le marché du travail

■ Le contexte économique actuel incite plusieurs femmes à vouloir retourner sur le marché du travail. Toutefois, celles-ci s'interrogent souvent sur les démarches à effectuer pour trouver un emploi qui leur convient.

À cet effet, la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre Mauricie-Bois-Francs, en collaboration avec le ministère Développement des ressources humaines du Canada et le Cégep de Shawinigan, offre une session de formation de niveau collégial d'une durée de cinq semaines aux femmes qui ont besoin d'aide dans leur démarche de retour au travail. Une séance d'information aura lieu, à ce sujet, le mardi 10 janvier à 13 h 30, au local 29 du Cégep de Shawinigan, lequel est situé au 2263 boulevard du Collège. Les inscriptions pourront d'ailleurs être prises sur place.

Pour obtenir de plus amples informations, les personnes intéressées peuvent communiquer avec la SQDM au numéro (819) 379-1314 ou 1-800-830-1892.

Femmes de métiers non traditionnels

■ On doit admettre que malgré l'évolution des mentalités, les femmes sont encore peu nombreuses à occuper certains emplois traditionnellement dévolus aux hommes. Pourtant, là comme ailleurs, il existe de réelles perspectives d'emploi pour toute personne, homme ou femme, qui possède les qualifications requises pour occuper ces emplois que l'on considère plus souvent comme étant davantage physique ou manuel.

C'est ainsi que la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre de la région Mauricie-Bois-Francs, en collaboration avec la Commission scolaire de Trois-Rivières et le ministère du Développement des ressources humaines du Canada, organise une activité afin d'initier les femmes aux métiers non traditionnels et aux perspectives d'emploi qu'ils offrent.

À cette fin, une séance d'information aura lieu le mercredi 11 janvier, à 9 h 30, au local 215 du Centre de formation et d'intégration au travail, lequel est situé au 1515 de la rue Sainte-Marguerite à Trois-Rivières. Les inscriptions pourront d'ailleurs être prises sur place.



(Photomédia - Claude Gill)

Les résidants du Centre d'accueil de Shawinigan-Sud ont eu la chance d'accueillir non pas un mais deux Pères Noël lors de leur réveillon communautaire. Entourant les deux joyeux visiteurs, personnifiés par Mme Jeanne-d'Arc Hébert, bénévole; et M. Didier Malenfant, nous retrouvons de gauche à droite: Mme Claudette Gill, présidente des bénévoles; M. Gérald Pellerin, résidant; le lutin Stéphanie Jobin, animatrice; MM. Bruno Poudrier, président de la Fondation Cassisamar; et Jean Bournival, technicien en loisirs.



(Photomédia - Claude Gill)

Une distribution de cadeaux à tous les bénéficiaires avait lieu au CHRM à l'occasion de la fête de Noël, organisée par les auxiliaires bénévoles. Sur la photo, de gauche à droite: M. Roland Gauthier, bénéficiaire; le Père Noël; Mme Brigitte Bergeron, responsable de la boutique; M. Léo-Paul Boisvert, bénévole et violoniste; Mme Nicole Trudel, présidente des auxiliaires du CHRM.

Population du Texas

■ Washington (AP) Avec ses 356 000 habitants de plus en un an, le Texas a dépassé l'été dernier l'État de New York pour devenir le deuxième État américain le plus peuplé, derrière la Californie, a rapporté le Bureau national de recensement.

Au 1er juillet, le Texas comptait au total 18,4 millions d'habitants. Il est passé devant l'État de New York où l'on dénombrait à cette date 18,2 millions d'habitants, soit 16 000 de plus que l'année précédente. Dans le classement démographique, la Californie est demeurée l'État le plus peuplé des États-Unis avec 31,4 millions d'habitants, soit 214 000 de plus.

La sexologie en Chine

■ Pekin (Reuter) L'Association chinoise de sexologie, premier organisme de ce type dans la très prude Chine communiste, a été créée ces derniers jours à Pékin, rapportait le China Daily. Plus de 50 universitaires et médecins venus de tout le pays se consacreront à mieux faire connaître les thérapies et l'éducation sexuelles, ainsi qu'à lutter contre les maladies vénériennes.La création de cette association a été rendue nécessaire par l'ignorance générale de la population chinoise en matière sexuelle, la montée de la prostitution et le développement des maladies sexuellement transmissibles, précise le quotidien.



Les membres du Club de trafic de la Mauricie ont procédé à la formation de leur nouveau conseil d'administration pour l'année 1994-95. Ci-dessus, assis, de gauche à droite: MM. René Marcotte, trésorier; Daniel Coulombe, secrétaire; Serge Laperrière, président; Mme Danielle Adam, vice-présidente; et M. Réjean Trottier, ex-président. À l'arrière: MM. Roger Doyon; Benoit Jean; Denis Buisson; Jean-Guy Normandin; et Éric Allard, directeurs.

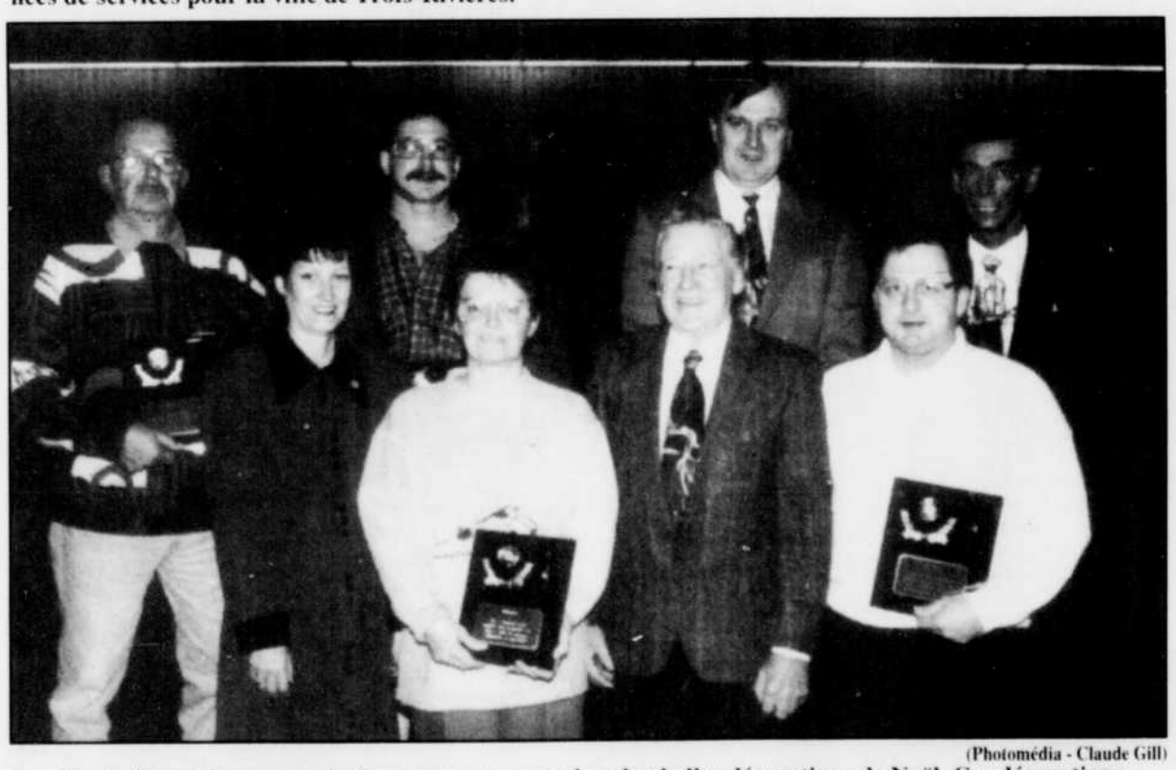
Une photo qui rend bien son sujet...

■ Le grand photographe Yousuf Karsh avait pris une photo de dos de Pablo Casals en train de diriger un orchestre interprétant des oeuvres de Bach.Karsh expliqua qu'il n'avait jamais pris de photo de dos d'un de ses sujets auparavant, mais qu'il avait tellement été ému par la musique qu'il en avait oublié son métier.

Plus tard, quand la photo fut affichée au Musée des beaux-arts de Boston, un vieil homme fut souvent aperçu immobile devant la photo. Un jour le curateur du musée lui demanda d'expliquer ce manège et le vieil homme répondit: «Silence, jeune homme, ne voyez-vous pas que j'écoute la musique.»



Les dirigeants municipaux de Trois-Rivières ont honoré dix-neuf employés municipaux ayant cumulé 25 années de service en 1994. Douze sont ici photographiés. De gauche à droite, MM. Isaac Chevarie, Jean-Marc Trudel, Mme Carole Girard, le maire Me Guy Leblanc, Mme Lisette Beauchemin et M. Jacques Gendron. Sur la 2e rangée: MM. Roger Baril, Gaston Longval, Jean-Guy Jutras, Gaétan Provencher, Jean-Maurice Normandin et François Lahaie. Depuis 1985, on dénombre 163 employés municipaux ayant cumulé 25 années de services pour la ville de Trois-Rivières.



(Photomédia - Claude Gill)

La ville de Shawinigan organisait un concours pour les plus belles décorations de Noël. Ces décorations étaient jugées sur les critères suivants: l'illumination, l'originalité et les personnages. Pour chaque quartier, un grand gagnant a été déterminé. De plus, la 5e Rue a été proclamée «rue par excellence». On aperçoit sur la photo, à l'avant, Mme Lise Landry, mairesse de Shawinigan; Mme Lise Ayotte, quartier numéro 1; MM. Jean Bergeron, président du concours; et Yvon Lafrenière, quartier numéro 5. Derrière: MM. Roger Plante, quartier numéro 6; Gilles Guertin, quartier numéro 8; Fernand Racine, président de l'Association des gens d'affaires du centre-ville; et Robert Trudel, quartier numéro 4. Les autres gagnants sont: MM. Jacques Poudrier, quartier numéro 3; Arthur Deschamps, quartier numéro 7; et Yves Cloutier, quartier numéro 2.



(Photomédia - Sylvain Mayer)

La résidence du Boulevard de Shawinigan organisait récemment une petite fête pour ses bénéficiaires. Le Père Noël en personne figurait parmi les invités. On retrouve devant: M. Viateur Désaulniers, Mme Marguerite Desjardins, Mme Juliette Bellemare, M. Paul St-Arneault et Mme Estelle Matte. Derrière: Mmes Gabrielle Désaulniers, Alice Gélinas, M. Camille Brouillette, M. Michel St-Germain sous les traits du Père Noël, Mmes Germaine St-Arnaud et Céline Lafontaine, propriétaire.



(Photo ABS - Alain Berthiaume)

Les résidents du Foyer Méritas de La Tuque ont souligné la fête de la Sainte-Catherine... avec un peu de retard. Entourée de Mlles Yvette Trottier, Blandine Fluet, Thérèse Boudreau, Véronique Lupien, Germaine Bois, Lucienne Morin, Yvonne Côté et Fernande Ouellet, Mlle Emma Gaudreault a été couronnée «Catherinette de l'année».

Arts et spectacles

Casse-Noisette et le Roi des rats, à la salle Thompson

Quelle dose d'audace et de savoir-faire!

Sherbrooke (PC)

■ Il fallait une bonne dose d'audace et de savoir-faire pour s'attaquer avec succès à un classique comme le ballet *Casse-Noisette et le Roi des rats* en s'appliquant à renouveler le genre et, s'il se trouve désormais une certitude incontournable, pour ceux qui pouvaient en douter, c'est que le milieu artistique sherbrookois ne manque ni de l'un, ni de l'autre.

Car cette production, montée par la compagnie Sursaut et le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke qui, par cela, souhaitait marquer avec éclat son quart de siècle, et présentée ce soir vendredi, demain soir et dimanche après-midi à la salle Maurice-O'Bready, s'impose comme une version rafraîchie, touchante et drôle, pleine de tendresse, de couleurs, de chaleur et de magie de ce ballet écrit au début du siècle dernier.

Ce grand classique sera présenté à la salle Thompson, samedi.



Sceptiques confondus

Il ne faut pas se le cacher: la barre était haute pour la chorégraphe Francine Châteauvert, son assistant Adam Dymburt et l'équipe composée de 28 interprètes parmi lesquels 13 enfants, mais la qualité de l'avant-première offerte hier après-midi devant une population scolaire comblée a réussi sans mal à confondre tous les sceptiques.

Francine Châteauvert a voulu, ici, offrir sa propre vision plus contemporaine, plus populaire et, du coup, plus accessible de ce grand classique du temps des Fêtes et elle y a réussi haut la main.

Sans d'ailleurs, et en aucun temps, évacuer la féerie de ce merveilleux conte même si elle le campe dans une famille québécoise des années 50 ce qui, incidemment, donne lieu à une surprenante gigue que l'on n'aurait jamais pensé pouvoir trouver dans ce ballet.

En le rapprochant de nous dans sa mise en situation et en lui insufflant une vision plus contemporaine, notamment dans son approche beaucoup plus actuelle des rôles des personnages masculins et féminins, la chorégraphe vient dépoussiérer avec efficacité l'exercice et lui donmne une modernité incontournable.

Bien sûr, on y trouve encore de nombreuses références aux figures du ballet classique dans sa plus pure tradition mais l'ensemble est constamment ponctué des clins d'yeux et de la gaieté toute accessible de la jonglerie, de l'acrobatie et de chorégraphies toutes contemporaines, ce qui contribue à l'actualiser d'efficace façon.

Production remarquable

Le tout est offert avec une vivacité et une complicité toutes communicatives par une équipe d'interprètes pour lesquels le seul qualificatif approprié est qu'ils sont remarquables et qu'ils sont dirigés ici avec un professionnalisme marqué.

Chacun des 28 interprètes semble assumer le rôle qui lui convient le mieux, ce qui n'est pas peu dire, et, dans ce ramassis d'éléments disparates composé d'enfants et d'adultes, de danseurs classiques, de danseurs modernes, d'acrobates, de jongleurs et d'une comédienne, tous et chacun offrent une très solide performance qui ne laisse transparaître aucun écart à cause de l'âge ou de l'expérience.

Et, dans l'exercice qui sera présenté à trois reprises à Sherbrooke, l'équipe sait compter avec la musique en direct de l'orchestre de 21 musiciens que dirige avec maîtrise René Béchard et qui offre avec une sensibilité et une finesse toutes en nuances cette remarquable musique de Tchaïkovski et ajoute à la féerie.

Comme le font, d'ailleurs, les costumes époustouflants conçus par Dominique Thériault et les décors vraiment impressionnants de François Bienvenue.

Avec *Casse-Noisette et le Roi des rats*, la compagnie de danse Sursaut et le Centre culturel proposent un rendez-vous d'une remarquable qualité, qui saura enchanter tous les publics, les petits comme les grands, qu'ils soient amateurs de danse, de musique, de théâtre ou, tout simplement, d'un spectacle de treès grande qualité.

Le défi était gigantesque, mais la marchandise, généreusement livrée! ●

Garolou continue à fasciner les jeunes

Montréal (PC)

■ Il y a deux ans, Garolou remontait sur la scène, poussé par l'enthousiasme des jeunes, fascinés par toute une époque de l'histoire musicale du Québec. Garolou a enregistré son dernier album en 1982. Dix ans plus tard, on le retrouvait sur les scènes des festivals d'été, répondant à l'appel de la jeune génération.

«On a réappris à s'aimer, explique Michel Lalonde, porte-parole du groupe. Après des années de tournée, de studio, de promiscuité, nous avions mis un terme à l'existence de Garolou. On avait aussi l'impression de ne plus avoir grand chose à dire. En se retrouvant pendant l'été 92, on a réappris à vivre ensemble et à partager les mêmes scènes.»

Garolou a réalisé son dernier album en 1982. Il avait à ce moment l'impression d'avoir fait le tour de son jardin. Pendant tout le long de sa carrière, il avait vécu pleinement. «Bizarrement, commente Michel Lalonde, ce qui arrive maintenant dépasse ce que nous pensions. C'est frappant. Nous avions une hésitation à sortir ça des boules à mites, de rentrer dans le mouvement de l'éternel retour des «has been».»

Mais Garolou s'est rendu compte bien vite que la fascination des jeunes pour la musique des années 70 transcendait la mode actuelle. «Peu importe si les jeunes reviennent vers ça, c'est qu'il y avait une certaine valeur. Ils aiment la formule. Il ne faut donc rien changer.»

Garolou enregistrera un album double, un «live» des spectacles que le groupe a donnés les 30 et 31 décembre. «Nous n'avions pas cette idée. Mais ce sera une façon de faire le point avant de passer à autre chose. Ce que Garolou a fait il y a dix ans, il faut s'en sortir. On verra si l'on peut recommencer à écrire des chansons.»

Tout l'engouement autour de la musique des années 70 dépasse un peu Michel Lalonde. La jeune génération cherche du côté des Beatles, de Jimi Hendrix. Il y a Beau Dommage qui revient aussi.

«Les années 80, dit-il, étaient vides. Il n'y a pas de racines évidentes dans la musique ce cette décennie. À l'échelle planétaire, il n'y avait que des machines. C'était dépersonnalisé. C'est peut-être que les jeunes plique Michel Lalonde, porte-il y a des cycles, on retombe dans la musique acoustique.»

Michel Lalonde avoue qu'il ne peut réinventer la roue. Le phénomène existe bien malgré lui. «Ce n'est pas parce qu'on n'a plus 20 ans que que c'est plus valable. Mais nous sommes honnêtes dans notre démarche.» ●



Campagne d'abonnement du Sabord

(Image-Média)

Les responsables de la revue Le Sabord ont mis fin récemment à leur campagne d'abonnement en procédant au tirage d'un livre d'art. François Lahaie, directeur des affaires culturelles à la ville de Trois-Rivières, et Johanne Bélanger, du Sabord, ont pigé le billet gagnant, celui de Mme Diane Bellemare.

Poursuite contre Honda pour utilisation du personnage de James Bond

Santa Monica, Californie (Reuter)

■ Les sociétés Metro-Goldwyn-Mayer (MGM) et Danjaq, qui produisent les films de James Bond, ont intenté hier une action en justice contre American Honda Motor Co., filiale du constructeur automobile japonais Honda, pour utilisation abusive du personnage de James Bond dans une publicité télévisée d'une minute pour la décapotable Honda Civic del Sol.

«Outre un plagiat total du personnage et de l'image de James Bond et une reproduction exacte de l'allure et de l'ambiance d'un film de James Bond, la publicité Honda est un pastiche de scènes réelles issues de divers films de James Bond«, déclarent les deux sociétés dans leur plainte.

Elles réclament des dommages et intérêts d'un montant non précisé, ainsi que l'arrêt de la diffusion de la publicité. Un porte-parole d'American Honda a déclaré sans plus de commentaires avoir reçu et étudié un exemplaire de la plainte. ●

CINÉMA FLEUR DE LYS
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
TÉL.: 375-3277
- matinées et mardi mercredi soir 4.50$
JUNIOR (G)
Mar., merc., jeu. 12h15 - 16h15 - 18h55 - 21h30
LE BAGARREUR DE RUE (13+)
Mar., merc., jeu.: 12h15 - 14h20 - 16h25 - 19h - 21h30 LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
LA CLOCHE ET L'IDIOT (G)
Mar., merc., jeu.: 14h15 - 16h20 - 19h - 21h30 LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
HARCÈLEMENT (13+)
Mar., merc., jeu.: 18h45 - 21h30
LE LIVRE DE LA JUNGLE (G)
Mar., merc., jeu.: 12h15 - 14h20 - 16h25 - 18h45 - 20h45
LE ROI LION (G)
Mar., merc., jeu.: 12h15 - 14h30
RICHIE RICH (G)
Mar., merc., jeu.: 13h10 - 15h - 16h45



Matinées, mardi + merc. soir: 4.50$
LES CINÉMAS BIERMANS INC. 539-6700
PLACE BIERMANS, SHAWINIGAN
LE LIVRE DE LA JUNGLE (G)
Tous les jours: 1h00 - 3h00 - 5h00 - 7h05 - 9h05
LA CLOCHE ET L'IDIOT (G) LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
Tous les jours: 1h00 - 3h00 - 5h00 - 7h00 - 9h15
JUNIOR (G)
Tous les jours: 1h10 - 3h10 - 5h10 - 7h10 - 9h30
HARCÈLEMENT (13+)
Tous les soirs: 7h00 - 9h30
RICHIE RICH (v.f.) (G)
Tous les jours: 1h05 - 3h05 - 5h05

CINÉMA IMPÉRIAL 4425 Boul. ROYAL 373-1001 MAR.-MER.: 4.00$
ZONE CRITIQUE (13+)
VEN. ET LUN. À JEU.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
SAM.: 1:30 - 3:30 - 5:30 / DIM.: 5:30 - 7:30 - 9:30
Q.I. (V.F.) (G)
VEN. ET DIM. À JEU.: 5:15 - 7:15 - 9:15
SAM.: 5:15
LA PRINCESSE DES CYGNES (G)
VEN., SAM. ET LUN. À JEU.: 12:00 - 1:45 - 3:45
DIM.: 5:15
SUR LES TRACES DU PÈRE NOËL (G)
VEN. ET LUN. À JEU.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
SAM.: 2:00 - 4:30 / DIM.: 7:00 - 9:30

trois-rivières
Service des affaires culturelles de la ville de Trois-Rivières
SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
CASSE-NOISETTE et le Roi des rats
UN SPECTACLE INOUBLIABLE POUR TOUTE LA FAMILLE!
À LA SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
LE SAMEDI 7 JANVIER à 14 H et à 20H
Véritable classique du Temps des fêtes, voilà une adaptation originale du traditionnel Casse-Noisette! Casse-Noisette et le Roi des rats propose une aventure multidisciplinaire imprégnée de toute la saveur du bon vieux Temps des fêtes québécois.
Sur scène, une trentaine de danseurs, acrobates, jongleurs et comédiens incarneront pour vous les personnages du merveilleux conte de Hoffmann, dans une adaptation originale et contemporaine de la compagnie de danse Sursaut.
Casse-Noisette et le Roi des rats, un spectacle de danse pour toute la famille, imprégné de toute la féerie de Noël sur la très belle musique de Tchaïkovsky! Vous et vos enfants retrouverez, lors de ce magnifique spectacle aux décors fantastiques et aux costumes somptueux, les personnages de Clara, du parrain Drosselmeyer, de Casse-Noisette bien sûr et une kyrielle de personnages fabuleux.
BILLETS: 12$ enfants et 18$ adultes. Achats téléphoniques: 380-9797
Offrez-vous une place de choix! Procurez-vous la carte ACCÈS plus
13 CKTM-TV CHLN55AM 102 CHEM CHEY 94,7 FM ROCK-DÉTENTE UNE PRODUCTION SPECTA cfkm super 16 tv Le Nouvelliste
CETTE PROGRAMMATION EST RENDUE POSSIBLE EN PARTIE GRÂCE À LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU Gouvernement du Québec Ministère de la culture et des communications
Billetterie
Lundi au samedi 11 h 00 à 18 h 00
Journée de spectacle 11 h 00 à 21 h 00
(journée de spectacle seulement)
Pour achat téléphonique : (819) 380-9797

Le Gosier PUB RESTAURANT
OKTOBERFEST
Oktoberfest est un terme qui signifie pour les Allemands, fête de la bière et de la saucisse.
Janvier, mois du froid et de la neige, est selon nous le moment propice pour festoyer
AU MENU
● 14 oz. de fût 2$ (achat minimum de 2)
● Saucisse Oktoberfest et frites 2.99$
● Ailes de poulet 35¢ ch.
● Patates croustillantes 60¢ ch.
BONNES FESTIVITÉS!
1140, boul. des Récollets, Trois-Rivières - 379-8585

Trois-Rivières 378-6116
Centre-Mauricie 537-1801
Département des comptes 376-2501

Annonces classées

de 8h30 à 17h
du lundi au vendredi

INDEX DES RUBRIQUES

AVIS AUX ANNONCEURS

Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous aviser le plus tôt possible car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée. Le Nouvelliste se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

100 IMMOBILIER

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
Achat - vente - location

Appartements à louer....125
Appartements demandés....126
À partager....121
À sous-louer....122
Chalets et villégiature....116
Chambres à louer....127
Chambres demandées....128
Chambres et pension....130
Commerces à vendre....107
Commerces demandés....108
Condominiums....102
Commerces à louer....109
Entrepôts....112
Locaux et bureaux à louer....114
Locaux et bureaux demandés....115
Logements à louer....123
Logements demandés....124
Magasins à vendre....110
Magasins à louer....111
Maisons de campagne....101
Maisons mobiles....105
Maisons de repos - foyer....131
Propriétés commerciales et industrielles....103
Propriétés à vendre....104
Propriétés à louer....106
Stationnements à louer....113
Terrains à vendre....117
Terrains demandés ou à louer....118
Terres ou fermes demandées....119
Terres ou fermes à vendre....120

200 MARCHANDISES ET SERVICES DIVERS

Accessoires électriques....233
Accessoires de ferme jardin....251
Ameublements de bureaux....238
Animaux....241
Antiquités....239
Appareils électroménagers....237
Armoires de cuisine....215
Articles de bébé....261
Artisanat....265
Asphalte....280
Assurances....203
À vendre ou échanger....296
Bijoutiers....252
Bois de chauffage....285
Bouchers épiciers....267
Boulangers - Pâtissiers....268
Buffets - restaurants....270
Buanderies....275
Cadeaux....240
Camionnage transport....278
Chauffage - climatisation....284
Collectionneurs....295
Cordonniers....244
Couturier - modiste - tailleur....279
Couvertures....286
Divers....298
Décorations d'intérieur....290
Entreposage - déménagement....271
Entrepreneurs - constructeurs....287
Escaliers - rampes....216
Équipements de bureaux....227
Équipements de commerces....228
Équipements de restaurants....229
Fer forgé - ornemental....289
Fleuristes....272
Fourrure....260
Fruits et légumes....276
Grains et moulées....269
Informatique....245
Imprimerie....253
Lavage - entretien de maison....293
Lingerie....263
Location....297
Marchés aux puces....210
Meubles neufs....235
Meubles usagés....236
Mercerie....262
Manufacturiers....242
Machines à coudre....246
Matériaux de construction....282
Musique instruments....248
Magasins de coupons....273
Nettoyage - pressage....274
Orchestres, discothèques....247
Outils divers....214
Paysagistes....281
Peinture....292
Pêle-Mêle....208
Photographie....249
Piscines et accessoires....201
Planchers bois francs....258
Plâtriers - maçons....291
Plombiers....288
Portes et châssis....283
Préiarts - tuiles - tapis....259
Rembourrage - Ébénisterie....234
Réparations diverses....299
Robes de mariées....264
Systèmes de son - téléviseurs....250
Santé esthétique....255
Salons de barbiers....256
Salons de coiffure....257
Salles de réceptions....277
Souffleuses....211
Services divers....294
Tondeuses....212
Ventes de garage....205
Magnétoscopes - Jeux....243
Vêtements....266

300 SERVICES PERSONNELS

Agences de rencontres....307
Astrologie - cartomancie....310
Compagnes - compagnons....301
Cours - enseignement....320
Écoles....340
Garderies....321
Massothérapie....315
Médecines douces....314
Perdus - trouvés....393
Souhaits....330
Villégiature....337
Voyages....350

400 OFFRES D'EMPLOIS

Aides domestiques....418
Aides familiales....416
Aides techniques....409
Couples demandés....411
Curriculum vitae....401
Emplois divers....413
Emplois demandés....406
Emplois à l'étranger....407
Mannequins et modèles....403
Musiciens....414
On demande....412
Personnel de restauration....402
Personnel de métiers....405
Personnel de vente....408
Personnel de bureau....410
Représentants(ses)....415

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Argent demandé....510
Associés demandés....501
Entreprises diverses....525
Franchises....502
Impôts - tenue de livre....503
Manufacturiers....530
Occasions d'affaires....504
Prêts....515
Services financiers....520

600 TRANSPORT VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

Assurances auto....622
Autos camions demandés....623
Autos à vendre....625
Autres véhicules....627
Autobus....632
Camions à vendre....626
Entretiens réparations....621
Location....624
Machineries agricoles....635
Machineries lourdes....634
Pièces usagées....628
Pièces et accessoires auto....629
Remorques....631
Stations de service....636
Tracteurs....630

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Articles de sport et camping....702
Bateaux à voile....711
Bicyclettes....732
Chaloupes....736
Canots....738
Camping-caravaning....703
Embarcations moteurs....739
Équipements de golf....707
Équipements de ski....705
Motoneiges....722
Motorisés....727
Motocyclettes....731
Planches à voile....709
Roulottes tentes....728
Tentes roulottes....729
Véhicules tout terrain....721

800 AVIS

Avis légaux - appels d'offres - soumissions....895
Encans....842
Non responsabilité....896
Rendez-vous - événements....898

900 DÉCÈS - MESSE REMERCIEMENTS - PRIÈRES

Décès....905
In Memoriam....935
Messes anniversaires....915
Naissances....930
Prières - remerciement saints....925
Remerciements....920
Services anniversaires....910

100 IMMOBILIER

102 CONDOMINIUMS

À louer: luxueux condos, 4½, 5½, bain tourbillons, douche, foyer, remise, conciergerie, déneigement. 377-0870, 371-3191

À vendre par le propriétaire, Trois-Rivières, très beau condo avec vue sur rivière Saint-Maurice, plancher bois franc, foyer, piscine, garage, plusieurs extras. Après 18h: 371-2971.

À vendre: 4½ avec garage chauffé, possibilité de bain tourbillon et air climatisé, finition intérieure selon vos goûts. Bureau: 2227 boul. Hamelin, Trois-Rivières. 375-1547

CONDO 4½, Cap, à louer avec foyer, vue sur le Saint-Maurice, 376-1421.

103 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

CAP près autoroute, entrepôt à louer, 50X70, avec bureau sur façade. 375-6585

104 PROPRIÉTÉS À VENDRE

6 logements, construction 1980, 4½ pièces, revenu annuel de 29 880$, financement par le propriétaire. Ecrire à C.P. 81, Trois-Rivières, G9A 5E3.

8 logements, à vendre. 418-659-4488

À louer à Mont-Carmel, avec option d'achat, bungalow neuf, 24x30, 550$. 379-7480.

AUBAINE! JUMELÉE CAP
Très propre, près de tous les services, taxes minimes, à voir! Lisette Gauthier, Groupe immobilier SDG, courtier, 373-8010

BORD du fleuve, Sainte-Marthe, 3818 Notre-Dame, maison 4½, site superbe, 693-4548.

BORD DU FLEUVE
Trois-Rivières-Ouest, bungalow avec grand terrain. 377-4188, 691-2923.

CAP bungalow 8 pièces, 4½ rez-de-chaussée, communiquant au sous-sol de 3½, avec sortie extérieure, bon état, pour vente rapide: 59 000$. Informez-vous. André Breton. 373-7140. Re/Max de Francheville inc courtier.

CAP maison près de l'autoroute, 3 chambres, 2 salles de bains, poêle, foyer, sous-sol fini, abr d'auto 19X34, piscine 16X34, garage 20X30, 95 000$ négocialbe. 371-8623

DESCHAILLONS maison meublée au 140, 16e Avenue. Endroit paisible près de tous services. Chauffage électrique, 5 chambres, 2 salles de bains, sous-sol, chambre pour légumes, garage séparé. S'adresser à 130, 16e Avenue, Deschaillons, 819-292-2820 ou 292-2254.

DU propriétaire, secteur les Estacades, 4 chambres, garage double, pavé uni, piscine, paysager, 99 000$. 378-5990

DUPLEX au Cap, par propriétaire, 2 × 5½, 378-7771

MAISON JUMELÉE
Trois-Rivières-Ouest, de haute qualité, pour tous les budgets. D.M. Turcotte, 373-2814

MAISON JUMELÉE
Domaine du Boisé, haut de gamme, site exceptionnel. Les Entreprises Chainé inc. 370-7507, 376-0119.

MAISON unifamiliale, Cap, 1980, 28X40, près écoles, entrée sous-sol, plusieurs avantages. Faites une offre: 379-1601.

PAR le propriétaire, cause: transfert, 5½, sous-sol semi fini, avec garage, près de tous les services, rue des Érables, Cap. 378-7741

SECTEUR des Chenaux, rue Farmer, duplex, 2 X 6½. Après 17h: 379-1053.

TRIPLEX rue Brodeur, Trois-Rivières-Ouest, 125 000$. 372-1393 ou 374-4604

3 blocs, Shawinigan, avec subvention, prix de faillite, financement possible. 514-793-4520

SHAWINIGAN-SUD Bungalow brique, 4 chambres, thermopompe, bain tourbillon, garage, foyer, 68 500$. 537-6805

106 PROPRIÉTÉS À LOUER

À louer à Mont-Carmel, avec option d'achat, bungalow neuf, 24x30, 550$. 379-7480.

GRANDE maison et terre à louer, voisin Seigneurie Godefroy, rivière, 16 725 boul. Bécancour, idéal production maréchère, kiosque légumes, 374-7327, 379-0946 Raymond.

MAISON seule à louer, 421, 1re rue, Cap. Brique sur les 4 faces, refaite à neuf intérieur et extérieur, garage attenant à la maison, 6½ pièces, entrées laveuse, sécheuse et lave-vaisselle, libre immédiatement, 600$/mois discutable. 376-0775

RECHERCHE maison à louer, 3 chambres à coucher, région Pointe-du-Lac et environs. Michel ou Denise: 376-6090.

SAINT SÉVÉRIN-DE-PROULXVILLE 4 chambres à coucher, libre. 418-365-4062, Carole

107 COMMERCES À VENDRE

À qui la chance, de posséder son commerce, à Shawinigan, aucun investissement requis. Du propriétaire. Appareils de boucherie. Daniel: 375-1391.

BAR avec bâtisse, en banlieue de Trois-Rivières. Renseignements, pagette: 372-5886

COMMERCE à vendre, produit maison, porte à porte établi. 222-5161

DÉPANNEUR licencié, près centre Les Rivières, valideuse, nettoyeur, timbre-poste, Interpasses C.I.T.F., cartes de souhaits, bon chiffre d'affaires, clientèle établie, cause de vente: maladie. Après 16h: 376-6091.

DÉPANNEUR imprimerie, club vidéo, restaurant, franchise, etc. etc. Claude Blouin courtier, 379-3214 code 370-0684.

RESTAURANT à vendre ou à louer, situé au mini-centre Laviolette, Trois-Rivières-Ouest, face polyvalente Chavigny. 693-4466.

RESTAURANT DE FINE CUISINE
clientèle établie depuis plusieurs années, sécure et stable, avec revenu très intéressant. Laissez message numérique sur pagette: 371-0596

114 LOCAUX ET BUREAUX À LOUER

1000 à 8500 pi², atelier, commerce, autoroute, sortie centre-ville Trois-Rivières, stationnement, débarcadère. 691-2274, 374-9346.

114 LOCAUX ET BUREAUX À LOUER

150 à 1500 pi², face à Jean Coutu, centre-ville, idéal pour salle de cours, bureau, 1er étage, excellent prix. 376-9909.

250 à 10 000 pi²
COMMERCES ou bureaux, endroit très achalandé, tous les services, stationnement: 375-5025, 375-2877, (418)563-3074.

600 à 1200pi², sous-sol, boul. des Forges, 1400 de la Terrière. 227-4751.

À louer, cabinet d'esthétique ou pose d'ongles ou pour thérapeuthe, etc. chez Coiffure Lib, 374-7744, prix très intéressant.

BUREAUX tout inclus:
boul. Jean-XXIII, 500$
boul. Royal, 450$/mois. 691-5650

CAP bureau commercial, 2e, chauffé, éclairé, déneigé, stationnement, 300$. 295-3185

CAP local pour esthétique, médecine douce, 300$ par mois, chauffé, éclairé. 373-9036.

CAP près pont Duplessis, 9000pi² non aménagé, 2$pi²/année. André Breton. 373-7140. Re/Max de Francheville inc courtier.

ENDROIT stratégique, 3000pi², pour atelier ou commerce de détail, vue de l'autoroute 55. 249 Vachon, Cap. 371-9628

BUREAUX ET LOCAUX
PRÈS LES RIVIÈRES, CENTRE-VILLE, BOUL. DES RÉCOLLETS
Location directement avec le propriétaire.
L'endroit où il y a du service...
376-9909

LOCAL chauffé, situé au centre-ville au 220, rue Saint-Laurent, Louiseville. 228-3132.

LOCAL commercial, centre ville, rue Royale, habitable, 300$/mois. 379-3004, 375-5621

LOCAL commercial, à louer, rue Royale, Trois-Rivières, libre 1er février, 693-1560 après 18h.

LOCAUX: boul. Jean-XXIII, 950pi²
boul des Forges-nord, 1200pi², libres, bon prix, 2 mois gratuits.. 691-5650

PLACE DU BOULEVARD
Du 4855 au 4895 boul. des Forges, locaux de 1000 à 5000 pi². 374-3579 ou 377-4313

PRÈS AUTOUROUTE 379-4949
Jonction Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, 1290: 3285 pi² et 1300: 840 pi² ou +.

SHAWINIGAN-SUD 5e avenue, local commercial, 600 pi.ca. 537-5873, 537-8973

116 CHALETS ET VILLÉGIATURE

CHALET suisse, à vendre, bord du Saint-Maurice, 20X35, avec remise 8X16, terrain 200X300. 377-0745

117 TERRAINS À VENDRE

4 terrains prêts à construire, pour duplex jumelés, 5775, boul. Marion, Trois-Rivières-Ouest. 374-1386.

CAP - NORD DES PRAIRIES
- Terrains pour unifamiliale ou jumelée.
- Possibilité pas de voisin arrière.
374-7645.

TROIS-RIVIÈRES-OUEST, commercial, multi familiale, maisons jumelées: 379-1841

119 TERRES - FERMES DEMANDÉES

ACHETONS terre à bois ou coupe à bois. Payons argent comptant. 377-5774.

121 À PARTAGER

GRAND 4½, à partager, personne honnête, 373-9689.

MAISON à partager, Pointe-du-Lac, 200$/mois. Jour: 373-1454, soir: 377-0526

RECHERCHE colocataire pour partager 5½, rue Louis-Pasteur, 173$/mois tout compris. 372-9740, Martin ou Valérie.

122 À SOUS-LOUER

4½ frais repeint, stationnement, près Cegep et des services. 372-0957

4½ rue de Tonnancourt, libre, moderne, non chauffé, 370$/mois. 378-4984

5½ semi-meublé si désiré, propre, ensoleillé, Sainte-Angèle-de-Laval. 819-222-5431.

À sous-louer, 4½, près C.H.Sainte-Marie, chauffé, non éclairé, secteur tranquille, 400$, libre immédiatement. Soir: 694-7546

BEAU 3½ meublé, chauffé, éclairé, près des services, spécial: 299$. 228-2221

GRAND 4½, moderne, bain tourbillon, 2 remises, 2 balcons, frais peint, secteur Isabeau, 365$/mois, 371-5091, 374-1102.

123 LOGEMENTS À LOUER

1 MOIS GRATUIT
3½, 4½, 5½, très grands, très propres, près Wal-Mart, Cap, tapis gris, insonorisés béton, buanderie, meublés ou non. 374-3783.

1 mois gratuit, 4½ près Les Rivières et uqtr, libre immédiatement. 372-0262, 378-6827

1 MOIS GRATUIT
DOMAINE ROYAL
Rue Meunier, Trois-Rivières-Ouest, beaux 3½-4½-5½. Prix imbattable. Construction 1987. Service impeccable: 375-6847

1 mois gratuit, grand 4½, sur Côte Richelieu, concierge sur place. 379-5734.

1 mois gratuit, 5½ rue Brunet, près Carrefour, tapis neuf, frais peint. 535-3688, 371-1478

1 MOIS GRATUIT
3½-4½, 325-385, non chauffés, non éclairés, côte Richelieu, Trois-Rivières-Ouest. 379-2676 ou 374-1386

1 MOIS GRATUIT
CAP Saint-Maurice, insonorisés, chauffés, éclairés, 5½, 475$. 379-0319, 374-7645.

1 MOIS GRATUIT
3½-4½-5½, Trois-Rivières, près Uqtr ou centre-ville et Cap. Soirée, 375-1047

123 LOGEMENTS À LOUER

1 mois gratuit, 3½, frais peint, stores fournis, chauffé, éclairé, semi meublé ou meublé, arrière Galeries du Cap. 371-9484, 379-4099

1er étage, 5½, près Les Rivières, 410$/mois. Après 17h, 373-6525

1½ à 5½, Domaine Les Rivières, près centre d'achats et uqtr, insonorisés, ascenseur, intercom, buanderie. 373-7124, 379-9216.

1½ à 5½, Terrasse Seigneuriale, près hôpital Sainte-Marie, insonorisés, ascenceurs, piscine intérieure, sauna, 373-4256, 379-9216

1½, 2½, meublés, chauffés, éclairés, près uqtr. Alain: 693-8345, Nancy: 378-1174.

1½: 225$, centre ville, chauffé, éclairé, semi meublé, repeint, stationnement. 370-7600.

2 MOIS GRATUITS
Trois-Rivières-Ouest, place Richer, 4½
Trois-Rivières-Ouest, rue Huard, 4½
Trois-Rivières-Ouest, côte Rosemont, 3½
Cap-de-la-Madeleine, rue Saint-Maurice, 4½
Trois-Rivières, rue Léo-Pidgeon, 4½
377-0870, 376-0119

2 mois gratuits, grand 5½, près Les Rivières, 395$/mois, 372-1647 ou 819-425-3219.

230$, rue Sainte-Cécile, Trois-Rivières;
250$, rue Saint-Jean-Baptiste, Cap;
300$, rue Massicotte, Cap;
Tous non chauffés, non éclairés. 376-2258

2½ à 5½, Place du Centre, centre-ville, insonorisés, ascenseurs, piscine intérieure, sauna, garage. 378-3332, 379-9216.

2½ meublé, chauffé, éclairé, stationnement, Trois-Rivières-Ouest. 377-4440.

2½, rue de Coubertin, Trois-Rivières-Ouest, près aréna, libre, 1er plancher, chauffé, éclairé, 373-8465, 693-7910.

3½ à louer, genre condo, rue Chateauvert, 1 mois gratuit, 350$/mois. 373-4204

3½ - 4½ - 5½
690 L'ESPLANADE
piscine, etc.. 375-9086, 379-6974

3½ 4½, chauffés, éclairés, très grands, ménage refait, 3 mois gratuits. 693-8992.

3½ 4½, Saint-Sacrement, bois franc, mini laveuse/sécheuse, 300-450. 378-9325

3½ au 720 Saint-Christophe, rénové, 265$/mois. 375-0615, 378-9325.

3½ meublé ou non, près cégep et uqtr, chute à déchets. 373-7163, 228-3603

3½ meublé, chauffé, éclairé, 991 Saint-Paul, Trois-Rivières. 377-1730

3½ près cégep et université, bail à durée variable, très propre. 691-0801, 379-9216

3½ semi meublé, laveuse, sécheuse; grand 5½ et 3½ non meublés, Place P.E Trudeau, Cap. 377-1730

3½, Cap, près 755, meublé, chauffé, éclairé, plus buanderie, 376-7396, 379-0432.

3½, et 4½, rue Sainte-Cécile, chauffés, libres. 379-7609.

A LOUER
Plusieurs logements à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine. À prix compétitifs. Libres immédiatement
Tél.: 379-3037

3½, propre, près centre-ville, semi meublé, laveuse, sécheuse, 260$. 377-2202.

3½- Cap, insonorisés. 378-7463, 373-9449

400 Saint-Maurice, Cap, 1 mois gratuit, 4½, frais peint, 355$. 514-594-1718, 378-5699

4½ 1530 rue Champlain, Trois-Rivières, 1 mois gratuit, 350$/mois. 371-4294

4½ 380$, chauffé, demi sous-sol, près Carrefour Trois-Rivières-Ouest. 370-7600

4½ 490, rue Beaudry, Cap, 308$/mois, libre immédiatement. 376-2359

4½ Cap, beau et grand, près Thibeau, église, Saint-Odilon, caisse populaire, polyvanlente, école, autobus, etc. stationnement avec prise, 390$/mois. 374-4335.

4½ Cap, non chauffé, non éclairé, 300$, libre 1er février. 373-6955, 693-7195.

4½ chauffé, rue Sainte-Julie, planchers bois franc, 3e étage, 375$. 378-3332

4½ refait à neuf de A à Z, très propre, 300$/mois, non chauffé, non éclairé, rue Laviolette, Trois-Rivières. Sylvain, jour: 374-5074, soir: 694-7832.

4½ rue Chapleau, Trois-Rivières, peint à neuf, prêt 15 janvier, 325$. 375-5589

4½ rue Sainte-Marguerite, grand, moderne, construction neuve. 693-1658, 374-9773

4½ style condo, alarme, boul. Marion, Trois-Rivières-Ouest, prix négociable. 691-0227

4½, 255$/mois, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières. 374-6069

4½, rue Laviolette, 300$/mois, non chauffé, non éclairé. 379-0863, 693-4569

4½- 5½, rue Notre-Dame, coin Mongeau, Trois-Rivières-Ouest. 379-4527, 375-5025

5½ à louer, boul. Mauricien, Trois-Rivières-Ouest, libre en février. 377-7818.

5½ 1er étage, aussi 3½ et 2½ chauffés, éclairés, paroisse Sainte-Marguerite. 373-8337, 691-3708

5½ 1er, rue de Courval, 475$. sous-sol commercial, 400$. stationnement, 295-3185.

5½ 5914, Fabre, Trois-Rivières-Ouest, style condo, planchers béton, foyer, rangement, 2 stationnements. 373-5071.

5½ très propre, frais peint, piscine, tennis, terrain jeux, libre 1 février: 422$. 371-3404

5½, frais peint, 1er plancher, 360$ par mois, rue Notre-Dame, Cap. 378-9234

6½ semi-meublé, rue Saint-Maurice, laveuse/sécheuse fournies, 320$/mois. 376-3433

ARRIÈRE Maxi, Trois-Rivières-Ouest, spécial, 3½ semi meublé; 4½. 378-2104, 371-1339

3½-4½-5½
LE CORBUSIER
près du centre Les Rivières
HABITATION LE JEUNE
rue des Forges, centre-ville
ARRIÈRE GALERIES DU CAP
Bureau 379-8513

123 LOGEMENTS À LOUER

AUBAINE
4½ - 5½ chauffés, à partir de 325$. idéal familles, patinoire, terrain de jeux, 374-7295.

BÉCANCOUR Grands 4½, très propres, occupation immédiate, 360$/mois. 294-9519.

BORD Saint-Maurice et golf, duplex neuf, 4½, 790$ mois, libre, 62 Duplessis, Cap.

CAP 1 mois gratuit, 4½, repeint, grand rangement, cour arrière, 350$, 146 Saint-Valère. 371-9628 ou 379-3037

CAP 2½ - 3½ - 4½ et 5½, 260$ à 375$, libres, prix spéciaux. 376-3461

CAP 3½, rue Saint-Maurice, chauffé, éclairé, conciergerie, déneigement. libre rapidement, 315$/mois, 376-7694.

CAP 5½ rue Rocheleau, bas dans duplex, non chauffé, non éclairé, 350$/mois, libre immédiatement, références. 374-4918.

CAP 5½, non chauffé, non éclairé, libre, 355$/mois. 379-9133, 373-3879.

CAP près Galeries, 4½ chauffés, repeints, 2 mois gratuits. 691-0801, 379-9216

2 MOIS GRATUITS
* Temps limité, occupation immédiate.
3½ - 4½ - 5½
Arrière Galeries du Cap 373-4587
Arrière Carrefour Trois-Rivières-Ouest 378-9556
Si pas de réponse 379-0432
123 T 286297

CAP, 3½, 5½, près Wal-Mart, frais peint, propre, conciergerie. 371-7786, 370-7775.

CAP, 4½, gens sérieux, 1 mois gratuit, 2 rangements, 2 stationnements, parc privé, 199 Vachon. 371-9628, 379-3037

CENTRE-VILLE, 3½, entre Manège Militaire et Cathédrale. 379-5252, 537-6779

COOP - 295$/MOIS
3½ non meublé, non chauffé, non éclairé, entrées laveuse/sécheuse, près Les Rivières. 378-3741, 372-0597.

DANS Sainte-Marguerite, 6½, 2e étage, 350$/mois, 379-7707.

DUPLEX Trois-Rivières-Ouest, 5½, 2e, 480$, services, propre, 1 mois gratuit. 379-4527

GRAND 4½ LUXUEUX
TROIS-RIVIÈRES, style condo, neuf, intercom, vacuum central. 379-9630

GRAND 4½, chauffé, frais peint, concierge, stationnement. 378-8802

GRAND 5½, très propre, près cégep et tous les services. Libre 1 février. 378-1708

GRAND, luxueux, 4½, style condo, Trois-Rivières, foyer. Doris: 374-4604, 693-5119

LAVIOLETTE 4½, frais peint, stationnement, 1 mois gratuit. 372-1269, 374-2831.

LIBRES IMMÉDIATEMENT
Trois-Rivières, 3½ et 4½, chauffés ou non, rénovés à neuf, stationnement. 374-2786

POINTE-DU-LAC beau 3½ et 4½, libres. Gens sérieux seulement: 371-9662.

PRÈS cégep et UQTR, grand 4½, 395$. Information: 371-9314 ou 374-5339 après 17h

PRÈS Cégep, 3½-5½, non meublés, semi-meublés ou meublés, très propres, très grands, buanderie, conciergerie, stationnement, déneigement. 371-3400

PRÈS Les Rivières, grand 3½, semi-meublé, chauffé, éclairé, stationnement. 373-5115.

PRÈS Super C, 3½, 5½, entrées laveuse/sécheuse, chauffage électrique. 375-3294

PRÈS uqtr, 1½, tout compris, 1er février, aussi 3½, libre immédiatement. 693-9851.

RUE SAVARD
2½, 3½, chauffés, éclairés, à l'étage, meublés ou non, près université et centre d'achats. 375-5134, 375-5025

RUE Williams, 3½, chauffé, poêle, réfrigérateur, frais peint, planchers vernis, 1er plancher, stationnement, 285$/mois. 376-9710

SAINT-BONIFACE 365, Christ-Roi, sous-sol 5½ avec garage, 320$/mois. libre immédiatement. 514-581-0441

SAINT-SACREMENT grand 3½, 1 mois gratuit, chauffé, stationnement, 398$/mois, libre février. Dany: 539-8926

SAINTE-ANGELE-DE-LAVAL 4½ et 5½, 260$ par mois et plus, service de conciergerie. Venez voir! 819-222-5431, 222-9821

SAINTE-MARTHE 4½, vue sur le fleuve, limites du Cap, 385$/mois. 375-6468.

TROIS-RIVIERES-OUEST
GRANDS 4½
Si vous venez visiter au 495 Laporte, un rabais vous sera accordé.
691-0258

TROIS-RIVIERES-OUEST grand 4½, style condo, haut de duplex, ensoleillé, calme, près Maxi, cause: transfert. 371-3747, 228-4029

TROIS-RIVIERES-OUEST grand 4½, près des services. 373-6991, 693-9424

TROIS-RIVIERES, 4½ neuf, dans duplex, belles décorations, 495$. 693-1105

YAMACHICHE 4½ et 5½, dans le village. 377-1430, 296-3751

GRAND-MÈRE 3½, 4½, couvre-planchers et stores fournis, stationnement déneigé avec prise, conciergerie, mois gratuit. 538-0063.

GRAND-MERE 6e avenue, grand 4½, style condo, construction neuve, stationnement, libre immédiatement. 538-5641

SHAWINIGAN-SUD 3½, 285$/mois, buanderie, aspirateur, intercom, conciergerie: 95, 125e Rue. Jour: 691-2274, soir: 537-4887.

125 APPARTEMENTS À LOUER

199$ et plus, 1½, 2½, 5½, près centre-ville, Uqtr, libres, tout compris. 376-3372

1½ et 3½ meublés, chauffés, éclairés, centre ville, libres. 372-3385

2½ 3½ et 4½, semi-meublés, avec laveuse/sécheuse ou non, stationnement. 377-2006.

2½ meublé, chauffé, éclairé, endroit tranquille, centre-ville Trois-Rivières, 300$ par mois. 374-2184.

2½ meublé, chauffé; 3½, semi meublé, paroisse Saint-Philippe. 375-0944.

2½, meublé, chauffé, éclairé; aussi 5½. 373-4084.

125 APPARTEMENTS À LOUER

3½ meublé, chauffé, éclairé, laveuse/sécheuse, 360$/mois. 378-4337, soir: 375-9851.

3½ sous-sol, meublé, chauffé, éclairé, près cégep-uqtr, 325$. Trois-Rivières, 378-6431

3½ sous-sol, meublé, chauffé, éclairé, près cégep et uqtr. 379-9779.

3½, 4½, frais peint, 1er, chauffé, éclairé, stationnement, 797 Bonaventure. 379-4605.

3½, près uqtr et centre les Rivières, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, 335$/mois. 375-4673

BAIL à durée variable, 3½ près cégep et université, très propre. 691-0801, 379-9216

CHAMPFLOUR, 3½, semi meublé, ménage et peinture, eau chaude, récent, balcon, arrière hôpital Saint-Joseph, 325$. 379-6008

DOMAINE LAFLÈCHE
3½, libres immédiatement, insonorisés, sauna, salle communautaire, conciergerie, piscine extérieure. 372-0382.

PRÈS Cegep, 3½, meublé, chauffé, éclairé, buanderie, 360$. 377-1408, 376-1302.

PRÈS du cégep et uqtr, 1½ très moderne, meublé, chauffé, éclairé. 371-3400

SAINTE-MARTHE près autoroute, 2½ chauffé, meublé, éclairé, stationnement déneigé, 250$/mois, libre. 379-8562

GRAND-MÈRE 3½, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre. 538-4874, 537-9520

127 CHAMBRES À LOUER

165$ 1 pièce, poêle, réfrigérateur, douche, stationnement, 797 Bonaventure. 379-4605

185$ au mois, centre-ville, tout compris, buanderie gratuite. 691-2274, 370-7600

1er étage, frais peint, sans bail, près uqtr, plusieurs services. 378-9532.

1ER étage, meublé, chauffé, éclairé, buanderie. 379-9779.

BELLE chambre, près cegep et uqtr, laveuse, sécheuse, 370-3121.

CHAMBRE à louer, avec tous les services, 2e étage, entrée privée, Cap. 376-1308.

CHAMBRE avec réfrigérateur, très tranquille, possibilité laveuse/sécheuse, 374-0511.

CHAMBRES à louer, près de tous les services, boul. des Forges. 693-5084.

CHAMBRES à louer, chauffées, éclairées, meublées, près Cégep, 180$ par mois. 693-7026, soir: 370-3112

CHAMBRES près Les Rivières, cuisine, salon, TV, cable, meublée, buanderie. 373-2893.

NEUVE 1er étage, buanderie, stationnement, près centre les Rivières, 374-2345

PRÈS cégep, chambres à louer avec cuisine et salle de bains communautaires. 371-3400

PRÈS de l'uqtr, meublées, chauffées, éclairées, 180$/mois. Soir: 375-1047

PRÈS uqtr, meublée, laveuse, sécheuse.. 375-5510

130 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE à louer, avec lavabo, pour personne autonome ou en perte d'autonomie, à Mont-Carmel, 600$. 375-8744

CHAMBRE à louer pour personnes retraité(e)s, aimant les chiens, en milieu familial, à Sainte-Marthe du Cap. 375-1483

131 MAISONS DE REPOS - FOYERS

NOUVELLE RÉSIDENCE
Pour personnes âgées, Domaine du lac des Pins, infirmière licenciée. 377-5353

RÉSIDENCE SAINTE-JULIE
Studios avec salle de bains et services, ascenseur, près hôpital Saint-Joseph, disponibles immédiatement. Denis Beaudry: 372-7306.

RÉSIDENCE NIVERVILLE
1½ et 2½, près Cathédrale, repas, animation, surveillance 24 heures, chambres plus salles de bains individuelles, infirmière. 379-2144.

200 MARCHANDISES ET SERVICES DIVERS

210 MARCHÉ AUX PUCES

ACHÈTE de tout, de la cave au grenier, (ménage, succession, etc.) 371-2040

211 SOUFFLEUSES

375-2222 - MOTOS THIBAULT
Dépositaire de souffleuses à neige Yamaha. 205 Dessureault, Cap-de-la-Madeleine.

SOUFFLEUSE COLUMBIA 1995
Nouveau modèle.
Super spécial.
Garage C.Bourgouin,
253 Saint-Laurent, Cap. 378-5978

SOUFFLEUSE à neige Couture, pour tracteur de ferme, 6.5 pi de large, chûte hydraulique, propre, 1100$. 376-6861.

SOUFFLEUSE à neige, 8.26, bonne condition, 300$. 378-3451.

SOUFFLEUSE Toro, 7 forces, 26 po, prix: 275$. 378-8219.

TORO 7.24, en très bon état, à vendre 500$. 418-325-2081.

215 ARMOIRES DE CUISINE

ARMOIRES en chêne à vendre, comme neuves, et comptoir: 537-0638

227 ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

BUREAU avec crédence, Marc Lacasse, fini chêne, 650$. Collège Moderne: 378-1123.

MACHINE à écrire électronique Canon AP-850, écran 9po, à prix sacrifice. 371-1800

228 ÉQUIPEMENTS DE COMMERCES

ÉQUIPEMENT de salon de coiffure, amande, excellent état, comme neuf. 693-9966

2 portes vitrées, chambre froide avec porte, réfrigérateur à légumes, équipement de boucherie, tablettes métal, etc. 373-8411 ou 1-800-267-8411.

228 ÉQUIPEMENTS DE COMMERCES

EQUIPEMENT de bar: bars électroniques, réfrigérateur double pour fût avec compteur, système de son (Peavy) et d'éclairage pour discothèque, écran géant, etc. 533-3501

234 REMBOURRAGE-ÉBÉNISTERIE

CENTRE de Rénovation du Meuble: rembourrage, décapage, ébénisterie, 378-1961

235 MEUBLES NEUFS

PAYONS COMPTANT
URGENT besoin meubles et appareils électriques usagés. 691-0650.

236 MEUBLES USAGÉS

2 causeuses en cuir, vert forêt, comme neuves, valeur: 2000$, pour 1600$; Meuble audio/vidéo, en chêne, 550$. Après 18h: 371-2971.

BEAUDET MEUBLES.
AUCUN COMPTANT PAYE EN 3-6-12 VERSEMENTS S.A.C.
Réfrigérateurs, poêles, laveuses, sécheuses, garantis. Achat, vente, location, comptoir de pièces. 148 Sainte-Madeleine Cap. 374-5031

CUISINIÈRE, mobilier de cuisine et accessoires ménagers. Après 20h: 693-9483

LACOMBE 1048 CHAMPFLOUR
TOUJOURS SUR MÊME RUE
ANTIQUÉS et usagés. Achat, vente, échange. Allons dans un rayon de 50 milles de Trois-Rivières. Ouvert dimanche: 374-4931

LE TOUTE À TOUT
Appareils électroménagers, meubles usagés. Achat, vente, échange. 27 Fusey, Cap. 694-0259

LIT d'eau queen, 8 cylindres, antivagues, 250$; bibliothèque 3 sections, grise, mélamine: 125$. 691-2153

LIT d'eau queen, super anti-vague, bon prix. 379-3656

MEUBLES J.P. GÉLINAS
SPÉCIALITÉS:
Poêles, réfrigérateurs, laveuses, sécheuses. Achat-vente, bas prix, meilleure garantie. 1500 de Ramesay, Trois-Rivières. 378-2384

MOBILIER de chambre pour enfant; téléviseur couleur, 28 po et chaises à billes

243 VIDÉO-CASSETTES - JEUX

SUPER Nintendo, Genesis, CD, GBoy, GGear, 3-DO, 32X. Location. Michelyne, 379-1420.

VENTE - achat - échange. SNES, Genesis, CDX, 3DO, 32X. 378-3389 Michel

245 INFORMATIQUE

386 DX 33, 4 megs, 120 megs disque dur, lecteur 3½-5¼po, écran SVGA, plein de logiciels, 950$ sans taxe. 378-4272

248 MUSIQUE - INSTRUMENTS

GUITARE classique, de luxe, La Patrie, avec étui, état neuf, 350$; accordeur de guitare, Korg, GT-2, état neuf, 40$; métronome digital, Seiko, état neuf, 50$. Avant-midi ou après 18h: 376-7393

250 SYSTÈME DE SON TÉLÉVISEURS

ÉCRAN géant, RCA, 52 po, avec système "surround sound", de marque Teac, état neuf, valeur 6000$, pour 5500$. Après 18h: 371-2971.

255 SANTÉ - ESTHÉTIQUE

L'ONGLERIE ROYALE soins combinés de manucure-pédicure, les lundis, 25$. 371-8623

260 FOURRURE

ACHAT et vente de manteaux de fourrure. De vrais aubaines! 374-4714

MANTEAU de vison, avec chapeau, couleur bleu saphir, grandeur 12 ans, 1000$, cause de vente: trop petit. 377-3815.

264 ROBES DE MARIÉES

ROBE de mariée, blanche, grandeur 9 ans, avec grande crinoline et tous les accessoires (bouquets, etc.), 250$. 537-1236.

266 VÊTEMENTS

BOTTE Boulet, pour femme, 6½, brunes, 1 an d'usure, payé: 125$, pour 50$. 537-1236.

279 COUTURIER - MODISTE TAILLEUR

RÉPARATION générale, vêtements homme et femme. Entre 9 et 17h: 691-4434 Jacques.

282 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CÈdre de l'Ouest clair, 1.85¢ le pi. Bois franc pré-verni 2.75¢ le pi. Bois franc 2 po. en merisier, 1.80¢. Pin blanc, 1 po. et 2 po. 0.99¢ le pi. 538-3954

283 PORTES ET CHÂSSIS

PORTES et châssis en bois et aluminium, à vendre, idéal pour chalet. 377-3640.

285 BOIS DE CHAUFFAGE

À vendre bois de chauffage vert en 16 po. rond ou fendu. 537-0252

À vendre: bois de chauffage, érable, hêtre, merisier, fendu ou rond. Aussi achèterais coupe de bois franc ou mou. 377-0993

À vendre: bois de chauffage sec 55$ vert; 36$ en bûche; 41$ fendu. 538-2567

BOIS de chauffage sec ou vert, fendu ou rond, pris sur place ou livré, les meilleurs prix en ville. 538-1180

BOIS de chauffage à vendre, en 8 pi, pour particulier ou commerçant, érable, hêtre et merisier. Demandez Jean, 535-9544

BOIS de chauffage en longueur de 18 pi à 22 pi (entre 17 et 20 cordes de 15 po débitées par voyage). Livraison par camion dompeur 10 roues. 418-277-2935

BOIS de chauffage en 16 po, semi sec, fendu, 45$/corde, livré. 693-0116, 379-3095.

BOIS de chauffage, érable, merisier, hêtre. Alain: 693-3473.

BOIS de chauffage: érable, merisier et hêtre, 16 po. Informations: (819) 535-3543

BOIS de chauffage à vendre. Mario Dufour, 537-4993

BOIS de chauffage sec et vert, livraison rapide. Shawinigan/Grand-Mère. 819-538-7948

BOIS franc semi sec: 50$, rond: 38$, fendu: 42$, livré. 377-2599

BOIS vert: érable, merisier, hêtre. Appeler Daniel: 819-539-4742

286 COUVERTURE

TOITURES Estimation gratuite, réparation dans toutes les régions. 378-1594

291 PLÂTRIERS - MAÇONS

1ER choix, tirage de joints, peinture, estimation gratuite. Demandez Alain: 376-9229

293 LAVAGE - ENTRETIEN DE MAISON

NETTOYAGE de tapis, divans, fauteuils. Le meilleur service au meilleur prix. 377-5000

294 SERVICES DIVERS

DÉCAPAGE de meubles, armoires de cuisine et peinture de portes d'acier, 233-4354.

DÉNEIGEMENT petite souffleuse, à contrat ou sur appel. 693-2599, 371-8007.

J'OFFRE mes services pour faire entretien ménager. 379-9686 (répondeur).

LAÇAGE de babiche, réparation de raquettes à neige, sièges de chaise en babiche, sièges de canot. 819-535-2702.

LE PRO DE LA BAIGNOIRE
Émaillage de bains, à domicile. Ouvrage garanti. Bains sur pattes à vendre: 372-6956

LES PLANCHERS RICHARD
Vente, pose, sablage, finition, teinture, escalier remis à neuf. Expérience. 372-1704

MENUISERIE générale, travail garanti. 377-6084.

MOYEN et petit déneigement, 295-3357.

RÉNOVATION électricité, peinture, menuiserie, plomberie. Mario: 373-4104

RÉNOVATION G.L.
Rénovation, construction, remises de jardin. Guy: 370-4883, Luc: 296-3820

ROLAND PRINCE
Spécialiste du sablage de planchers et pose de tapis. 379-1521.

298 DIVERS

**49$**: sécheuse; 89$: poêle; mobiliers de cuisine, chambre et salon, divers. 376-5264.

BAIN de 4 pi, évier, toilette plus robinetterie, blanc, très propre. 377-3640.

BOÎTE de camion en fibre de verre, pour Ford, Dodge ou GM; Mustang 1970; Équipement complet pour fabriquer du vin. 372-6011.

CÉRAMIQUE Champion, vente et pose, tuile, marbre, céramique. 819-224-7790.

CHEMINÉES PLUS POÊLES
Spécial sur lots de cheminées, 6 po X 2100°, 59.95$ le 3 pieds; poêles 50 000 b.t.u, vitrés, 495$; poêles à granules de bois, etc. Possibilité de payer dans 6 mois.

RELAXE FLAMME
(819)372-0970, 538-9432

CONGÉLATEUR 12 pi cube, amande, comme neuf, 250$; grand four à céramique, 250$; lave-vaisselle intérieur stainless, extérieur blanc, parfaite condition, 300$. 532-2192

DISQUES et 33 tours usagés, plus de 2000. 378-0993.

DU manufacturier, matelas et sommier neufs, à vendre. Matelas à partir de 79$. 374-8795

ÉLECTROLUX modèle Anniversaire, 189$; Aspirateur central Singer, 285$. 373-3001.

MÉNAGE complet à vendre, en très bon état; Aussi outils de mécanique et carrosserie. 373-8285.

PLANCHERS bois franc, naturel ou prévernis, merisier, érable, frêne, chêne, cerisier, etc.. 819-379-2455, fax: 819-379-3675

POÊLE et réfrigérateur; machine à coudre; lit et 2 bureaux; pupitre. 298-2149

RECHERCHE table de billard. 537-3893

SCANNER Pro-2006, avec accessoires, capte les cellulaires, payé: 700$, pour: 400$. 296-3058 (répondeur).

Protectron inc.
Systèmes de securité
JE SÉCURISE
376-9656

300 SERVICES PERSONNELS

301 COMPAGNONS - COMPAGNES

BELLES FEMMES
asiatiques, mûlatres, noires, orientales, désirent amitié, amour avec hommes âgés de 18 à 69 ans. Mlle Kim Lee, 401, Labelle, (65010), Rosemère, J7A 4P1.

LIBRE 50 ans, 5pi 10po, 170 livres, yeux bleus, chatain, apparence jeune et présentable avec un + à offrir, aimerais rencontrer femme intelligente, responsable, cultivée, sérieuse, jolie, aimant nature, vie à la campagne, flexible à des activités nouvelles. Information: 819-374-8114, demandez l'extension 371-0947

SEUL, retraité désire rencontrer compagne, autonome, voulant amoindrir sa solitude. Entre 55 et 65 ans, 5pi / 5½pi, 120 à 135 livres. En santé, fiable, compréhensive, discrète, fière d'elle-même. 374-9022

307 AGENCE DE RENCONTRE

AGENCE Viviane. Si tu te sens seul(e), appelle-nous, c'est entre-nous, 819-691-6923.

AU Coeur de l'Eden. Pour une solitude à combler. Bienvenue aux dames. 694-5249

COEUR à Coeur Enr. Spécial avant Saint-Valentin, 50% à toutes les femmes. 371-3117.

MAINTENANT à Trois-Rivières. Agence de rencontre: Aux Mille Tésors. Une place de confiance - Viens t'inscrire - Viens choisir - Accès au catalogue - Photos entre membres seulement. 375-9917

MAINTENANT à Trois-Rivières. Pour personnes gai(e)s, hommes, femmes et nationalités différentes, vous êtes les bienvenus. Agence de rencontre Aux Mille Trésors. 375-9917

310 ASTROLOGIE - CARTOMANCIE

FORTIFIEZ votre vie, venez analyser votre situation. Clairvoyance: succès garanti, qualité de séance très minutieuse et raffinée. Mme Rousseau: 693-0274

314 MÉDECINES DOUCES

MASSAGE de relaxation. Thérèse, de 9h à 20h: 370-4748.

SOINS DE PIEDS
(Ongles, callosités, etc...) Service à domicile offert. R. Houde, infirmière. 376-8903

315 MASSOTHÉRAPIE

CENTRE Shakti. Relaxation, mal de dos, massothérapeute diplômée. 691-2211

MASSAGE de détente extra relaxant. 374-0958.

SALON 3 ÉTOILES
pour connaître le maximum en relaxation. 370-1955

SALON Milady professionnel, détente, relaxation. Sur rendez-vous: 233-3340, 10 à 17h

320 COURS - ENSEIGNEMENT

CHANT populaire, classique, cours privés, professeur diplomée, dynamique. 376-7973

COURS de batterie, individuels. Jacques (Coco Livernoche), 370-4717 répondeur

COURS privés, français, mathématiques, etc. Motivation scolaire. Méthodes de travail. Service professionnel. Groupe Conseil en formation et en éducation. 379-6240.

L'ENTRE-2-POINTS
Des techniques modernes pour la couturière d'aujourd'hui!
Chez nous l'apprentissage de la couture se fait selon vos disponibilités et compétences. Informez-vous!
Jusqu'au 13 janvier 1995, du lundi au vendredi, de 10h à 20h au 2730, Saint-Charles, Pointe-du-Lac. 377-0158.

VOUS DÉSIREZ DE L'EMPLOI? DEVENEZ PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
Cours intensif (120 heures), débutant le 9 janvier, de jour, de 8h à 16h ou de soir de 18h à 22h; aussi cours intensif (45 heures), maintien à domicile, débutant le 9 janvier, de jour, de 8h à 16h. Au Centre Nature Vie 2000, 1300, Notre-Dame, Trois-Rivières. 371-3243

321 GARDERIES

GARDERAIS enfants chez moi, rue Grenoble, Trois-Rivières-Ouest. Ginette: 378-3402.

GARDERAIS enfants de tout âge, à la maison ou chez moi, avec légers travaux ménagers, près Super C, très grande disponibilité, bonnes références. 378-4130.

GARDERIE privée, 15$/jour avec reçu. 1325, boul. Jacques-Cartier, Trois-Rivières. Carmen Vadeboncoeur: 691-1634

GARDIENNE avec expérience demandée, pour bébé de 6 mois, non fumeuse, à domicile. 691-2322

RECHERCHE gardienne pour enfant de 2 mois à la maison, avec expérience et références, Saint-Louis-de-France. 372-5407, 371-0827

SAINTE-MARTHE garderais des enfants de jour, 4 ans d'expérience, reçus, 372-0135.

SHAWINIGAN-NORD gardienne à domicile demandée, 3 jours (lundi après-midi, mercredi après-midis, vendredi avant-midi et après-midi) pour 2 enfants (3 ans et 7 mois). Exigences: non fumeuse, dynamique, autonome dans ses déplacements, aimant beaucoup les enfants. Après 18h: 539-9439

337 VILLÉGIATURE

À STONEHAM
Condos de ski tout équipés, à vendre ou à louer, 2 et 3 chambres, foyer, au pied des pentes, location semaine ou mois, applicable à l'achat. 418-848-5555, 839-2020

À louer, Miami Beach, condo/motel direct sur mer, tout équipé, libre 4 mars. 374-5645

FLORIDE condo à louer, libre immédiatement, piscine, tennis, près de tout. 379-9234

HOLLYWOOD appartement, ½ mille de la mer, secteur très sécuritaire, face au Publix sur Sheridan, t.v. française, 250$/semaine, transport inclus. 305-921-0480

MONT SAINTE-ANNE, à louer, chalet 4 à 6 personnes, tout équipé. 418-658-6663

350 VOYAGES

ALTONA BINGO
samedi le 7 janvier 1995, ensemble double: 40$ canadien, payé en U.S., 3 spéciaux gratuits, autobus: 11$. Shawinigan: 539-3767, Trois-Rivières: 691-2186.

393 PERDUS - TROUVÉS

DISPARU à Trois-Rivières-Ouest, boul. Jean-XXIII, le 3 janvier, petit chiot carlin, 4 mois, beige, avec nez plat noir, queue roulée, tatoué. 370-1218.

PERDU chiot 3 mois, femelle croisée golden et pyrrénné, de couleur blanc crème, ayant collier rouge, perdu à Trois-Rivières-Ouest, boul. Mauricien, répondant au nom de Teddy. Récompense promise. Luc: 377-0410.

PERDU lunettes au centre Les Rivières, le 3 janvier. 373-5966, 691-0784.

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offre d'emploi, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

401 CURRICULUM VITAE

371-5611 - L'EXPERTE EN CURRICULUM VITAE
Chantale Thibeault. Professionnelle dans la conception, service personnalisé.

538-4377 Conseillère en curriculum vitae, rapidité et qualité. Donnez-vous la chance?

SPÉCIALISTE EN TECHNIQUES D'ENTREVUE
Consultation pour curriculum vitae, différents modèles disponibles, traduction, traitement de texte et impression au laser. 373-8208

402 PERSONNEL DE RESTAURATION

CUISINIER(ÈRE) et laveur(euse) de vaisselle avec expérience. Restaurant Théo Plus, 1549 boul. Louis-Fréchette, Nicolet.

405 PERSONNEL DE MÉTIERS

BARMAID avec ou sans expérience Bar le P'tit Québec, Cap. 379-9190.

BARMAID demandée, Bar le Studio. 373-3993

COUTURIÈRES demandées à domicile avec simple et overlock, pour ouvrage à l'année, dans le pantalon et chandail d'enfant, livraison à domicile. 514-755-1421

INFIRMIER(ÈRE) licencié(e) demandé(e), temps partiel permanent, 15 heures/semaine, doit offrir disponibilités. Envoyer curriculum vitae au 5495, boul. Jean-XXIII, Trois-Rivières-Ouest, (Québec), G8Z 4A8.

PERSONNES POSSÉDANT:
Dynamisme- Leadership- Entregent. Pour mise en marché d'un produit québécois exclusif. Possibilité entre 40 000$ et 60 000$/année. Communiquez entre 8h et 20h au: 1-800-561-4385 ou 864-4844 pour rendez-vous seulement.

COURS DE ROUTIER
CAMION - AUTOBUS
Matières dangereuses
Perfectionnement

379-9209
(819)

408 PERSONNEL DE VENTE

UNE multinationale dans le domaine du vêtement est à la recherche de candidat(e)s dynamiques pour combler le poste de gérant(e), dans la région. Les personnes retenues devront avoir de l'expérience dans le commerce de la vente au détail. Possibilité d'avancement. Salaire à discuter selon l'expérience. Si vous aimez la vente et les défis, faites parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au: 1-514-437-5365.

VENDEUR (se) à commissions pour nouveau produit, automobile requise, connaissance en photographie appréciée, 373-8253.

413 EMPLOIS DIVERS

A.C.N. Telecom. Agent autorisé Unitel est à la recherche d'agent(e)s-inscripteurs (de personne à personne) pour région 04, (possibilité de 500$ à 1000$). Expérience de la vente obligatoire. André: 372-0690.

CHAUFFEUR temps partiel, occasionnel, après-midi seulement, permis de conduire depuis au moins 2 ans. 375-2764

COMPAGNIE canadienne offre 6 ouvertures pour jeunes gens de 17 à 21 ans, qui sont disponibles à voyager immédiatement dans l'est du Canada, en équipe. On offre un travail à temps plein, avec programme d'entraînement payé et transport fourni. Requis: apparence soignée et de l'entregent, le goût d'améliorer son anglais et devenir bilingue. Opportunité de carrière. Pour plus d'information et entrevue personnelle, présentez-vous au Delta de Trois-Rivières, vendredi le 6 janvier entre 13h et 16h et demandez M. Renaud. Pas d'appel téléphonique et les parents sont bienvenus à l'entrevue.

COUTURIER(ÈRE)S demandé(e)s à domicile, possédant overlock et simple, pour confection de vêtements d'enfant. 693-3852.

TÉLÉPHONISTES demandé(e)s. Se présenter avec photo, au: Stratos Trois-Rivières-Ouest, 5400 boul. Jean XXIII.

415 REPRÉSENTANTS(ES)

RECRUTONS ELECTROLUX CANADA
Acceptons demandes d'emploi pour travail à temps plein et à temps partiel. Vous êtes une personne plaisante, positive, persévérante et de gros bon sens, automobile requise, composez immédiatement le 375-4767, demandez Gilles Lesage.

VENDEUR d'automobile d'occasion, expérience dans la vente. 535-1957.

413 EMPLOIS DIVERS

413 EMPLOIS DIVERS



chronique emploi
Le Nouvelliste
en collaboration avec Emploi Canada
et l'Association des manufacturiers canadiens (section Mauricie)

POSTES DISPONIBLES

OFFRES DU JOUR:

- TRSA - 2930375. Répartiteur(trice), salaire à discuter, 2-3 mois, temps plein, bilingue obligatoire, expérience en négociation de transport, expédition, chargement et dans le domaine manufacturier. (Catégorie 2).
- TRSA - 2930395. Aide-gardienne, 25$/jour, 2 jours/semaine, permanent, références obligatoires, aime les enfants. (Catégorie 2).
- TRSA - 2930459. Commis-caissier(ère), 6$/l'heure, temps plein, permanent, expérience dans un dépanneur avec essence, expérience sur appareil carte crédit, grande disponibilité, apparence soignée. (Catégorie 3).
- TRS - 2930504. Récréologue, art. 25, prestataire d'assurance-chômage, résidents CEC Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Bécancour, 425$/semaine, 20 semaines, bacc en récréologie ou génagogie ou expérience techn. de sondage, autonome, bon français, capacité d'organisation. (Catégorie 6).
- TRS - 2930491. Photographe/rechercheiste, art. 25, prestataire d'assurance chômage, résidents CEC Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Bécancour, 425$/semaine, 15 semaines, 35 heures, connaissance en photo, DEC en communication ou universitaire souhaité, bon esprit d'équipe. (Catégorie 6).
- CAP - 2930226. Soudeur(euse) TIG, semi-automatique, permanent, 40 heures/semaine, salaire selon expérience, expérience obligatoire comme soudeur(euse) sur semi-automatique, TIG, métaux: cuivre, monel, incoloy, avoir passé test sur acier inoxydable, curriculum vitae requis. (Catégorie 5).
- CAP - 2930373. Serrurier(e) bâtiment, (hors construction), permanent, 40 heures/semaine, jour, expérience obligatoire comme serrurier(e) bâtiment, curriculum vitae requis. (Catégorie 5).
- CAPA - 2930288. Nettoyeur(euse) de tapis, possibilité permanence, jour soir, 30 heures/semaine, 8$/l'heure, expérience obligatoire dans nettoyage de tapis et planchers. (Catégorie 4).
- CAPA - 2930357. Préposé(e) à l'entretien, salaire selon comité paritaire, possibilité permanence, jour-soir, 30 heures/semaine, expérience non exigée comme préposé(e) à l'entretien. (Catégorie 4).
- CAPA - 2930345. Bûcherons(nes) à la "bunch", dans la région, 20$ la corde, permanent fait son horaire, 3 ans d'expérience obligatoire comme bûcheron(ne) à la bunch, doit posséder sa scie. (Catégorie 2).
- CAPA - 2930409. Caissier(ère), 6$/l'heure, entre 24 et 40 heures/semaine, expérience de préférence comme caissier(ère), faire inventaire ee balancer la caisse. (Catégorie 4).
- CAP - 2930565. Journalier(ère), La Pérade, art. 25, être prestataire d'assurance chômage, 13 semaines, 40 heures/semaine, 385$/semaine, habilité à utiliser différents types d'outils. (Catégorie 2).
- BECA - 2930441. Boucher(e), salaire selon expérience, de jour, 40 heures/semaine, du lundi au vendredi, cours de boucherie et expérience souhaitable. (Sainte-Sophie-de-Lévrard).
- BECA - 2930498. Gardien(ne) d'enfants, salaire à négocier, temps plein, expérience un atout, aimer les enfants. (Saint-Pierre-les-Becquets).
- SHAA - 2930433. Technicien en électronique, permanent 35 heures/semaine, salaire 6$/l'heure et + selon compétence, 2 ans d'expérience en réparation et entretien d'appareils électroniques. (Catégorie 4).
- GRMA - 2929524. Serveur(euse), 5,28$/l'heure, permanent, 30 à 35 heures/semaine, horaire de jour et de soir plus une fin de semaine sur deux, expérience comme serveuse de salle à manger un atout. (Catégorie 3).

SE PRÉSENTER AUX HEURES D'OUVERTURE DE VOTRE CENTRE D'EMPLOI LOCAL POUR CONSULTER LES EXIGENCES LIÉES À CES POSTES

418 AIDE DOMESTIQUE

JEUNE femme sérieuse, références, auto, cherche emploi entretien ménager. 693-6001

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

502 FRANCHISES

FRANCHISE: Magasin à 1$ +, clé en main, capital requis 10 000$. 514-321-1010.

503 IMPÔTS - TENUE DE LIVRES

A.B.C Impôts et tenue de livres enr. Impôts, comptabilité, gestion de payes. 379-0715

TENUE de livres complète: bilan, impôts personnels et commercials, taux mensuel ou annuel, 378-0518.

504 OCCASIONS D'AFFAIRES

**500$** à 1500$/mois, en vendant Intra Lifestyles. (418) 289-2983 ou 289-2222

DÉTECTEUR de fausse monnaie, 20$ et 40$. 1-800-672-9906

OFFRE LIMITÉE
Avons un poste disponible. Possibilité 400$, 900$ et +/semaine. Temps plein, partiel, 25 ans et plus. Investissement raisonnable. 1-800-561-1518 ou (514)449-4011.

RECHERCHONS partenaire pour partager local commercial, 373-8253.

SAISIE et surplus Ford, Chevrolet, Chrysler, camions, motos, bateaux, 100$ et plus. Message enregistré, 24 heures. 418-627-9608.

515 PRÊTS

ARGENT à prêter en 1ère et 2e hypothèque, 819-268-2672.

ARGENT COMPTANT
Sur TV, vidéo, bijoux, audio, articles de valeur. Payons meilleur prix. L'Accommodation, **1031 SAINTE-JULIE, 378-0559**

AU COMPTANT
Achat - vente - échange sur vidéos, t.v., articles de sport, etc. Prêt sur gage. 378-8273.

515 PRÊTS

BESOIN D'ARGENT?
Vous avez des projets, consolidation de dettes en 1ère, 2e hypothèque, prêt personnel, service financier. 371-3977.

520 SERVICES FINANCIERS

COURS privés finances personnelles, bénéfices garantis, 399$. 693-1231.

600 TRANSPORT VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

621 ENTRETIENS - RÉPARATIONS

VOUS avez de la mécanique générale à faire? Taux horaire: 20$/heure. D.L. Mécanique. 693-0363.

623 AUTOS - CAMIONS DEMANDÉS

371-1042 achetons autos et pick-up en bonne condition, payons comptant. 371-1042.

371-3781
Nous achetons voitures et camions usagés. Charest Laurion autos. Nous payons le meilleur prix. 371-3781, 693-8044.

ACHETERAIS autos ou camions en bonne condition ou pour les pièces, payons bon prix. Bourassa Auto 94. 379-5629

ACHETONS autos pour ferraille. Vendons pneus neufs et usagés. 376-3763

ACHETONS autos et camions, payons bon prix. Récupération Z Enr. 691-3411.

J.R. Auto enr. Recherche autos ou camions, récents ou moins, $$ comptant. 373-9401.

VOUS avez un véhicule à vendre? Vous avez de la difficulté à le vendre? Nous vendons des voitures par consignation. Aucun frais. Appelez nous maintenant. 693-0363.

Il est prouvé que les résultats
FONT LA POPULARITÉ
de nos annonces classées

5 Libre Expression

Les quatre saisons d'Isabelle

Solange Chaput-Rolland

— Anne-Marie, ces images de mer, de goélands, de lents bateaux glissant sur la mer ne parlent pas de la détresse, de la grandeur ou de la petitesse de nos contemporains. Mathieu n'est pas uniquement un cameraman de génie; c'est un missionnaire du présent, affirma-t-elle gravement.

— Et tu l'as laissé partir comme ça? demanda Anne-Marie en faisant un geste de la main pour indiquer le lointain.

— Non, pas comme ça; avec difficulté et chagrin. Mais si je l'avais retenu de force, me reviendrait-il un jour? protesta Isabelle.

— Il reviendra? osa demander Anne-Marie avec un peu d'ironie dans le ton.

— Je me suis mise en attente, soupira Isabelle avec une tristesse résignée.

Anne-Marie la regarda et, se levant pour lui tourner le dos, elle dit, un peu rudement:

— Décidément, je ne te comprends pas plus aujourd'hui qu'hier. Tandis que ton Mathieu baguenaudera dans le monde là-bas, tu demeureras toute seule ici.

Isabelle haussa les épaules.

— Il vaut mieux attendre quelqu'un que de ne plus attendre personne, Anne-Marie. Mathieu m'a redonné mon indépendance. Regarde la maison.

Elle roula sa chaise hors du salon et Anne-Marie la suivit.

— Tout est à ma portée. Je me débrouille fort bien toute seule, affirma-t-elle avec une triste conviction.

— Mais pourquoi sans lui? Je comprendrais mieux si...

— Je ne te demande pas de comprendre, l'interrompit doucement Isabelle, mais de regarder.

Tout était construit à la hauteur du fauteuil roulant et des bras d'Isabelle. Des passerelles reliaient les pièces les unes aux autres, une nouvelle chambre débouchait sur le salon. La mer envahissait *Douce Étoile* par un grand mur vitré. Dans la nouvelle chambre, un lit électrique s'ajustait aux besoins d'Isabelle pour la lecture ou le sommeil, et, tout à côté, un jacuzzi enchâssé dans le plancher était pourvu d'une petite glissoire invitant à la baignade. Anne-Marie ne put s'empêcher de rire.

— Dis donc, tu ne manques de rien, en effet! Ton Mathieu est aussi bon menuisier que cameraman! s'exclama-t-elle en souriant.

— Éloigne-toi de la poutre du plafond, Anne-Marie. Je veux te montrer jusqu'où va son habileté.

Isabelle appuya sur un commutateur; deux chaînes munies d'une poignée à leur extrémité et distantes de quelques centimètres l'une de l'autre descendirent lentement devant une Anne-Marie médusée. Isabelle roula sa chaise sous les chaînes, prit les poignées dans ses mains et se souleva une, deux, trois fois.

— Pour mes exercices, a décidé Mathieu. Il croit que bientôt je marcherai, ajouta-t-elle, déjà essoufflée.

— Donc, il a tout fait pour rendre ta solitude plus facile. Tu peux vivre seule. Il est fort habile, en effet, ton Mathieu, déclara ironiquement Anne-Marie.

— Il est plus facile d'assumer sa solitude que de la fuir, ma chérie. De plus, une dame Tremblay vient deux heures par jour pour faire le ménage, préparer mon lit...

— La mère de mes amis d'enfance? demanda Anne-Marie.

— L'épouse de l'un d'eux. Elle m'a dit que son mari souhaitait te voir, répondit Isabelle gentiment.

— Donc, tu n'as pas plus besoin de moi qu'autrefois, constata Anne-Marie tristement.

— Pour agir, non, mais pour mieux vivre, oui, Anne-Marie.

625 AUTOS À VENDRE

371-1042 R.S. AUGER AUTOS 2910, DE L'INDUSTRIE TROIS-RIVIÈRES-OUEST

1992 Grand Caravan, garantie, 14 950$
1992 Accord EXR, 4 portes, aileron, 14 500$
1992 Saturn, 4 portes, 5 vitesses, 7350$
1991 Civic DX, 3 portes, 5 vitesses, 6950$
1990 Tercel, 3 portes, 78 000km, 4850$
1990 Sentra, 2 portes, 5 vitesses, 3950$
1989 Civic, automatique, 3 portes, 5950$
1989 Civic, 3 portes, 5 vitesses, 5250$
1989 Ford F-150, (4.9), 5 vitesses, 5400$
1988 Accord S, 3 portes, 5 vitesses, 4850$
Plus de 50 voitures en inventaire.

5000$ ET -: 377-3631

1989 Taurus familiale, V6, A à Z, 4850$
1987 Pontiac Bonneville, V6, 4450$
1986 Ciera Brougham, 86 000 km, 3450$
1988 Camaro, automatique, toit en T, 3450$
1985 Firenza, automatique, A à Z, 1975$
1984 Cougar, 49 000km, 1975$

800$ ET - GARAGE: 377-4829

Toyota Tercel, automatique, 1983, 775$
Mercury Lynx, automatique, 1986, 750$
Mercury Marquis, automatique, 1985, 675$
Ford Escort, manuelle, 1985, 375$.

825 VOITURES VENDUES CHAREST LAURION AUTOS 940, BOUL SAINT-LOUIS SAINT-LOUIS-DE-FRANCE 371-3781 - 693-8044

1990 Cutlass International, bijou, 7975$
1988 Blazer 4X4, 77 000km, 7975$
1990 Beretta équipée complet, 5975$
1991 Scoupe sport, équipée, 5875$
1988 Z-24, 85 000km, équipée, 5875$
1990 Sunbird SE, noire sport, 5675$
1990 Cavalier, air, 4 portes, bijou! 5475$
1989 Probe LX, équipée, à voir! 4975$
1988 Nissan Pulsar, superbe, 4750$
1991 Sprint, 4 portes, 64 000km, 3975$
1988 Cavalier RS, automatique, 3475$
1988 Shadow, manuelle, bijou, 2975$
1989 Dodge Van, V-6, Cargo, 2975$
1987 Grand Am, automatique, 2975$
1985 Jimmy, automatique 4x2, bijou, 2850$
1988 Pontiac 6000, 2.5 litres, bijou, 2475$
1988 Mercury Topaz, manuelle, 1575$
1980 Cadillac Seville, bijou, 1575$
1986 6000, blanche, 2.5 litres, 1575$
1986 Escort familiale, automatique, 975$
1986 Renault 5 GTL, à voir! 975$
1986 Pontiac 6000, 4, équipée, 975$
1987 Mercury Topaz, faut voir, 975$
1987 Turismo, automatique, propre, 975$
1982 Firebird, toit en T, 975$
1981 Cadillac, tout équipée, 700$
1982 Buick Century, blanche, 675$
Nous vous remercions de nous avoir fait confiance pour l'année 1994.
Nous avons une moyenne de 16 voitures vendues chaque semaine grâce à votre encouragement.
Chez nous, service impeccable; chez nous, on s'occupe de vous. Bonne année 1995!

ACCOMMODATION TRANSFERT TRANSIT

Transfert entre particuliers.
Laurier Bourassa: 694-0635.

BMW 1984, très propre, modèle 318, prix demandé: 8000$. 538-2567

CADILLAC Sedan De Ville 1980, bonne condition, 1700$ négociable. 377-5542

CAMARO Z-28, 1979, accidentée, beaucoup de pièces neuves, 950$. 376-0256

CHEVROLET Caprice, 1991, 104 000km, 8500$. Après 17h30. 819-228-3797.

CHRYSLER Le Baron 1988, 148 000km, parfaite condition, 2200$. 228-5238

DODGE Caravan, 1986, 5 passagers, 4000$ négociable, 372-5283.

DODGE Colt 1988, 136 000 km, très propre, automatique, 4 portes, mécanique A1: 3400$. 693-9012

ESCORT GL 1987, automatique, 42 000km, régulateur de vitesse, volant ajustable, mise au point, pneus neufs, radio am-fm-cassettes, propre, 2800$. 819-225-4297

FORD Elite, 1975, 60 000 milles, originale, 450$. 379-8672.

FORD Escort 1989, 89 000 km, très très propre, air, pas rouillée: 3500$. 233-4090

HONDA Civic 1988, manuelle, 3 portes, impeccable, excellente condition. 379-6879.

HONDA Civic DX 1991, manuelle, 100 000 km, 7800$ négociable. 418-325-2853

MAZDA 323 DX 1986, 4 portes, automatique, 115 000 km, très très propre: 1800$. 340 Saint-Laurent. 373-7583

MAZDA Protegé LX, 1990, rouge, automatique, 6500$. 819-268-5756.

MERCURY Topaz 1991, très propre, intérieur et extérieur, 103 000 km, automatique, miroir électrique, air, garantie prolongée 2 ans/40 000km, 6250$. Soir: 375-1006.

OLDSMOBILE Cutlass Supreme, 1981, moteur 267, traction arrière, bleu, 975$ négociable, 293-6925.

PLYMOUTH Sundance, 1988, condition A-1,3000$. 375-5722, soir: 378-0016.

PONTIAC Acadian, 1985, automatique, 88 000km, 850$. 377-4891.

PONTIAC Firefly, 1988, mécanique A-1, 1500$. 370-3317.

SAISIE et surplus Ford, Chevrolet, Chrysler, camions, motos, bateaux, 100$ et plus. Message enregistré, 24 heures. 418-627-9608.

SPRINT turbo, 1991, 56 000km, prix à discuter, 379-1954.

SUZUKI Forsa, 1988, manuelle, 372-0633.

TOYOTA Celica 1988, 4x4 turbo, noire. Acheteur sérieux, 537-6858, 537-4623

TOYOTA Tercel, 1981, manuelle, plusieurs pièces neuves, prix négociable. 533-2001

VOLKSWAGEN Golf, 1985, 2 portes, manuelle, excellente condition. Vaugeois et Fils Autos. 374-3578.

VOLVO 240 GLT, 1982, beaucoup pièces neuves, très bon état, 1350$. 379-7726.

VOYAGER LE 1992, 4 sièges baquets + banquette, tout équipée, parfaite condition, 72 000 km. Après 18h: Lise 371-3030

626 CAMIONS À VENDRE

CAMION Ford E-350, 1993, cube 14 pi, fermé, 61 000 milles. 377-4576

CHEVROLET Tracker 4x4, 1989, 76 000 km, excellente condition, 6500$. 533-5640

CHEVROLET C-2500, 4X4, 1988, V8, 350, automatique, différentiel barré. Vaugeois et Fils Autos. 374-3578.

CHEVROLET 1500, 4x4, 1989, 305, automatique, 114 000 km, 10 500$. 538-2019

DAKOTA 1988, V6, automatique, parfaite condition, 5500$. 228-8399.

FORD Aérostar, 1989, gris, automatique, 83 000 km, 7900$. 372-1347.

FORD Aerostar XL, 1992, 6 cylindres, 65 000km, 10 500$. 228-2901.

FORD Ranger, 1988, 4 cylindres, moteur et peinture neufs, 4500$. 228-8746.

GMC C-1500, 2X4, 1990, V6, 4.3, automatique, différentiel barré, 52 000 km. Vaugeois et Fils Autos. 374-3578.

GMC S-15, 1986, king cab, boîte de fibre, automatique, 116 000 km. 378-0145.

PICK-UP Dodge Dakota 1988, 4X4, très propre, 87 000km. (819) 227-2067

PLYMOUTH Voyager, 1987, équipé, en très bonne condition, 4200$. 532-2192

S-10 king cab 1985, mécanique + carrosserie A-1, V6, 5 vitesses. 264-5206 ou répondeur

SUZUKI Sidekick JA 1990, 70 000 km, 2 toits. 376-5682

TOYOTA Land Cruiser 1978, 6 cylindres, mécanique A-1, pneus neufs, 1000$. 378-1007

629 PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTO

379-5629

Nous vendons pièces et accessoires d'autos et camions de toutes sortes. Prix compétitifs. Bourassa Auto 94, 79-A, rue Latreille, Cap

BATTERIES reconditionnées, à vendre à partir de 30$. 819-228-3656

BOÎTE en fibre de verre, pour pick-up, Ford Ranger, 400$. Alain: 693-3473.

MOTEUR 307, 1972, très propre, 67 000 milles, en marche, 300$ négociable, 377-2220, 371-5887

PNEUS et roues usagés, de toutes grandeurs, garantie. 373-4655

630 TRACTEURS

GODET à neige de 7 pi; chaines à pitons 16 × 30. Bécancour: 819-294-9700

635 MACHINERIES AGRICOLES

À vendre, génératrice 20,000 watts, excellente condition. 819-296-3212.

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

702 ARTICLES DE SPORT ET CAMPING

PATINS neufs, usagés. Vente, échange. Cordonnerie Saint-Philippe, Claude Gaudet, 335 Laurier, Trois-Rivières. 375-3444

721 VÉHICULES TOUT TERRAIN

375-2222 - MOTOS THIBAULT

Dépositaire Honda, Suzuki, Yamaha.
205 Dessureault, Cap-de-la-Madeleine.

HONDA 3 roues, Big Red avec pelle à neige et remorque, 1400$ négociable. 539-2894

KAWASAKI Bayou 300cc, 1986, très bonne condition, 2500$ ferme. 377-5542

MONTCALM NEAULT

Honda, Kawasaki, Suzuki. 5440 boul. Royal, Shawinigan. 539-5440.

SUZUKI 2X4, 1990, support à baggages, appuis-pied, 2750$ négociable. 377-2967.

SPÉCIAUX sur nos VTT Polaris 1994 en inventaire, tels que: Trail Boss 400, 4 x 4, Sportsman 300, 4 x 4 et tous nos 2 x 4.
Communiquez avec Luc au (418) 389-2250
GARAGE NORMAND TESSIER INC.
605, boul. de la Montagne
Saint-Casimir, cté Portneuf, Qc G0A 2L0
Tél.: (418)339-2028 - (418)339-2250

722 MOTONEIGES

375-2222 - MOTOS THIBAULT

Dépositaire Yamaha. 205 Dessureault, Cap.

ACHETERAIS 2 motoneiges, réparation ou non, privé. 1-514-642-4062

ACHÈTERAIS selle double pour Artic Cat. 373-3410.

ARCTIC CAT EXT, 1989, 530cc, mécanique A-1, 2400$. 691-3315

ARCTIC-CAT Cheetah, 550 liquide, 1994, balance garantie + remorque double 8x10, 6300$. 538-9982

ARTIC CAT neuve EXT-580, 1994, 5800$. EXT-580 MC, 1994, 6100$. EXT-550, EFI, 1993, 5800$. J.A.P. Marine: 228-2162

722 MOTONEIGES

BOMBARDIER Everest, liquide, Électro, mécanique A-1, démarreur électrique, poignées chauffantes, 1250$. 377-4446.

BOMBARDIER Blizzard, 5500, extra propre, 1 seul propriétaire, 800$ ou meilleure offre. 370-8678, pagette: 371-0745.

FORMULA Mach I, 1989, mécanique A-1, 2350$. 418-328-3236, 328-4150.

FORMULA MX XTC, 1991, 6300km; Skandic, SLT, 503R, 1993, 2450km. 523-8707.

FORMULA Plus, 1988, extra propre, 2750$; Safari, 377, 1986, 1550$. 377-0745.

LOCATION DE MOTONEIGES

Forfait randonnée, 2, 5 et 7 jours. Guide. Situé restaurant La Porte de la Maurice, Yamachiche: 691-5393

LOCATION MOTONEIGES

A partir de 69.95$. Véhicules neufs.
Joe loue tout. Réservez tôt. 379-3019

MATCH I, 1992 allure 1993, selle double, 4750$; aussi habit. 533-3334

NEUF! Alpine 2 ponts, 1994, 300 km, avec toile, 8000$, pas de TPS. Faut voir! 533-4879, Steeves ou Jacques

POLARIS Classic 1994, 2400 milles, reculons, tout équipé, sièges double et simple, en parfait ordre, 5400$. 373-7492, 374-4444

POLARIS Indy 500 SP, 1990, dossier, toile, etc, état neuf, 3500$. 538-1457 Camille

POLARIS RXL, 1993, 4500 milles, pouce et poignées chauffantes, lisse au carbure, toile, très propre, 5200$ négociable, possibilité d'équipement, 295-5363,

POLARIS TX 340, 1977, légères réparations; Aussi, TX 440, 1975, complète pour pièces ou pour remonter, 500$ le tout. 370-8678 ou pagette: 371-0745.

SAFARI Grand Luxe 1986, moteur 521 liquide, très propre, 1875$. 418-365-6759

YAMAHA Phaser, 1985, A-1, 1650$ négociable, 371-3697.

YAMAHA SRX 1980, bonne mécanique, originale, 650$. Appelex après 19h: 294-1075

YAMAHA SRX-440 1979, moteur refait, original, 700$. 370-3991

842 ENCANS

ENCAN - BOXING DAY

Jeudi 19h, au 501 Saint-Maurice, Trois-Rivières. Beaucoup de marchandises neuves et usagées à liquider. Invitation à tous! Encan Mauricie Enr., 373-0290

avis

VILLE DE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 94-041

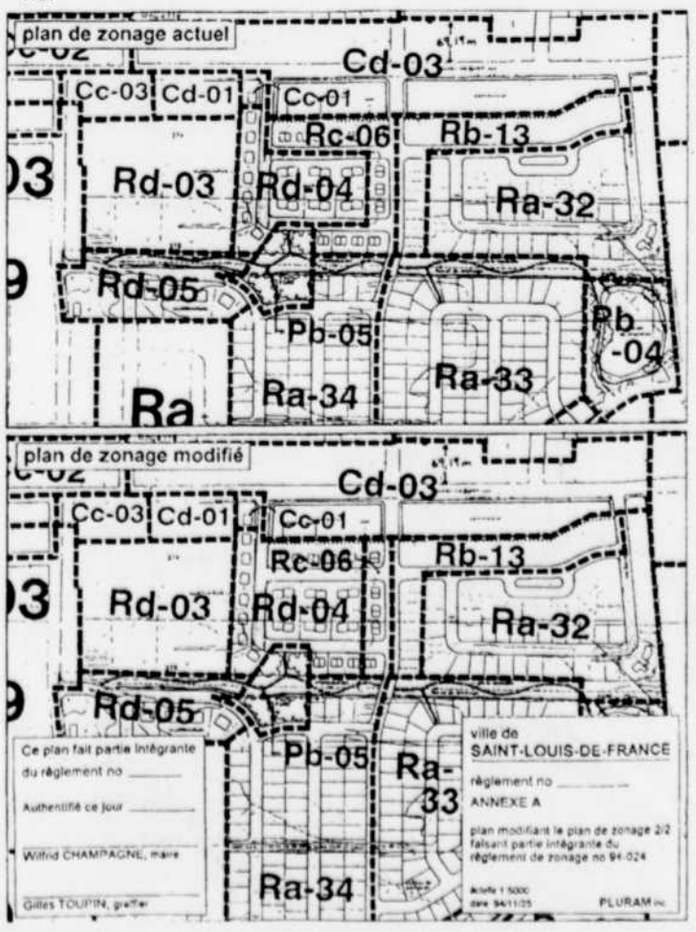
Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones concernées Rd-04 et Rc-06 apparaissant sur le croquis de la présente publication.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance spéciale tenue le 15 décembre 1994, le conseil a adopté le règlement numéro 94-041, intitulé :
« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 94-024 CONCERNANT LE ZONAGE POUR EXTENSIONNER LA ZONE RD-04 À MÊME LA ZONE RC-06. »
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones concernées, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
3. Ce registre sera accessible le 11 janvier 1995 de 9h à 19h, au bureau du soussigné, 100, rue de la Mairie, Saint-Louis-de-France.
4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 18. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à la salle du conseil, 100, rue de la Mairie, le 11 janvier 1995, à 19h.
6. Le règlement peut être consulté au bureau du soussigné pendant les heures régulières de bureau, du lundi au vendredi inclusivement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire des zones concernées :

1. Condition générale à remplir le 15 décembre 1994 :
Être soit domiciliée dans la zone concernée, soit propriétaire d'un immeuble situé dans celle-ci, soit occupant d'un lieu d'affaires situé dans celle-ci.
2. Conditions supplémentaires particulières aux personnes physiques, à remplir le 15 décembre 1994 :
Être majeure et de citoyenneté canadienne.
3. Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires :
Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant du lieu d'affaires. (Note : un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est, par ailleurs, qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un lieu d'affaires).
4. Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale :
Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 15 décembre 1994 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.



Description des zones concernées
Zone Rd-04 : rue Hamelin et rue Colette.
Zone Rc-06 : partie de la rue Hamelin et rue Colette.

DONNÉ à Saint-Louis-de-France, ce cinquième jour du mois de janvier mil neuf cent quatre-vingt-quinze.

Gilles Toupin
Greffier de la ville

Suite de la page 10

Un Reef o	27000	0.550	0.490	0.550	+0.020
U Wstburn	1000	11.250	11.250	11.250	—0.500
Urbana C o	5000	0.150	0.060	0.150	+0.150
Utslny A	1400	23.125	23.000	23.000	—0.125
Vanity C	1000	51.500	51.500	51.500	+1.500
Vengold o	104305	3.900	3.450	3.450	—0.150
Ventra Gr	2700	2.600	2.500	2.500	+0.100
Veritas	4980	1.875	1.750	1.875	0.000
Vicery R	34800	8.300	7.750	7.750	—0.250
Videotron f	900	12.000	12.000	12.000	—1.000
Vista IA o	1500	1.300	1.300	1.300	+0.066
Vitran A	1125	8.375	8.000	8.375	0.000
WFI Ind o	2200	1.750	1.750	1.750	—0.063
WIC B f	2986	15.875	15.750	15.750	+0.250
Waddy o	5000	0.850	0.800	0.800	—0.100
Wascana	43019	10.000	9.750	9.750	—0.125
Westwood	40454	26.375	26.000	26.000	0.000
Wst Frasr	868455	38.250	38.250	38.250	+0.500
Westar Gr	503486	0.170	0.150	0.150	—0.010
Wcoast E	23016	42.250	42.000	42.250	+0.250
Wcoast E p	1960	25.000	25.875	25.875	0.000
Wcoast 4 p	250	24.750	24.750	24.750	0.000
Wstrn star	1000	15.750	15.750	15.750	—0.250
Westfield	334	1.150	1.150	1.150	—0.050
Westfort o	10000	0.180	0.180	0.180	—0.015
Westmin	9900	6.000	5.875	6.000	0.000
Westmin p	1250	22.000	21.750	22.000	+0.750
Weston	1625	42.000	41.500	41.500	—0.250
Westrex o	9500	0.350	0.350	0.350	0.000
Wharf	500	12.000	12.000	12.000	0.000
Wheaton o	41200	0.350	0.270	0.300	0.000
White rose	2000	6.750	5.775	6.750	+0.175
William o	500	0.850	0.850	0.850	—0.050
Williston o	66000	0.990	0.950	0.950	—0.050
Windarra o	15000	0.120	0.100	0.100	+0.010
Winfield o	94700	1.250	1.250	1.250	—0.050
WisCan o	4377	0.180	0.160	0.180	+0.010
WW Mnrl o	17000	0.400	0.350	0.350	+0.020
KL Foods	47000	0.950	0.920	0.950	+0.040
Xerox B f	850	45.000	45.000	45.000	—0.250
Xillix	3100	0.950	0.950	0.950	0.000
Zargon o	500	1.150	1.150	1.150	0.000
Zenon o	2100	8.375	8.375	8.375	0.000
DEBENTURES					
Abti price d	15	137.000	137.000	137.000	+2.000
Brascan D	135	104.500	103.500	104.000	—0.500
CFCF Deb	3	89.000	89.000	89.000	0.000
Cambridg S d	75	78.000	75.000	76.000	+1.000
Cambr T S d	3	75.500	75.500	75.500	+1.000
Cascad deb	3	125.000	125.000	125.000	0.000
Hollinger D	25	94.500	94.500	94.500	—0.500
IPL enrg r	20	24.000	24.000	24.000	0.000
Ldlw d 575	13	102.000	102.000	102.000	0.000
Mark R db	8	89.500	89.500	89.500	—0.500
Metal Deb	111	98.000	98.000	98.000	—1.000
Mohawk d	4	96.000	96.000	96.000	0.000
Noranda D	25	135.000	135.000	135.000	—2.000
Ovf Prop d	19	11.000	11.000	11.000	0.000
Rainy d	82	99.875	98.500	98.625	—1.375
St Laurent D	15	129.000	129.000	129.000	+1.000
Talamn deb	14	94.000	94.000	94.000	+1.000
DEBENTURES IN US FUNDS					
Amoco Sed	1252	116.000	115.000	115.000	+1.000
Horsham D	451	77.750	74.250	74.875	—4.125
Ladlaw q 6	20	103.000	103.000	103.000	—1.000
PARTIALLY PAID SHARES					
Abti price r	823100	9.500	9.250	9.250	—0.125
Avenor 2 r	14970	21.375	21.375	21.375	0.000
BT Can r	1000	1.200	1.200	1.200	0.000
Fb CC 95r	5000	7.500	7.500	7.500	—0.250
Harmac r	17800	6.125	6.000	6.000	—0.250
Labatt 2 r	46950	11.250	11.000	11.250	0.000
Mcmin 2 r	580600	12.000	11.750	11.875	—0.125
Methanex r	140800	15.750	15.125	15.125	—0.625
SemiT 2 r	118200	5.625	5.500	5.500	0.000
PARTNERSHIP UNITS					
Gaz Mtro u	1000	12.125	12.000	12.125	+0.125
MultiMsg u	1000	13.500	13.500	13.500	—0.500
Public Stor	1000	9.750	9.750	9.750	0.000
P Storag 4	2	2.100	2.100	2.100	0.000
RyTr RE u	200	5.000	5.000	5.000	+1.250
TRUST UNITS					
C Trust un	1100	8.250	8.125	8.125	—0.375
CR estate u	1811	8.500	8.375	8.375	0.000
C rEstate u	2204	9.125	9.000	9.000	0.000
Enrpls FG u	7500	4.450	4.350	4.450	+0.050
F Mrcntl u	600	12.000	12.000	12.000	0.000
HCare bio u	600	4.500	4.500	4.500	0.000
MTC Mort u	13	7.500	7.500	7.500	0.000
N altamir u	4200	9.250	9.000	9.000	—0.125
Prgrwth u	9666	10.750	10.500	10.625	—0.125
RPF Bnd u	2000	10.875	10.875	10.875	+0.125
RealFund u	4735	11.500	11.500	11.500	+0.125
Wstrock lu	4250	6.875	6.750	6.875	+0.125
Wstrck llu	6600	5.875	5.625	5.875	+0.125
TRADED IN US FUNDS					
Alcan D p	1000	24.125	24.000	24.125	+0.125
Bk Mtl 2	5275	25.000	24.875	24.875	—0.125
CrFin 5	400	23.625	23.625	23.625	+0.250
CIBC 10 p	12900	26.000	25.750	25.750	—0.375
CIBC 12 p	8900	24.250	24.125	24.125	—0.250
Canben U	5500	9.750	9.500	9.500	—0.250
Export Dv n	1800	11.450	11.450	11.450	0.000
RCI f	700	26.250	26.000	26.250	+0.375
Ry Bk I	8090	26.125	26.000	26.125	+0.125
Ry Bk K	13300	24.125	24.000	24.000	0.000
Ry Bk ws	4800	3.500	3.500	3.500	—0.400
TD Bk G	1183	22.000	21.750	22.000	+0.125

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
INDUSTRIALS					
Bank N S	179902	26.625	26.625	26.875	26.125
Bank Mtl	1145134	26.000	25.750	25.750	+0.125
Wst Frasr	868450	38.750	39.250	38.750	39.250
Abti price r	823100	9.375	9.500	9.250	9.250
Cominco L	771135	24.250	24.500	24.250	24.375
CP Ltd	705957	20.875	21.000	20.625	20.625
Tor Dm Bk	700214	21.000	21.125	20.750	21.125
Abti Price	644916	19.375	19.375	19.125	19.250
Nova Corp	634855	13.125	13.375	13.125	13.375
Macmillan	596491	17.625	17.750	17.500	17.625
MINES					
A Barick	2140335	29.375	29.750	28.625	28.875
Placer Dm	1862699	28.500	28.750	27.500	27.750
TVX Gold	957900	8.750	8.750	8.500	8.500
Cambior	759900	15.375	15.500	14.625	14.625
Anmetco o	701900	7.250	7.250	7.250	7.250
Pegasus	666350	15.000	15.000	14.625	14.625
Brkwater o	518200	0.110	0.110	0.105	0.110
Princeton	471102	1.150	1.150	1.070	1.080
Kinross gld	402841	7.000	7.000	6.625	6.750
Pure Gld o	323100	0.205	0.210	0.190	0.190
OILS					
Methanex	359426	18.625	19.000	18.375	18.500
Encal Eng	305763	3.000	3.000	2.900	2.900
Beau Can	205677	1.970	1.970	1.900	1.950
Petromet o	184700	6.000	6.000	6.000	6.000
Cdn Nat Re	156814	13.500	13.750	13.250	13.250
Methanex r	140800	15.250	15.750	15.125	15.125
Manville	131545	4.200	4.200	4.150	4.200
Renisanc	128843	27.000	27.125	26.750	26.750
Tai eng o	126500	0.730	0.730	0.710	0.720
Anderson	116000	12.750	12.750	12.375	12.500

avis

VILLE DE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 94-040

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la ville de Saint-Louis-de-France.

AVIS PUBLIC et donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance spéciale tenue le 15 décembre 1994, le conseil a adopté le règlement numéro 94-040, intitulé:
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 94-024 CONCERNANT LE ZONAGE POUR AUTORISER, SANS LIMITE, L'EXTENSION D'UN USAGE COMPLÉMENTAIRE DE TYPE SEMI-INDUSTRIEL DANS LES ZONES INDUSTRIELLES ET PRÉCISER LES NORMES APPLICABLES À CE TYPE D'USAGES.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la ville de Saint-Louis-de-France peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
3. Ce registre sera accessible de 9h à 19h, le 11 janvier 1995, au bureau du soussigné, 100, rue de la Mairie, Saint-Louis-de-France.
4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 500. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à la salle du conseil, 100, rue de la Mairie, le 11 janvier 1995, à 19h.
6. Le règlement peut être consulté au bureau du soussigné pendant les heures régulières de bureau, du lundi au vendredi inclusivement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la ville de Saint-Louis-de-France.

1. Condition générale à remplir le 15 décembre 1994:
Être soit domiciliée sur le territoire de la ville de Saint-Louis-de-France, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.
2. Conditions supplémentaires particulières aux personnes physiques, à remplir le 15 décembre 1994:
Être majeure et de citoyenneté canadienne.
3. Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'une place d'affaires:
Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires. (Note: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est, par ailleurs, qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires).
4. Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale:
Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 15 décembre 1994 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNÉ à Saint-Louis-de-France, ce cinquième jour du mois de janvier mil neuf cent quatre-vingt-quinze.

Gilles Toupin,
Greffier de la ville

Devises étrangères

Toronto (PC) Voici les taux des devises étrangères tel que fournis mercredi par la Banque de Montreal. Les cotes sont en devise canadienne. Les taux sont qualifiés de nominaux car ils fluctuent durant la journee et varient d'une banque à l'autre.
x-Taux mensuel.

Afrique du Sud (rand)	0,4219
Allemagne (mark)	0,8993
Arabie saoudite (ryal)	0,3866
Australie (dollar)	1,1164
Autriche (schilling)	0,1323
Bahrein (dinar)	3,7747
Barbade (dollar)	0,7289
Belgique (franc)	0,04519
Bermudes (dollar)	1,4227
Brésil (real)	1,7141
Bulgarie (lev)	0,0214
Caraïbes (dollar)	0,5292
Chine (renminbi)	0,1726
Colombie (peso)	0,0017
Corée (won)	0,00182
Danemark (couronne)	0,2372
E.A.U. (dirham)	0,3874
Espagne (peseta)	0,01104
Etats-Unis (dollar)	1,4022
Europe (ECU)	1,7385
Fidji (dollar)	1,0101
Finlande (mark)	0,305
France (franc)	0,2611
Grèce (drachme)	0,00623
Guyane (dollar)	0,01138
Hong Kong (dollar)	0,1863
Hongrie (forint)	0,01278
Inde (roupie)	0,0475
Indonésie (rupiah)	0,000667
Irak (dinar)	4,5478
Irlande (livre)	2,2392
Israel (nouveau shekel)	0,4781
Italie (lire)	0,001393
Jamaique (dollar)	0,0478
Japon (yen)	0,01383
Kenya (shilling)	0,0317
Koweit (dinar)	4,8533
Liban (livre)	0,000864
Malaysia (ringgitt)	0,5684
Mexique (peso)	0,3000
Norvège (couronne)	0,2131
Nouvelle-Zélande (dollar)	0,9363
Pakistan (roupie)	0,0486
Pays-Bas (florin)	0,8316
Philippines (peso)	0,0579
Pologne (zloty)	0,000058
Portugal (escudo)	0,00916
République tchèque (couronne)	0,05089
Roumanie (leu)	0,000802
Royaume-Uni (livre)	2,1900
Russie (rouble)	0,00040
Singapour (dollar)	0,9931
Slovaquie (couronne)	,0451
Suède (couronne)	0,1947
Suisse (franc)	1,1002
Taiwan (dollar)	0,0545
Tanzanie (shilling)	0,00302
Thaïlande (baht)	0,0569
Trinite-Tobago (dollar)	0,2569
Turquie (livre)	0,000035
Venezuela (bolivar)	0,00839

Mercuriales

Montréal (PC) Voici une liste partielle des prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes, mercuriale dans la région montréalaise:

Fruits
Pommes, Cortland: 16,67 $ 9x4 lb
Pommes, Empire: 17,00 $ 12x3 lb
Pommes, MacIntosh: 12,92-17,17 $ 12x3 lb
Pommes, Red Delicious: 15,25-18,50 $ 12x3 lb
Pommes, Spartan: 14,25-17,42 $ 12x3 lb
Tomates, hydro, rouges: 22,00 le ctn de 10 lb

Légumes
Betteraves: 6,50-7,85 $ le sac de 25 lb
Carottes, minis: 13,95 $ le 25 lb
Carottes: 1,95 $ le sac de 10 lb
Choux chinois: 10,00-11,72 $ le ctn de 35 lb
Choux verts: 4,88 $ le sac de 50 lb
Choux nappa: 15,13 $ le 35 lb
Choux rouges: 8,25-9,42 $ le ctn 40 lb
Echalotes: 10,75 $ le 10 lb

Moscou persuadé que Grozny tombera sans combat dès demain

Grozny, Russie (Reuter)

■ Raids aériens et pilonnages russes se sont poursuivis sur Grozny et sa périphérie mercredi et Moscou a prédit que la capitale tchétchène tomberait sans combat dès jeudi.

Les bombardements ont été intenses dans la nuit et la matinée, notamment contre le centre-ville et les banlieues du nord de la ville. Les combats s'étaient quelque peu apaisés dans l'après-midi, à en croire les belligérants des deux côtés.

Toutefois, à en croire des groupes de combattants tchétchènes, ceux-ci semblaient conserver le contrôle de la ville.

A Moscou, l'agence de presse Interfax a rapporté que des unités d'élite de l'armée russe spécialement entrainées pour des opérations aéroportées avaient été envoyées en renfort en Tchétchénie. L'agence Itar-Tass précise de son côté que Moscou a héliporté une unité de forces terrestres en provenance de la péninsule de Kola, dans le Grand Nord arctique russe.

Nikolaï Egorov, vice-premier ministre russe chargé de la coordination de l'offensive russe contre les Tchétchènes, a annoncé mercredi que Grozny tomberait jeudi 5 janvier. «Les troupes russes devraient prendre Grozny sans combat le 5 janvier», a-t-il dit, cité par l'agence Itar-Tass.

Cette prédiction semble corroborée par Sergueï Youtchenkov, président de la commission de la Défense de la Douma qui, citant des informations circulant dans l'Ingouchie voisine de la Tchétchénie, dit s'attendre à une nouvelle offensive sur Grozny dans les tout prochains jours.



(Photo - AP)

Un groupe de citoyens de Grozny fuient devant l'artillerie russe.

«Une nouvelle tempête sur Grozny est attendue les 5 et 6 janvier», a-t-il dit, citant une conservation qu'il a eue par téléphone avec le vice-président ingouche, Boris Agapov, dont la république s'est déclarée solidaire des indépendantistes tchétchènes.

Le président Boris Eltsine a ordonné l'arrêt des bombardements de Grozny à compter de mercredi soir à minuit, ont annoncé ses services. Ils précisent qu'il a pris sa décision après consultations des hauts dirigeants russes en vue d'«empêcher de nouvelles victimes parmi la population civile». Il y a une semaine, il avait annoncé une décision analogue qui n'avait pas été suivie d'effet.

Le gouvernement russe affirme que la situation sur le terrain est en train de «changer radicalement» et que de nombreux rebelles sécessionnistes fuient Grozny. Selon son communiqué, il ne reste plus que de petits groupes épars de séparatistes armés en ville. Des envoyés spéciaux de Reuter qui ont visité Grozny mercredi matin ont constaté que les rebelles contrôlaient toujours le centre ville. ●

Canton de Shefford

Les élus haussent leur salaire de 66%

Shefford (PC)

■ Alors que les élus municipaux un peu partout dans la province gèlent leurs salaires, le Canton de Shefford s'apprête à adopter un règlement qui fera bondir de 66 pour cent le chèque de paie du maire et des conseillers.

Actuellement de 9089 $, la rémunération du maire (salaire et allocation de dépenses) grimpera à 15 000$ le 7 février prochain. Celle des conseillers passera de 3029 $ à 5000 $.

Des augmentations qui font sursauter en ces temps de serrage de ceinture, où les mots réduction et compression reviennent dans tous les discours officiels.

À l'assemblée municipale de mardi soir, une trentaine de citoyens sont venus exprimer vigoureusement leur désaccord avec ce «dégel». Le ton a monté à de nombreuses reprises. «Vous ne trouvez pas ça exagéré? C'est quoi le but?» a demandé un citoyen.

S'adressant au maire, un autre n'y a pas été par quatre chemins. «Si vous n'avez plus le coeur, plus le charisme pour occuper votre fonction, retirez-vous donc! Des augmentations semblables, c'est injustifiable. Ça ne passera pas!»

Le conseil a pris cette décision pour... épargner de l'argent, explique Daniel Morin, conseiller et instigateur du projet de règlement: ensemble, les élus auront 17 000 $ de plus, ce qui permettra à la municipalité de ne pas embaucher un directeur général à 55 000 $. «Nos tâches ont augmenté considérablement depuis cinq ans, estime Daniel Morin. Aa bouge énormément ici, c'est plein de promoteurs. Le territoire est grand et il faut se déplacer souvent (...) on a eu 580 000 $ de subventions cette année, du jamais vu! Ça demande de l'énergie et on y met beaucoup de temps.»

De 1989 à 1994, l'évaluation foncière du Canton de Shefford est passée de 97 millions $ à 168 million $. Les permis de construction se multiplient. Les projets (piste cyclable, parc écologique...) aussi. «Dans une grande ville, on donne tout ça à l'ingénieur, affirme le maire, Jean-Paul Forand. Ici, c'est nous qui travaillons sur tous ces dossiers, qui allons sur le terrain.»

Bref, la charge de travail accrue justifie amplement ces augmentations de salaire, dit-il.

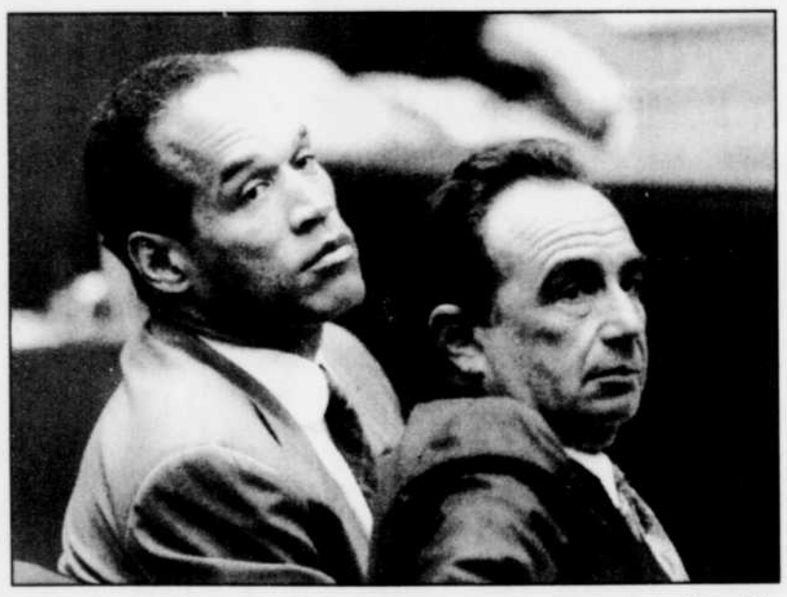
Argument très faible, ont répondu plusieurs personnes mardi. «Le salaire d'un maire ne doit pas être fixé en fonction des heures de travail, a lancé un citoyen. Ce poste comporte une part de bénévolat...»

«Vous saviez dans quoi vous vous embarquiez en vous présentant aux élections», a ajouté un autre, furieux.

Bref, selon les citoyens présents, la charge de travail, accrue ou non, ne justifie pas du tout des augmentations de l'ordre de 66 pour cent. Surtout quand partout ailleurs on sort les ciseaux: réduction du salaire du maire de Granby l'an dernier, gel à Farnham cette année... la liste est très longue.

«Vous devriez prendre exemple sur Granby», a suggéré un homme.

Toutefois, selon Jean-Paul Forand, le public présent à l'assemblée n'était pas du tout représentatif de l'ensemble de la population. ●



(Photo - AP)

O. J. Simpson en compagnie de son avocat.

Tests d'ADN

Les avocats contesteront la fiabilité des preuves

Los Angeles (AP)

■ Les avocats d'O. J. Simpson ont finalement accepté mercredi que le jury soit informé des preuves résultant des tests d'ADN, permettant ainsi que le procès soit tenu rapidement en concédant que les tests génétiques sont scientifiquement valides.

Les avocats ont fait valoir dans des documents déposés en cour que l'audience avant-procès portant sur l'admissibilité des preuves d'ADN serait trop onéreuse, ferait perdre du temps et ne constituerait en fin de compte qu'une répétition dans la présentation des preuves qui seront soumises au procès.

Au lieu de cela, ils ont l'intention de contester la fiabilité des preuves devant le jury, soutenant qu'on ne peut pas se fier aux conclusions retenues à cause du travail bâclé effectué par la police en ce qui a trait au prélèvement des échantillons de sang et aux tests subséquents.

M. Simpson a dit au juge de la cour supérieure Lance Ito qu'il était d'accord avec la décision de ses défenseurs, ce qui élimine toute possibilité d'appel s'il est reconnu coupable. «J'ai entièrement confiance en mes avocats», a déclaré M. Simpson.

Autre changement accepté par la défense, celle-ci a laissé tomber son opposition à ce que le jury soit isolé durant le procès.

L'accusation avait toujours souhaité que les jurés soient installés dans un hôtel ou un autre endroit d'hébergement pour les protéger contre la publicité extraordinaire entourant l'affaire.

M. Ito a annoncé qu'il fera savoir aux 12 jurés et 12 suppléants, choisis vers la fin de l'année dernière, qu'ils devront faire leurs valises et se préparer à vivre loin de chez eux à partir de mercredi prochain.

C'est alors que M. Ito examinera une requête de la défense visant à interdire l'utilisation des preuves sur la violence conjugale qui régnait au foyer des Simpson. ●

UNICEF
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE



Protéger tous les enfants du monde, investir dans leur développement physique, mental et émotionnel – ce sont là les bases d'un avenir meilleur, la fin et les moyens du progrès, les fondements mêmes du développement économique et de la cohésion sociale. — UNICEF

Nécrologie

Décès

BARIL-PICARD, (Mme Clotilde)
BRODEUR-RENIÈRE, (Mme Jeannine)
BROUSSEAU-DOYON, (Mme Laurence)
BUREAU, (Mme Camille)
CHAMPOUX-LAVENTURE, (Mme Béatrice)
CHEVALIER-HOUDE, (Mme Lucienne)
COLLINS, (M. Réjean)
FERLAND, (Me Claude)
GÉLINAS-GUILLEMETTE, (Mme Germaine)
GAUVIN, (M. Gilles)
GOYETTE-ROBITAILLE, (Mme Blandine)
HAMELIN, (M. Tancrède)
JACQUES, (M. Conrad)
MASSON-LETENDRE-CHÊNEVERT, (Mme Thérèse)
PELLERIN, (M. Rosaire)
PRATTE, (M. Guy)
PRINCE, (Mme Marie-Ange)
PROULX, (M. Antoine)
ROBERGE-GRANDBOIS, (Mme Bertha)
ROBERGE, (M. Jean-Charles)
ST-CYR-JUTRAS, (Mme Yvonne)
TRÉPANIER, (M. Robert)
VÉZINA, (M. Denis)

«Le Nouvelliste offre ses sincères condoléances aux familles éprouvées.»



BARIL
MME CLOTILDE
PICARD

À l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec, le 22 décembre 1994 est décédée à l'âge 80 ans, Mme Clotilde Picard épouse de feu Étienne Baril, demeurant à Saint-Ubalde, comté Portneuf.

Un service sera chanté en présence des cendres, samedi le 7 janvier, en l'église Notre-Dame-de-Montauban de Portneuf à 14h.

La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie.

Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier ltée, 715, rue Saint-Vallier-Est, Québec.

La famille. Elle dure quand elle est tendre!
Année internationale de la famille

Elle laisse dans le deuil sa fille: Jocelyne; sa belle-fille: Marguerite Baril (feu Jean-Marie Baril); ses petits-enfants: Luc, Lyne, Serge, Sonia et Dave; sa soeur: Mary Picard (feu Georges Roche); ses belles-soeurs: Mlle Alexandrine Baril, Prudence Lavallée (feu Sylvio Picard), Liliane Gingras (feu Bruno Picard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.



BRODEUR
RENIÈRE
MME JEANNINE

À Hollywood, le 6 décembre 1994 est décédée à l'âge de 71 ans, Mme Jeannine Brodeur-Renière épouse de feu Lévis Renière, demeurant à Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, en l'église de Saint-Paulin à 15h.

Selon ses dernières volontés, la défunte sera incinérée. La famille se réunira à la résidence funéraire Paulin Guimond et fils inc., 2801 Laflèche, Saint-Paulin, samedi, jour des funérailles, à compter de 12h, pour accueillir parents et ami(e)s.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil sa bru: Mme Jacqueline Renière (feu Jean-Paul Renière) de Louiseville; ses petits-enfants: Chantal et son ami Éric Joyal de Sainte-Marthe-du-Cap, Patrick Renière de Montréal; son arrière-petit-fils: Jonathan; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Marcel Baribeau (Yvette Brodeur) de Montréal, Mme Gisèle Brodeur (feu Raymond Gélinas) de Shawinigan, M. Mme Gérard Brodeur (Colette Brodeur) de Saint-Paulin, M. Mme Hervé Duhaime (Rita Brodeur) de Saint-Paulin, Mme Georgette Renière (feu Paul Brodeur) de Saint-Paulin, M. Mme Jean-Paul Boulanger (Hélène Brodeur) de Mc Masterville; ses autres beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Georges-Étienne Renière (Gertrude Lesage) de Saint-Paulin, Mme Georgette Renière (feu Paul Brodeur) de Saint-Paulin, M. Mme Jules Renière (Yolande Boucher) de Saint-Paulin, Mme Robert Bourassa (Jeannine Renière) de Saint-Paulin, M. Mme Muriel Renière (Marie-Marthe Casaubon) de Saint-Paulin, M. Mme Maurice Mayrand (Liliane Renière) de Saint-Paulin, M. Mme André Lafrenière (Huguette Renière) de l'Adoré, M. Mme Claude Laroche (Claudette Renière) de Saint-Paulin, M. Mme André St-Yves (Luce-Aline Renière) de Sainte-Angèle-de-Prémont; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Société de votre choix seraient grandement appréciés.



BROUSSEAU
DOYON
MME LAURENCE

Subitement, à son domicile, le 31 décembre 1994 est décédée à l'âge de 82 ans, Dame Laurence Brousseau épouse de feu Gustave Doyon, demeurant à Trois-Rivières et autrefois de Saint-Maurice.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant, en l'église de Saint-Maurice à 14h.

Mme Doyon a été confiée à la résidence funéraire Trodéchaud et Trudel enr., 2462, boul. Saint-Jean, Saint-Maurice. Les salons seront ouverts: mercredi le 4 janvier, de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles à compter de midi.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Maurice.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: François (Hélène Lambert), Louise; ses soeurs: Gaétane (feu Émile Godin), Ursule (J. Louis Levasseur); ses belles-soeurs: Mme Jeanne St-Pierre (feu Marc Brousseau), Mme Pierrette Ducharme (feu Camille Brousseau), Mme Madeleine Garceau (feu Roger Brousseau), Mme Marie Cloutier (feu Louis Doyon), Mme Françoise Duplessis (feu Lucien Doyon); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone: (819) 376-2501

LIVRAISON À DOMICILE	1 semaine
Prix de vente au camelot:	2,81$
+ TPS DE 7%:	0,20$
	3,01$
+ part du camelot:	0,69$
	3,70$
+ TVQ DE 6,5%:	0,24$
TOTAL:	3,94$

LIVRAISON À DOMICILE	12 mois	6 mois	3 mois
PRIX	170,00	88,00	45,00
T.P.S.	11,90	6,16	3,15
T.V.Q.	11,82	6,12	3,13
TOTAL	193,72	100,28	51,28

PAR LA POSTE Partout au Canada	12 mois	6 mois	3 mois	1 mois
PRIX	350,00	200,00	140,00	70,00
T.P.S.	24,50	14,00	9,80	4,90
T.V.Q.	24,34	13,91	9,74	4,87
TOTAL	398,84	227,91	159,54	79,77

Rédaction 376-3659
Service aux abonnés ..... 376-2506 / 1-800-565-2506
Sports 376-3351
Nécrologie 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX
Centre Mauricie 537-1801
La Tuque 523-4547
Victoriaville 758-8255
Louiseville 228-4032

Le Nouvelliste

Trois-Rivières
Jeudi 5 janvier 1995

Nécrologie

Renseignements:
Trois-Rivières jour 376-2501
soir 376-2323
Centre Mauricie jour 537-1801



BUREAU

MME CAMILLE

À sa résidence, le 3 janvier 1995 est décédée à l'âge de 60 ans, Mme Camille Bureau, née Thérèse Baribeau, demeurant à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant, en l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade à 15h.

La défunte est exposée aux salons de la Maison Roland Hivon, 225 Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade. Salon ouvert: jeudi de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles à compter de 13h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux; ses enfants: Pierre (France Sauvageau), Luc (Claudine Cantin); son petit-fils: Antoine; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Marie-Jeanne, Marie-Rose (feu Bob Woodard), Gisèle (Hubert Rasicot), Lionel, Diane et Denis, M. Mme Rosario Ricard (Jeanne-d'Arc), Mme Horace Lapointe (Bernadette), Mme André Marcotte (Fernande), M. Mme Jules Bureau (Thérèse Morin), M. Mme André Grondin (Aline Bureau), Mme Philippe Saucier; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.



CHAMPOUX

MME BÉATRICE LAVENTURE

Au C.H. Sainte-Marie de Trois-Rivières, le 31 décembre 1994 est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Béatrice Laventure épouse de feu Lucien Champoux, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant, en l'église Saint-Odilon de Cap-de-la-Madeleine à 15h.

Selon ses volontés, la défunte ne sera pas exposée. La famille accueillera parents et ami(e)s au centre funéraire Châteaudun, 971 Thibeau, Cap-de-la-Madeleine, jeudi, jour des funérailles, à compter de 13h.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

La défunte laisse dans le deuil sa fille: Colette (Gaston Perron) de Montréal; ses fils: Jean (Pauline Boissonneault) de Cap-de-la-Madeleine, Denis (Nicole Godon) de Cap-de-la-Madeleine, Robert (Gisèle Arnaud) de Sainte-Catherine-d'Alexandrie; ses petits-enfants: Line (Serge Dargis), Guy (Nathalie Germain), Dominique, Annie (François Jr Bellefeuille), Francis, Sonia (Nicolas Gagnon), Julie (Éric Lajoie), Martin, Nadia, Frédéric et Olivier; ses arrière-petits-enfants: Marie-Ève, Gabrielle et Olivier Dargis, Joey Champoux, Félix-Antoine et Didier Gagnon; une bru: Nigèle Longval (feu Claude Champoux); son frère: Georges Laventure (feu Denise Dupont); sa soeur: Mlle Claire Laventure; ses belles-soeurs: Mme Yvonne Guay (feu Omer Champoux), Mme Hélène Jobin (feu Joseph Champoux); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis des Jardins Laviolette.

Des dons à la Fondation canadienne des maladies du rein seraient appréciés.

CHEVALIER-HOUDE, MME LUCIENNE

À Ville Saint-Laurent, le 3 janvier 1995 est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Lucienne Houde épouse de feu Richard Chevalier.

Une liturgie de la parole aura lieu samedi le 7 courant, à 13h 30, en la chapelle du complexe Urgel Bourgie.

La défunte est exposée au complexe funéraire Les Jardins Urgel Bourgie, 3955 Côte-de-Liesse (angle Sainte-Croix), Ville Saint-Laurent. Heures des visites: samedi de 11h à 13h 30.

Elle laisse dans le deuil sa soeur: Cécile Fraser (Camaraire); ses frères: Maurice et Paul-Émile (Doris); ses beaux-frères et belles-soeurs: Eddy, Benoit Chevalier (Cécile), Marthe, Cécile et Hortense Chevalier; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Des dons à l'Association pulmonaire seraient appréciés.



COLLINS

M. RÉJEAN

Au C.H. Laflèche de Grand-Mère, le 1er janvier 1995 est décédé à l'âge de 51 ans, M. Réjean Collins époux de Lise Jean, demeurant à Grand-Mère-Est.

Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, en l'église de Saint-Georges-de-Champlain à 11h.

Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Il a été confié à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 1250, 6e avenue, Grand-Mère, pour incinération.

La famille se rendra à l'église, 1 heure avant la cérémonie, pour recevoir parents et ami(e)s.

Par la suite, les cendres seront déposées au colombarium Jean Carbonneau.

Outre son épouse, Lise, il laisse dans le deuil ses enfants: Nancy de Grand-Mère-Est, Nathalie (François Daudelin) de Lac-à-la-Tortue, Sylvie (Michael Cullen) de Grand-Mère; sa petite-fille: Audrey Bureau; sa mère: Mme Rachel Buisson-Collins de Grand-Mère-Est; son beau-père: M. Antonio Jean de Saint-Georges; ses soeurs: Louise (Roger Dupont) de Kingway Falls, Micheline (Claude Boisvert) de Boucherville; son beau-frère et sa belle-soeur: André Jean (Lise Guertin) de Shawinigan, Suzanne Jean (John Forgione) de Toronto; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du C.H. Laflèche de Grand-Mère seraient appréciés.

Un don pour l'amour des enfants

FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

3175, Côte Sainte-Catherine, Montréal (Qc) H3T 1C5
Tél.: (514) 345-4710

FERLAND, ME CLAUDE

À l'hôpital Général d'Ottawa, le 2 janvier 1995 est décédé à l'âge de 65 ans, Me Claude Ferland époux de Andrée Élias, demeurant à Ottawa.

Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, en l'église Sainte-Victoire de Victoriaville à 15h.

Le défunt ne sera pas exposé. Cependant, la famille accueillera parents et ami(e)s à l'arrière de l'église, une heure avant les funérailles.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Victoriaville.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse; son fils: Claude Jr de Sherbrooke; sa soeur: Liette (Donald Bonner) de Shawinigan-Sud; son frère: l'Abbé Jacques Ferland de Nicolet; ses beaux-frères et belles-soeurs: Denise Élias de Drummondville, Pierre Élias de Drummondville, Paul Élias (Louise Saucier) de Chapais; des neveux, nièces ainsi que des oncles, tantes et de nombreux ami(e)s.



GÉLINAS

GUILLEMETTE

MME GERMAINE

Au centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières, le 1er janvier 1995, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Germaine Gélinas, épouse de feu Arthur Guillemette, demeurant à Sainte-Etienne-des-Grès.

Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant, en l'église de Saint-Etienne, à 15h.

La défunte est exposée au complexe funéraire Julien Philibert et Fils inc., 80, rue Saint-Germain, Saint-Etienne-des-Grès. Ouverture des salons: jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h et vendredi, jour des funérailles, à compter de 13h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Etienne-des-Grès.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Rosaire (Agathe Racine) de Belgoville, Eulalie (Réal Dupuis) de Floride, Roger (Huguette Bourassa) de Belgoville, Ghislaine (feu Réjean Gauthier) de Saint-Etienne-des-Grès, Nicole Pronovost de Saint-Prosper; sa soeur: Rose (feu Ernest Bertrand) de Laval; son beau-frère: Lionel St-Pierre (feu Rachel Guillemette); ses belles-soeurs: Cécile Bourassa (feu Freddy Guillemette), Murielle (Jean-Marie Poisson); ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces et ami(e)s.



GAUVIN

M. GILLES

À Saint-Stanislas, le 1er janvier 1995 est décédé à l'âge de 40 ans, M. Gilles Gauvin, fils de Laurent Gauvin et de Colette Plante, demeurant à Saint-Stanislas.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant, en l'église de Sainte-Angèle-de-Laval à 14h 30.

Le défunt ne sera pas exposé. La famille se rendra à l'église, à compter de 14h, jeudi, pour recevoir parents et amis.

Direction: L. Gaston Gaudet inc.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Angèle-de-Laval.

Il laisse dans le deuil sa fille: Sandra; sa mère: Colette Plante; son père: Laurent Gauvin; ses frères et soeurs: André (Carole Morrissette), Christiane (André Doucet), Lucie (Rémy Perreault), Johanne (Bernard Thibodeau), François (Monique Lanneville), Mario (Claudette Coulombe), Denise (François Descôteaux), Marc (Danielle Hamel), Linda (Denis Lalancette), Luc (France Bellefeuille); son parrain et sa marraine: Pierre et Jacqueline Gauvin; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

Au lieu de fleurs, des offrandes de messes seraient appréciés.



GOYETTE

ROBITAILLE

MME BLANDINE

Au centre hospitalier Laflèche de Grand-Mère, le 3 janvier 1995, est décédée à l'âge de 94 ans et 3 mois, Mme Blandine Robitaille, épouse de feu Wellie Goyette, demeurant à Grand-Mère.

Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, en l'église Saint-Paul de Grand-Mère, à 14h.

Les cendres seront exposées au centre funéraire Pellerin et fils Ltée, 599, 6e avenue, Grand-Mère.

Ouverture des salons: Samedi jour des funérailles, à compter de 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Paul de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Paul (Denise Marchand), Jacques (Pauline Levasseur), Hélène (Louis-Paul Descôteaux), tous de Grand-Mère, Yvan (Claire Collins) de Trois-Rivières, Carmen (Yvon Duplessis), Lise (Claude Beaudoin), tous de Saint-Boniface, Réjean (Ghislaine Marcotte) de Lac-à-la-Tortue, Gilles (Jeannine Diamond) de Shawinigan; sa belle-fille Doris Lessard (feu Gaston Goyette) de Thetford-Mines; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Clément Robitaille (Lucille Laveault) de Floride, Yvette Robitaille (Élisée Courchesne), Rachelle Larouche (feu Arthur Robitaille), tous de Lac-à-la-Tortue; Laurette Robitaille (feu Hernée Thellend) de Laval; ses beaux-frères et belles-soeurs: Françoise Campeau (feu Denis Goyette) de Trois-Rivières, Laurette Bonin (feu Gérard Goyette) de Saint-Georges-de-Champlain, Claire Lusignant (feu Eddy Goyette) de Québec; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du centre hospitalier Laflèche de Grand-Mère ainsi que des offrandes messes, seraient appréciés.



HAMELIN

M. TANCRÈDE

À l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque, le 3 janvier 1995 est décédé à l'âge de 70 ans, M. Tancrède Hamelin époux de Dame Jeanne-Mance Desbiens, demeurant à Canton-Langelier.

Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, en l'église Saint-Hippolyte à 10h 30.

M. Hamelin est exposé au salon funéraire Perreault et fils inc., 602, rue Commerciale, La Tuque, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles à compter de 8h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

M. Hamelin laisse dans le deuil outre son épouse, Jeanne-Mance Desbiens; ses enfants: Sylvain (Denise Bigras) de Brownsburg, Martine (Stéphane Landry) de La Croche; ses petits-enfants: Maxime et François; son beau-père: M. Antoine Desbiens; ses frères et soeurs: Aline (feu Simon Théberge) de Charlemagne, Évelina (Albert Bellemare) de La Tuque, Yvette (feu René Gagnon) de La Croche, Maurice (Laurette Bourdages), Jeannette (Lucien Boudreault) tous de Charlemagne, Pierrette (Charles Rousseau) de Joly, Marie-Paule (Yvon Marleau) de Charlemagne; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Jeannine Lavoie-Hamelin de Charlemagne, Mme Rose Froment-Hamelin de Montréal, Marthe Desbiens (André Tremblay), Serge Desbiens (Pierrette Paradis) tous de La Croche, Ginette Desbiens (Jacques Lepage) de La Tuque; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque seraient appréciés.

JACQUES M. CONRAD

A l'hôpital Notre-Dame de Montréal le 20 décembre 1994, est décédé M. Conrad Jacques ex-conjoint de Rolande Duguay.

Les funérailles ont eu lieu le 23 décembre 1994.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Hélène (René Cauro), Michel (Vassilia Palmieri); sa mère: Mme Marie-Anna Chamberland Jacques; ses frères: Adolphe (Madeleine), René (Simone), sa soeur: Yvette; ses beaux-frères et belles-soeurs Duguay, cousins, cousines et ami(e)s.



MASSON

LETENDRE

MME THÉRÈSE CHÊNEVERT

Au C.H. Cooke de Trois-Rivières, le 3 janvier 1995 est décédée à l'âge de 83 ans et 11 mois, Mme Thérèse Chênevert épouse en premières noces de feu Vital Masson et en secondes noces de feu Irénée Letendre, demeurant à Sainte-Angèle-de-Laval.

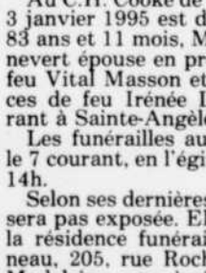
Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, en l'égise Saint-Odilon à 14h.

Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 205, rue Rochefort, Cap-de-la-Madeleine, pour incinération.

La famille se rendra à l'église, 30 minutes avant le service, pour rencontrer parents et ami(e)s.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil son fils: Guy Masson (Ghislaine Bellerive) de Sainte-Angèle-de-Laval; ses petits-enfants: Michel Masson (Liliane Girard) de Trois-Rivières, Chantal Masson (Gaston Boudreaux) de Drummondville, Johanne Masson (Pierre Thivierge) de Sainte-Angèle-de-Laval, André Masson (Martine Lambert) de Sainte-Angèle-de-Laval, Guylaine Masson (Mario Richard) de Sainte-Angèle-de-Laval; ses arrière-petites-filles: Stéphanie Masson, Marie-Ève Masson; son arrière-petit-fils: Kévin Masson-Arcand; ses beaux-enfants de la famille de feu Irénée Letendre; son beau-frère: M. Émilien Masson (Gertrude Tremblay) de Trois-Rivières; ses belles-soeurs: Mme Maxime Masson de Montréal, Mme Thérèse Chênevert de Méchigan; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et



PELLERIN

M. ROSAIRE

Au centre hospitalier régional de la Mauricie, le 31 décembre 1994, est décédé à l'âge de 71 ans et 5 mois, M. Rosaire Pellerin, époux de Liliane (Lili) Mailhot, demeurant à Shawinigan.

Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, en l'église Assomption de Shawinigan, à 14h.

Le défunt est exposé au salon funéraire Oscar St-Ours Ltée, 2203, avenue Champlain, Shawinigan.

Ouverture des salons: Jeudi de 19h à 22h. Vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à compter de midi.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

Il était le tendre époux de dame Liliane Mailhot et le père tant aimé de ses enfants, tels que: Lise de Côteau-du-Lac, Pierre (Denise Charette) de Gentilly, Michel (Colombe Boissonneault) de Trois-Rivières, Réal (Carmen Gélinas) de Saint-Grégoire, Diane (Réjean Lamy) de Greenfield-Park; ses petits-enfants: Martin, Stéphanie et Steve Lajoie, Karine et Julie Pellerin, Anik et Audrey Pellerin, Roxane Pellerin, Amélie, Maxime et Annabelle Lamy; ses frères et soeurs: Lucille (feu Valbert Levasseur), Rolland (Madeleine Grégoire), Omer Dusseault (feu Marie-Ange), Rachel (Gérard Roussy), Gilberte (Paul-Émile Grégoire), Roger Beaulieu (feu Blandine), Alice (feu Laurent Labbé), Léonie (Bertrand Henry), Adrien, Lucien (Rachel Genest), Robert (Maria Labbé), Maurice (Yvette Tellier), Roger (Angèle Beauregard), Fernand (Jeannette Larivée); sa belle-soeur: Yolande Mailhot (feu Gérard Pellerin), son gendre Richard Lajoie; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la fondation québécoise du cancer seraient appréciés.

Si désiré, condoléances par télécopieur au: (819) 536-4259.



PRATTE

M. GUY

Au C.H. régional de la Mauricie, le 3 janvier 1995 est décédé subitement à l'âge de 47 ans, M. Guy Pratte époux de Hélène Rioux, demeurant à Shawinigan.

Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant, en l'église Sainte-Hélène à 11h et de là au crématorium Jean Carbonneau.

Le défunt sera exposé à compter de 20h, mercredi, à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 1250, 6e avenue, Grand-Mère. Ouverture des salons: mercredi de 20h à 22h, jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles à compter de 9h.

Guy laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants: Jean-François et Marie-Claude; ses frères et soeurs: Denis Pratte (Huguette Rioux) de Montréal, Raymonde Pratte (Jean-Guy Pronovost) de Lac-à-la-Tortue, Solange Pratte (Roger Bourassa) de Shawinigan-Est, Suzanne Pratte (Gilles Sigmen) de Grand-Mère, France Pratte (Roger Ross) de Saint-Robert-de-Sorel, Clément Pratte (Renée Langlois) de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; ses beaux-parents: M. Mme Léo-Paul Rioux (Noëlla Chouinard) de Cap-de-la-Madeleine; son beau-frère et sa belle-soeur: Gilles Rioux (Martine Thomas) de Cap-de-la-Madeleine; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.



PRINCE

MME

MARIE-ANGE

À son domicile, le 3 janvier 1995 est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Marie-Ange Prince épouse de feu M. Edmond Roy, demeurant à Saint-Léonard-d'Aston.

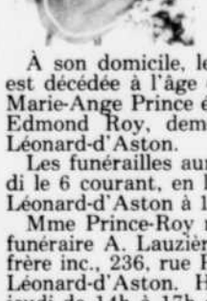
Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant, en l'église de Saint-Léonard-d'Aston à 14h 30.

Mme Prince-Roy repose au centre funéraire A. Lauzière/Yves Houle et frère inc., 236, rue Principale, Saint-Léonard-d'Aston. Heures d'accueil: jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles à compter de 12h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Mme Prince-Roy laisse dans le deuil ses enfants: Monique (Pierre Fréchette) et leurs enfants Sébastien et Marie-Pierre de Nicolet, Jean-Guy (Sylvie Bégin) et leurs enfants Marc-Olivier, Pierre-Frédéric et Laura-Hélène de Drummondville, Lisette (Daniel Gagnon) de Sherbrooke, Camille (Lyne Belisle) et leurs enfants Catherine et Stéphanie de Le Gardeur, Montréal; son frère: M. Elphège Prince (feu Marcelle Dumoulin) de Saint-Léonard-d'Aston; sa belle-soeur: Mme Georgette Roy (feu Jean-Eudes Carter) de Saint-Léonard-d'Aston; ses neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Des dons à la Fondation Sainte-Croix seraient grandement appréciés.



PROULX

M. ANTOINE

Au C.H. Comtois de Louiseville, le 2 janvier 1995 est décédé à l'âge de 93 ans et 6 mois, M. Antoine Proulx, fils de feu Georges H. Proulx et de feu Aldéa Lesieur, demeurant au cénacle Saint-Pierre de Pointe-du-Lac et autrefois de Yamachiche.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant, en l'église de Yamachiche à 15h.

Le défunt est exposé à la résidence funéraire St-Louis et fils ltée, 160 de Carufel, Yamachiche. Le salon sera ouvert: mercredi de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles à compter de 12h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Yamachiche.

Le défunt laisse dans le deuil sa belle-soeur: Mme Anita Bourassa (feu Henri Proulx) du centre d'accueil de Louiseville; ses neveux et nièces: Georges, Réal, Marguerite, Maurice et Bruno Savoie, Ginette, Suzanne et Louise Proulx, Denise, Bernier et Marguerite Proulx; une cousine très proche de M. Proulx: Mme Gisèle Prince-Pellerin (Donat Pellerin) ainsi que ses enfants Claude et Pierre Pellerin; plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.



ROBERGE

GRANDBOIS

MME BERTHA

Au foyer Père-Frédéric de Cap-de-la-Madeleine, le 2 janvier 1995 est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Bertha Grandbois épouse de feu Adelphe Roberge, demeurant autrefois à Saint-Adelphe.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant, en l'église Saint-Odilon de Cap-de-la-Madeleine à 14h.

La défunte est exposée au funérarium de la Maison J.D. Garneau ltée, 274 Saint-Laurent, Cap-de-la-Madeleine. Salon ouvert: mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles à compter de 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Céliane (Jacques Perron) de Cap-de-la-Madeleine, Jacqueline (Clément Cossette) de Trois-Rivières; sa belle-fille: Rollande Normandin (feu Jean-Guy Roberge); ses petits-enfants: Jean Perron (Hélène Lemire) de Trois-Rivières-Ouest, Louise Perron (Réjean Langlais) de Hull, Guy Perron (Danielle Lavoie), Alain Roberge (Denise Morrissette), Pierre Cossette (Josée Pépin) tous de Cap-de-la-Madeleine, Mario Cossette de Montréal et Marc Cossette de Hull; ses arrière-petits-enfants: David et Catherine Perron de Trois-Rivières-Ouest, Jonathan et Alexandre Perron de Cap-de-la-Madeleine, Michaël et Laurence Perron-Langlais de Hull; ses soeurs: Yvonne Grandbois (feu Lionel Rivard) d'Ottawa, Noëlla Grandbois (feu Henri Richer) de Cap-de-la-Madeleine; ses belles-soeurs et beaux-frères: Rachelle Côté (André Villemaire), Soeur Ursule Roberge de la congrégation de Notre-Dame, Gertrude Roberge (feu Donat Massicotte), Alice Ayotte (feu Alfred Roberge), Rose-Aimée Cossette (feu Benjamin Roberge), Monique Lasanté (feu Bernabé Roberge), Didace Roberge (Marie-Paule Bureau); une belle-fille et un beau-fils: Simone Jacob (Prosper Gervais) de Cap-de-la-Madeleine, Frère Roland Jacob des Frères Saint-Gabriel; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du foyer Père-Frédéric ou à la Fondation de l'Alzheimer seraient appréciés.

Sympathie par fax: (819) 376-3715.



ROBERGE

M.

JEAN-CHARLES

À la maison Albatros 04 de Trois-Rivières, le 31 décembre 1994 est décédé à l'âge de 73 ans, M. Jean-Charles Roberge époux de Dame Yvette Tessier, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant, en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne à 13h 30.

Selon ses volontés, le défunt ne sera pas exposé. Cependant, la famille recevra parents et amis, à compter de 10h 30, samedi, jour des funérailles, au complexe funéraire Julien Philibert et fils inc., 1350 Sainte-Marguerite, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants: Jeannot, Paul, Pierre, Nicole, Christiane (Mario Charron), Serge; ses petits-enfants bien-aimés: Audrey et Marc André; ses beaux-frères et belles-soeurs: Paul-Émile Dupuis (Marie-Paule Ayotte) de Grand-Mère, Fernand Arsenault (feu Pauline Tessier) de Québec, Gérard Brière (feu Jeannine Tessier) de Trois-Rivières, Françoise Duchemin de Saint-Tite; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la maison Albatros 04 de Trois-Rivières.



ST-CYR

MME YVONNE

JUTRAS

À Drummondville, le 3 janvier 1995 est décédée à l'âge de 86 ans, Mme Yvonne Jutras-St-Cyr épouse de feu Gérard St-Cyr, demeurant à Drummondville.

Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Drummondville à 14h.

La défunte est exposée au centre funéraire J.N. Donais ltée, 130 Saint-Damase, Drummondville. Heures des visites: jeudi de 15h 15 à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 12h 30 à 13h 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Brigitte-des-Saults.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Francine (René Lupien) de Nicolet, Ginette (Gérald Lapierre) de Drummondville; ses petits-enfants: David, Mathieu, Philippe, Christian, Sophie, Karine, Marie-Josée, Annie, Josianne, Patricia; ses arrière-petits-enfants: Yanick et Nicolas; sa soeur: Mme vve Paul Bilodeau (Gabrielle Jutras); ses beaux-frères et belles-soeurs: Félicité St-Cyr de Drummondville, Léandre St-Cyr (Irène Brunelle) de Saint-Nicéphore, Marcial St-Cyr (Céline Leclerc) de Drummondville, Pauline Duhamel (feu Rock St-Cyr) de Saint-Joachim, Antonio Turcotte de Saint-Joachim; ses neveux et nièces et plusieurs autres parents et amis.



TRÉPANIER

M. ROBERT

Au centre hospitalier Comtois de Louiseville, le 1er janvier 1995, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Robert Trépanier, époux de Claire Hémond, demeurant à Louiseville.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant, en l'église de Louiseville, à 14h.

Le défunt ne sera pas exposé. Cependant, la famille accueillera parents et ami(e)s à compter de 12h30, jeudi, jour des funérailles, à la résidence funéraire Louis Richard et Fils ltée, 140 Saint-Aimé, Louiseville.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Pierrette (Jacques Allard) de Joliette, Suzanne (Michel Lemyre) de Louiseville; ses petits-enfants: Caroline et Jonathan Allard, Louis-Philippe et Pier-Luc Lemyre; ses frères et soeurs: Marie-Ange Trépanier de Saint-Narcisse, Germaine (feu Adrien Thiffault) de Charlemagne, Marguerite (feu Basile Nobert), Marcel (Hélène Veillette) tous de Saint-Narcisse, Lucille (feu Henri-Paul Cinq-Mars) de Charlemagne, Antonine (Ambroise Roy) de Rimouski; ses beaux-frères et belles-soeurs: Lucille Michaud (feu Lucidas Trépanier) de Louiseville, Lucienne Hémond (feu Jos Bourk), Pricille Hémond (feu Alphonse Lafrance), Isabelle Hémond (Maurice Langevin) tous de Trois-Rivières, Jeanne Lafrance (feu Henri Hémond), Noëlla Lafrenière (feu Gérard Hémond) tous de Louiseville; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.



VÉZINA

M. DENIS

Au C.H. Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 1er janvier 1995 est décédé à l'âge de 42 ans, M. Denis Vézina, fils de feu Charles Ed. Vézina et de Armande Hardy, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant, en l'église Notre-Dame à 13h 30.

Le défunt est exposé au complexe funéraire Julien Philibert et fils inc., 1350 Sainte-Marguerite, Trois-Rivières. Salon ouvert: mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles à compter de 11h.

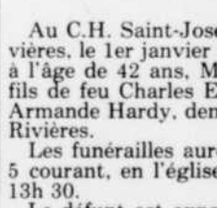
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Josée et Dany; sa mère: Armande Hardy et son ami André Poirier; son ex-épouse: Claudette Grimard; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Yves (Louise Frenette), Ginette (Robert Boisvert), Robert (Johanne Plante), Christian (Céline Mailhot), Daniel (Linda Ayotte), Francine, Mario (Réjeanne Langlois), Sylvie (Michel Bergeron); toute la famille Grimard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

PRIÈRES - REMERCIEMENTS

MERCI MON DIEU

A la Sainte-Vierge, Saint-Joseph du Mont-Royal, Saint-Antoine, Sainte-Anne pour faveurs obtenues. E.R.C.



SACRÉ-COEUR

DE JÉSUS

Remerciemets au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.P.G.

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

« Un an déjà que tu nous as quittés, ton souvenir restera à jamais gravé dans nos coeurs. »

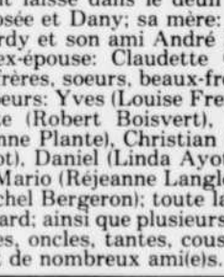
Une messe anniversaire sera célébrée le vendredi 6 janvier 1995, à 19h15, en l'église Saint-Sauveur de Shawinigan-Sud, à la mémoire de :

M. RODOLPHE COMTOIS

(décédé le 6 janvier 1995)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous pour cette célébration.

Ton épouse et tes enfants.



Y-0915-S-702397

SEARS

Attendez-vous à plus



Achat spécial!

Manteaux et vestes garnis de fourrure pour femmes

98.88 Ch. veste

118.88 Ch. manteau



Vos préférés pour l'hiver...
offerts en un vaste choix de modèles à bourrer polyester. Manteaux et vestes en tailles moyenne et petite.

Le choix varie selon les magasins

JUSQU'À DIMANCHE SEULEMENT

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 8 janvier 1995, dans la limite des stocks disponibles.

COPYRIGHT 1995 SEARS CANADA INC.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Pointe-Claire:** 694-8815, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Ste-Marthe-sur-le-Lac:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Victoriaville-Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **Rouyn-Noranda:** 797-2321, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.